
PARIS. — IMPRIMERIE DE BÉTHUNE ET PLON,
Rue de Vaugirard, 36.

OEUVRES COMPLÈTES

DU BIENHEUREUX

A.-M. DE LIGUORI,

ÉVÊQUE DE S^{TE}-AGATHE DES GOTHS,

PUBLIÉES

PAR UNE SOCIÉTÉ D'ECCLÉSIASTIQUES SOUS LA DIRECTION DE
MM. LES ABBÉS VIDAL, DELALLE ET BOUSQUET.

Ouvrage dédié à Mgr. l'Archevêque de Paris.

—
TOME DIXIÈME.
—

OEUVRES ASCÉTIQUES.

LETTRES ET INSTRUCTIONS AUX RELIGIEUX DE SA CONGRÉGATION DU
SAINT RÉDEMPTEUR: — LETTRES DIVERSES. — LETTRES SPIRITUELLES.

PARIS,

PARENT-DESBARRES, ÉDITEUR,

RUE DE SEINE, 48.

—
1835.

LETTRES
ET INSTRUCTIONS

DU BIENHEUREUX

ALPHONSE-MARIE DE LIGUORI.

LETTRES

ET INSTRUCTIONS

DU BIENHEUREUX.

ALPHONSE-MARIE DE LIGUORI,

AUX RELIGIEUX DE SA CONGRÉGATION

DU SAINT RÉDEMPTEUR.

I.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Scala, 3 juillet 1733.

Voilà donc la belle conclusion où vous en venez : *Spiritus promptus est, caro autem infirma!*... Voilà la récompense des grâces obtenues par l'entremise de Marie notre mère ! Voilà où aboutit cette belle résolution de vous donner tout entier à Dieu ? *Spiritus promptus est, caro autem infirma!*

De grâce venez vite, vite, et vite. Que parlez-vous d'affaire ? de mère ? de frères ? de pénitens ? *Audi, filia, obliviscere populum tuum, et domum patris tui, et concupiscet te rex.* Celui qui ne laisse pas tout pour Dieu, ne peut prétendre que Dieu se donne tout à lui. Point de retard ; plusieurs missions se préparent ; et nous vous voulons toujours avec nous. Votre mère est bien maintenant ; or sus donc , hâtez-vous de venir à Scala ; voyez quand vous

voudrez partir, et profitez de la commodité que je vous offre; car je ne veux pas vous exposer aux désagrémens de l'autre voyage. Venez vite, et vite; et pour être encore sollicité à venir plus vite, songez au désir que nous avons de vous posséder; or sachez que les fatigues vous manqueront encore moins ici qu'à Castellamare : *Qui non odit patrem vel matrem, etc., non potest meus esse discipulus.*

Priez pour moi Marie notre mère. Vive Jésus, Marie et Thérèse.

II.

Vive Jésus, Joseph, Marie et Thérèse.

Scala, 13 juillet 1733.

Nous irons au commencement du mois à la mission d'Agérola; mais nous vous attendons à Scala, avant de partir pour la mission. Ce dont il s'agira pour vous ce ne sera pas seulement de venir en mission, comme prêtre auxiliaire, mais d'être tout à Jésus-Christ, et de lui sacrifier maison, parens, patrie: voilà ce qu'il faut bien vous mettre dans l'idée; sans cela vous ne serez jamais un saint, non, non, non... *Qui non odit matrem, vel patrem, etc., non potest meus esse discipulus.* D'abord vous faisiez le brave, tout pour Dieu; et maintenant qu'est-ce donc? Vite, venez incontinent; déjà le Seigneur vous a consolé dans la maladie de votre mère; vite, demandez congé à monseigneur, et venez. Nous ne voulons pas que

vous apportiez ni habits, ni argent ; ni le vêlement, ni la nourriture, ne vous manqueront point ; on ne s'inquiète ici ni de maison, ni de parens, ni d'étrangers ; on pense seulement à aimer Dieu, et à faire parfaitement sa volonté. Venez sans retard ; je ne veux pas d'excuses, Dieu ne vous veut pas pour vicaire dans une paroisse, Dieu vous veut dans l'institut du saint Rédempteur. Vite, il faut que peu à peu vous fassiez tous les exercices des missions, afin que dépouillé de tout je puisse vous employer tout entier au service de Dieu et des hommes. Ce ne sont pas seulement les ames de Castellamare qui appartiennent à Dieu, mais les ames des autres endroits sont aussi rachetées au prix du sang de Jésus-Christ, et ont peut-être de plus grands besoins. Vive Jésus, Joseph, Marie et Thérèse ; vite, vite, vite. Je ne veux point de réponse ; vous me répondrez en venant vous-même.

III.

Vive Jésus, Joseph, Marie et Thérèse.

Scala, 21 juillet 1733.

Mon cher D. Giuseppe, et quand viendrez-vous, quand ? vous voulez donc enfin nous faire réellement acheter bien cher votre arrivée. Echappez-vous maintenant ; qu'attendez-vous ? Nous vous désirons, Jésus-Christ vous appelle, Marie notre mère vous attend, et vous en êtes encore à dire : *Spiritus promptus est, caro autem infirma* ? Mais je vous

reponds: *Qui non odit matrem, fratrem, etc., non potest meus esse discipulus.*

De grâce, faites diligence. Je veux vous faire préparer les instructions qui doivent servir aux missions prochaines. Venez trouver la solitude; venez trouver Dieu: *Audi, filia, etc. : obliviscere populum tuum, et domum patris tui, et concupiscet te rex.* Sinon, vous ne serez jamais saint, non, non, non, non, non, non, non, non, non, non, non, non, non, non, non, non, non, non, non, non, non, non. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

IV.

Vive Jésus, Joseph, Marie et Thérèse.

Scala, 11 août 1733.

Mon cher D. Giuseppe, donnez-moi des nouvelles de votre santé; je ne doute point que vous ne m'en donniez de bonnes, parce que sur l'avis que vous n'étiez pas trop bien, je vous ai fait recommander ici cordialement à Marie notre mère. Si vous n'êtes pas au lit, venez sans délai: vous vous rétablirez à Scala. Notre cher D. Genaro va venir, et à la fin d'août nous partirons pour les missions. Venez donc en toute hâte, dès que vous croirez pouvoir supporter le voyage: en attendant je ne cesserai de vous recommander et de vous faire recommander à Marie notre mère avec la ferme confiance d'obtenir cette faveur. Mais, de grâce, ôtez-vous de la tête mère, maison, parens: je vous le demande en grâce: sans cela je crains bien que vous n'arriviez pas à la sainteté: *Audi, filia,*

et inclina aurem tuam; obliviscere populum tuum et domum patris tuis, et concupiscet (C'est là une belle parole), *et concupiscet te rex. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.*

V.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Scala, 18 août 1733.

D. Giuseppe, je vois maintenant que plus vous allez, plus il y a de votre part mauvaise volonté d'être à nous. Quand est-ce qu'on a jamais entendu dire qu'un fils doit renoncer à une vie plus parfaite, par déférence pour sa mère qui a plusieurs fils séculiers dans le même pays? Et pourquoi? Parceque la mère ne veut pas demeurer avec ceux-ci. Si elle ne veut pas y demeurer, vous n'êtes pas, vous, obligé de renoncer à un séjour où Dieu vous appelle à une vie plus parfaite, et où vous servirez Dieu dépouillé de tout, etc. Or sus, je ne veux plus m'étendre en discours inutiles; je vois bien que désormais ce serait sans doute en pure perte, grâces à vous. Peut-être la fondation de Cajazzo, qui était déjà une chose arrêtée, n'aura pas lieu. Nous ne voulons pas avoir les gens par force. Au moins parlez avec D. Gennaro Farnelli, à qui vous avez donné votre parole: mais ces paroles n'obligent pas. Au moins laissez-vous gagner pour la mission qui aura lieu peut-être dans peu. Nous attendons la dernière invitation et incontinent je vous le ferai savoir. Ensuite, quant à votre indisposition, je vous ai fait recommander

à Marie notre mère. Priez du moins pour nous. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse. Sachez cependant que si vous ne venez, vous déplairez à monseigneur; du reste faites ce que vous voudrez.

VI.

Vive Jésus, Joseph, Marie et Thérèse.

Scala, 30 août 1735.

Quand on ne peut, on ne peut. Et moi je dis, quand on ne veut, on ne veut. Or il suffit; je ne prétends plus vous ennuyer; et nous ne désirons point vous voir parmi nous, si vous ne venez pour y demeurer de tout cœur; parce que nous ne prenons pas les gens de force.

Faites-nous le plaisir de nous accompagner à la mission, et dès que j'en aurai reçu l'avis, je vous en ferai part; mais on n'ira peut-être pas d'abord à Agérola, parce que là les maladies sont à craindre; on ira dans d'autres endroits; ce qui vous obligera de venir à Scala. Ce n'est pas peu de chose: Scala vous est si odieux que vous ne voulez même pas le visiter en passant! Or il suffit: plus de paroles oiseuses. Je ne pense pas que vous preniez en mauvaise part le désir que nous avons témoigné de vous compter au nombre de nos frères. Priez Marie pour moi pauvre misérable pendant cette neuvaine. Vive Jésus et Marie.

VII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Villa, 7 juin.

Mon cher D. Ciccio, nous voyons bien que Jésus nous bénit, et veut à notre occasion faire voir qu'il est celui dont il a été écrit : *De stercore erigens pauperem*. Continuez vos importunités auprès du P. Campanello pour le petit chapelet de Jésus enfant. Allez le trouver ; écrivez-lui : sans cela, vous ne réussirez pas.

Ensuite pour ce qui est de votre retraite à Sté-Marie del Vignanello, D. Ciccio, comment pouvez-vous douter que je n'éprouve pas un grand plaisir à vous avoir pour voisin, puisque j'ai désiré vous rapprocher encore plus de moi ? Je croyais même déjà que c'était chose faite, vous voyant tellement porté à la vie retirée, et si épris des charmes de la vertu ; mais quelque respect humain, ou, pour mieux dire, mes péchés y auront mis obstacle ; or, après cela, comment pourrais-je ne pas m'applaudir de vous avoir pour voisin ? Quelquefois du moins, dans le courant de l'année, pendant les saintes missions, j'aurai sous mes yeux les beaux exemples de vertu que vous saurez me donner. Mais écoutez-moi, D. Ciccio ; vous ne serez jamais parfaitement tranquille, et peut-être encore serez-vous difficilement tout entier à Jésus-Christ, si vous ne renoncez entièrement à ce Campanello, et si vous ne fou-

lez aux pieds le monde avec toutes ses considérations. Thomas à Kempis a écrit : *Dimittite omnia, et invenies omnia*. Mais il suffit ; je ne veux pas pousser plus loin la hardiesse auprès de celui qui peut être mon maître et dans la science, et dans la vertu. Recommandez-moi à Jésus et à Marie ; et recommandez-leur spécialement votre affaire pendant ce mois-ci. Qui sait ce que Marie vous dira ? Vive Jésus, Joseph, Marie, Thérèse ! Obligez-moi de m'envoyer quatre figures de Marie de Caravage ; et faites-moi réponse. Vive Jésus et Marie.

VIII.

Qué soit le très-saint sacrement et Marie immaculée.

Ciorani, 15 mars 1744.

J'ai été instruit de vos bonnes résolutions, ou du moins de vos bonnes pensées, touchant votre vocation : et là dessus j'ai trouvé tant soit peu étrange que vous ayez voulu en faire part à d'autres, et non à moi qui devais en être le dépositaire le plus naturel, étant le supérieur, etc. J'ai été aussi tant soit peu attristé de ce qu'on vous a répondu qu'il fallait différer long-temps l'exécution de vos projets ; je crains que ce délai ne puisse compromettre beaucoup votre vocation elle-même, car le démon dans ces sortes d'affaires, quand il ne peut parvenir à nous faire changer de résolution, vise du moins à faire traîner les choses en longueur : et certes par là, il est

venu à bout plus d'une fois de ruiner les plus belles vocations. D'après ce que j'apprends, votre vocation, vu les circonstances, me paraît évidemment venir de Dieu ; ainsi de votre fidélité à la suivre dépend votre salut éternel. Ainsi je vous prierai de faire en sorte de venir le plus tôt possible vous aboucher avec moi ; j'espère vous faire abrégé beaucoup le chemin, si vous persévérez dans votre bonne volonté. Si vous êtes bien décidé, vous ne manquerez pas de facilités pour venir me trouver, au moins sous quelque prétexte, soit de visiter quelque endroit du voisinage, soit de venir ici passer une journée dans l'intention de déposer quelque scrupule, ou de faire une retraite d'un jour, ou autre chose semblable. Vous avez un grand cœur, un jugement sain, vous ne sauriez manquer de moyens pour venir ici. Dans ces choses là, quand il s'agit d'obéir à la voix de Dieu, vous comprenez de vous-même qu'il faut s'armer de courage et se faire violence : il n'importe pas que l'on déplaise à tous ses parens, pourvu qu'on plaise à Dieu et qu'on assure le salut de son ame.

Je crains que ma lettre ne vous soit inutile ; parce que voyant qu'on vous conseillait de différer si long-temps, ou vous aurez changé de pensée, ou vous vous serez refroidi. N'importe : ma lettre servira du moins à vous rappeler une voix qui vous annonça que Jésus-Christ vous voulait tout entier pour lui ; elle vous fera comprendre le désir que j'ai eu de seconder votre résolution. Du moins si vous ne pouvez venir tout de suite, répondez-moi par la même voie que vous aurez reçu ma lettre, afin que je puisse savoir si votre résolution se soutient, et la seconder en ce qui dépend de moi. Je vous prie en attendant, de vous recommander de nouveau à Jésus-Christ touchant cette

affaire dans vos communions, et dans l'oraison de chaque jour, dont j'espère bien que vous n'aurez pas abandonné la pratique; que si vous l'avez abandonnée, il faut la reprendre avec ferveur, spécialement pour l'accomplissement de cette résolution. Commencez aussi une neuvaine à Marie immaculée afin qu'elle vous inspire ce qui est le plus avantageux pour votre salut éternel, et ce qui pourra mieux vous consoler au moment de la mort. Je ne puis croire que vous n'ayez pour agréable une lettre dans laquelle je témoigne tant d'estime pour votre personne, et un si grand désir de vous voir tout à Dieu.

Je vous recommande autant qu'il est en moi de garder le secret le plus absolu, soit sur ma lettre, soit sur votre vocation, car pour ce qui est de ces choses, dès qu'on les divulgue, le démon trouve moyen de les empêcher, ou de les refroidir, en venant parler lui-même par la bouche d'autrui. Oh! combien en est-il qui ont ainsi perdu la vocation! et fasse le ciel que vous ne vous soyez pas refroidi de la sorte. Or il doit suffire de ce que je vous écris; j'attends que vous répondiez le plus promptement possible. Si vous êtes à Naples ou à Viétri, faites-moi connaître quelle est la voie la plus sûre pour vous écrire et vous répondre, et en quel endroit de Naples je pourrai vous faire tenir la réponse, si jamais vous m'écrivez. Mais je serais bien mieux consolé, si vous veniez en personne. Voilà tout ce que j'avais à vous dire. Je suis etc Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

IX.

Loué soit le très-saint sacrement, et Marie immaculée.

Ciorani, 7 avril 1744.

Je reçois précisément ce matin de vos chères nouvelles, et je suis consolé d'apprendre que vous ayez conservé jusqu'ici la bonne pensée qui vous fut inspirée dans les exercices. Si vous m'eussiez parlé, vous seriez peut-être à l'heure qu'il est hors de l'Égypte. Il n'est pas nécessaire que je m'étende là-dessus davantage ; parce qu'il faut absolument que, pour prendre le chemin le plus court, nous conférions de vive voix. Samedi prochain, compte net, le passage des Espagnols sera terminé. Ainsi je vous attends pour la semaine prochaine sans plus tarder ; vous n'aurez qu'à venir par Falerno sous un prétexte quelconque. Je vois que votre résolution se soutient toujours ; il me paraît donc indubitable que la vocation vient de Dieu. Ainsi désormais la désobéissance à la voix des cieux devrait vous faire craindre quelque grand châtement ; car soyez sûr que Dieu châtie terriblement ceux qui méprisent ces grâces particulières, ces grâces éminentes, ces grâces que tous n'obtiennent pas. Il faut donc au reçu de ma lettre vous donner de nouveau à Dieu, vous mettre généreusement tout entier entre ses mains, et être disposé à faire tout ce qui vous sera conseillé par moi : il faut vous affermir dans la résolution de mettre votre volonté toute entière entre mes mains, tant pour

la substance même de vos projets, que pour le mode et le temps de l'exécution. On a besoin d'apporter à de pareilles résolutions une volonté aussi déterminée ; car autrement vous offririez au démon la facilité, ou de vous inquiéter toujours à l'avenir, ou de vous faire ajourner votre résolution tant qu'enfin vous y renoncerez, comme il est arrivé à tant d'autres. Ainsi dès que vous en aurez le loisir, ne perdez pas un seul instant, et venez. Vous ne seriez pas le premier qui auriez été reçu ici comme séculier, et sans être revêtu d'aucun ordre ; dès-lors que se trouvent réunies les conditions qu'on peut désirer, et la volonté déterminée d'être tout à Dieu. Sachez qu'on a reçu ici, il y a peu de jours, plusieurs sujets partis de chez eux sans rien dire à leurs parens : et certes nous ne sommes pas tout-à-fait obligés dans ces sortes de vocations de leur faire connaître nos desseins : au contraire en les leur découvrant on court risque de perdre la vocation, et avec la vocation la protection de Dieu et le salut éternel. Il faut donc mettre sous vos pieds toute espèce de tendresse pour vos parens et vous armer de courage. Dieu vous appelle non à quelque poste éminent sur la terre, mais au poste glorieux de la sainteté. Sachez répondre à cet appel ; et vous verrez bientôt comment Dieu, qui est si reconnaissant et si fidèle, mettra le comble aux grâces que déjà il vous prépare. Courage donc, et songez que pour un Dieu si aimable, et qui a tant fait pour notre ame, tout ce que l'on peut faire, même le sacrifice de la vie, est bien peu de chose. Que ce premier pas se fasse donc avec beaucoup de force d'ame ; parceque à ce premier pas sont attachées et votre prédestination et toute l'abondance des faveurs que par suite Dieu vous prépare dans le temps et dans l'éternité.

Or voici ce que je vous prierai de faire ces jours-ci avant de venir : ne cessez de traiter cette affaire ou avec le très-saint sacrement, ou avec le crucifix dans votre chambre. Tâchez d'éviter les conversations autant que possible, et autant que possible cherchez un entretien dans les lectures spirituelles et l'oraison ; le plus souvent possible enfin faites la communion, parce que vous avez besoin de force pour renverser tous les obstacles que l'enfer placera devant vous ; et cette force Dieu seul peut vous la donner. Quand vous vous verrez un peu refroidi dans votre résolution, recourez aussitôt à Marie immaculée, en disant : Marie immaculée, ne m'abandonnez pas, donnez-moi la force d'être fidèle à Dieu. Et puis tournez-vous vers Dieu en disant : Seigneur, je ne suis plus à moi, je me suis donné à vous ; donnez-moi la force dont j'ai besoin. Faites ainsi et vous vaincrez toujours infailliblement. J'espère que cette lettre vous fera comprendre et agréer le désir que j'ai de vous voir saint et tout à Dieu. En reconnaissance donc vous prierez Jésus-Christ qu'il me rende tel que je désire vous voir vous-même. Voilà tout ce que j'avais à vous dire. Je suis, etc. Mes compagnons et moi nous vous attendons avec la plus vive impatience : etc. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Recommandez-vous à S. Stanislas Kostka, afin qu'il vous obtienne la force de répondre à votre vocation comme ce saint jeune homme. Vive Jésus et Marie.

J'ai envoyé un exprès à Viétri, afin que vous reçussiez ma lettre sans retard. Si vous n'avez pas le temps de répondre, il n'importe : pourvu que vous receviez ma lettre et que vous veniez avec d'aussi bonnes intentions que vous en montrez en m'écrivant. Vive Jésus et Marie.

X.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Ciorani, 7 décembre 1747.

Mon cher et bien-aimé Francesco, je puis vous dire qu'on lut ici hier soir les lettres qui contiennent la nouvelle de la fondation déjà établie, et ensuite la lettre où vous faites connaître votre résolution. Mais je ne saurais vous dire si la consolation que tous éprouvèrent fut plus grande à l'occasion de la fondation que de la résolution prise par *vo*tre charité; je dis par *vo*tre charité, parce que dès aujourd'hui j'entends et veux que vous sachiez que vous êtes reçu pour frère et pour compagnon bien-aimé dans la congrégation; en sorte que dès aujourd'hui commence le temps de votre noviciat, quoique vous demeuriez à Calitri tout le temps dont vous aurez besoin pour arranger vos affaires. Vous avez donné à la congrégation tout ce dont vous pouviez disposer: mais sachez que notre congrégation et chacun de nous, nous vous aimons tellement que n'eussiez-vous rien apporté, nous vous aurions accepté et agréé tout aussi bien. C'est que nous n'ignorons point que nous avons en vous un confrère qui veut réellement devenir saint: et j'espère bien certainement que vous le deviendrez, surtout maintenant, qu'à toutes vos dispositions sont venues se joindre une mûre réflexion, et une délibération de sang-froid, ainsi

ET INSTRUCTIONS.

que le plein assentiment de votre père spirituel, et de l'archevêque.

Votre charité pourra demeurer à Calitri, autant qu'il vous fera plaisir, et qu'il sera nécessaire pour arranger vos affaires sans la moindre gêne. Il est vrai que nous sommes tous impatients de vous embrasser ici le plus tôt possible; mais je désire encore, que vous preniez vos mesures tout à loisir. A une ame toute de feu comme la vôtre, il n'est pas besoin de proposer des motifs pour vous engager à vous retirer promptement. Moi, qui vous connais bien, je m'imagine, et j'ai la certitude, que votre cœur soupire après le moment de se retirer dans l'asile que Dieu vous a prédestiné de toute éternité pour devenir un saint. Je serais certes enchanté de vous voir ici avant de partir pour Naples. Vous avez connaissance des affaires de la congrégation, pour lesquelles je dois entreprendre ce voyage, et il aura lieu après le premier de l'an, ou après l'Epiphanie. Mais j'en reviens à dire que je ne veux nullement que votre charité soit exposée à la moindre gêne: si je ne puis avoir cette consolation, je la sacrifie à Jésus-Christ. Sachez cependant que tous vous attendent ici à bras ouverts. D. Paolo surtout et Ferrara ont éprouvé une consolation indicible. Aujourd'hui tous les novices font la communion à votre intention, afin que Jésus-Christ amène la conclusion de vos affaires les plus nécessaires, et que vous puissiez vous retirer au plus tôt parmi nous.

Dorénavant, vous prierez pour moi d'une autre manière que vous n'avez fait par le passé. Dès ce jour je vous en fais un devoir d'obéissance parce que vous êtes déjà des nôtres. Chaque matin à la messe et à l'action de grâce votre charité doit me recommander à Jésus-Christ,

afin qu'il me donne son saint amour et celui de Marie, et qu'il me fasse accomplir parfaitement la divine volonté, Je souligne ces mots afin que vous reteniez cette prière par cœur, et que vous ne l'omettiez jamais. Et moi aussi je la ferai pour votre charité. Ainsi au nom de la très-sainte Trinité toute entière, au nom de Jésus caché dans le saint sacrement, et de Marie immaculée, je vous accepte, je vous reçois, je vous bénis; afin que vous vous donniez tout entier à Dieu, comme Dieu vous veut sans partage. Dès que vous pourrez écrire à D. Angelo votre directeur, je vous prescris de lui exprimer ma gratitude pour la permission qu'il vous a donnée: et dites-lui que toute la congrégation lui en conservera une perpétuelle reconnaissance, Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

XI.

Vive Jésus, Marie, et Thérèse.

Naples, 7 février 1748.

Mon cher D. Francesco, je suis encore à Naples pour terminer les affaires de la congrégation; et quoique j'espère les avoir terminées bientôt, il me semble encore que j'en aie pour mille ans avant d'être débarrassé. Nous faisons tous pour vous des prières continuelles afin de vous voir bientôt au milieu de nous.

Monseigneur l'archevêque était un peu fâché contre moi, parce que je n'ai pas voulu lui accorder le P. Cafaro pour prêcher le carême à Calitri; et cependant j'avais

pour cela de fort bonnes raisons. D. Paolo est obligé de faire *l'étude* à Iliceto pendant le carême ; sans lui on ne pourrait faire *l'étude*, parce qu'il a rédigé les cahiers. D. Paolo n'est pas dans l'usage de prêcher le carême, il aurait donc à entreprendre un grand travail qui plus tard serait inutile, puisque les carêmes ne sont pas de notre institut. Or c'était ma raison principale : il est absolument contre notre institut et nos règles de prêcher les carêmes ; et si on laissait s'introduire cet exemple, je ne pourrais pas ensuite le refuser aux évêques de nos autres maisons ; d'autant plus que monseigneur nous a promis par écrit, et nous avons conservé la lettre, de nous traiter comme nous traitent nos autres prélats ; et il est dit expressément dans l'acte qu'il doit nous employer selon nos règles.

Quant à vous, si vous ne parlez fortement à l'archevêque pour vous, lui disant que déjà vous êtes reçu, etc., vous ne vous dépêtrerez jamais. Exposez-lui les raisons de conscience tirées de la vocation. Il suffit : vous ne manquez ni de jugement ni de prudence. Enfin, que faire ? Patience : peut-être sommes-nous, plus que vous, inquiets de ne pas vous voir encore au milieu de nous, recommandez-moi à Jésus-Christ, afin qu'il m'accorde de pouvoir quitter Naples au plus tôt ; il me semble que j'ai encore mille ans à courir avant de n'avoir plus à traiter avec ces ministres, que Dieu bénisse, et qui me font avaler des couleuvres. Si ce n'était pour l'intérêt de la congrégation, je ne voudrais plus entendre parler d'eux. Si monseigneur l'archevêque se plaint de moi, il se plaint bien à tort : je crois l'avoir obligé autant que j'ai pu jusqu'à présent, et pour l'obliger je n'ai pas examiné si je déplaisais à nos autres prélats. Dieu sait ce que j'ai

eu à faire pour lui envoyer les pères, l'aider dans les missions et lui faire les exercices pour le clergé. Or s'il veut, comme je l'apprends, que le P. D. Carmine Fioechi, envoyé pour faire les exercices du clergé, demeure pour prêcher le carême, je ne m'y opposerai pas, encore que ce père soit désigné pour Nocera, et que son absence y laisse un grand vide ; et après cela monseigneur se plaint ! Je ne sais plus que faire pour lui agréer. Mais renverser dès le principe la règle et l'institut, je ne saurais le permettre. Quand l'occasion s'en présentera vous ferez connaître à monseigneur ce que je vous écris. Je suis, etc. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

XII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 22 juillet

Mon cher frère, vos parens ont déjà adressé un mémoire au roi notre seigneur, dans lequel ils prétendent « que
 « vous êtes entré dans notre congrégation séduit par un
 « frère plus âgé que faisaient agir des vues intéressées ;
 « que vous avez été contre votre volonté transporté dans
 « notre maison de Ciorani ; et de plus que les pères voyant
 « votre mère s'avancer pour vous embrasser, la repous-
 « sèrent rudement et la firent tomber par terre au grand
 « scandale de tous. » Voyez un peu quels mensonges et
 quelles calomnies. Or, ce mémoire ils ne l'ont pas pré-
 senté au roi lui-même, mais ils l'ont porté à monseigneur

Borgia; et celui-ci m'a écrit qu'il faut absolument donner satisfaction aux parens, et sonder votre volonté dans une tierce maison. Il est donc nécessaire d'obéir à monseigneur. Ne soyez point ébranlé, parce que tout va pour le mieux, ainsi que l'a pensé monseigneur. Nous vous enverrons à Naples au collège de Cinesi, dont le supérieur et tous les membres sont mes amis, et où tout le monde secondera votre vocation. Si vos parens ensuite envoyaient des prêtres ou des religieux pour sonder vos intentions, répondez selon la lettre que vous m'avez écrite en dernier lieu. J'ai vu avec peine dans celle-ci que vous aviez eu quelque assaut violent contre votre vocation, paroles qui dans le principe m'ont fait concevoir quelques doutes sur vous, dans la crainte que vous n'eussiez prêté l'oreille à la tentation. Mais ensuite j'ai été consolé par les paroles que vous avez ajoutées, savoir, que vous êtes parfaitement éclairé, et que vous voulez résister jusqu'à la mort. Recommandez-vous toujours à la bienheureuse Marie; et lorsqu'il vous vient quelque bouffée de l'enfer, ne vous amusez pas à discourir, mais répondez seulement par le nom de Jésus et Marie. Ne vous laissez pas ébranler : c'est une bataille qui vous est livrée; mais après cela j'espère que vos parens (je dirais mieux vos ennemis) s'apaiseront. Je vous bénis. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

XIII.

Que l'amour de Jésus soit dans nos cœurs.

Mon cher frère, ayez bon courage. J'ai la confiance que Dieu attend de vous de grandes choses, puisque l'enfer fait tant de fracas pour vous ôter la vocation. Ne faites nulle difficulté d'aller par l'ordre du roi dans quelque couvent, comme je vous ai dit, afin que l'on puisse explorer vos intentions. Recommandez-vous à Marie et ne craignez rien. Dans le monastère, vos parens auront la facilité de venir vous tenter, et les moines eux-mêmes viendront faire office de démons sous prétexte d'apaiser votre mère et votre père; ils vous représenteront que c'est conscience d'exposer vos parens à se perdre. Ne faites aucun compte de pareils scrupules. S'ils veulent se perdre, la faute est à eux. Dites que vous ne pouvez, pour les apaiser, mettre en péril votre salut éternel, en perdant la vocation qui est manifeste. N'hésitez point: passé l'épreuve du couvent, vos parens ne vous tourmenteront plus. Soyez attentif à ceci. Si vous allez jamais dans quelque monastère, ne croyez point ce que vous diront N. et N. qui, gagnés par vos parens, vous donneront mille mauvaises raisons pour vous engager à retourner chez vous. Quand ceux-là se présenteront, ne les écoutez point, et croyez qu'ils vous trompent; et pourtant quand ils commenceront à faire office de démons, congédiez-les de la belle manière. Ne vous engagez point à répondre à ce qu'ils vous

diront , parce qu'ils ne feroient qu'embrouiller la question. Le mieux sera de ne rien répondre ; mais de dire que vous vous recommandez à Dieu, afin qu'il vous fasse connaître sa volonté : et congédiez-les ainsi. Je dis cela non pour que vous ayez à prier Dieu qu'il vous fasse connaître sa volonté, puisque Dieu vous a déjà fait entendre qu'il vous veut dans la congrégation ; mais cette réponse vous servira pour vous délivrer d'eux , parce qu'en disant que vous priez Dieu qu'il vous éclaire sur sa volonté, ils n'ont rien à répondre , et ainsi vous les aurez bientôt éloignés de vous. Vive Jésus, Marie et Joseph.

XIV.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

Nocera, 4 avril . . .

Vos parens se sont un peu apaisés , mais non entièrement : et , comme je l'apprends, votre mère et votre père viendront à Ciorani pour vous tenter par des démonstrations de tendresse et de fausses raisons. Tenez-vous sur vos gardes, parce que ce sera le dernier assault ; ne donnez pas lieu au démon de pouvoir faire des risées de toute votre conduite jusqu'à ce jour.

Ce qui me fait craindre pour vous , c'est de lire néanmoins dans votre lettre que vous êtes agité par les tentations de renoncer à votre vocation , or, ce n'est pas précisément pour les tentations elles-mêmes , parce que , lorsque vous vous recommandez à Dieu et que vous les repoussez , nous n'avons rien à craindre. Toute ma crainte

est que vous écoutiez trop les tentations, que vous discouriez avec elles, et qu'à leur approche, vous ne soyez pas attentif à recourir à Jésus et à Marie. Si vous n'y prenez garde, vous perdrez la vocation, et par suite la couronne éternelle; car votre vocation est plus claire que le jour : si donc vous la perdez, que sera-ce de vous? Mais je voudrais que vous m'écrivissiez de nouveau pour me dire quels sont les motifs que vous propose le démon pour abandonner la congrégation, après l'avoir tant désirée, et après que Dieu vous a tellement favorisé pour y entrer? Peut-être votre tendresse pour vos parens? Mais comment! Pour contenter vos parens, vous voulez laisser Jésus-Christ qui vous a si affectueusement appelé à la sainteté? Peut-être parce que dans la congrégation il y a beaucoup à souffrir?... Assez : je parle en l'air, parce que je ne sais par quelle voie le démon peut vous tenter; et c'est pour cela que je vous prie de m'écrire en particulier quelles sont ces tentations. De grâce, mon cher D. Luigi, ne vous exposez pas au risque de perdre cette grande couronne, que vous prépare Jésus-Christ. Lorsque vous verrez se présenter à vous quelque pensée de l'enfer, ayez sous vos yeux le moment de la mort, et considérez quel remords vous aurez alors de mourir hors de la congrégation, et d'avoir quitté Dieu pour quelque vue terrestre. Oh! mon Dieu, que j'aurais de déplaisir de vous voir perdre la vocation! Et certes, lorsque je vois toute la peine qu'a prise Lucifer pour animer vos parens (je dirais mieux, les ennemis de votre ame) à faire ce qu'ils ont fait, je vois que si vous êtes courageux, vous êtes destiné à faire pour Dieu de grandes choses; parce que tous ceux dans la congrégation qui ont eu à souffrir ces grandes tempêtes, de la part des parens, et qui ont

résisté courageusement, ont ensuite fait de grandes choses.

De grâce, quand la tentation se présente à vous, chassez-la vite, vite, avec violence et dédain ; dites en même temps : *Jésus et Marie!* Et répétez sans cesse : *Jésus et Marie!* Renouvelez le ferme propos, en disant : *Non, mon Jésus, je ne veux jamais, jamais vous quitter, dussions-nous mourir à la peine.* Et lorsque avec tout cela la tentation ne se retire pas, allez, si vous en avez la permission, au pied du très-saint sacrement, ou jetez-vous dans votre chambre au pied d'un crucifix, pleurant et priant : *Mon Jésus, aidez-moi, je ne veux pas vous quitter ; non, non, non.* Et ensuite conférez-en aussitôt avec le maître des novices, et, s'il est nécessaire, écrivez-moi de nouveau. Je veux vous aider autant qu'il est en moi : mais du moment que vous négligerez de recourir à Jésus-Christ et à Marie toute sainte, qui est la mère de la persévérance, ou de conférer avec le maître des novices, je tiens votre vocation comme perdue. Voyez ce pauvre N. et ce pauvre N., qui doivent être renvoyés de la congrégation, mais sans qu'il y ait de leur faute (oh! comme je compatis à leur peine!); et vous, vous voudriez spontanément écouter l'enfer qui vous propose de rentrer dans le monde; et cela pour faire rire non-seulement l'enfer, mais tout votre diocèse, monseigneur Borgia, et tout le monde? J'espère de la bonté de Dieu qu'il n'en sera rien.

Tous les matins, à votre lever, je vous en prie, renouvelez le ferme propos de persévérer dans la congrégation; réitérez-le toujours dans l'oraison, la communion, la visite, et l'examen du soir. Appelez toujours Jésus et Marie, et conférez. Faites ainsi, et soyez sûr que vous ne perdrez pas la vocation. Je vous bénis; et j'espère votre

autre lettre pour savoir par où le démon vous tente. Je vous recommande à Jésus et à Marie ; et vous , faites-en autant pour moi. Vive Jésus , Marie , Joseph et Thérèse.

XV.

Vive Jésus , Marie , Joseph et Thérèse.

Salerno, 7 août

J'ai lu votre dernière lettre, et j'ai été consolé d'apprendre que vous employez précisément les réponses convenables pour repousser les tentations de l'ennemi. Quant aux parens, outre Jésus-Christ et la bienheureuse Marie et tous les Saints, qui sont plus pour vous qu'un père, une mère et des frères, ne sommes-nous pas aussi vos frères ? Les autres vous aiment, mais en ennemis, parce qu'ils veulent la perte de votre âme ; mais nous, nous vous aimons en véritables amis, qui voulons vous voir heureux, et ici, et là. Je dis, heureux même ici : et, en effet, les plaisirs du monde ne sauraient contenter une âme ; tandis qu'une vie de sainteté et les divertissemens innocens que permet la congrégation, rassasient le cœur en lui faisant trouver son Dieu. N'espérez pas cependant goûter cette paix parfaite dès le principe ; vous aurez d'abord à vaincre les tentations par lesquelles Dieu veut vous éprouver ; mais après la victoire, on goûte cette paix, *quæ exsuperat omnem sensum*, qui est au-dessus de tous les contentemens que le monde et les sens peuvent procurer. Il n'est pas vrai d'ailleurs, comme vous le voyez déjà, que chez nous on soit toujours enfermé. Et quand

vous serez prêtre, vous irez en mission la meilleure partie de l'année, parcourant le pays et sauvant des âmes. Mais on y meurt jeune : cela non plus n'est pas vrai : plusieurs dans notre congrégation se portent peut-être mieux maintenant qu'ils ne faisaient dans le monde. Et, d'ailleurs, quoi de plus beau (s'il fallait mourir) que de mourir pour l'amour de Jésus-Christ ? A quoi sert la vie, si ce n'est à la sacrifier pour Dieu ? Combien la fin de votre lettre m'a plu en ce qui concerne vos parens ! Rémerciez-en Jésus-Christ et sa sainte mère, qui vous inspirent ces bons sentimens. Allons gaiement à Dieu : sanctifions-nous, et priez Jésus-Christ pour moi. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

XVI.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

Naples, 4 juillet

D. G., envoyez tout de suite ce petit écrit à D. Andrea à Ciorani, afin que vendredi, sans faute, il me le renvoie par Angelillo. C'est un compendium de nos règles qu'il faut présenter au roi, et qui a été rédigé de concert avec D. C..... Je désire que D. Andrea le voie avant de le donner à copier, afin qu'il y fasse quelques observations. Et si votre révérence, avant de l'envoyer à D. Andrea, pouvait y donner un coup-d'œil et noter quelque chose de nécessaire, j'en serais charmé. Mais point de retard : parce que de toute manière il faut que vendredi l'écrit soit renvoyé à Ciorani. Et pour cette raison envoyez ma lettre même à

D. Andrea. Remarquez cependant que nous y avons mis brièvement le plus nécessaire, et que nous avons à dessein laissé de côté les choses de peu d'importance. Hier, j'allai chez Brancone, pour l'affaire dont vous parla D. C., qui est d'une si grande importance, et qu'il me dit avoir oubliée. Il faudra qu'il y retourne; pour vous, continuez vos prières; ce serait une trop grande perte pour la congrégation; mais il faut là des prières qui fassent au ciel une sainte violence.

Observez qu'on a pensé à mettre *serment*, et non pas *vœu de persévérance* pour dissiper les craintes qu'on a conçues de nous voir fonder un ordre religieux. Et, en vérité, le serment, duquel ne peuvent délier les évêques, oblige plus étroitement que le vœu dont certainement ils peuvent relever. Mon purgatoire, à Naples, dure encore et durera je ne sais combien de temps. Je suis, etc. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse! Recommandez-moi à Jésus et à Marie: vous direz qu'on m'envoie de Ciorani une paire de bas blancs. Vive Jésus et Marie.

XVII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

Naples, 1^{er} août

J'écris à la hâte une lettre pour tous, parce que le temps me manque. J'ai reçu vos lettres et celles de Ciorani. Priez maintenant Jésus-Christ qu'il me donne force et lumière, parce que j'ai perdu le sommeil, l'appétit, etc. Hier matin, le grand chapelain dès l'abord nous débouta

absolument ; mais ensuite l'affaire fut reprise de nouveau ; et fasse le ciel que le rapport ne nous soit pas contraire. La bienheureuse Marie peut tout en cette affaire ; ainsi continuez et faites continuer les prières. Demain je dois revenir à la charge.

Ce matin, j'ai d'ailleurs livré un rude assaut à Mandarini, et j'ai parlé d'un ton résolu sur certain point : il a cédé en tout.

Ce ne sont pas choses à dire par lettres, soit parce qu'il n'est pas expédient de les confier au papier, soit parce qu'il faudrait dix feuilles d'écriture chaque fois pour tout dire.

Dans toute cette confusion et tous ces bouleversemens, je suis consolé d'apprendre ce qui concerne le noviciat, et spécialement je suis réjoui de la joie qu'éprouve D. C.

D. C. maintenant peut partir pour Caposele avec la sainte bénédiction. Le père recteur D. Andrea a voulu m'accabler de tant d'humiliations, que c'est confusion pour moi. La chose est ainsi : de loin il est impossible de conférer par lettres.

Le P. D. C. devra encore parler avec l'archevêque de Conza pour savoir quel moyen aurait l'archevêque à Rome, afin d'obtenir du pape qu'il désigne quelque cardinal pour l'approbation de la congrégation ; parce que, si jamais la bienheureuse Marie nous faisait réussir auprès du roi, il faudrait que du moins, sans aucun retard, notre approbation fût donnée à Rome. Recommandez-moi à Jésus et Marie. Peut-être vous enverrai-je un missionnaire déjà prêtre, mais j'examine attentivement la chose : c'est une affaire scabreuse et il y faut une dispense. Vive Jésus et Marie !

XVIII.

Vive Jésus et Marie!

23 septembre

Je prie votre révérence, maintenant que vous prenez en main le gouvernement de cette maison, d'y mettre l'observance en vigueur. Il est vrai que jusqu'à présent on ne l'a pu à raison du bâtiment, des procès, etc. Mais maintenant il est nécessaire d'y mettre quelque ordre, autrement on s'accoutumera si bien aux infractions, que ceux dont vous avez la conduite pourront difficilement se remettre à la parfaite observance de la règle. J'en charge votre conscience, parce que je suis éloigné, et que je ne puis ni voir les choses, ni en être instruit. La congrégation prospérera avec l'aide de Dieu tant que l'observance y sera en vigueur, et que les membres qui la composent voudront réellement se sanctifier : autrement tout s'en ira en fumée. Dieu aidant, nous avons déjà trois maisons, et assez de sujets pour remplir les emplois de la congrégation ; tout ce que nous avons à faire, c'est d'être bien avec Dieu, et de viser, chacun de notre côté, à la perfection ; par ce moyen la congrégation prospérera, le nombre des sujets ira croissant, et il se fera beaucoup de choses à la gloire de Dieu. Autrement Dieu nous abandonnera, et nous verrons toutes choses échouer. Je vous serai obligé de faire part de ce billet à toute la maison ; et, en vous embrassant tous, je vous prie de me recommander à Jésus et à Marie. Vive Jésus et Marie.

Recommandez à Marie toute sainte, dans la prière du soir, les missions que nous aurons à faire cette année, particulièrement à Foggia et dans le diocèse de Troja. Je suis, etc. Vive Jésus et Marie ! Je salue D. Biase, etc. Envoyez-moi les noms, etc. Vive Jésus et Marie !

XIX.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

Nocera, 14 décembre . .

J'ai reçu le paquet avec les lettres y incluses, et je les ai ouvertes pour voir ce qu'elles contenaient ; vu que j'avais déjà connaissance des efforts concertés entre monsieur le grand-chantre et l'évêque de Troja pour vous contraindre d'aller à Troja afin d'y exercer les fonctions de recteur du séminaire. Je ne doute nullement de votre constance, et j'ai lu avec beaucoup de plaisir la lettre de votre excellent oncle, qui dit que c'est une trame de l'enfer pour vous inquiéter : mais je tiens pour certain que cela ne vous inquiétera pas, et que vous ne ferez qu'en rire.

Venons à nous. L'évêque menace de vous enjoindre, au nom de l'obéissance, que vous ayez à revenir à Troja. Vous savez déjà la réponse. Mais permettez que je vous suggère quelque chose. L'évêque dit que vous lui avez promis obéissance. D'abord le souverain pontife actuel, Benoît XIV, dans la Constitution *Ex quo dilectus, decima quarta januarii, 1747*, a déclaré que cette obéissance doit s'entendre en ce sens que l'ordonné ne puisse sortir de l'Église à laquelle il est attaché, sans la permission de

l'évêque, à moins qu'il n'entre dans quelque ordre religieux ou chapitre régulier, à quoi ressemble assez notre congrégation. Et cela, comme vous voyez, s'entend lorsque l'ordonné est attaché à quelque église du diocèse : mais vous avez été ordonné pour la congrégation et non pas étant déjà attaché au diocèse de Troja. De plus, cette obéissance s'entend lorsque l'ordonné veut vivre hors du diocèse, mais non quand il est entré dans une congrégation approuvée par le pape. Ainsi, protestez auprès du grand-chantre qu'il ne faut pas que monseigneur s'engage dans cette affaire, parce que vous êtes capable d'aller à Rome solliciter auprès du pape lui-même. Je dis cela, parce que l'évêque se fie peut-être sur les appuis qu'il peut avoir à Rome; mais il peut se tenir tranquille; il ne réussira jamais.

Je doute s'il est expédient de répondre tout de suite au grand-chantre ou d'attendre la seconde lettre; parce qu'il suffira de ne pas répondre pour que la tentative de l'évêque s'en aille en fumée. En cela, je m'en remets à votre prudence. Du moins je voudrais vous dire de surseoir à votre réponse le plus long-temps possible. Et puisque le grand-chantre a pris cela sur lui et s'est compromis avec l'évêque, je vous conseillerais de vous plaindre dans votre réponse au grand-chantre de ce procédé, etc.

Il est bon néanmoins que vous écriviez tout de suite à votre oncle, pour le remercier de ses bons avis, et le prier, s'il a occasion, qu'il persuade à l'évêque de s'apaiser. Je crains bien que ce saint prélat ne soit dans le cas de nous inquiéter, vous et moi. Il a auprès de lui D. Carmine....., le même qui fut d'abord au collège de Cinesi, et ensuite recteur au séminaire d'un diocèse voisin; c'est un saint et docte personnage : pourquoi mon-

seigneur ne prend-il pas celui-là? Si vous écrivez au grand-chantre, vous pouvez le lui insinuer. Et enfin, monseigneur veut un bon recteur, qu'il ne plaigne pas la dépense, il l'aura.

Au résumé, écrivez avec une telle force qu'ils se persuadent bien qu'on ne réussira jamais à vous faire changer de propos. Et je pense maintenant qu'il est mieux de répondre, (pourvu que vous laissiez s'écouler quinze jours) parce qu'autrement l'évêque pourrait de plus en plus être indisposé contre nous, s'imaginant que nous avons retenu la lettre. Vous ferez une copie de la lettre que vous écrirez et vous me l'enverrez, afin que je règle ensuite ma réponse sur la vôtre. Il est assez probable ensuite que l'évêque m'en écrira aussi, à moi. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

XX.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

23 janvier 1780.

Je reçois votre dernière lettre que vous m'écrivez d'Atella. J'ai eu quelque déplaisir d'apprendre que vous soyez encore en cet endroit : un séjour aussi long hors du collège me fait de la peine. Pensez que vous en êtes maintenant recteur. Dorénavant, faites en sorte de vous délivrer de tout embarras semblable. J'ai déjà répondu à monseigneur que, pour les exercices à Melfi, la chose n'est pas possible présentement. Lorsque le recteur est absent de la maison, tout va de travers. Proposez-vous

désormais d'y résider le plus possible, sauf quelque mission ou quelque cas de pure nécessité. Je m'imagine que l'archevêque gronde encore, parce que je vous envoie de çà et de là : c'est une chose qui me ferait beaucoup de peine.

J'apprends ensuite que votre santé est délabrée : de grâce, pensez à vous conserver ; retranchez toutes ces mortifications dans le manger, etc. Pour le présent, l'obéissance vous vaut bien mieux.

Vous m'avez donné à penser avec cette autre mission de l'Auletta. Les pères n'en peuvent plus. Il suffit : lorsque le P. N. se retirera à la maison, dans le carême, nous parlerons avec lui et nous prendrons des arrangemens. Faites en sorte, à l'avenir, d'éviter les missions pendant le carême.

Le P. Villani vous a déjà écrit pour notre Fr. N., et je vous le recommande aussi moi-même. Rédigez le placet pour les qualités requises, et faites en sorte de lui épargner un voyage ici pour l'examen. Garantisiez à l'archevêque la capacité sur ma conscience. J'ai toujours dirigé ses études, et il est capable non-seulement d'être sous-diacre, mais encore d'être prêtre.

Je vous recommande aussi d'écrire à N. Vous saurez qu'il voulait s'en retourner, n'attendant plus que mon consentement. Je lui écrivis de venir puisqu'il avait la conscience en repos sur les besoins de sa maison. Mais je ne l'ai pas encore vu. Peut-être ma lettre ne lui sera-t-elle pas parvenue. Je prierai votre révérence de lui écrire de ma part dans le même sens.

O Dieu ! la mission d'Auletta ! tant de dépenses et tant de fatigues pour les pères dans ce temps-ci, et par ces beaux chemins ! Pourquoi, s'il vous plaît ? pour une mis-

sion ! Pensez du moins aux frais d'un voyage à cheval, et aux moyens à prendre : puisqu'il faut au moins six missionnaires.

Ce jeune homme de N. a été de nouveau examiné, et il a été de la même manière trouvé incapable. Outre que, à l'entendre, il n'a pas la vocation. Or, il s'en revient maintenant, d'autant plus qu'il est encore bien loin d'avoir l'âge, et que son père ne veut guère se prêter ; ce sera au moins un prétexte.

Quant à l'autre jeune homme, je m'en tiens à ce que je vous en écrivis. Que l'oncle, du moins, contribue au plus tôt pour les vingt ducats qu'il a promis ; c'est peu de chose pour un an et tant de mois qu'il devra être entretenu ici avant le noviciat. Mais que du moins on tâche d'obtenir cette somme.

Pour les deux autres jeunes gens de N. et N., je vous ai déjà écrit ce que je pensais. N. peut venir, parce que, étant obligé de s'échapper secrètement, on ne peut, au moins pour le moment, exiger les vingt-cinq ducats. Quant à celui de N., il peut aussi venir. En ce qui est de la capacité, après l'avoir examiné, le P. N. et l'archiprêtre, son oncle (si je ne me trompe), m'en disent qu'ils en sont contents ; l'affaire est donc bonne. Ainsi, voyez qu'il ait son patrimoine constitué, que les vingt-cinq ducats soient assurés et qu'il vienne.

Gloria patri : c'est un concours de jeunes gens à n'y plus tenir ; tant qu'ils sont bons, je ne perds pas confiance.

De grâce, la nuit allez vous coucher aussitôt après le son de la cloche ; car on m'assure que quelquefois vous couchez sur la dure. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

XXI.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

23

Je voulais envoyer présentement D. Giovanni, mais j'ai été effrayé du grand nombre de maladies qui, à ce qu'on m'apprend, règnent dans ces contrées. J'ai écrit qu'on eût à m'avertir, dès qu'on s'apercevra que les maladies ont cessé. Vive Jésus et Marie!

XXII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

1^{er} septembre

Puisque vous avez parlé à monseigneur, je vous conseillerais de vous retirer. Mais si votre révérence ne se retire pas, il faut que le P. Meo et le P. Cajone se retirent aussitôt après avoir parlé à l'évêque. Que le P. Meo prenne garde de se fatiguer : j'ai appris qu'il a craché le sang, et que sa poitrine est affectée. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

XXIII.*Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.*

2 septembre

J'envoie Fr. Mattia, parce que je n'ai pas ici d'autre frère à vous envoyer pour le service : or, comment vouloir demeurer sans frère ? Et d'ailleurs, quelle nécessité d'envoyer ce frère, à demi-malade, dans un endroit où est la peste ? Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

XXIV.*Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.*

Comment pourrais-je donner au P. Garzillo la permission d'aller à Caposèle, puisque dernièrement on nous a écrit de cet endroit que le P. Buonamano est encore travaillé d'une fièvre semblable à celle de D. Paolo ? Je reçois tout à l'heure une autre lettre de Caposèle qui m'apprend que le P. Picone est aussi atteint de la fièvre, et qu'à la fièvre du P. Buonamano s'est jointe encore une grande douleur de tête. J'apprends encore que du côté de la Puglia la mort fait de grands ravages : ainsi, je n'oserais non plus envoyer D. Lorenzo à Illiceto. Je suis, etc. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

XXV.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 11 janvier

Soyez toujours attentif à ce que les frères laïques ne prennent possession de quelque *droit*. Il vient d'y avoir à Iliceto une demi-révolution : les frères disaient qu'ils avaient droit de prendre place avant les novices ; et de plus que c'était leur charge de faire les œuvres communes pendant le jour, mais non de les faire le soir, après avoir fatigué tout le jour, comme il se pratique dans les autres maisons ; maintenant que nous sommes en hiver ils prétendaient qu'ils avaient droit au repos pendant le jour, quoiqu'on ne l'accorde plus, maintenant que les journées sont courtes, et qu'on repose suffisamment la nuit : ils allaient encore disant que les frères Thérésiens ont gagné leur procès pour ne plus laver la vaisselle, et les frères Franciscains, je ne sais quoi encore. Voyez un peu la belle chose ! Tenez donc à ce que les œuvres communes se fassent le soir, et à ce que le repos du jour ne soit pas accordé, si ce n'est à qui en a précisément besoin. Pour ce qui est de laver la vaisselle et de servir à table, il suffit de le faire faire aux choristes une fois en passant, et quand il y a eu quelque fatigue particulière pour les frères. Du reste, évitons les usages qu'on pourrait alléguer comme un titre dans le procès. Vous lirez ma lettre au P. Apice. Vous la lirez, dis-je, à tous les choristes de la maison et vous l'enverrez ensuite le plus

tôt possible à Apice. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

XXVI.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 16 janvier

Je vous ai écrit au sujet des frères ce que j'en pensais, savoir de leur faire faire les œuvres communes, le soir en hiver, et de retrancher l'heure de sommeil pendant le jour, maintenant que les journées sont courtes; parce que cette heure n'a été accordée qu'aux choristes qui étudient; or, maintenant mon avis est que vous disiez, en ce qui concerne le sommeil, qu'on accordera à ceux qui en ont besoin, sinon l'heure entière, au moins une demi-heure. En cela vous vous réglerez d'après la prudence: mais il faut retrancher l'usage de l'heure de repos en hiver pour les frères, parce que l'heure n'a été établie que pour ceux qui étudient. Je vous recommande aussi de faire servir à table et laver la vaisselle par les frères. Il suffira que les étudiants le fassent une ou deux fois le mois. Avertissez-les qu'ils ne parlent pas, car il en est quelques-uns qui, pour avoir parlé à Ciorani, sont maintenant en pénitence, et le seront un peu de temps. Ainsi, dorénavant je n'admettrai peut-être plus les frères à *l'oblation*, si ce n'est après dix ans. Et ainsi avertissez le nouveau frère de Grazioli que je l'admets, mais à une condition, comme tous les autres à l'avenir, savoir qu'ils serviront comme séculiers pendant plusieurs années, au moins quatre ans,

avant d'être admis au noviciat ; ainsi je vous prierai pendant votre rectorat de ne plus me solliciter pour cette vêtue. Pour les autres ensuite qui ont à faire l'oblation et sont déjà reçus, avertissez-moi des moindres fautes, parce que je prorogerai le temps de l'oblation. Ces bons frères, une fois admis à l'oblation, conçoivent de l'orgueil. Vive Jésus, Joseph, Marie et Thérèse !

XXVII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Ciorani. 1^{er} février

Je vous prie de lire cette lettre avec attention et de la conserver, parce qu'elle pourra vous servir encore par la suite. Avant tout, je vous dirai, pour vous parler avec liberté, que vous désiriez être traité avec tant de délicatesse et d'égards touchant l'obéissance : non, vous ne voulez pas que je vous traite comme un sujet lâche et de mauvaise volonté, ainsi que je suis obligé de traiter (ceci soit dit sous le secret) certains membres de la congrégation. J'ai une tout autre idée de V. Rév. et je suis persuadé que vous voulez toujours ce qu'il y a de plus parfait, et ce qui est plus agréable à Dieu. Or, venons-en maintenant à nous. Vous savez déjà combien je vous ai estimé et vous estime encore : les faits vous l'ont prouvé. J'aurais bien du déplaisir que quelqu'un vint en face me reprocher ce qui m'a été dit, savoir que vous étiez un saint, mais que vous n'étiez pas bon pour être recteur, précisément pour les choses mêmes dont nous traitons

actuellement ; c'est que peut-être vous n'auriez pas assez agi en supérieur de la maison : il n'y aurait pas eu tout l'ordre désirable dans ce qui concerne la maison et l'observance, et cela parce que V. Rév. s'en va prendre tant de chats à peigner, tant de correspondances à entretenir, tant d'affaires qui ne vous regardent pas, et que sais-je ? Particulièrement tant de dévotions auxquelles il paraît que vous êtes fort attaché, et qui ensuite nuisent à l'observance. Je comprends très-bien, et tout le monde aussi, que vous ne sortez, ni ne vous mêlez de tout cela pour votre divertissement ; vous faites tout pour Dieu ; mais *ne quid nimis*.

Présentement que vous êtes dans la congrégation et précisément aujourd'hui que vous êtes supérieur, vous devez penser que la plus grande gloire de Dieu est de veiller aux intérêts de l'observance et à ceux de la maison, qui est une de meilleures, et je puis dire la meilleure que nous ayons. Il est vrai que, pour le moment, tandis que vous êtes peu nombreux, il ne peut y avoir l'entière observance des heures, etc. Mais pourquoi ne pas s'y conformer toutes les fois que cela se peut commodément ? Quant au sommeil donc, ayez patience ; je vous prie de vous coucher aux heures fixées par le règlement au moins la nuit. Le plus que je puisse vous accorder, c'est cette demi-heure que je vous ai déjà accordée, mais pas plus. Si ensuite vous aviez à expédier quelque affaire nécessaire, vous pouvez le faire le matin en omettant l'oraison au moment de votre lever, et seulement dans quelques autres cas très-rares, qui peuvent tout au plus se présenter une ou deux fois l'an. Mais la demi-heure, vous la mesurerez au sablier, et vous ferez en sorte de vous trouver au lit aussitôt la demi-heure expirée. J'entends

cela néanmoins pour le cas où vous êtes dans la maison : parce que dans les missions, la charité envers vos frères exigera que vous alliez vous coucher à la même heure que tous les autres.

Quant aux sorties, vous devez avoir vu déjà que lorsque le chef manque tout va de travers. Je ne vous les interdis pas néanmoins, lorsqu'il s'agira de quelque affaire qui intéresse la maison ou la congrégation; ou bien lorsqu'il s'agira de travailler à la gloire de Dieu en quelque matière importante. Mais si vous vouliez suffire à toutes les occasions de procurer la gloire de Dieu, qui chaque jour se présenteront à vous de tous les points de ce diocèse, vous ne pourriez plus vous tenir un seul instant à la maison. La plus grande gloire et la volonté de Dieu, je le répète, consistent maintenant pour vous à veiller aux intérêts de la maison, de l'église de *Mater Domini*, et de l'observance; enfin à ne pas laisser se vérifier en vous ce que d'autres ont soupçonné. Je vous parle avec toute sorte de cordialité, parce que je vous estime et vous estime beaucoup; j'ai une haute idée de votre mérite, et j'espère que vous serez un de ceux qui dans la congrégation doivent devenir des saints, comme D. Paolo, Villani, Mazzini, Fiocchi, Ferrari, etc., qui sont morts à leur propre volonté; et non comme certains autres, qu'il faut traiter avec délicatesse. et qui seront toujours traités ainsi par moi. Mais je vois qu'ils ne seront pas des saints comme ces autres qui, pour ainsi dire, se laisseraient mettre en pièces par les supérieurs. Voyez si je vous parle de cœur et pour votre avancement? Pourquoi vous êtes-vous donné à Dieu, vous et tout ce que vous possédiez? Pour devenir un saint. Quel malheur ce serait ensuite pour vous de ne pas le devenir! Dieu a exigé et exige

de vous de bien grandes choses comme vous le voyez ; mais la chose principale qu'il exige c'est d'être mort à votre propre volonté et à votre amour-propre. Vous savez déjà mieux que moi que là git le point capital, et déjà en entrant dans la congrégation vous en avez fait à Dieu le sacrifice. Prenez garde maintenant de lui en ravir la moindre portion ; par là certainement vous manqueriez votre but et ne seriez jamais un saint. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

XXVIII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 7 mars

Au sujet du frère N., j'apprends qu'avec ses mauvais mots il déplaît non-seulement à la communauté, mais encore aux étrangers, particulièrement à cause de sa manière peu respectueuse de parler aux pères, de ses grossièretés, de ses économies sordides. Je vous le recommande instamment ; de grâce, ne faites point souffrir les pères et les frères pour le peu que donne la communauté. Que sert-il de bâtir au dehors et de démolir au dedans ? Si quelqu'un vient à perdre la vocation par notre faute, nous en rendrons compte à Dieu. Il faudra que je le retire de votre maison, et que je l'envoie à Ciorani pour servir le cuisinier. Donnez-lui une bonne semonce, et dites lui encore que, s'il devient incorrigible, malgré tout l'intérêt que je lui porte, je me verrai obligé finalement de le chasser de la congrégation, s'il ne veut se tenir au

rang de simple frère. J'ai résolu d'après ce qui est arrivé au père N. de ne plus user de condescendance. Pour ceux qui ne veulent pas demeurer dans la congrégation ainsi qu'il se doit, la porte est ouverte. Je ne veux aller en enfer pour qui que ce soit. Je vous prie de lui redire ceci mot pour mot.

Ensuite pour ce que m'écrit votre révérence, que je ne vous donne aucun ordre, *parce que je vous jetterais dans l'embarras et vous compromettrais*, mon cher D. Francesco, je ne vous donne aucun ordre, mais cette manière de parler ne me fait pas plaisir. Sachez, mon cher D. Francesco, que de la sorte vous ne serez certainement jamais un saint; vous voudriez donc vivre dans une congrégation de telle manière que le supérieur ne pourrait vous rien ordonner afin de ne pas vous jeter dans *l'embarras*, et de ne pas vous compromettre! Voilà un mot qui me pèse et qui me met moi-même dans un grand embarras; non, ces paroles ne sont pas sorties de votre esprit. Or, il résulterait de là que vos embarras iraient toujours croissant, parce que, reprenant ainsi la volonté que vous avez donnée à Dieu, le Seigneur vous livrerait en proie à tous vos embarras; et je ne sais même pas ce qu'il en serait de votre salut éternel. Ainsi je vous prie de considérer cela devant le crucifix, et de me répondre ensuite sur cet objet pour me délivrer d'un grand poids. J'apprends ensuite que vous n'avez plus D. Paolo pour directeur. Voilà qui me déplairait beaucoup, parce que je pense que vous l'avez quitté sans raison; mais seulement parce qu'il ne va pas à votre fantaisie. Il ne me paraît pas que cette voie soit droite. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

XXIX.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 6 août

Je reçois votre lettre sur l'*examineur*, etc. Le P. Ferrara me dit que c'est pour une seule fois, c'est-à-dire, pour nommer l'archiprêtre d'Andretta, etc. Or il suffit. Lorsque vous aurez reçu l'avis et la lettre formelle de l'archevêque, faites en sorte d'abord de le remercier honnêtement et ensuite de vous excuser en disant que pour accepter vous êtes obligé de m'écrire, et d'obtenir la dispense, puisque cela est défendu par notre constitution. Que si ensuite il insiste pour vous faire accepter, et qu'il veuille l'emporter à toute force, puisqu'il s'agit d'une seule fois, pour cette seule fois j'accorde la dispense. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

XXX.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 31 août

De grâce, je vous prie de ne pas avoir tant de condescendance. Je n'ai pas non plus approuvé la demande d'envoyer quelqu'un prendre les sœurs du P. N. Il eût été bien au contraire que vous vous fussiez interposé pour que

ces sœurs ne vissent pas à Caposèle : c'est là une chose qui peut causer de l'étonnement, donner mauvais exemple aux parens de nos pères et être à charge à ceux de Caposèle, etc. Quand vous voyez des innovations de ce genre, je vous prie de ne pas accorder la permission sans m'en avoir auparavant donné avis. Cela n'a fait plaisir ni à moi ni à ceux qui l'ont appris. Quand les sœurs N. viendront, je ne veux point absolument qu'aucun de nos frères aille les accompagner à Caposèle. Envoyez plutôt quelqu'un de Caposèle. Cette affection de N. pour ses parens me déplaît beaucoup. Avisez aux moyens de l'en détacher sans lui causer de la peine, et de lui faire reconnaître son attache. Ce jeune homme me fait trembler. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse ! Je vous bénis et vous embrasse tous. Vive Jésus et Marie. Lors de la fête invitez à dîner les personnes accoutumées, etc. Vive Jésus et Marie.

XXXI.

Vive Jésus, Joseph, Marie et Thérèse.

Nocera, 28 septembre

Le sieur Donato Antonio, porteur de la présente, voulait que son fils fût envoyé à Bovino : il n'était pas possible de le lui accorder. Je lui ai seulement accordé qu'il aille se rétablir à Sainte-Marie *della consolazione*. Ainsi, faites en sorte de l'envoyer tout de suite avec un de nos pères à Illiceto ; que si vous pouviez l'accompagner vous-même, cela me serait bien plus agréable. Que s'il était

maintenant impossible d'envoyer notre père pour l'accompagner, envoyez-le du moins le plus tôt possible. Que le père qui l'accompagne se conduise avec beaucoup de circonspection. Les deux jeunes gens ont été renvoyés : l'un n'avait pas de patrimoine, l'autre était un élève, et un élève de l'évêque de Muro. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

Frère N. est allé dire au père qu'il se sentait un flambeau ardent dans les entrailles. Que prétendait-il en disant cela au père ? S'il y avait quelque chose là-dessous ! Réglez-vous en conséquence. Vive Jésus et Marie !

XXXII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 2 octobre

Remerciez Jésus-Christ, qui vous a donné assez de lumière pour marcher au milieu de la nuit. Quelle faute avez-vous donc commise en lui permettant de parler accompagné du père Strina ? On ne peut éviter de laisser le jeune homme parler quelquefois avec ses parents. Hier soir, je lui parlai, et il est toujours un peu endurci. Ce qui l'a perdu, c'est d'avoir caché la tentation si long-temps. Quant à la dispense, il peut l'oublier. Finalement, s'il veut perdre la vocation et son ame, tant pis pour lui. Nous l'aiderons ici de tout notre pouvoir.

De grâce, ne prononcez plus, quand il s'agit de vous, ce mot : *Chasser de la congrégation*. Vous blessez l'affection que je vous porte. Je vous aime et vous estime trop. Si

jamais je vous ai repris en quelque chose, je ne vous ai jamais repris pour vos intentions. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse ! Recommandez et faites recommander le père Fiocchi, qui est cruellement travaillé de la fièvre à Ciorani. Vive Jésus et Marie ! Vous me donnerez avis de ce qu'ont fait les parens de Manfrédonia. Vive Jésus et Marie !

XXXIII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 12 décembre

Je ne puis qu'approuver la vente de la vigne : quant à l'emploi des fonds, puisque vous désirez les employer au profit de la congrégation pour la gloire de Jésus-Christ, nous nous entendrons avec D. Andrea pour voir quel serait le meilleur emploi qu'on puisse en faire. Je songe néanmoins à faire une masse du capital, pour qu'il reste au profit de la congrégation.

Si l'archevêque insiste, répliquez encore une fois, mais comme de vous-même, que vous avez reçu de moi l'obédience de ne retenir personne au-delà de vingt jours, et que vous avez pris sur vous d'aller jusqu'à trente ; tandis que les pères *delle vergini* ne retiennent plus que pour quinze jours ; et certes nos établissemens ne sont pas des prisons ; autrement, nous nous rendrions odieux à tout le diocèse. Si ensuite l'archevêque insiste, dites que vous avez besoin de m'en écrire, et écrivez-moi. Il n'est pas bien, et pour de bonnes raisons, que frère N. retourne auprès

de vous. Il ira à Iliceto, et de là viendra frère N. Je suis bien aise d'apprendre qu'il y a espoir d'avoir des chambres à l'abri de l'humidité: c'était une chose qui m'inquiétait de savoir que les appartemens fussent si humides dans cette maison. Et ainsi dès que la saison sera venue, en avril ou en mai, faites faire la chemise de ma façon, comme dit le P. Garzillo, etc. Que les frères ne donnent point aux femmes commission d'acheter.

On me dit que frère N. a été quelque temps en proie à la tristesse; et on murmure ici qu'un étudiant était dégoûté: Mandez-moi si le fait est vrai de N. et comment il se trouve maintenant, et si vous voulez que je lui écrive. On craint ici pour les étudiants qui sont et seront dans cette maison. On me dit que là on a facilement occasion de voir des jeunes personnes employées pour les travaux de construction, et vont court vêtues. Donnez-m'en avis, et faites-y attention, parce que s'il est nécessaire, nous transporterons ailleurs les jeunes gens.

Quant à vous-même, donnez-moi des nouvelles de votre santé: j'en ai demandé et on me dit que vous êtes encore faible. Les jours de fête il suffit que vous vous confessiez demi-heure après l'examen, donnant une demi-heure pour la table, et pas davantage. Ensuite pour les confessions ne vous inquiétez pas: arrive qui peut. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse. Quant aux constructions, soyez béni pour ce que vous faites; mais prenez toujours conseil, et de plus ne vous engagez pas dans les dépenses: parce que j'ai remarqué que tous les supérieurs aiment à bâtir et à montrer ce qu'ils ont fait. Je vous donne cet avertissement afin que vous ne vous mettiez pas à la gêne pour bâtir. Il ne faut pas que, sous prétexte de bâtir, la communauté soit exposée à des privations, soit pour la

nourriture, soit pour le vêtement. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

XXXIV.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 29

Mon cher D. Gaspare, d'après ce que j'apprends, vous êtes donc incommodé de cette bienheureuse fièvre ! que la volonté de Dieu soit faite. Moi aussi depuis plusieurs jours je suis favorisé d'une petite fiévrötte.

A l'égard des confesseurs, je vous prie de ne pas vous inquiéter. Il n'est pas nécessaire que l'on confesse tous ceux qui se présentent. Dans les temps de mission les choses ne vont pas autrement. Il suffit qu'il en reste deux ou trois à la maison.

Pour ce qui est des points controversés dans la constitution des étudiants, je dis en premier lieu, touchant la demi-retraite du dimanche matin, qu'il me paraît que c'est trop d'une heure pour la préparation, et d'une heure pour l'action de grâces : il suffit d'une demi-heure de l'une et de l'autre ; qu'on fasse la conférence, la communion en commun, de plus demi-heure de lecture, et les heures en commun : pour le reste du temps il suffit que chacun l'emploie en dévotions.

En second lieu, quant aux sorties, ou que le préfet l'accompagne, ou quand il ne peut sortir lui-même, il peut lui assigner un autre novice discret, ou bien que le recteur lui indique un père.

I. Le lecteur aux jours d'étude peut sortir avec les étudiants : aux jours de récréation il sortira avec les pères.

II. Touchant la direction, l'étudiant prendra pour directeur ou le préfet ou le recteur de la maison. Je vous bénis tous. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

XXXV.

Vive Jésus, Joseph, Marie et Thérèse.

Noeera, 15

Vous avez répondu à merveille touchant le confesseur ordinaire à Calitri : continuez maintenant de dire que vous n'osez m'écrire à ce sujet ; parce que cela me ferait beaucoup de peine, et que je ne consentirai jamais à ce qu'on viole la règle en une chose aussi grave, jamais, jamais, jamais. Je n'en dis pas davantage. D'après le P. Margotta etc., quand nous avons à traiter des intérêts de toute la congrégation, nous devons demeurer ailleurs trois et dix ans.

J'apprends que plus d'un étudiant se trouve un peu incommodé. Le matin pendant ces chaleurs faites-les sortir pendant tout le temps qu'on pourra marcher sans être incommodé par le soleil, c'est-à-dire avant que le soleil ne soit brûlant. Je désire que les étudiants se portent bien, et il ne m'importe guère qu'ils perdent deux heures d'étude. Le soir qu'ils sortent encore et qu'ils aient au moins une heure de récréation.

Si l'occasion se présente de parler une autrefois du confesseur pour Calitri, parlez toujours de plus en plus

avec force, et faites en sorte, s'il se peut, de ne pas m'obliger d'écrire là-dessus; parce que si j'ai à vous écrire à ce sujet il me faudra parler avec plus de force encore, et nous indisposerons l'archevêque contre nous.

Pour ce qui est des questions scholastiques touchant les sacremens, je ne veux pas qu'on enseigne des sentences contraires à celles que nous tenons en morale; je parle des questions principales, par exemple de l'attrition, du ministre du mariage, et aussi de l'intention que doit avoir le ministre de faire ce que fait l'Église, etc. Dans ces questions principales et autres semblables, je veux que l'on suive et que l'on soutienne, autant que possible, les décisions communes et celles que j'ai enseignées dans la morale. Je n'écris pas en particulier au P. N. parceque le frère veut partir: mais vous le lui direz vous-même et je ne veux pas de réplique. Si le Lecteur est d'opinion contraire, qu'il garde son opinion pour lui; du reste il doit pratiquer l'obéissance, et chercher à défendre nos décisions par les meilleures raisons possibles, cherchant à se passionner pour les décisions qui plaisent à l'obéissance. Les sentimens communs sont le plus souvent les plus probables, et quand nous suivons ceux qui sont communs, nous ne pouvons pas être critiqués. Je ne veux pas non plus que, comme je l'apprends, on fasse la critique de Purcozio, pour le décréditer. Ce livre a eu l'approbation universelle, et nous voudrions le critiquer? Si quelqu'un veut le critiquer, qu'il le fasse à part soi, pour moi je veux être obéi. Si l'obéissance se perd, c'en est fait de la congrégation. Dites à F. Lucia, qu'il se tranquillise sur ce qu'il entend dire par les autres qui ne sont pas supérieurs. Lorsque ensuite il l'entend dire par les supérieurs eux-mêmes, il doit se conformer tranquil-

lement à l'obédience : et si l'obédience veut qu'il n'étudie pas , c'est là certainement la volonté de Dieu. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

XXXVI.

Vive Jésus , Marie , Joseph et Thérèse.

Nocera, 16 septembre

Votre lettre au père Pentimalli m'a donné beaucoup de consolation, en me faisant connaître quels sont les beaux sentimens dont vous êtes animé à l'égard de vos proches; je voudrais qu'ils fussent les mêmes dans tous. Je condescendais au désir du P. Pentimalli de vous envoyer à Ischia , en tant que je croyais que c'était aussi votre désir ; mais puisque vous y répugnez, je reviens sur ce que j'ai dit ; j'en suis tout consolé, et je ne vous dis plus aucunement d'y aller. Recommandez-moi chaque matin au sacrifice de la messe. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse. Je vous donne la sainte bénédiction. Vive Jésus et Marie.

XXXVII.

Vive Jésus , Marie , Joseph et Thérèse.

Soyez béni ainsi que vos exercices et vos triduo ! Pour Manfredonia vos P. P. n'ont pas raison. Si l'on ouvre

cette porte, que celui qui sera tenté et voudra sortir, n'ait qu'à s'obstiner, pour être congédié avec dispense, il ne sert plus de rien de faire le vœu de persévérance. Il est vrai que ce sujet ne nous est plus utile, et je ne sais où il ira se présenter; mais tant pis pour lui, je ne puis pas pour son utilité particulière faire tort à toute la communauté. L'exemple de le renvoyer avec la dispense fera venir ensuite la tentation à plusieurs. On me dit que j'ai fait tort à la congrégation en donnant la dispense à ceux qui en sont sortis: mais pour eux il y avait d'autres raisons, et peut-être aussi moi-même ai-je été trop faible en ce qui les concerne. Maintenant, faites-le savoir à tous, celui qui voudra se retirer sans raison, peut se mettre dans la tête qu'il ne sortira qu'avec un péché mortel. Personne ne me fera changer de sentiment: et dites que personne ne me parle plus à l'encontre. Pour cette fois-ci vous ne méritez pas de pénitence, si fait bien une autre fois. Je vous bénis. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

XXXVIII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 8 août 1734.

CIRCULAIRE.

Je vous prie tous, mes frères en Jésus-Christ, avant d'entendre lire cette lettre, de dire le *Veni creator spiritus* etc. et de demander à Dieu ses lumières pour bien en-

tendre et mettre à exécution ce que de la part de Jésus-Christ j'écris à tous et à chacun en particulier.

Mes P. P. et mes F. Fr. , il n'y a pas encore vingt-deux ans que notre congrégation s'est formée, et voici cinq années qu'elle a été approuvée de la sainte Église ; ainsi elle devrait, à l'heure qu'il est, non-seulement se maintenir dans sa première ferveur, mais de plus avoir pris de l'accroissement. Il est vrai que plusieurs se conduisent bien, mais il en est d'autres qui, au lieu d'avancer, manquent de ferveur. Pour ceux-là je ne sais à qui ils iront se présenter, car Dieu nous a appelés dans cette congrégation (surtout dans ces commencemens) pour devenir des saints, et faire notre salut en saints. Quiconque voudra se sauver dans la congrégation, mais non en saint, je ne sais s'il se sauvera. Si ce manque de ferveur se propage, pauvre congrégation ! Que sera-t-elle devenue dans 50 ans ? il faudrait pleurer et dire : Pauvre Jésus-Christ ! si vous n'êtes pas aimé d'un frère de la congrégation, qui a reçu de vous tant de grâces et de lumières si spéciales, de qui serez-vous aimé ! Mon Dieu ! et à quoi servent tant de communions ? Que sommes-nous venu faire dans la congrégation, et qu'y faisons-nous, si nous ne devenons pas des saints ? Nous ne faisons que tromper le monde qui nous estime tous des saints, et préparer sujet de rire à ceux qui au jour du jugement auront connaissance de nos imperfections ? Il y a maintenant tant de bons novices ; mais ceux-là et ceux qui viendront après feront pis que nous par suite de nos exemples, et dans peu de temps la congrégation se relâchera en tout : parce que des imperfections on passera aux scandales, et si la chose doit arriver, il vaut mieux, mes frères, prier le Seigneur de dissoudre dès maintenant notre congrégation.

Or je suis déjà vieux, et malportant, et déjà s'approche pour moi le jour des comptes. Je veux vous servir en tout ce que je puis, et Dieu sait combien j'aime plus chacun de vous que mes frères, et ma mère. Mais Dieu ne veut pas que je mette en péril mon salut éternel par amour (mais amour désordonné) pour quelqu'un d'entre vous. Nous sommes tous sujets à des misères, et tous nous commettons des fautes : mais ce dont je m'attriste, ce n'est pas des fautes qui ne séjournent pas parmi nous, mais de celles qui laissent des traces profondes ; ainsi que de certaines faiblesses qui causent un grand dommage à toute la communauté. Si quelqu'un voulait sciemment épouser celles-ci et les défendre, ou du moins les excuser, comme supportables, pour moi, je déclare que je ne puis ni ne dois les tolérer. Telles seraient par exemple des faiblesses ou contre l'obéissance, ou contre la pauvreté, ou contre l'humilité, ou contre la charité du prochain. J'espère avec la grâce de Dieu conserver ce sentiment jusqu'à la mort et m'y conformer ponctuellement. Je tiendrai ainsi la promesse que j'ai faite à Dieu de ne jamais céder au respect humain au point de voir les frères manquer en chose notable et de manière à nuire au prochain sans les reprendre. Vous savez déjà que peut-être mon plus grand faible est trop de condescendance : mais j'espère que Dieu me donnera la force de ne pas supporter les imparfaits qui ne veulent pas se corriger, et veulent justifier leurs imperfections. Je vous prie vous qui êtes jeunes, et qui demeurez pour gouverner la congrégation, de ne jamais tolérer l'imperfection de ceux qui après la faute, loin de s'en humilier, la justifient. Je proteste qu'au jour du jugement j'accuserai au tribunal de Jésus-Christ le supérieur qui pour ne pas déplaire

tolérera des fautes préjudiciables, et sera cause du relâchement de la congrégation. Du reste quant au passé, si jamais quelqu'un a commis quelque faute, je n'entends point ici lui faire un reproche; je parle seulement pour l'avenir.

Pour en venir à quelque chose de plus spécial, je prie chacun de faire attention aux choses que j'ajoute ci après :

I. Je prie donc chacun de vous de tenir compte de la vocation, qui est le plus grand bienfait que Dieu ait pu lui faire après le bienfait de la création et de la rédemption. Qu'il en remercie chaque jour le Seigneur et qu'il tremble de la perdre. Qu'il ne se laisse pas tromper par l'ennemi, s'il vient à lui dire que le bien il peut le faire aussi dans son pays hors de la congrégation, et qu'il trouvera plus tôt la paix au dehors. Et pour parler de l'utilité personnelle, un frère gagnera plus en un an à pratiquer l'obéissance, qu'en dix ans à vivre au-dehors selon son caprice. D'ailleurs nous avons à faire le bien que Dieu veut de nous, et non celui que nous voulons nous-mêmes : or Dieu veut de celui qui est appelé dans la congrégation le bien et les œuvres que lui imposent la règle et les supérieurs. La paix ? et quelle paix ! *Quis restitit ei et pacem habuit ?* Voyons-le, mes frères, dans ceux qui ont abandonné la congrégation. Quelle paix Dieu peut-il donner aux infidèles qui par caprice et pour ne pas se mortifier, perdent la vocation et rejettent par-dessus l'épaule la volonté de Dieu ? Et particulièrement au moment de la mort quelle paix trouveront-ils en pensant qu'ils meurent hors de la congrégation ? Je ne m'étends pas davantage là-dessus, parce que chacun maintenant me comprend très-bien : mais le mal est que lorsque la tentation arrive, alors ses yeux se troublent, et il lui semble

que ce ne soit pas un mal de perdre la vocation. Voici ce que je vous prie bien d'observer. Que personne n'aille s'imaginer nous faire peur en nous disant qu'il veut s'en aller. Par la grâce de Dieu la congrégation est maintenant pourvue d'un grand nombre de bons sujets, et chaque jour encore nous arrivent des jeunes gens pleins de ferveur, et de talent comme vous voyez; aussi le nom de la congrégation est-il répandu dans tout le royaume et même au-dehors; et on la croit animée d'une grande ferveur et d'une grande perfection: (Plût à Dieu qu'il y en eût la moitié de vrai!) Ainsi les bons nous resteront toujours pour faire encore les missions et les exercices. Mais quand bien même on aurait quelques missions de moins à faire, il sera toujours mieux de conserver l'esprit d'observance avec un petit nombre, que de voir la congrégation se relâcher. Ce petit nombre qui suivra la voie droite sera plus agréable à Dieu, que mille autres qui vivront imparfaits. Ainsi concluons touchant ce premier point: Malheureux qui perdra la vocation! Et incidemment à ce propos je renouvelle à chacun le précepte formel d'*obédience*, donné par moi précédemment: Savoir de ne point sortir de la congrégation sans avoir d'abord obtenu ma permission expresse avec l'absolution, ou, *relaxation*, des vœux et du serment de persévérance, si toutefois on ne l'avait obtenu du souverain pontife.

II. Je prie chacun de vous d'obéir, et de ne pas résister à l'autorité des supérieurs de chaque localité. Si quelqu'un veut exposer quelque difficulté, cela lui est permis: mais je le prierai alors, qu'avant de répliquer, il se résigne à faire acte d'obédience, si sa réplique n'est pas jugée bonne; ainsi qu'il se résigne et puis qu'il expose ce qu'il pense; autrement, sans cette précaution, il de-

meurera inquiet au cas que sa difficulté ne soit pas admise, et parmi ces inquiétudes le démon gagnera beaucoup. Le père de la Colombière fit vœu d'aller toujours contre sa propre volonté. Si l'on n'a pas le courage d'en faire autant, ce que je ne prétends point, on doit au moins demeurer toujours attentif à contrarier la volonté propre qui est la ruine des âmes. Sainte Catherine de Boulogne dit qu'on doit exécuter les *obédiences* difficiles (parce que dans les faciles il n'y a pas grand mérite ;) mais qu'on doit les exécuter d'abord sans murmurer ni extérieurement, en se plaignant, par exemple, touchant la nourriture, le vêtement, ou les procédés des supérieurs, (ce qui est un grand défaut) ni même sans murmurer intérieurement, parce que les murmures intérieurs troublent également l'esprit. Particulièrement je prie chacun de vous de ne pas prétendre changer de maison sans une nécessité évidente. Et quand cette nécessité lui paraîtrait évidente, je le prierais encore de demander à se résigner totalement au jugement du supérieur, s'il en juge autrement. Je proteste que ma volonté est de n'user de condescendance à cet égard envers personne sans une raison évidente ; parce que autrement une telle condescendance pourrait être la source de plusieurs inquiétudes pour les membres de la congrégation.

III. Je prie chacun de vous de ne pas se lamenter avec les autres au sujet de ce que font les supérieurs du lieu, parce que ce peut être un sujet de grande tentation, soit pour lui-même, soit pour les autres.

IV. Je prie chacun de vous de demander toujours à Jésus-Christ son saint amour, parce que sans cela toutes les résolutions serviront de peu. Et pour obtenir ce saint amour faisons en sorte de nous passionner pour les souf-

frances de Jésus-Christ, en y donnant quelques heures d'oraison ou de méditation pendant la journée, et en pratiquant le *Via crucis* quand il se pourra. On fait grand plaisir à Jésus-Christ certainement quand on pense souvent à ses douleurs et aux mépris qu'il a soufferts pour nous; or si l'on pense souvent à ses douleurs et à sa passion, il me paraît impossible qu'on ne se prenne pas d'amour pour Jésus-Christ. Je prie les supérieurs présents et futurs d'insinuer souvent dans les chapitres l'amour de Jésus-Christ et de sa passion. Nous-mêmes dans les missions nous n'insinuons rien tant que cet amour de Jésus-Christ souffrant. Quelle honte sera-ce ensuite au jour du jugement de voir comparaître l'un de nous qui aura aimé Jésus-Christ, moins qu'une femmelette!

En même temps je prie chacun de vous d'aimer le logis, et de ne pas se dissiper pendant la journée en allant deçà, delà. Soyons avarés du temps, pour l'employer à l'oraison, en visites au très-saint Sacrement, (qui ne nous quitte pas) et aussi à l'étude; parce que celle-ci nous est encore absolument nécessaire. A ce propos je recommande aux confesseurs l'étude de la morale; qu'ils ne suivent pas à l'aveugle quelques opinions des docteurs sans considérer les raisons intrinsèques, et spécialement celles qui dans mon second livre n'ont pas été admises par moi comme plus probables. Ce que je dis là, tous les probabilistes le disent avec moi; et c'est à quoi ils obligent tout confesseur. Il doit d'abord examiner en toute espèce de question s'il y a une raison intrinsèque capable de convaincre, parce que alors l'opinion contraire devient improbable. Seulement quand nous ne demeurons pas convaincus par la raison, alors nous pouvons nous servir de la probabilité extrinsèque. Attention à ceci,

parce que je crains bien qu'à cet égard dans la congrégation plusieurs ne commettent une erreur notable. Qu'on observe que dans ce second livre je n'admets ordinairement comme probables d'autres propositions que celles-là seules qui sont ainsi appelées par moi. Je ne prétends pas qu'on ait à observer nécessairement mes opinions; mais je prierai avant de les mépriser qu'on veuille bien lire mon livre et considérer que j'ai écrit avec tant de fatigues, de discussions, et d'étude. Et cette fatigue, mes frères, je ne m'y suis pas livré pour les autres, ni pour m'attirer des louanges; j'en aurais volontiers fait beaucoup moins, si je n'avais eu autre chose, à en retirer qu'un peu de fumée. Dieu sait l'ennui et la peine que j'en ai ressentie. Tout ce que j'en ai fait c'est seulement pour vous afin qu'on suive une doctrine sûre: au moins afin qu'on procède avec réflexion. Je confesse qu'il est beaucoup d'opinions que je tenais pour solides, mais que j'ai trouvé ensuite être improbables; ainsi je prie tous les jeunes étudiants et les confesseurs de lire mon livre, puisque je l'ai composé dans cette intention, et ensuite qu'ils s'en tiennent à ce qui leur paraît préférable devant Dieu. Parmi les opinions improbables je compte spécialement l'opinion que l'on puisse absoudre l'ordinant qui a l'habitude du péché mortel, bien qu'il présente des signes suffisans pour recevoir le sacrement de pénitence: car en lui la *bonté positive* n'est pas seulement de convenance comme quelques-uns le supposent fausement, mais de nécessité; non pas à raison du nouveau sacrement qu'il reçoit; car pour cela il suffirait d'être simplement en état de grâce, mais pour le degré d'excellence auquel il est élevé, et qui exige une *bonté excellente* et de nécessité absolue: parce que les canons et les doc-

teurs disent communément avec S. Thomas, qu'une telle *bonté*, *præexigitur*, *requiritur*, *necessaria est*, paroles qui toutes expriment une vraie nécessité, et non une convenue. La raison en est qu'un pareil ordonnant *in sacris*, soit pour l'éminence de l'état auquel il va être élevé, soit pour les saintes fonctions qu'il exercera, doit avoir cette *bonté positive*, qui suppose non-seulement qu'on soit exempt de faute grave, mais encore qu'on possède un certain degré de vertu acquise par des actes vertueux pratiqués antérieurement. J'avais moi-même soutenu d'abord l'opinion contraire : mais ensuite j'ai vu qu'elle était tout-à-fait improbable, et pour cette raison je me suis rétracté.

V. Je recommande en dernier lieu aux supérieurs présents et à venir l'observance des règles. Cette observance est toute entière entre leurs mains. Le recteur *majeur* est éloigné : si le recteur *local* n'y prend garde, le recteur *majeur* n'y peut remédier. Et ainsi il est nécessaire que les supérieurs non-seulement prêchent l'observance, mais soient les premiers à la pratiquer. Ce qu'on voit fait plus d'impression que ce qu'on entend. Je recommande en même temps aux supérieurs, la charité envers les inférieurs afin qu'ils les fortifient dans les tentations, et qu'ils cherchent autant que possible à les soulager dans leurs besoins, leur demandant en particulier, à la revue de conscience, s'ils ont besoin de quelque chose. Or je recommande souverainement la revue de conscience tous les mois, et quand il ne peut se faire le premier lundi, qu'il se fasse le second. Je recommande spécialement l'attention et la charité envers les malades, soit à les visiter et à les pourvoir des remèdes nécessaires, autant que possible, soit à leur demander s'ils ont besoin de quelque chose, et quand la pauvreté ne le permet pas, à les consoler du moins autant qu'il se

peut. Je recommande encore aux supérieurs de faire les corrections en secret , parce qu'en public elles servent de peu , si cependant le défaut n'est pas public , parce qu'alors elles servent pour les autres ; mais pour l'inférieur lui-même il est toujours mieux , même en ce cas , de le corriger d'abord en secret et ensuite en public.

Voilà pour les supérieurs. Quant aux inférieurs, en particulier, je leur recommande de ne plus jamais dire que maintenant, dans la congrégation, ce n'est plus la même régularité et qu'on s'est départi de la première observance. Car, quoique les défauts se soient accrus avec le nombre des Sujets, néanmoins chacun doit chercher à se corriger et à vivre selon l'observance ; on doit comprendre que ceux qui manquent à l'observance et ne veulent pas se corriger, ne peuvent être tolérés par la congrégation. Ainsi que chacun, quand il commet quelque faute, fasse en sorte aussitôt de s'humilier intérieurement, si la faute est intérieure ; et extérieurement en s'en accusant, si la faute a été extérieure : et quand il vient à tomber dans quelque faute, qu'il se propose aussitôt de s'en corriger. Lorsque quelqu'un a quelque rancune contre l'un des frères ou le supérieur, qu'il ait soin de ne rien faire dans le premier mouvement de la vivacité, mais de se calmer d'abord, de se recommander à Dieu, et ensuite, s'il le croit nécessaire, qu'il agisse, ou qu'il aille en parler, ou qu'il en écrive au supérieur. Je recommande, pour l'amour de Jésus-Christ, de faire attention à ce point. Oh ! combien on éviterait de fautes, si cela s'observait ! parce que dans la chaleur d'un premier mouvement les choses paraissent autrement qu'elles ne sont. Et ainsi je prie les supérieurs eux-mêmes de ne pas faire les corrections quand le cœur est encore soulevé, mais

d'attendre que l'ame ait retrouvé la sérénité : autrement il y aura toujours excès , et les corrections serviront de peu. Je recommande le détachement des parens autant que je puis , car il est certain , comme le dit Jésus-Christ, qu'ils sont les plus grands ennemis de la perfection. Que chacun n'ait garde de nommer même dans la congrégation *l'estime propre*. L'estime qu'un frère de la congrégation doit préférer à tout , est d'aimer l'obéissance et d'être méprisé et compté pour peu de chose. C'est ce qu'ont désiré les saints , qui voulaient être méprisés comme l'a été Jésus-Christ. Celui qui ne veut pas devenir un saint , ne peut rester dans la congrégation. Jésus-Christ lui-même qui aime beaucoup cette congrégation l'en chassera. Le Seigneur ne veut pas que les premières pierres de son édifice soient si faibles , que non-seulement elles ne puissent donner appui et bon exemple aux autres qui viendront après , mais qu'ils donnent peu d'édification à ceux qui y sont présentement : tout le monde m'entend très-bien. Je recommande encore l'amour de la pauvreté : et chacun saura que parmi les fautes qui ne sont ni ne peuvent être tolérées par la congrégation , il faut plus particulièrement compter les fautes contre ces deux vertus , je veux dire , la pauvreté et l'obéissance , parce que la ruine de l'observance touchant ces deux vertus entraîne la ruine et l'extinction totale de la ferveur dans la communauté.

Ce que j'ai écrit ainsi , comme cela venait , je proteste de nouveau que je ne l'écris pour personne en particulier , mais en général pour tous , et plus pour le temps à venir que pour le passé. Du reste , je vous prie tous de ne point penser , à la lecture de cette lettre , que je conserve peut-être quelque rancune contre quelqu'un qui aurait com-

mis quelque faute par le passé. Je déclare que pour les fautes commises, à l'exemple de Jésus-Christ, qui les a oubliées lorsque ceux qui les ont commises s'en sont humiliés, comme je l'espère, ainsi moi-même je les oublie. Que chacun entende bien que lorsque quelqu'un par malheur commettra quelque faute, et s'en humiliera de cœur, il peut être assuré que de cœur aussi jé le pardonnerai ; au contraire, dès qu'il s'humiliera, il me deviendra plus cher qu'auparavant. Je dis cela afin que chacun ne perde pas courage, si jamais par hasard il se trouve en défaut. Mais que chacun soit attentif à éviter les fautes, quelque minimes qu'elles soient, dès qu'elles sont commises de propos délibéré, parce que le démon conduit ordinairement de ces fautes à des fautes plus graves ; et essaie même de ruiner la vocation. Par cet artifice, le démon peut en chasser plusieurs de la congrégation.

Enfin, que mes frères sachent bien que chacun dans cette terre, après Dieu, est mon unique amour, et que pour chacun d'eux dès ce moment j'offre à Dieu mon sang et ma vie, parce que la vie de vous tous, qui êtes jeunes, peut contribuer beaucoup à la gloire de Dieu ; et ma vie, à moi qui suis vieux, malade et impotent, à quoi peut-elle servir ? Ainsi je prie chacun de vous, s'il est éloigné, de m'écrire dans tous ses besoins, et de se défaire d'une appréhension que le démon a mise en avant pour m'inquiéter, moi et les autres ; je veux dire la crainte de m'ennuyer en me parlant ou en m'écrivant. Qu'ils sachent que plus on use avec moi de cette sorte de confiance et plus on m'enchaîne par des liens étroits ; qu'ils se tiennent pour assurés que je quitte tout quand il s'agit de consoler un de mes frères et de mes fils. Il m'importe

plus de secourir l'un d'eux, que de faire toute autre espèce de bien : c'est là une bonne œuvre que Dieu exige de moi avant toute autre, tandis que j'ai cette charge. Ainsi, pour finir, mes frères, sanctifions-nous dans cette vie qui nous reste, ou courte ou longue, chose que nous ne pouvons savoir. (En très-peu de temps il nous est mort trois jeunes gens, Muscarelli, Blasucci, Zabatti, et D. Paolo, qui pour le salut était plus que jeune.) Aimons Jésus-Christ d'un ardent amour ; nous le lui devons, nous surtout qu'il a aimés plus que les autres. Aimons un Dieu mort pour l'amour de nous. Ranimons en nous la foi, car nous aurons peu de jours à passer sur ces rochers stériles ; et après cela l'éternité nous attend. Nous les prêchons aux autres ces vérités ; et dans le fait ce sont des vérités de foi. Ainsi nous n'avons plus à vivre à nous ou au monde, mais seulement à Dieu, seulement pour l'éternité, et pour nous sanctifier. Et pour cela offrons-nous toujours à Jésus-Christ, afin qu'il fasse de nous ce qu'il veut ; et prions toujours la très-sainte Marie qu'elle nous obtienne le grand trésor de l'amour de Jésus-Christ. Lorsque le démon nous tentera au sujet de la vocation, ce qui est sa plus grande occupation autour de nous, que chacun se recommande à cette mère de la persévérance, et certainement il ne perdra pas la vocation. Je vous bénis et vous embrasse tous dans le cœur de Jésus-Christ, afin que nous l'aimions tendrement sur cette terre, pour aller ensuite l'aimer réunis dans le ciel, notre patrie. Ne perdons pas la belle couronne que je vois préparée à chacun de ceux qui vivent selon l'observance et meurent dans la congrégation. Vive Jésus, Joseph et S. François-Xavier, avec sainte Thérèse, etc.

XXXIX.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Pagani, 23 mai 1736.

J'ai été instruit de l'affaire par le P. N. Si les choses en sont toujours au même point, si monseigneur n'est pas encore entièrement apaisé, et qu'on craigne qu'il ne veuille le mettre en prison, envoyez-le à Caposèle en toute diligence; ne perdez pas un seul instant. Dites donc à ce père qu'il n'a pas bien agi d'écrire cette lettre; il l'a fait par zèle, mais il ne sait pas qu'il nous est défendu, hors de la confession, de nous mêler d'affaires qui peuvent causer de la peine à autrui. Pour l'amour de Dieu, qu'il renoncè dorénavant à ce genre de zèle. Nous devons penser au bien général de la congrégation plutôt qu'à celui des autres. Dites-lui qu'il récite trois *Ave Maria* pour pénitence : et si monseigneur vient dans cette maison, il serait bien qu'il allât secrètement se jeter à ses pieds pour lui demander pardon, en s'accusant d'avoir été indiscret.

Il faut que Pentimalli vienne sans faute à Ciorani, quoiqu'on le veuille à Caposèle. Tranquillisez-vous au sujet de Pentimalli. F. Ferrazzano se rétablit, et plus tard on parlera des vœux. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

XL.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

J'écris par la main d'autrui, parce que je ne me fie plus à ma tête. Le P. N. me mande que dans quinze jours vous ne saurez plus comment faire sans blé, sans vin, sans fromage, sans lard et sans argent, vu que les trente ducats qui ont été envoyés ont servi à payer Maffei. Pour moi, je ne sais qu'y faire. Contraindre les maisons à vous envoyer de l'argent, je ne le puis. Pensez-y donc, et voyez ce qu'il y aurait à faire : parlez-en au P. N., et voyez s'il est nécessaire d'abandonner Iliceto, pour ne pas voir mourir de faim ces pauvres jeunes gens. Je vous prie d'agir de concert avec le P. N. autant qu'il se pourra ; autrement la barque ne pourrait avancer. Je vous bénis tous. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

XLI.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

J'ai écrit au père recteur au sujet de F. N. et F. N.

Dé grâce, que le père recteur ne me tracasse plus tant avec ces frères : quand j'ai écrit et résolu une chose, que

sert-il de me tourmenter davantage. J'avais déjà écrit au sujet de F. N. qu'il devait demeurer : que servait-il de presser encore pour qu'on le renvoie ? Après la réception, il faut des causes graves pour renvoyer ; et après *l'oblation* de très-graves, jointes à l'incorrigibilité ; autrement, c'est un péché mortel de congédier. Je vous bénis tous. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

XLII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

18 janvier 1756.

F. N. veut entrer dans le noviciat, d'après ce qu'il m'a écrit. Dites-lui qu'il peut entrer pour quelque temps, deux ou trois mois ; et à cet égard je le renvoie à vous autres. Du reste, dites à tous les frères novices, à ceux qui ont pris l'habit et à ceux qui ne l'ont pas pris, (et vous le leur direz à chacun en particulier chaque fois, afin qu'ils ne fassent pas de complot), dites-leur que je n'ai pas intention d'admettre à *l'oblation* les frères laïques, si ce n'est après une très longue expérience de leur vertu ; et, en conséquence, ayez soin de prendre des informations et de m'écrire sur un papier à part tous les défauts particuliers des frères laïques qui sont auprès de vous, afin que je puisse m'en servir au moins comme d'un prétexte légitime quand ils me demandent d'être admis à *l'oblation*. On a vu que ces bienheureux frères, quand ils ont fait profession, commencent à se détraquer et deviennent tous imparfaits. Vive Jésus, Marie et Joseph !

Quant au frère N., il est bien qu'il entre au noviciat ; mais pour prendre l'habit il y faut beaucoup de temps. Ce que j'ai dit pour les autres, je le dis également pour lui : Parceque si j'use d'indulgence envers lui, je serai obligé d'en faire autant à l'égard des autres. Je vous bénis tous. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

XLIII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

21 janvier 1736.

Frère N. m'écrit qu'il est inquiet et sur le point de perdre la vocation. Il ne nous manquait plus que cela. Je lui réponds avec force et douceur tout à la fois. Voyez s'il est possible de l'amener par les voies de douceur à se tranquilliser. Accordez-lui plus de sommeil s'il le veut. O Dieu ! que de soucis me donnent ces frères !

Frère N. m'a prié de l'admettre au noviciat. Voyez si vous pouvez lui en faire faire une partie ; mais je lui ai dit qu'on ne me parle pas de prise d'habit, si ce n'est au commencement de l'année. Et pour les vœux, ô ! combien il nous faut encore d'années !

XLIV.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

6 mars 1756.

Touchant l'affaire de Matéra, je ne veux rien dire ni pour presser l'affaire ni pour y mettre empêchement, parcequ'il est difficile que nous trouvions plus tard une fondation aussi avantageuse que celle-ci ; et difficile même que sans une pareille conjoncture nous ayons d'autres fondations dans le royaume. Cela me paraît une bonne manière de raisonner. Du reste Dieu nous aidera, et je ne l'accepterai qu'autant que je verrai que toutes choses sont réglées. Mais l'affaire passera difficilement à Rome, parcequ'il s'agit de faire un affront à un grand corps religieux. Tout ce que j'ai dit m'a également été accordé par le cardinal, qui a promis aussi de n'y pas mettre empêchement.

XLV.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

3 juin

Priez de ma part le P. N. qu'il me fasse le traité de *Incarnatione* pour l'étude des jeunes gens, parcequ'celui du P. N. ne me plaît pas. (mais ne le faites pas savoir

au P. N. Je voudrais donc qu'il consultât divers auteurs, comme Juvenin, Habert, Contenson, Petau, Tournely, Gonet, Manuale, Pietro Corese. Mais je voudrais qu'il fit, non pas un livre, mais des *institutions* élémentaires, où il y ait la substance des choses; ainsi, qu'il ne donne sur chaque question que les raisons principales, et aussi les principales objections seulement, en style laconique, mais clair. Voici donc ce que j'entends par des *institutions* : je veux qu'on puise les notions générales des choses certaines et des choses controversées, afin de ne pas avancer d'erreur et de ne pas affirmer une chose qui est controversée, et afin de pouvoir ensuite au besoin aller lire les auteurs qui en traitent au long. Faites-lui lire ma lettre, et qu'il commence à faire le traité peu à peu, d'autant plus que, comme j'apprends, il l'avait déjà commencé.

XLVI.

Vive Jésus, Joseph, et Marie.

24 juin 1736.

J'ai reçu des novices un paquet de lettres contenant des actions de grâces pour le saint sacrement, mais j'apprends qu'ils donnent dans des excès, et qu'ils ont déjà commencé à se rendre malades, comme N. N., ainsi : je vous prie de modérer leur zèle pour les prières dans la chapelle du saint sacrement. Il suffit qu'ils fassent la visite accoutumée, et de plus il suffit que, le soir et pendant le jour, ils le visitent une ou deux fois. Mais que cette visite ne dure pas un demi-quart d'heure. Cela s'entend hors le

jour de la retraite. Je ne réponds pas aux lettres des novices. Pour répondre, il me faudrait deux mois.

J'apprends que dans votre maison on n'a pas de soupe à manger. Pourquoi n'envoyez-vous pas à Ascoli, ayant quatre montures ? Il serait bon d'envoyer aux environs quêter un peu de blé etc. Mais le malheur est qu'on ne sait qui envoyer. Au sujet du fromage, tous sont opposés au P. N., et dans les autres maisons on continue d'en donner. Mais que faire ? Voulons-nous voir quelque scène ? il vaut donc mieux dissimuler et vous régler selon ce que vous dira là prudence.

Je vois que le P. N. m'a dit la vérité, parceque vraiment il n'y a pas moyen de vivre en cet endroit. Pour le moment, on vous envoie ce petit secours ; mais après, comment faire ? C'est une compassion de voir ainsi souffrir tant de pauvres jeunes gens, qui ont quitté le monde depuis peu. Pour frère N. quoique il ait été admis à *l'oblation*, faites-le rester auprès de vous, afin qu'il se rétablisse mieux. Il pourra faire quelque léger ouvrage avec le P. N. Voyez d'envoyer à Ascoli incessamment, ou bien quelque autre part, pour avoir de quoi faire de la soupe. Je vous bénis tous. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

XLVII.

Vive Jesus, Marie, Joseph et Thérèse.

23 juin

Écrivez à D. Nicolas Santoriello à Caposèle, qu'il envoie notre cher fils Nicolas le tailleur à Iliccto, puisque j'ap-

prends que déjà il est rétabli , et écrivez ensuite à Iliceto, qu'on envoie à Pagani ou Nicola, ou F. Romualdo, celui qu'il trouvera plus à propos d'envoyer, préférant celui qui aura plus besoin pour son salut d'aller à Pagani. Je suis, etc. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

XLVIII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

4 juillet

Enfin, quand je reçois des nouvelles d'Iliceto, c'est toujours pour moi quelque nouvelle couleuvre à dévorer. L'autre fois on envoya un secours et il disparut aussitôt. Maintenant, on vient d'en envoyer un autre, et j'apprends qu'il a aussi disparu. Le P. N. veut faire la citerne, vous voulez faire l'architecte, et pour cela le P. N. me dit qu'il faudra des solives.

Je dis et je redis que je ne veux pas absolument qu'on dépense rien, rien, rien, hormis le pur nécessaire, pour la nourriture et pour quelques vêtements. Vous êtes sans linge, sans pain, etc.

Combien de fois ai-je ordonné qu'on ne fasse pas de dépenses extraordinaires ! Et maintenant j'apprends qu'on veut prendre des planches à crédit ? Et puis ne faut-il pas les payer ? Ayez patience : faites en sorte de vivre pour le moment au jour le jour, et rien de plus. Je me sens mourir de compassion pour ces pauvres jeunes-gens. Je le répète encore : pour le moment, songez seulement à avoir de quoi vivre, parceque je veux réunir les con-

sulteurs, et voir quel expédient on pourrait prendre ; il n'est pas possible que la barque puisse aller de la sorte. Je vous bénis tous. Vive Jésus , Marie , Joseph et Thérèse !

XLIX.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Faites attention à F. N. pour son catarrhe : ne le laissez pas prendre froid. J'envoie deux autres livres de chocolat pour ceux qui ont des toux ou des catarrhes. J'envoie dix ducats pour vous soulager quelque peu dans toutes vos misères : Je vous bénis tous, et spécialement les novices. Vive Jésus , Marie , Joseph et Thérèse !

L.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

18 août 1736.

Comme c'est la règle de ne pas recevoir les lettres, ni de les envoyer sans la permission du supérieur, chose de la dernière conséquence, et dont l'inobservance peut causer d'innombrables désordres et la ruine de la congrégation, en attendant afin de trouver quelque remède provisoire pour l'observance exacte de la règle jusqu'à ce qu'on

tienne l'autre chapitre , nous ordonnons aux portiers des maisons et à tous les frères, que toutes les lettres qu'ils reçoivent des religieux (excepté les lettres qui sont adressées aux consultants ou écrites par eux) soient toutes remises aux supérieurs des maisons ou des missions , qui pour les lettres en matière de conscience auront à se régler sur la constitution du chapitre. Et si quelqu'un des frères contrevenait à cet ordre, nous ordonnons à chacun des sujets, de ne point ouvrir les lettres qu'ils reçoivent ; ni d'en envoyer non plus, sans les porter auparavant au supérieur, au moins clauses, quand ce sont des affaires de conscience. Nous faisons aux supérieurs une obligation spéciale de conscience d'exiger un compte rigoureux touchant cette observance, et de bien mortifier les infracteurs ; autrement les supérieurs eux-mêmes en seront responsables, et seront mis en pénitence par moi ; qu'ils considèrent que cette affaire est d'une grande importance, et plus qu'il ne peut sembler à quelques-uns , pour plusieurs raisons.

Pour les lettres qui traitent de cas de conscience, il a été établi dans la constitution du chapitre que le supérieur ne les ouvrira pas : mais nous déclarons que cela doit s'entendre des lettres des étrangers , mais non des lettres des parents.

LI.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

17 novembre

J'ai entendu le récit de votre misère, et pour le moment

je ne vois pas comment vous pouvez subsister là. Il y a peu de fonds à faire rentrer. Les terres ne s'afferment pas. Allons, allons à Iliceto. Mais maintenant que manger ? V. Rév. pouvait bien s'épargner quelques dépenses dans cet état de gêne. Or je vous ordonne et vous prie de ne faire aucune dépense, si ce n'est de pure nécessité, uniquement pour les premiers besoins de la vie. Sinon, il sera nécessaire que vous veniez tous à Ciorani. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

LII.

Vive Jésus, Joseph, Marie et Thérèse.

17 avril 1787.

Je reçois votre dernière lettre. Tout va bien. Quant à moi, n'ayez aucune inquiétude. *Quod scripsi, scripsi*. Ne vous amusez pas à entretenir des doutes ; ne soyez attentif qu'à régler les intérêts de la maison, afin qu'on ne puisse pas vous tracasser. En attendant, achevez d'étudier la morale, et recommandez-moi à Jésus-Christ. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse,

LIII.

Vive Jésus , Marie , Joseph et Thérèse.

Nocera, 2 mai.

J'y consens ; seulement que Negro soit envoyé en philosophie, comme il est demeuré entendu. Quand une chose est dite, il ne sert plus de rien de répliquer. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

LIV.

Vive Jésus , Marie , Joseph et Thérèse.

23 juin

Pour l'affaire de Nocera, les adversaires chantent victoire, mais j'espère certainement qu'avec la protection de la très-sainte Vierge il n'en sera pas ainsi.

L'exequatur de Caposèle est déjà en nos mains sans conditions. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

Adressez le soir une prière spéciale à Marie, parce que nous voulons tenter d'obtenir du roi l'approbation des règles : faites faire aussi des communions. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

LV.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

3 octobre 1787.

CIRCULAIRE.

Mes très-chers frères en Jésus-Christ,

Pour le bien de l'observance commune, j'ai trouvé bon de donner quelques avis que vous verrez ci-après. Et d'abord, nous avons mûrement examiné, les consultants et moi, dans le dernier conseil tenu le mois passé, la question de savoir s'il est contre la pauvreté de recevoir des pénitens les restitutions incertaines pour les employer en œuvres pies au choix du confesseur, et il a été décidé, tant par l'autorité des docteurs que par la raison, que c'est sans contredit une atteinte au vœu de pauvreté. Quant aux docteurs, de ce nombre s'est trouvé Lohner, qui dans sa *Bibl. Man.* (Tom. 3. Tit. 112. Paupertas, §. 2. in fin.) s'exprime ainsi : *Quintum dubium est, an liceat ab alio pecuniam accipere, vel simile quid, quod in pauperes distribuat? Resp. Si ita accipiat ut liberum ei sit his vel illis dare, tum omnino contra votum facturum, si accipiat sine facultate (superioris), cum neque proprietas, nec usus illius rei independens a superiore cuiquam paupertatis voto obstricto conveniet.* C'est encore ce que dit le P. Rodriguez, (*Perfection religieuse*, P. 3. Tr. 3. c. 13.) « Non-seulement il est contre le vœu de pauvreté de se rendre

« maître de la chose, mais même d'en avoir l'usage et « la disposition libre, sans dépendre du supérieur. »

C'est encore ce que décide Azor, (P. 1. L. 12. c. 9. vers. *hoc posito*) et il assure que la chose est certaine aux yeux de tous les théologiens : *Certi item juris est* (ce sont ses expressions) *non posse religiosum secundi generis peculium habere* (c'est-à-dire avec la faculté d'en disposer à son gré), *nam etiam voto paupertatis repugnat usus vel administratio, in qua abbas nutu suo monachum amovere non possit. Religiosus enim nihil proprium habere potest : sed usus vel administratio, quam quis pro libito habet nullius alterius voluntati subjectam, est aliquid proprium.* Et c'est pour cela, dit Azor, que le concile de Trente (Sess. 25. c. 2.) avait statué que l'usage des objets mobiliers parmi les religieux n'appartiendrait que *ad solos officiales, ad nutum superiorum.*

La raison finalement en est claire ; (nous la donnons ici brièvement) c'est que tout usage des biens, dans une personne qui est liée par le vœu de pauvreté, indépendamment de la volonté du supérieur, est un acte de propriété contraire au vœu.

Cela posé, pour me délivrer de tout scrupule quant au serment que j'ai fait de ne permettre aucun usage propre et indépendant, etc., comme aussi pour obvier à beaucoup d'inconvéniens, j'ai trouvé bon (et les autres consultants ont pensé de même) d'ordonner, comme par ces présentes j'ordonne à chacun, que toutes les restitutions incertaines qui sont reçues par nos confesseurs, s'ils sont au collège, soient portées au recteur de la maison où est ce religieux, et s'il se trouve en mission, qu'elles soient remises en mains propres au supérieur de la mission, lequel, s'il se présente quelque besoin, pourra s'en servir

avec prudence ou pour les dépenses de la mission, ou pour faire quelque aumône urgente ; autrement il les fera parvenir au recteur de la maison d'où est venu le religieux : et afin d'éviter toute violation et toute interprétation de l'ordonnance que je porte aujourd'hui , je défends expressément aux confesseurs d'insinuer aux pénitens qu'ils aient l'attention d'assigner cette assignation à telle ou telle œuvre , parce que ce serait éluder ouvertement cette ordonnance.

En outre, je me plains de ce que mes ordonnances sont souvent soumises à des interprétations , et puis on n'a garde de m'instruire des choses. En beaucoup de points, je suis obligé de revenir à la charge pour me voir obéi ; à peine le suis-je dans les choses pour lesquelles on doit l'obéissance expresse. Mais en cela, où est la délicatesse de l'obéissance que Jésus-Christ désire de vous , mes frères , spécialement quand on va contre l'intention du supérieur ? Je ne sais comment on peut y trouver une excuse. Je crains pour cela un grand châtement de Dieu. Et il n'y a pas plus de vingt-quatre ans que la congrégation est fondée. Que sera-ce d'ici à cent ans ?

Je recommande ce qui concerne les lettres : qu'elles ne soient pas reçues par les frères , si le frère ne les porte pas d'abord au recteur pour les voir ; je dis au moins pour les voir, si ce sont des affaires de conscience, parce que dans les autres cas je dis aux supérieurs que sans exception ils ouvrent les lettres, et y donnent au moins un coup d'œil avant de les donner aux religieux auxquels elles sont adressées.

Je recommande chaudement de ne pas aller dans les maisons des séculiers sans la permission des supérieurs, si on n'avait pas le temps d'aller demander la permis-

sion. Et particulièrement je recommande de ne pas aller dans les monastères de religieuses sans la permission du recteur.

Je recommande de ne pas dévoiler au dehors les affaires de la maison. Quelle misère de voir que ceux du dehors sachent mieux nos affaires que nos gens eux-mêmes ! Je recommande de nouveau que, lorsqu'il s'agit d'envoyer des religieux passer la nuit hors de la maison, surtout quand c'est pour plusieurs jours de suite, qu'on m'en donne d'abord avis quand on a le temps de le faire. Je recommande l'obéissance qu'on doit pratiquer à l'égard des supérieurs du lieu ou des missions, comme à l'égard de moi-même. J'ai entendu bien des plaintes à ce sujet.

Le chapitre dit que pour la question de savoir si dans les dépenses de plus de douze écus les consultants avaient voix décisive, on statuerait selon ce qui se pratique chez les PP. Pii Operari. On a pris des informations, et on en a eu une réponse affirmative. Ainsi, j'en donne avis à tous les recteurs.

Je recommande de ne pas m'envoyer des jeunes gens qui désirent être reçus sans m'en avoir auparavant donné avis.

Je recommande chaudement que l'on mette à exécution le règlement du chapitre qui veut qu'on tienne dans chaque maison le livre des sorties et des entrées, ainsi que des aumônes. De plus, que dans chaque maison on place à la sacristie, ainsi que l'ordonne le souverain pontife, le tableau des fondations de messes. Je recommande de plus que les messes ne se disent pas avec une précipitation excessive. C'est une chose qui scandalise plus en nous que dans les autres.

Quant aux missions ensuite , je recommande d'abord ,
 1° la retraite d'un jour à peu près chaque mois ; 2° de
 ne pas rechercher une nourriture particulière ; et quand
 on peut avoir la soupe et le bouilli , de ne pas rechercher
 autre chose : cette règle est d'une grande édification , et si
 l'on commence maintenant à se relacher , dans peu la règle
 n'existera plus ; 3° avec les étrangers , ne pas s'épancher en
 discours inutiles : toute la politesse , mais toute la gravité ;
 4° je recommande la modestie des yeux en mission ; elle
 est plus nécessaire que les prédications ; 5° que dans toutes
 les missions on tienne le chapitre de la coulpe ; 6° qu'on s'abstienne
 de plaisanteries devant les étrangers ; que le supérieur désigne
 toujours dans les missions l'inspecteur qui tienne note des
 fautes et m'en donne avis ; 7° dans les missions , qu'on
 établisse toujours le préfet de l'Église , le préfet des réconcilia-
 tions , et celui-ci encore pourrait prendre soin des fiancés
 qui ont donné leur parole , pour les engager à se marier au
 plus tôt ; 8° je recommande aux prédicateurs de faire les
 actes du matin qui sont dans le livret , et qu'ils les fassent
 avant de prêcher ; que le prédicateur recommande aux gens
 du pays , et le dise en chaire ; que l'on sonne la cloche
 lorsque quelqu'un est à l'agonie et sur le point de mourir ;
 qu'on donne avec la cloche un signal auquel chacun puisse
 reconnaître que quelqu'un en ce moment est à l'agonie ,
 c'est-à-dire un signal différent des autres signes accoutumés ,
 afin que chacun recommande à Dieu le mourant par un
Pater , un *Ave* , etc. Cette pratique est à la fois utile
 aux malades et à ceux qui se portent bien. Je vous embrasse
 tous en Jésus-Christ. Vive Jésus , Marie , Joseph et Thérèse !

LVI.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

20 décembre 1757.

Oh ! le beau remède que vous avez trouvé pour F. N ! Je vous l'enverrai à Noël. Un mot sans plus : je défends à V. Rév. et à tous les supérieurs (et dites-le à tous, au recteur, à D, Saverio, etc.) de ne jamais me l'envoyer, et je lui défends ensuite spécialement, à lui, de venir me trouver, si d'abord il ne s'est humilié, et ne vient pour me demander pardon ; autrement dites-lui qu'il ne paraîtra plus devant ma face : ainsi, transmettez-lui de ma part l'ordre de ne plus venir me trouver, s'il n'est pas changé. S'il veut m'écrire, qu'il m'écrive, mais je lui ai déjà dit, s'il me parle de dispense, en commençant à lire la lettre, je la déchirerai et ne lui répondrai plus.

Je vous l'enverrai à Noël prochain. Et qu'ai-je à lui dire de plus que ce que je lui ai dit ? Que s'il commence à commettre des fautes, et ne veut pas étudier pour s'en aller, entendez-vous avec le supérieur, et employez les châtimens, les jeûnes ; chassez-le de la compagnie des autres, retranchez les communions. Et à propos des communions, faites comme vous voudrez, mais tant de communions à un infidèle, à celui qui veut abandonner Dieu après qu'il l'a appelé et accepté ? Je ne sais quel bien elles peuvent lui faire. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

LVII.

Vive Jésus et Marie.

S'il ne vient pas pour prendre la lettre, prenez-la vous-même et donnez-la lui. Tâchez de l'encourager, parce qu'il faut encore qu'il soit exposé à des tempêtes, pour suivre sa vocation, vu que le père maintenant n'est nullement favorable. Je sais bien que le père était inquiet, mais ce que j'apprends avec peine, c'est qu'il soit refroidi et découragé. S'il se tient fort, qu'il ne doute pas que Dieu et moi nous ne venions à son aide : mais s'il commence à vaciller et à dire tantôt oui et tantôt non, dites-lui que moi-même je ne le recevrai pas. Informez-vous bien de sa santé, parce que j'ai su qu'il a mal à la poitrine, et qu'il a craché le sang ; si cela est, comment pourrai-je le recevoir avec la poitrine malade ? Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

LVIII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 3 avril 1758.

Lisez ma lettre au père recteur, et envoyez-la aussitôt par un exprès. Je vous recommande ce jeune homme :

habilitez-le, et faites-lui la charité de l'entendre toujours et de l'aider, parce que c'est un jeune homme de grande espérance, et il a pour le présent de fort bonnes intentions; mais il est tourmenté par des tentations continuelles, parce que par le passé il a mené une vie peu réglée. Et si par malheur il tombait quelquefois, effrayez-le, mais empêchez qu'il ne se décourage après sa faute; et vous-même ne perdez pas confiance, s'il fait quelques chutes. Faites part de ce que je vous dis au P. Gisone, ou à d'autres à qui il pourrait se confesser. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

LIX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

9 avril 1758.

Mon cher D. A., j'ai lu votre lettre, mais j'en reçois encore une autre du maître des novices, où il me mande qu'il tient de votre propre bouche que depuis plusieurs années vous souffrez de cette douleur de tête avec des vertiges. Mon cher D. A., s'il est vrai que vous soyez sujet à ce mal de tête, comment pourriez-vous demeurer dans la congrégation, où il vous faudra donner beaucoup de temps aux exercices spirituels, demeurer enfermé pendant votre noviciat; et puis, outre ces exercices, faire les études? Si vous fatiguez votre tête par un travail forcé, vous la perdrez entièrement, vous demeurerez inutile pour vous et pour la congrégation, et vous traînerez une vie malheureuse: parce que la douleur une fois fixée à la tête, il sera impossible de la déplacer: attendons encore un

peu de temps, et nous verrons comment vous irez. Consultez le P. N. Sachez me dire ce qu'il vous aura dit quand il reviendra de la mission, et faites qu'il m'écrive distinctement ce qu'il pense de votre santé. Recommandez-moi à Jésus-Christ.

LX.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

10

F. N. ne mériterait pas de compassion : mais parce qu'il a été nombre d'années dans la congrégation, et qu'il s'est humilié, usons d'indulgence envers lui : il faut cependant qu'il accepte la pénitence, qui doit être longue et rigoureuse.

Qu'on lui ôte la soutane et qu'il porte l'habit séculier, puisque présentement il n'est pas de la congrégation, ayant déjà été congédié : il est comme tous ceux qui sont mis à l'épreuve. Et à cet égard qu'on n'use pas d'indulgence, qu'il demeure enfermé dans le noviciat, sans venir au réfectoire, et sans sortir ni venir à la récréation. Pour le manger, imposez-lui également quelque mortification : je m'en remets à votre prudence, mais mortifiez-le, assistez-le, ou faites-le assister pour ses besoins spirituels. La communion une fois la semaine. Dites-lui que je le traite avec tant d'indulgence parceque je lui veux du bien : je ne sais si un autre supérieur serait aussi indulgent. Vive Jésus et Marie !

LXI.

Vive Jésus, Joseph, Marie et Thérèse.

Nocera, 10 avril 1738.

Je reçois la longue procédure contre N. , et je reçois aussi la correction de mes fautes. J'entends bien que le maître des novices serait plus tranquille s'il était aussi recteur dans ce collège. Cela serait mieux il est vrai pour son repos ; mais les troubles qui peuvent en résulter sont bien encore plus grands. J'écrirai au recteur comment il doit se conduire, et qu'il n'ait pas à s'immiscer dans les choses de l'intérieur du noviciat : mais il ne convient pas de faire connaître aux autres ma lettre, il suffit que je lui écrive en secret.

Ensuite, quant au jeune homme, pour abrégé, (parce que je ne suis pas bien) voici comment vous ferez : vous exigerez qu'il se soumette encore à un mois d'épreuves, et vous verrez comment il se conduit ; et s'il se conduit bien, donnez-lui l'habit. Ensuite, quant à sa maladie, le médecin écrit qu'il est parfaitement guéri ; mais si cela ne se trouve pas vrai, ce n'est pas un mal qui puisse se cacher ou se dissimuler, et il y a un an de temps pour en faire l'expérience. En attendant, il est bon que V. Rév. l'éprouve par des mortifications. Et ensuite, s'il prend l'habit, il faut qu'il ait toujours été bien éprouvé. J'apprends que le prêtre de Masi lui-même n'a plus qu'un estomac délabré, en sorte qu'il ne peut plus retenir aucun aliment : faites-moi savoir ce que c'est. Je vous bénis

tous. Dans l'été, vous pourrez faire sortir les novices tous les soirs.

LXII.

Vive Jésus, Joseph et Marie.

30 mai 1758.

Oh Dieu ! que m'apprenez-vous de ce collège ! J'apprends que chez vous, par le conseil de plusieurs, N. a été absous à condition (que sais-je ?) de demander la dispense. Il me l'a demandée cette dispense plus de mille fois ; il n'était pas nécessaire que vous lui en eussiez imposé le devoir. En un mot, ce qu'il a pu obtenir de Rome, il l'a obtenu de ce collège. Quelle peine ç'a été pour moi d'apprendre une pareille nouvelle ! Quelle nécessité y avait-il de vous mêler d'un point aussi délicat, d'où dépend le maintien de la congrégation ? Si vous pensiez qu'il dût être absous sous une pareille condition, manquait-il des confesseurs dans le monde pour l'absoudre ? Et celui qui l'a absous, je ne sais comment en conscience il a pu l'absoudre hors le peril de mort. Dans les choses aussi épineuses, et qu'on n'exécute qu'avec peine, (ainsi que par le fait il est arrivé) on ne donne point l'absolution qu'on n'ait d'abord exécuté ce qui doit se faire. Dispense ? dispense ? Je ne donnerai jamais la dispense que celui qui part sans ma dispense ne soit retourné dans la congrégation ; et lorsqu'il y sera retourné et qu'il aura reçu la pénitence voulue, alors je délibérerai sur ce qu'il y aura à faire. Or c'est ainsi que j'estime que doit faire tout recteur majeur,

s'il ne veut pas se damner, et être cause de la ruine de la congrégation. J'ai prévenu à cette fin le cardinal pénitencier de Rome. Et si je voyais que le pénitencier donnât de pareilles dispenses, je suis résolu d'écrire et de récrire au souverain pontife. Mais le collège de N. fait ce que ne fait pas la pénitencerie de Rome. Communiquez ma lettre à tous les pères qui sont auprès de vous, et spécialement à ceux qui ont donné ce beau conseil. Je prie V. Rév. de communiquer également la substance de cette lettre (selon votre prudence) à tous les jeunes-gens et à tous les frères, afin que cet exemple ne soit pas la cause de la ruine des autres.

LXIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Nocera, 15 août 1738.

CIRCULAIRE.

Mes P P. et mes frères, je vous recommande à tous de nouveau l'observance des règles, et spécialement de l'obeissance, à laquelle j'apprends qu'on a souvent manqué. Faisons en sorte d'avoir toujours sous les yeux la fin bienheureuse qu'ont faite un si grand nombre de nos frères défunts, tant des jeunes-gens que des pères; et d'un autre côté considérons la fin de plusieurs autres qui vivent encore, mais vivent hors de la congrégation et en gémissent; que si jamais l'un d'entr'eux, loin d'en gémir, ne faisait que s'en applaudir, il serait plus digne encore de compassion

et de larmes. Et ainsi soyons attentifs, parceque les fautes multipliées, et dont ils n'ont pas tenu compte, ont été cause de leur ruine, en leur faisant perdre la vocation. Ainsi, je renouvelle la mémoire de certaines choses déjà dites et publiées. Que cela du moins serve pour les nouveaux.

En premier lieu je ne donnerai jamais, ni ne puis donner en conscience la dispense des vœux à qui me la demande sans cause nécessaire et juste : Mais cette justice et cette nécessité ne doivent pas être jugées par le congréganiste : car comme il se trouve sous l'influence de la passion, ce n'est pas lui, mais la passion qui jugera. Et ainsi je renouvelle l'ordre formelle, sous peine de péché grave, pour chacun, de ne point sortir de la congrégation sans permission. Et si jamais quelqu'un des autres maisons voulait venir me trouver, qu'il en demande la permission au supérieur du lieu ; et au cas qu'il ne pût l'obtenir, ou quelle lui fût refusée, qu'il m'écrive, et qu'il ne parte pas de cette maison sans ma permission expresse. Pour cela, je donne encore l'ordre, mais non formel ; qu'on sache cependant que celui qui contreviendra sera soumis à la pénitence. Ensuite, au cas qu'on demande sans juste cause la dispense pour sortir, je renouvelle l'ordre donné, c'est qu'on emploie d'abord la douceur pour calmer celui qui est ainsi agité par la tentation ; que s'il ne veut se tenir en repos, il aura un mois de prison rigoureuse, avec trois jeûnes au pain et à l'eau chaque semaine. Or, que chacun entende bien que lorsqu'il demande la dispense sans juste cause, par caprice ou par passion, il se rend par le seul fait indigne de demeurer davantage dans la congrégation ; et peut en être chassé justement ensuite même contre sa volonté. L'exemple de ce frère sorti sans permission à la connaissance de tout

le monde, et qui depuis tant de mois vit et veut continuer de vivre dans l'inimitié de Dieu, avec le sacrilège dans l'ame, sans pouvoir trouver quelqu'un pour l'absoudre, doit faire trembler tous ceux qui conservent la crainte du péché. Et ainsi, dès que la tentation se présente à nous, soyons attentifs à en faire part à ceux que nous savons capables de nous assister. Comprendons-bien que pour chacun de nous la tentation contre la vocation est la tentation la plus bruyante que le démon puisse nous offrir, en raison des suites qu'elle peut avoir. Et ainsi, mes frères, que chacun de vous, tous les jours, demande d'une manière toute spéciale dans la visite au très-saint sacrement et à la très-sainte vierge la persévérance dans la vocation. C'est ce que je recommande à chacun, mais en particulier aux P P. et aux frères; et que personne ne se confie en ses résolutions ou en ses sentiments. Quand la passion vient et qu'on perd la lumière, tout change. Ce que j'ai vu dans d'autres, maintenant, pour dire la vérité, me fait trembler pour chacun de vous.

Sachez encore tous, et particulièrement les jeunes, que c'est une faute très-grave en cas de maladie de chercher à obtenir d'aller respirer l'air natal. Pour quiconque vit en communauté, et selon l'observance, l'expérience universelle apprend que l'air natif de la patrie et de la maison de ses parens est un air empesté par rapport à la ferveur et à la vocation. Et ainsi, que chacun sache qu'au cas où il faudrait changer d'air par ordre des médecins, les supérieurs, s'ils le jugent à propos, l'enverront respirer un autre air dans l'une des maisons que nous avons en divers lieux; mais que chacun renonce dorénavant à l'idée d'aller habiter ailleurs que dans l'une de nos maisons. Si jamais pour le passé il y a eu quelque exemple contraire, qu'il

sache que dorénavant on ne le permettra plus; parce que l'expérience a fait voir quels désordres et quelles tentations l'indulgence peut introduire en ce point.

Je rappelle ensuite à tous qu'il n'est permis à personne d'aller dans les maisons des séculiers, et encore moins des parens sans une juste cause et une permission expresse, Ainsi le veut la règle, et j'entends que cette règle s'observe avec plus de rigueur que les autres. Seulement, en cas de maladie mortelle du père ou de la mère, la règle permet d'aller chez soi, avec la permission, qui est toujours indispensable. Mais plus d'un de nos sujets en pareil cas ont envoyé dire à leur père ou à leur mère mourants que leur présence et leurs soins ne leur étaient point nécessaires, et ne serviraient qu'à augmenter leurs souffrances; que du reste ils les avaient recommandés à Dieu de là où ils étaient. D'après cela, ils se sont abstenus d'aller chez eux. Or, j'ai été grandement édifié de leur conduite, et il est certain que dans ces occasions ils ont été fort agréables à Dieu, soit pour la mortification qu'ils ont pratiquée, soit pour le bon exemple qu'ils ont donné aux autres. Je recommande de nouveau à tous et chacun de vous prêtres, jeunes gens, et frères, l'obéissance à quiconque se trouve le supérieur dans cette maison, ou, en ce moment du moins, à raison de sa charge, quel qu'il puisse être, fût-il le dernier des frères de la congrégation. C'est alors qu'on voit qui est vraiment obéissant. Je ne m'édifie pas autant de l'obéissance qu'on pratique envers moi que de celle qu'on pratique envers le recteur local, le préfet, le P. ministre, ou autres dignitaires, qui en certaines charges ont la prééminence au-dessus des autres. Il se commet des manquements touchant l'obéissance. J'espère de la grâce de Dieu qu'à l'avenir certaines choses qui en cette matière

m'ont fait beaucoup de peine n'arriveront plus. L'obéissance est la seule chose qui peut conserver la congrégation, et faire qu'il y ait en elle de la ferveur. Mais l'obéissance ! je le répète, envers quiconque a rang de supérieur, autrement c'en est fait de la congrégation. Ainsi, toutes les fautes peuvent se pardonner facilement, mais non celles contre l'obéissance. Il faudrait aussi assimiler à ce genre de fautes les fautes contre la pauvreté. Je recommande donc à tous les supérieurs locaux présents et futurs, que lorsque une chose est donnée par charité à un membre de la congrégation, c'est-à-dire une tabatière, une *papalina*, un mouchoir, des bas et choses semblables, il ne lui en donne pas l'usage, mais lui donne quelque autre chose de même espèce ; cette précaution est nécessaire pour maintenir la pureté de l'esprit de pauvreté ; autrement, il en peut résulter beaucoup d'inconvénients, et il peut s'ouvrir quelque porte pour détruire la pauvreté, autre vertu qui maintient l'esprit de la congrégation. Quant aux habits, soutanes, simarres et manteaux, que les supérieurs aient soin quand elles sont vieilles et déchirées en quelque endroit d'y faire rapporter des pièces tant qu'elles en sont susceptibles. Pauvre congrégation ! Quand arrivera le temps où ses membres n'auront pas honte de paraître avec un habit rapiécé ! Mais je ne voudrais pas que dès maintenant on dût commencer à se plaindre de cette imperfection. Je dis ensuite et je redis que qui voudra m'écrive librement. Qu'on sorte de l'esprit l'appréhension qu'on m'ennuie et qu'on m'empêche de m'occuper d'imprimer. Je suis obligé comme supérieur d'écouter et de lire les lettres du moindre frère de la congrégation ; je suis obligé à cela, mais non à imprimer. Je ne puis employer à l'impression de quelque opuscule d'autre temps

que celui qui me reste après le soin que je dois donner à écouter ceux qui me parlent et à faire réponse aux lettres. Si quelqu'un malgré cela voulait s'abstenir de me parler et de m'écrire pour sa propre utilité, je lui en fais un point de conscience, et je lui en demanderai compte au jour du jugement. Je proteste qu'à cet égard, si j'étais actuellement sur le point de mourir, je n'aurais aucun scrupule. Quand il arrive que quelqu'un vient me parler, ou m'écrit de choses qui le concernent personnellement ou intéressent toute la communauté, je quitte tout. Je ne répons pas de ma propre main, parce que maintenant, depuis ma dernière maladie, je n'ai plus la tête assez ferme pour écrire. Mais quand le religieux ne veut pas être découvert, je fais en sorte de ne pas le laisser savoir, même à celui qui écrit, en mettant moi-même l'adresse. Et quand cela est nécessaire, je m'efforce au moins peu à peu d'écrire le tout de ma propre main.

Que chacun s'ôte de l'esprit l'apprehension que je manifeste les secrets qui me sont confiés de vive voix ou par écrit. Je fais grande attention à ce que je dis, et je déchire les lettres. Cette crainte provient de ce que souvent par exemple faisant la correction à quelqu'un, ou même faisant quelque chose qui déplaît à quelqu'un, les religieux combinent facilement les circonstances et se mettent à conjecturer quel est celui qui m'a écrit ou parlé, et souvent ils devinent. De là il arrive ensuite qu'on se plaint que jé révèle les secrets. Après cela cependant, qu'on n'aille pas prétendre que je sois obligé de tenir une chose secrète, alors même qu'elle ne cause aucun préjudice à quiconque m'écrit ou me parle. Se plaindre de ce que je dis aux autres certaines choses qui n'exigent pas le silence, c'est vraiment un ridicule. D'ailleurs si quelqu'un

exigeait de moi le secret touchant une chose qui d'elle-même ne l'exige pas, qu'il me l'écrive expressément, et je m'y conformerai.

Je recommande généralement encore plusieurs autres choses.

I. Dire la messe avec gravité : parce que j'apprends que quelques-uns disent la messe avec trop de précipitation et sans observer assez l'ordre et la décence des cérémonies. Nous prêchons aux autres, et puis, etc.

II. Au sujet des pères de missions qui tiennent les besaces sous la clé, que lorsqu'ils sont à la maison, qu'ils ouvrent les besaces et les tiennent toujours ouvertes, afin que les supérieurs puissent les voir toutes les fois qu'ils le voudront ; autrement, chacun pourrait tenir des choses enfermées.

III. Que personne ne prenne les écrits d'autrui sans la permission expresse du supérieur. A cet égard, j'ai entendu les plaintes de quelques-uns qui ont perdu leurs écrits.

IV. Lorsque quelque correction est faite aux sujets par le recteur majeur ou d'autres supérieurs, que personne n'aille à la recherche avec des demandes captieuses pour savoir quelle est la personne qui a instruit les supérieurs de quelque désordre ou de quelque faute, en interrogeant la personne sur laquelle se portent les soupçons ; parce que de cette manière on s'oppose au bien général : en effet quelques-uns ensuite pour la crainte de ne savoir que répondre s'ils sont interrogés, s'abstiennent d'avertir les supérieurs comme ils devraient ; et cela regarde spécialement les religieux qui sont désignés comme zélateurs, ou qui sont soupçonnés d'être inspecteurs secrets.

V. Recommandez à tous de nouveau de consigner les

restitutions incertaines entre les mains du supérieur de la mission, quand il est dans la maison.

VI. Que de nouveau l'on recommande de ne pas laisser savoir nos affaires aux étrangers, qui se trouvent les savoir mieux que nous par la faute des religieux. On les instruit même des choses de peu d'édification, et ils vont ensuite les répandre partout.

On renouvelle l'avis que lorsqu'on sort pour prêcher dans les neuvaines, comme dans les *triduo*, les exercices particuliers, et semblables circonstances, on ait à observer pour le vivre la même chose que dans les missions. Je recommande cela en particulier à celui qui s'y trouve comme supérieur, parce que je veux qu'il en rende compte, et c'est à lui que sera imposée la pénitence.

LXIV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

30 septembre 1738.

AUX RECTEURS, MINISTRES, PRÉFETS ET SUPÉRIEURS DES
MISSIONS.

I. Je recommande de désigner les préfets des frères, et quand il en manque un, d'en substituer un autre.

II. Je recommande, selon la constitution, de faire la *consulte*, conformément à la règle pour les dépenses qu'on est obligé de faire. Et vu la pauvreté et la gêne actuelle, quand la dépense arrive à la somme de 40 ducats, je prie les supérieurs de m'en donner d'abord avis; attendu

qu'on a fait beaucoup de dépenses inutiles dans certaines maisons. Cela s'entend néanmoins en dehors des provisions pour le vivre. Lorsque dans une maison au moment de la *consulte* il ne se trouve pas le nombre des consultants désignés, on appellera les pères les plus anciens selon le temps de leur entrée dans la congrégation, qui se trouveront là.

III. A toutes les chemises on mettra la marque de la maison, afin qu'en sortant de mission, il n'arrive pas qu'on les confonde avec d'autres. D'autre part, qu'on ne manque pas à la charité en refusant l'usage des chemises aux autres qui en auraient besoin.

IV. Je recommande généralement à tous les supérieurs d'éviter les partialités blâmables.

V. Les pères *ministres* ne donneront aux membres de la congrégation rien à manger hors de la maison, si ce n'est quelques fruits, ou à moins qu'ils ne se trouvasent dans les terres de la congrégation.

VI. Je recommande instamment de bien traiter pour la nourriture les étrangers qui font les exercices: vu que j'apprends que depuis un certain temps il y a de grandes plaintes. Pour quelque épargne on compromet tout le bien qui peut résulter des exercices.

VII. Je recommande aux recteurs de rappeler chaque mois aux religieux qu'ils doivent rendre compte de leur intérieur. Ils auront soin de faire faire le pain deux fois la semaine quand il y aura possibilité.

(Cette recommandation sera lue seulement aux pères et on ne la communiquera point aux jeunes gens.)

Je vous recommande spécialement à vous, mes pères, la sainte obéissance, non pas tant à moi qu'aux supérieurs du lieu ou des missions. L'année dernière j'ai eu

à ce sujet beaucoup de désagrémens. Je n'en viens pas au particulier, parce que j'espère que vous ne me les donnerez plus. Il paraît que maintenant les supérieurs sont dans la nécessité de répéter mille fois une chose avant d'être obéis; et puis encore ce sont tant de répliques, tant d'excuses, que finalement les supérieurs sont obligés pour ne pas les troubler de les décharger de l'obédience. Je le répète encore. Je n'ai voulu à cet égard corriger en particulier aucun de ceux que j'ai su être en défaut, et cela pour de bonnes raisons. Mais je n'ai oublié, ni n'oublierai ce que j'ai su. Je recommande donc par-dessus tout aux pères d'obéir, particulièrement dans les missions, à quiconque, oui à quiconque d'entre nos membres tient la place des supérieurs. Pour le présent nous avons tant de jeunes gens pleins de talent et de ferveur qui peuvent faire beaucoup de bien. Il y a vingt-cinq jeunes gens qui m'ont demandé d'aller chez les infidèles, mais de cœur et avec une ferveur si grande qu'ils m'ont consolé; mais si ensuite, sortant pour exercer le ministère, ils voient continuellement les répliques, les excuses, et les répugnances des anciens à obéir aux supérieurs, ils en feront autant; et comment la congrégation pourra-t-elle marcher par la suite? Je recommande aussi dans les missions de ne pas trop se répandre parmi les gens du pays. Il faut à leur égard agir avec toute la politesse, mais aussi avec toute la gravité possible, afin qu'ils apprennent et conservent envers nous la vénération que l'on doit à des hommes saints et sans défaut, ce qui est nécessaire pour leur avancement spirituel. Autrement si nous nous répandons et traitons avec eux; si nous nous amusons à discourir de beaucoup de choses qui n'intéressent pas leur salut, ils découvriront mille défauts en nous et

nous n'aurons rien fait pour leur avancement. C'est une chose qu'on a remarquée bien des fois, mais je vois avec peine que l'on manque toujours en ce point. Celui qui ne se corrigera pas là-dessus, m'obligera de ne pas l'envoyer en mission. Que personne donc, je vous en prie, ne se mêle d'affaires qui ne concernent pas la conscience des gens de la mission. Quant à certaines choses qui peuvent causer quelque désordre, ou quelque inconvénient, qu'elles ne se fassent pas sans conseil et sans obédience. *Non omnia expediunt.*

Je recommande ensuite que le sermon *de la prière* dans les missions ne soit pas omis ; et dans les cas où il ne pourrait avoir lieu, qu'on en parle du moins au long dans le dernier discours de la bénédiction.

Qu'on fasse attention encore qu'ainsi qu'il a été observé dans la constitution, il n'est pas permis dans les missions de manger des *sucreries* par quelque voie qu'elles soient venues.

LXV.

Vive Jésus et Marie.

13 décembre 1758.

Pour ce qui est de la manière de passer la soirée, si je ne me trompe, je vous en ai écrit une autre fois : n'importe ce que vous avez à étudier, je veux que vous reposiez comme font les autres.

Quant au jeûne, s'il s'agit de jeûne au pain et à l'eau,

je n'en veux qu'un par semaine, l'autre peut se faire au pain et à la soupe.

Quant à la direction, il est vrai que les disciplines et les chaîneites appartiennent aussi à l'intérieur, mais parce que ce sont des choses qui peuvent être sues du préfet par l'intermédiaire d'autres personnes, il faut aussi avoir sa permission pour cela.

Pour la chose demandée je ne puis y consentir, parce qu'elle est contre la règle, et devient un exemple pour les autres; si je vous l'accorde, je serais obligé de l'accorder aussi aux autres.

La règle veut que les étudiants aillent en direction auprès de préfet... mon désir est que tous les étudiants, comme dit la règle, aient pour directeur le préfet: je tiens pour certain que Dieu prête mieux son concours à la direction de celui-ci, parce que l'obéissance de la règle s'y trouve, encore que l'obéissance se fasse un peu à contre-cœur. Ce n'est pas notre goût, c'est l'obéissance que Dieu aime à favoriser de son concours.

LXVI.

Vive Jésus et Marie.

Puisque le P. N. approche de trente ans, je lui donne la permission de diriger les femmes. Je donnerais bien la même permission au P. N., mais il me paraît que celui-ci n'en approche pas comme l'autre, ainsi je ne puis la donner. Autrement c'est un exemple qui s'intro-

duit; et tous les ans il y aurait cette nécessité. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

LXVII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Vous demeurerez averti, une fois pour toutes, que dans les fêtes de nos églises on ne fasse jamais un étalage de draperies, ni des décharges de pétards. Je n'ajoute pas autre chose, si ce n'est que la défense comprend aussi les quarante heures.

LXVIII.

Vive Jésus, Joseph et Marie.

25 mai 1759.

J'ai reçu votre lettre avec celle de l'excellentissime princesse de Colombrano; je vois bien le désir qu'aurait cette pieuse dame de vous voir revenir à la Villa; mais la chose est bien difficile, parce que premièrement à la Villa on manque des revenus suffisans pour entretenir un collège de douze prêtres, parce que nous n'acceptons pas les Conventini. Il est vrai que dans le principe on prit cette maison; mais maintenant la congrégation est dans un autre état, parce qu'elle occupe déjà cinq maisons. La plus

grande difficulté ensuite en ces temps-ci est d'obtenir le consentement du roi. Présentement nous avons des demandes pour beaucoup de fondations, mais Dieu sait quelle est celle qui réussira. Je condescendrais volontiers au désir de l'excellentissime princesse, ou bien je lui enverrais un autre de nos confrères, parce que maintenant je me suis retiré de Naples, et que je ne suis pas trop bien : mais je vois que pour le moment la chose ne peut guères réussir. Recommandez-moi à Jésus-Christ. Vive Jésus, Marie et Joseph.

LXIX.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

AU PÈRE ****.

28 mars

J'ai reçu de vos chères nouvelles avec le chocolat, et je vous en remercie beaucoup. Je vais bien avec la grâce de Jésus-Christ, et demain je vais à Salerne donner les exercices au clergé. Les affaires d'ici sont toujours dans le même état. Si l'on veut acheter quelques vies de saints, qu'on achète la vie du grand S. Louis de Gonzague, mise au jour depuis peu; la vie de S. Philippe de Néri, et si on la trouve, la vie de S. Pascal ou de S. Pierre d'Alcantara. Qu'on achète également un petit livre intitulé *les Vérités éternelles* de Rossignoli, et *les Maximes éternelles* du P. Cattaneo. Je vous baise les pieds et vous demande

votre sainte bénédiction. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

LXX.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

AU PÈRE ***

16 juillet

Mon cher monsieur, je vous recommande encore l'affaire de D. Gennaro Sarnelli, touchant la séparation des femmes publiques : la chose est vraiment de nature à procurer beaucoup de gloire à Dieu. Il est d'ailleurs fils du baron de cette terre de Ciorani, où le baron nous comble de faveurs, car il nous a donné un beau site avec des bâtimens et un jardin pour nous faire une maison et une église, il nous a donné de la chaux, du bois de charpente, ainsi que de l'argent pour commencer à bâtir. Il me reste à vous demander votre sainte bénédiction. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

LXXI.*Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.*

AU MÊME PÈRE ****

8 août

Mon cher monsieur, j'apprends ce qui s'est fait pour l'affaire de Sarnelli ; je vous prie d'y prêter votre coopération le plus qu'il vous sera possible pour la gloire de Jésus-Christ. Ensuite pour l'autre affaire, je veux dire pour l'évêché, ne m'en parlez plus, si vous ne voulez réellement me faire de la peine, vu que, lors même que l'affaire devrait réussir, je suis disposé à renoncer même à l'archevêché de Naples pour m'appliquer au grand œuvre auquel Jésus-Christ m'a appelé ; si je l'abandonnais, je m'estimerais presque damné, parce que je résisterais à l'appel que Dieu m'a fait par des signes si évidens. Ainsi je vous prie de n'en plus parler, ni à moi, ni à d'autres, d'autant plus que dans notre institut, nous avons pour règle de renoncer aux évêchés et à toutes les dignités. Je ne cesse de vous recommander à Jésus-Christ, et que votre révérence me bénisse toujours, afin que je sois fidèle au Dieu à qui je dois tout. Je finis en vous baisant humblement les pieds et en vous demandant votre sainte bénédiction. Vive Jésus, Joseph, Marie et Thérèse.

LXXII:

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 17 juillet

Mes frères, j'ai été consolé en recevant vos lettres de demande, et ne pensez pas que j'use de feinte. Je désire par-dessus tout de voir plusieurs de nos jeunes gens aller chez les infidèles et donner leur vie pour Jésus-Christ : mais il faut que je m'assure de la ferveur et de la persévérance de chacun ; ainsi je vous prie maintenant de vous appliquer à l'étude (parce qu'il faut terminer les études et être examiné à Rome avant de partir) ; mais avant tout, je vous recommande de vous unir à Jésus-Christ. Quiconque ne va pas chez les infidèles bien pourvu d'amour pour Jésus-Christ, et de désir de souffrir pour lui, est en péril de perdre son ame et sa foi.

Pour ceux qui persévéreront dans ce désir, il est bon que de temps en temps, c'est-à-dire tous les neuf ou dix mois, ils me renouvellent leur demande. En attendant, unissez-vous étroitement à Jésus-Christ, et priez-le tous les jours qu'il vous rende dignes de cette grâce.

Veillez, mes frères, *leo rugiens circuit quærens quem devoret*. Voici que F. N. est déjà hors de la congrégation. En peu de temps Dieu en a chassé deux, qui naguères étaient au milieu de vous. Veillez sur les manquemens, parce que le démon en agit ainsi : d'abord il fait commettre des fautes et ensuite il fait perdre la vocation. Persuadez-vous que dans la congrégation Dieu ne veut que ceux

qui ont le véritable désir de devenir des saints. Et quant aux imparfaits, tôt ou tard Dieu trouve bien le moyen de les chasser.

Ainsi je prie chacun de vous de ne jamais laisser passer un jour sans demander particulièrement la grâce de la vocation. Combien qui l'ont perdue pour cette seule négligence ! Tremblons toujours et prions : quiconque ne tremble et ne prie pas continuellement, ne persévéra pas. Ne nous fions point à quelque ferveur sensible. Lorsqu'il s'élève ensuite quelque noire tempête, alors toutes les résolutions prises s'évanouissent, et si Dieu ne vient à notre aide, nous sommes perdus. Fortifiez-vous toujours par la prière, et priez toujours que Dieu vous fasse mourir dans la congrégation. J'aime chacun de vous autant que moi-même, je puis même dire plus que moi-même : mais quand je vois quelqu'un qui n'aime pas la congrégation, je suis contraint, quoique avec peine, de le chasser, fût-il mon frère selon la chair. Je vous bénis et suis, etc.

LXXIII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 5 août 1764.

Le P. Margotta a été du même sentiment que votre révérence pour envoyer la mission en Sicile. En ces temps-ci, en vérité, il n'y a pas espoir d'obtenir l'autorisation de quelque maison : tout ce qu'on peut espérer, c'est que l'on ferme les yeux. J'ai résolu d'envoyer le P. Blasucci, supérieur, Apice et Caputo. Ainsi, dans

vingt jours à peu près, envoyez-moi le P. Caputo, mais sans lui dire rien, à lui, ni aux autres, et cela pour de bonnes raisons. Vous êtes à ma disposition pour Benevento, qui m'importe plus que tout le reste. Je vous bénis tous. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

LXXIV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

A MES FRÈRES DE LA CONGRÉGATION DU S. RÉDEMPTEUR,

Mes très-chers frères, sachez que je ne suis pas attristé d'apprendre que quelqu'un de mes frères ait été appelé de Dieu en l'autre vie : j'y suis sensible, parce que je suis de chair : du reste, je me console de ce qu'il est mort dans la congrégation ; car dès-lors je tiens pour certain qu'il est sauvé. Je ne m'afflige pas non plus de ce que quelqu'un, pour ses manquemens, sorte de la congrégation ; au contraire, je me console de ce qu'elle s'est délivrée d'une brebis gâtée, qui peut gâter encore les autres. Les persécutions non plus ne m'affligent pas ; au contraire, elles m'inspirent du courage, parce que dès-lors que nous nous conduisons bien, je suis persuadé que Dieu ne nous abandonne pas. Ce qui m'épouvante, c'est quand j'apprends qu'il y a parmi nous quelqu'un qui est souvent en défaut, qui obéit peu, et qui tient peu compte de la règle.

Mes frères, vous savez bien que plusieurs qui ont été

des nôtres, sont maintenant hors de la congrégation. Quelle sera leur fin, je l'ignore : mais je suis certain qu'ils meneront une vie malheureuse, qu'ils vivront inquiets, et mourront inquiets pour avoir renoncé à leur vocation. Ils sont sortis pour vivre plus contents, mais ils n'auront jamais un jour de repos, dans la pensée qu'ils ont quitté Dieu pour vivre à leur fantaisie. Et difficilement ils feront habituellement l'oraison, parce que dans l'oraison viendra s'offrir à eux le remords d'avoir quitté Dieu, et ainsi ils abandonneront l'oraison, et alors Dieu sait où ils iront se présenter.

Je vous prie d'éviter les fautes commises de propos délibéré, et spécialement celles pour lesquelles vous avez été repris. Lorsque après la correction quelqu'un s'amende, ce ne sera rien ; mais quand on ne s'amende pas, le démon se met à l'œuvre, et fait perdre la vocation : c'est par ce moyen qu'il l'a fait perdre à un si grand nombre.

Avec la grâce de Dieu, partout où vont nos missions, elles font des prodiges : et les gens disent qu'ils n'ont jamais eu de mission semblable. Et pourquoi ? Parce qu'on va avec docilité, on va avec économie, on prêche Jésus-Christ crucifié, et chacun est attentif à s'acquitter de la charge qui lui est imposée. Mais j'ai eu le cœur navré d'apprendre que quelqu'un a cherché en mission d'avoir quelque emploi plus honorable, comme de faire le sermon ou l'instruction. Or quel fruit peut faire qui-conque prêche par orgueil ? C'est une chose qui m'a fait horreur. Si cet esprit d'ambition entre dans la congrégation, les missions ne serviront plus qu'à peu de chose ou à rien du tout.

J'ai encore entendu dire que quelques-uns ont commencé à prêcher d'un style orné. J'en reviens à dire que

Le style familier est celui qui fait réussir nos missions, les neuvaines et les exercices. Dans tous les sermons, même pour les fêtes des saints et autres circonstances particulières, je veux qu'on parle familièrement, sans étudier ni le ton de voix, ni les expressions. Quand ensuite on prêche aux prêtres ou devant un auditoire choisi, on ne doit pas employer dans le discours des phrases aussi populaires que lorsqu'on prêche devant le peuple qui se compose d'un mélange de savans et d'ignorans, mais on doit toujours parler familièrement. Or je prie Jésus-Christ qu'il châtie d'une manière éclatante quiconque veut introduire le style orné. Attention à ceci. Il est certain que l'orgueil en a chassé un grand nombre de la congrégation.

En ce qui regarde les missions, faites attention au manger. Une des causes pourquoi nos missions ont donné plus d'édification, c'est qu'on se contente du peu que nous permet la règle, selon qu'il s'est pratiqué jusqu'à présent. En temps de mission, je défends absolument de manger des poulets et autres choses défendues par la règle : je permets à peine à quelqu'un qui aurait quelque maladie accidentelle de manger un poulet ordonné expressément par le médecin : mais s'il était possible de trouver un autre remède, ce serait mieux. Je défends pareillement de manger des choses défendues par la règle dans les missions, pour le cas où l'on va dans une maison en passant d'une mission à l'autre, parce que ce temps est aussi un temps de mission.

Je défends ensuite à tous les supérieurs ou ministres, d'introduire des dames, de quelque condition qu'elles soient, dans nos maisons, sans ma permission expresse, ni même dans le réfectoire ou la cuisine. Je défends en outre aux supérieurs de donner aux inférieurs la permission

de se procurer certaines choses particulières pour leur usage personnel ; mais quand ils en auront besoin , que la communauté le leur procure ; comme aussi je défends aux inférieurs d'avoir en leur particulier de l'argent à leur disposition. Mes frères , conduisons-nous bien envers Dieu , et ainsi Dieu nous aidera dans toutes les persécutions que pourraient nous susciter les hommes et les démons. Je prie tous les jours , et plusieurs fois par jour , pour tous et chacun de vous : et je veux que chacun de vous me recommande d'une manière spéciale à Jésus-Christ. Je vous bénis tous , l'un après l'autre.

LXXV.

Vive Jésus, Joseph et Marie.

Nocera, 28 novembre 1761.

Ce jeune homme qui n'avait pas de patrimoine arrive : mais parce que c'est un jeune homme de grand talent et de beaucoup d'esprit, il a été reçu en cette considération. Si je ne me trompe, on a écrit au P. Villani et au P. Cajone, consultants-généraux, mais je ne me souviens pas d'avoir encore reçu la réponse. Faites en sorte de l'avoir, afin qu'ensuite ils ne se plaignent pas.

J'apprends que l'autre jeune homme de Molfetta est arrivé, et on me dit qu'il a plus de talent que le premier : pour ces deux jeunes gens, nous nous en sommes déjà rapportés au P. Rizzi quant à l'examen. Je vous bénis tous.

LXXVI.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

28 janvier 1762.

Mes très-chers frères, Dieu sait combien je vous porte envie. Que n'ai-je eu le bonheur de vivre retiré, dès ma jeunesse, dans la maison de Dieu, uni avec tant de vertueux confrères, dont chacun attire l'autre à aimer davantage le Seigneur, loin de ce monde maudit où tant de gens se perdent. Je vous porte envie, vous dis-je, et je vous recommande de remercier toujours Dieu de la grâce qu'il vous a faite de quitter le monde pour l'amour de lui. Ce sont des grâces qui ne s'accordent pas à tous. Combien d'entre les compagnons de votre jeune âge sont maintenant dans vos pays, distraits, inquiets, en butte à mille dangers, et probablement aussi éloignés de Dieu ! parce qu'il est bien difficile que la jeunesse, au milieu du monde, ne devienne pas esclave du démon. Mais soyez attentifs, parce que l'ennemi s'étudie toujours à vous faire perdre la vocation. Ce point gagné, tout sera gagné. Que chacun de vous se persuade qu'il n'en est aucun qui n'ait à essuyer sa tempête parmi les ténèbres. Il n'y a pas d'autre remède alors que de ne point s'amuser à discourir avec la tentation, et de recourir tout de suite à Dieu, en lui disant : Seigneur, je me suis donné à vous ; je ne veux pas vous quitter : quand tous voudraient vous quitter, moi je ne le veux pas. Il faut surtout recourir à Marie, qui s'appelle la mère de la persévérance. Si l'on a recours à

Marie, et qu'on le fasse constamment, il est impossible qu'on perde jamais la vocation.

Tenez pour certain que quiconque meurt dans la congrégation, non-seulement se sauvera, mais sera un saint, et aura un poste éminent dans le paradis. Unissez-vous étroitement de plus en plus par l'amour à notre Seigneur Jésus-Christ. L'amour est ce lien d'or qui lie les âmes avec Dieu, et resserre tellement les nœuds de cette union qu'elles semblent ne pouvoir plus se séparer de lui. Ainsi, je vous prie de faire toujours des actes d'amour dans l'oraison, dans la communion, dans la visite, dans la lecture, dans la cellule, dans le réfectoire, dans les bois, dans tous les lieux et dans tous les instans. Quiconque aime Jésus-Christ de cœur n'a pas peur de le perdre, et se contente de souffrir toute espèce de peine, de mépris et de pauvreté pour l'amour de lui. Or, quiconque ne marche pas par cette voie, perdra facilement la vocation, ce qui est, ô mes frères bien-aimés, le plus grand malheur qui puisse tomber sur vous. Ainsi, je prie Dieu qu'il vous envoie plutôt la mort que le malheur de perdre la vocation, qui ensuite attirera sur vous tous les autres malheurs ensemble. Si vous perdez la vocation, et que, tournant les épaules à votre Dieu, vous vous donniez une autre fois au monde, sachez que vous n'aurez plus le courage de vous appliquer à l'oraison, parce que, en vous y appliquant, vous vous entendrez toujours reprocher votre infidélité : de sorte qu'abandonnant l'oraison (comme il est bien probable), et vous trouvant de nouveau au milieu du monde, des mauvaises compagnies, des occasions, vous ne recevrez plus les grâces spéciales de Dieu ; car c'est ainsi qu'il a coutume de traiter ceux qui sont infidèles à son appel ; et alors qu'en sera-t-il de vous en cette vie et en l'éternité ? Quand

même vous vous sauveriez, ce qui sera difficile, au moins vous perdrez la grande couronne que Dieu vous tenait toute prête, si vous eussiez été fidèles ; et, sur cette terre, soyez assurés que vous mènerez une vie toujours malheureuse, toujours pleine d'inquiétude, et tourmentée continuellement du remords d'avoir quitté Dieu pour suivre votre caprice. Je le répète, je prie Dieu qu'il vous envoie plutôt la mort qu'un pareil malheur. Or sus, je vous bénis de par la très-sainte Trinité toute entière, et spécialement de par Jésus-Christ, qui, par sa mort, vous a mérité la suprême et inappréciable grâce de la vocation. Je vous bénis encore de par la vierge Marie, afin qu'elle vous obtienne la sainte persévérance. Je vous prie d'aimer beaucoup Marie, et de l'appeler toujours à votre aide, si vous voulez devenir des saints. Courage, avancez gaiement, devenez des saints, et aimez Jésus-Christ, qui, par amour pour chacun de vous, a donné son sang et sa vie. Devenez des saints, et priez Dieu pour moi, pauvre vieillard, qui suis près de mourir, et me trouve n'avoir rien fait pour Dieu. Restez au moins, vous autres, afin de l'aimer pour moi. J'espère cependant vous voir avant de mourir, et vous embrasser tous ici, après que vous vous serez liés par les saints vœux. Je ne cesse de prier pour vous tous les jours, et plusieurs fois par jour ; et vous, faites-en de même pour moi. Je vous embrasse dans le cœur de Jésus-Christ, et je vous bénis de nouveau. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

J'ai une prière à vous faire à tous : Si quelqu'un se sent importuné par quelque tentation contre la vocation, je dis une tentation non passagère, mais qui s'arrête dans l'esprit ; qu'il m'écrive aussitôt ; qu'il ne prenne aucun parti avant d'avoir reçu ma réponse, et puis qu'il fasse ce qu'il voudra.

LXXVII.*Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.*

Naples, 14 1762.

Recommandez-moi et faites-moi recommander plus spécialement à Jésus-Christ. Si je ne perds pas la tête maintenant, je ne la perdrai jamais. Monseigneur Borgia dit que mon cas ne s'est pas encore présenté. Je devais, ce matin, me rendre à Nocera ; mais, d'après la lettre de Spinelli, qui me mande de venir, etc., nous avons décidé, avec l'avis de plusieurs autres, que je partirais pour Rome, et que je me mettrais tout entier entre les mains de Spinelli, afin qu'il me dirige. Malheureux que je suis ! j'ai quitté le monde encore jeune, et maintenant, devenu vieux, il faut que je recommence à traiter avec le monde. Je bénis votre révérence et vous tous ensemble. Vive Jésus et Marie.

LXXVIII.*Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.*

3 avril

D. Gennaro, nous avons été affligés, au sujet de D. Saverio, qui s'est trouvé plus mal que jamais, rendant beaucoup plus de sang que la première fois, quoique aujourd'hui

d'hui il soit un peu mieux. Mais puisse le bon Dieu nous le laisser.

Je pense à ce que vous m'écrivez. Mon cher D. Gennaro, je n'ai que très-peu de temps, et dans peu je dois aller à Nocera pour donner quelques sermons, outre que je ne suis pas bien portant. Il me faudrait une grande fatigue pour recueillir certains petits traits touchant le cœur de Jésus ou la passion. Je ferai ce que je puis.

J'ai dit à F. Gennaro, qu'il copie les cantiques parce que je ne le puis; mais je les reverrai. Pour le petit cantique de l'ame désolée, il suffit de changer la strophe, arrangée par Fontana, en disant ainsi :

*E se per me non mai
Vi fosse, o Dio, perdono;
Sappi, che tua pur sono,
E sempre tua sarò.*

« Et si pour moi, ô mon Dieu, il ne devait jamais y
» avoir de pardon, sache que je suis à toi, et serai à toi
» pour toujours ».

Je vous prie ensuite, pour les pieuses méditations que vous m'envoyez sur la passion, le saint sacrement, etc.; je vous prie, dis-je, de les charger d'affections plus que de passages, de révélations et de réflexions. Parce que dans ces sortes de méditations on a plus à exercer la volonté que l'intelligence; et ce que recherchent les personnes dévotes ce sont plutôt les affections que les pensées.

Pour ce qui est de la passion en particulier, vous pouvez bien, dans la méditation de *Jésus lié*, lui adresser la prière qu'il daigne nous lier par les chaînes de l'amour, etc.; vous trouverez une aspiration sur ce sujet dans le papier que je vous envoie.

A Jésus couvert de plaies dans la flagellation, qu'il nous blesse de son divin amour, puisque toutes ces plaies crient et demandent amour, ainsi que le dit Jésus à sainte Victoire Angelini.

A Jésus couronné d'épines, qu'il règne sur nos cœurs et nos affections, etc.

A Jésus moribond, qu'il nous fasse mourir à toutes les affections de ce monde.

A Jésus blessé au cœur par la lance, qu'il nous blesse, etc.

Voyez le livre intitulé : *Travagli di Gesu*; il y a dans ce livre de bien belles aspirations, ainsi que les exercices qu'il met après les réflexions. Assez là-dessus : Je vous envoie ces modèles d'aspirations. Dès que vous les aurez lus, vous les donnerez de ma part à Jorio. Après cela je vous enverrai d'autres aspirations, et le cantique tiré du livre des Cantiques. Recommandez-moi à Jésus et Marie.

LXXIX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Nous remercions Jésus-Christ et la vierge Marie, qui ont daigné conclure en huit jours la fondation de Sainte-Marie de la Consolation. Le chanoine Casati a déjà stipulé ce matin la donation *inter vivos*, en nous assurant encore la possession. L'évêque nous a déjà fait la cession du terrain, et déjà le chapitre, qui ici représente le curé,

conjointement avec l'université, nous a donné le consentement.

Dans la fondation le fondateur se réserve l'usufruit de tous les biens, mais seulement il a promis de nous donner 56 ducats par an à la charge d'acquitter une messe. Il y aura pour cette maison le bénéfice libre de Maffei, de 25 ducats par an, et le produit des terres de la Madonna. Il est certain qu'en attendant il faudra vivre à l'étroit. Dieu viendra à notre secours. Du cœur ! nous serons toute notre vie de pauvres mendiants.

Avant d'aller à Medagno j'irai à Foggia pour parler au président et à l'évêque de Foggia pour obtenir la permission de commencer les missions dans les Abruzzes ; ce sont celles qui me tiennent le plus à cœur ; et déjà les habitans du pays m'ont écrit que le président nous attend.

Ici on commencera d'appliquer les intentions de messe pour cette maison le premier janvier ; vu que cette fondation commence sous les glorieux auspices d'une glorieuse pauvreté. Que Jésus-Christ vous bénisse tous et priez toujours pour nous. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Envoyez les plans aussi à Nocera, Vive Jésus et Marie.

LXXX.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

21 mars 1762.

Mon cher frère, j'ai été si étourdi du commandement que m'a fait le pape d'accepter l'évêché par obéissance, que j'en suis demeuré comme stupide, songeant qu'il me faudra quitter la congrégation, après y avoir été pendant trente années. Du reste je vous remercie de ce que vous voulez me prêter l'argent pour fournir à la dépense; mais si vous n'aviez pas voulu, j'avais déjà pensé à écrire en dernier lieu au pape, que je ne savais comment faire pour les bulles et pour tant d'autres dépenses qui sont nécessaires; et qui sait si peut-être, à raison de cette impuissance, il m'aurait délivré de l'évêché? j'avais écrit pour que le cardinal m'aidât à m'en délivrer, et il a fait tout le contraire, que veux-je dire? Je me sacrifie à la volonté de Dieu. Vous vous êtes réjouis, et moi je ne fais que pleurer. Fallait-il qu'un évêché me fût réservé dans ma vieillesse! Mais que la volonté de Dieu soit faite, puisqu'il veut que je sois martyr dans les dernières années de ma vie. J'ai perdu le sommeil, l'appétit, et je suis devenu stupide, en songeant que le pape ne fait jamais de semblables commandemens, et qu'il a voulu m'en faire un à moi. Aujourd'hui dimanche je ne suis pas très-bien: ce matin la fièvre m'a pris, et ce soir, à l'heure que j'écris, elle ne m'a pas encore quitté.

LXXXI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

24 mai 1762.

Ce matin Buonapane a envoyé me demander de l'argent pour le noviciat, et je lui ai envoyé quatre ducats; mais je lui ai fait dire, qu'il ne compte plus sur moi pour de l'argent, surtout maintenant que j'ai fait des dettes et que les pauvres me dévorent.

Je craignais que vous ne tinssiez encore le lit, d'après l'autre lettre que j'ai reçue; et ensuite j'ai appris que vous étiez à Tramonti pour y donner les exercices. *Gloria Patri.*

Oui, je vous attends dès que vous pourrez vous échapper. Prenez la calèche, c'est moi qui la paye. Je bénis et votre révérence et tous les autres.

LXXXII.

Vive Jésus, Joseph, Marie et Thérèse.

Nocera, 11 mai

Avant toutes choses, je vous prie, et tout de suite et toutes les fois que vous le pourrez, mettez en vigueur les constitutions: il faut les faire lire dans les maisons, parce que les diverses maisons les connaissent peu: je ne sais

qui a dit qu'elles n'obligent pas parce qu'elles ne sont pas publiées. Expédiez-les dès que vous le pourrez avec l'assistance du P. Ferrari, ainsi qu'il fut ordonné par le chapitre. Et conservez en toute diligence les originaux pour les confronter, si jamais des difficultés s'élèvent à cet égard.

De plus, pour ce qui est d'avoir le saint sacrement au noviciat, j'y ai toujours trouvé des difficultés. Il est vrai qu'après votre arrivée de Naples, il paraît que je consentis à l'y laisser mettre : mais présentement il y a une difficulté nouvelle. L'oraison maintenant se fait au chœur; la visite au chœur; qu'est-il besoin de mettre encore le très-saint sacrement au noviciat ? C'est pour votre consolation. Mais ayez patience, privez-vous de cette consolation. Si vous ne l'y avez pas mis, il ne convient pas de l'y mettre; et si vous l'y avez mis, retirez-l'en.

Ce que j'ai ajouté, vous le lirez en secret et vous le ferez savoir au P. Ferrari. Le P. N. viendra ici au mois de juin pour se recueillir comme il dit. Mais fasse le ciel qu'il puisse effectivement se recueillir, et qu'il ne se mette pas à feuilleter les livres, sans faire d'observations. Or sachez que je lui ai défendu formellement de confesser et de plus entendre des femmes. Ainsi ne l'appellez plus, et s'il est appelé, empêchez-le encore de confesser des femmes même moribondes. J'ai été obligé d'en venir là à cause de ses extravagances. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

LXXXIII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 23 novembre

J'ai reçu votre lettre et je dis : que Dieu vous bénisse, et vous, et le P. N. N., etc. C'est maintenant que vous m'avertissez au sujet de F. P. et maintenant il a déjà fait les vœux. Si je l'avais su avant, je l'aurais rejeté mille fois. Maintenant que faire? J'ai retardé *l'oblation*; mais on ne m'a rien dit. Eh bien! que Dieu vous bénisse tous tant que vous êtes. Je l'ai mis en pénitence afin qu'au moins il prenne son congé. Je lui ai dit qu'il ne pense plus à la messe, etc., mais que Dieu vous bénisse; attendre jusqu'à cette heure à m'avertir! Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

LXXXIV.

Vive Jésus et Marie.

Je vous ai désigné pour être supérieur à Sava, et pour y faire le *grand sermon*. J'apprends qu'à Cifuni plus d'un désordre a eu lieu, mais je ne sais avec qui et par qui. Je serais bien aise que vous m'en donnassiez avis. Pour le présent je vous recommande l'observance, mais surtout

la douceur envers tous. Si ensuite il y a quelque cheval dur d'embouchure, il suffira que par la suite vous m'en donniez avis. Que le sermon ne dure pas plus d'une heure et un quart, ou tout au plus quelquefois une heure et demie. Je bénis et votre révérence et tout le monde. Vive Jésus et Marie.

Quant aux dépenses, demandez du secours à Ciorani. Vive Jésus et Marie.

LXXXV.

Vive Jésus.

Mon cher D. Francesco, j'ai reçu votre lettre au sujet du carême. Il est vrai qu'il y aurait quelque raison, vu la nécessité dans laquelle nous nous trouvons maintenant : mais je ne veux pas de moi-même aller ainsi contre la règle qui l'ordonne si impérieusement : et de fait il y a des raisons très-fortes pour le sentiment contraire. Laissons faire Dieu ; et tandis que nous travaillerons pour lui, il ne nous laissera jamais manquer d'un morceau de pain. Je m'arrête ici, parce que ce matin je ne suis pas trop bien. Je vous bénis, et suis, etc.

LXXXVI.*Vive Jésus, Marie et Joseph.*

Arienzo, 20 novembre 1762.

Je pouvais ne pas vouloir envoyer le P. Gallo, par la raison que je ne veux pas laisser s'introduire dans la congrégation l'usage que nos pères aillent chez les religieuses, chose expressément défendue par la règle : mais puisqu'il est déjà venu, c'est à peine si je lui accorde la permission de demeurer deux autres jours : trois jours au plus ; et puis qu'il parte tout de suite, et il ne faut pas absolument m'écrire pour un temps plus long. Touchant les exercices, je ne sais si je pourrai avoir plus tard quelqu'un pour les donner : la chose est impossible, vu qu'elle est contre la règle. Je bénis votre révérence et tous ces religieux.

LXXXVII.*Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.*

11 février

Mon cher D. Francesco, j'ai été consolé d'apprendre que vous êtes remis de votre maladie ; mais je me suis un peu affligé d'apprendre certaine réponse un peu dure faite au supérieur et à d'autres membres de la congré-

gation. Beaucoup de choses qui nous paraissent de travers, sont cependant droites pour nous, quand elles sont dictées par l'obéissance. Si chaque membre voulait faire ce qui lui paraît le mieux, c'en serait fait de l'obéissance. Ainsi je vous prie d'avoir patience quand il vous semblera que certaines choses ne vont pas comme elles devraient. Lorsque vous avez exposé votre manière de voir, laissez courir. Il suffit que vous vous réserviez ensuite de m'en écrire, d'en référer à moi pour ce qui vous paraît inconvenant. Je vous prie, pour ce qui reste à faire de cette mission, de vous reposer sur ce que dit le supérieur, et ensuite quand vous reviendrez vous me direz le tout. Je vous bénis. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

LXXXVIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

29 avril 1765.

Vous pouvez vous imaginer la peine que j'ai ressentie en apprenant la mésaventure, disons mieux, la grâce dont la charrette a été l'occasion. Que la divine volonté soit toujours faite. Je vous prie de me faire écrire par la voie de Benevento, comment vous vous trouvez, et ayez soin de prendre toutes les précautions possibles. Je vous ai recommandé à Dieu d'une manière toute spéciale; et je m'en tiens toujours à répéter sans cesse: Que la volonté de Dieu soit faite.

LXXXIX.

Vive Jésus, Joseph, Marie et Thérèse.

Nocera, 17 avril

Je vous prie de faire parvenir cette lettre par main sûre à D. Giuseppe Casellè. Lisez cette autre lettre du vicaire de Salerno, qui insiste toujours pour la mission à Castelluccia. Voyez de toute manière à nous envoyer au moins deux pères : mais deux ne pourraient en venir à bout. Je veux qu'il y en ait trois. Et il serait bon qu'on allât aussitôt après à Teora. Il suffit. Faites faire cette petite mission au plus tôt sans faute ; qu'on abandonne, s'il est nécessaire, toute autre chose, et donnez-en avis sans délai au P. Fiocchi. Mon cher D. Gaspere, combien j'ai vu avec peine ce qu'a fait le P. N. ! attendu que je l'ai prié plusieurs fois, et en dernier lieu avec de si vives instances, de se transporter à Illiceto pour parler à D. François, Antoine Maffei, et il a envoyé un courrier pour dire s'il le voulait ; et celui-ci n'a fait que se mettre plus en colère, et a renouvelé la défense de ramasser même le bois sec dans la forêt. Si nous avons contre nous Maffei, c'en est fait de cette maison. Mon Dieu ! de cette manière comment pourrai-je gouverner la congrégation ? Que votre révérence me donne donc avis du motif pour lequel il n'a pas voulu y aller. Peut-être ne se trouvait-il pas trop bien ? Je me propose de lui faire une bonne correction, mais j'attends un temps meilleur.

Quant au frère N., ce frère me fait trembler, parce

qu'il est au moins d'un caractère difficile. Il est vrai cependant que pour l'affaire des soufflets au noviciat, j'ai trouvé qu'elle n'était pas vraie; c'est tout au plus s'il lui toucha la tête par plaisanterie. Mais on ne peut douter qu'il n'ait commis mille manquemens. Néanmoins la lettre qu'il m'a écrite m'a consolé. Faites-vous donner à lire celle que je vous ai écrite; et je vous prie d'être attentif à le diriger, et à vous faire rendre compte de tout, parce que c'est un sujet de grande espérance. Dites ensuite au frère N. que sa lettre m'a fait plaisir. Que la pénitence soit une visite de plus au très-saint sacrement, en demandant à Dieu sa grâce pour pratiquer l'obéissance: et je le bénis. Je ne lui écris plus en particulier, parce que je ne me fie plus à lui. Je vous bénis tous et spécialement votre révérence dans l'état si pitoyable où vous vous trouvez. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

XC.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 8 septembre

Supportez-moi, si je vous donne certains avis. Il est beaucoup de choses que j'ai apprises avec l'âge et l'expérience. Puisque cet air ne convient pas au P. Giovenale, envoyez-le à la maison d'Illiceto; et je vous ferai venir d'ici un autre père. Faites-vous informer par lui des choses qu'il sait de Caposèle.

Soyez attentif à faire faire à tous les exercices spirituels, spécialement au P. Garzillo, qui se plaint avec

raison que depuis long-temps on ne les lui a pas fait faire. Que ces exercices soient finis par tous pour le vingt d'octobre.

J'ai fait prier pour le P. Strina : qu'il soit gai et content. J'embrasse et je salue tout le monde, et particulièrement mon cher D. Benedetto Grazioli. Dites-lui que je lui veux beaucoup de bien, parce qu'il en veut beaucoup à Jésus-Christ.

J'ai d'ailleurs été bien consolé en ce qui vous concerne, en observant que mes corrections ne vous ont causé nulle inquiétude. Plusieurs manquent en ce point. Remerciez-en donc Jésus-Christ. J'apprends qu'il n'est pas possible, dans une infinité de cas qui se présentent, de deviner toujours la volonté du supérieur majeur ; ainsi il faut patienter et pour l'avenir s'accommoder à l'obéissance. Il vous embrasse et vous bénit tous. Vive Jésus, Joseph, Marie et Thérèse.

XCI.

Vive Jésus, Joseph, Marie et Thérèse.

Pour frère N. je n'ai pas de motif de le congédier, J'avais d'abord écrit qu'on le renvoyât, mais par erreur, parce que je croyais qu'il avait fait ce qu'a fait frère N. ; mais du reste ensuite j'écrivis qu'on le gardât. Pourquoi faudrait-il maintenant que j'allasse le congédier ? Voyons comment il se conduit, et s'il se conduit mal après cela il sera congédié ; et alors c'est lui qui s'en repentira et

non pas moi. Je me repentirai de mes péchés, mais non de celui-ci.

Vous m'écrivez au sujet du prêtre de N., qui était lunatique. Maintenant vous m'écrivez qu'on en doute. Ainsi, il faut voir maintenant si c'est en réalité ce qu'on avait cru d'abord.

Ceux qui ont pris l'habit nouvellement se conduisent bien et je m'en réjouis. Je vous bénis tous et spécialement les novices. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

XCI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

21 février 1764.

Pour le P. N., j'en ai pitié, mais le père vicaire demeure insensible. Je lui ai pourtant écrit que je veux connaître le sentiment des autres consultants, et à la fin de la lettre j'ai ajouté un mot de ma manière de voir, qui est qu'il ne convient pas de chasser quiconque s'humilie véritablement. J'ai répondu au P. N. entre l'espérance et la crainte. Vous lirez la lettre que je lui ai écrite, et vous le maintiendrez dans les mêmes dispositions. Ce qui m'épouvante, ce n'est pas tant ce qu'il a fait que les maximes erronées qu'il a écrites dans l'intervalle. Tout ce qui importe, c'est qu'il abjure ces maximes, et qu'il s'humilie vraiment, parce qu'en agissant ainsi, j'espère qu'il ne sera pas chassé. Je vous bénis.

XCIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

27 février 1764.

J'ai lu votre lettre; je vous prie d'avoir patience si vous ne voyez pas la chose résolue par moi tout de suite. Ménageons la chèvre et le chou. Gardez le secret: n'ayez pas le moindre doute que je ne ferai pas subir au P. N. la pénitence de l'année de noviciat. Mais d'autre part je ne puis rebuter D. Andrea, de manière qu'il fût obligé de se démettre de sa charge, en disant que je lui fais jouer le rôle de soliveau. Pour le moment, je lui ai écrit comme sans intention directe, que je veux savoir ce que disent les consultants du P. N., et qu'on ne fasse rien avant de m'en avoir instruit pour aviser à ce qu'il y a de mieux, etc. Et ainsi, allons toujours gagnant du temps, et puis ce sera à moi à diminuer la pénitence, et à ramener les choses à l'équité. Laissons faire le bon Dieu, et en prenant du temps j'espère que tout se terminera paisiblement. Je vous bénis, et suis, etc.

XCIV.*Vive Jésus, Joseph et Marie.*

27 février 1764.

Je reçois votre lettre et une autre du P. N. ; je ne lui réponds pas à lui, parce qu'il est nuit, et j'écris à la hâte. Mais qu'il n'en doute point : dès qu'il a bonne intention de se donner tout à Dieu et de pratiquer l'obéissance, Dieu l'aidera. Dites-lui qu'il a bien fait d'écrire de nouveau au père vicaire, et il n'importe pas que je ne lui aie pas répondu. Quant à ce qui est de venir me retrouver ici, j'en serais bien aise ; mais maintenant cela n'est pas à propos ; il viendra plus tard. En attendant, qu'il parle toujours avec humilité, et qu'il dise qu'il veut se soumettre à toute espèce de pénitence. Qu'il se recommande à Marie, et laissons faire Marie. Recommandez-moi à Jésus-Christ, et je vous bénis tous.

XCV.*Vive Jésus, Marie et Joseph.*

6 mars 1764.

Avec toutes vos prévenances pour le P. N., avec tous les pleins pouvoirs que vous lui donnez, vous lui avez fait grand tort. J'ai reçu plusieurs lettres toutes de feu,

particulièrement du P. N. et N. Le P. N. en dit autant. Or ils disent tous : « Quel signe de repentir et d'humiliation donne maintenant le P. N. ? s'il continue de faire comme il a fait, à quoi est-il bon ? » Et ainsi, je vous en prie, faites qu'il se tienne retiré et humble. Encouragez-le à accepter même le noviciat, si le père vicaire le lui envoie dire, parce qu'ensuite j'y remédierai. Mais il faut qu'il donne quelque marque sensible de résipiscence. D'autant plus que, même avant la dernière escapade qu'il a faite, il a été peu exemplaire. Je n'ai autre chose à vous dire, sinon que je vous bénis et suis, etc.

XCVI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

28 mars 1764.

Quant au P. N., je lui ai écrit au sujet de ce qu'on lui avait mis en tête, et je lui ai recommandé qu'il le tienne sous ses yeux. Dites à ce P. N. qu'il se soumette à D. Andréa sans restriction, parce que tout ira bien, et moi d'autre part je l'aiderai d'ici quand il sera nécessaire. Je bénis votre révérence et tout le monde. Vive Jésus et Marie.

XCVII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

28 mars 1764.

Dites ensuite au P. N. que j'ai eu entre les mains un écrit d'où j'ai tiré plusieurs notes précieuses contre les jansénistes, et puis je les lui enverrai. Mais je voudrais que lorsqu'il n'y a pas de missions, il ne perdît pas de vue l'ami Basnage. Ce serait un ouvrage applaudi de toute l'Église, mais je crains qu'il n'y prenne pas goût. Je bénis votre révérence et tout le monde. Vive Jésus et Marie.

XCVIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

19 avril 1764.

Je voudrais savoir pourquoi le P. N. ne se sent pas de goût pour écrire contre Basnage. Ce serait une entreprise glorieuse, si elle était bien exécutée. A Naples, on avait commencé à répondre par de nombreuses dissertations : mais parce que certaines se trouvaient faibles, on y renonça. Vive Jésus et Marie!

XCIX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

19 avril 1764.

J'ai reçu votre lettre : je suis consolé de ce que le P. N. va à Caposèle. Pour la pénitence, oui, c'est bien. Qu'il renouvelle les vœux en public, en demandant pardon du scandale à la communauté, et que pendant un mois il mange par terre trois fois la semaine. Je bénis votre révérence et tout le monde.

C.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

11 février 1736.

Mon cher D. G...., j'apprends que vous êtes encore à Naples : je vous prie de ne plus commettre de sacrilèges. Ainsi, je vous ordonne, par manière d'obéissance, de vous retirer dans l'une de nos maisons. Il est inutile de me faire écrire par qui que ce soit, parce que je ne puis dispenser de cette manière, vu qu'un pareil exemple en perdrait beaucoup d'autres.

CI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

21 février 1736.

Mon cher P. D. G...., d'un côté votre lettre m'a consolé et attendri ; d'autre part, ce que vous avez fait a été trop fort, demeurant tant de mois hors de la congrégation. Je sais que vous vous êtes humilié encore par devers le père vicaire. Je vous prie de lui écrire une autre lettre, en continuant à vous humilier et à lui demander pardon, parce que vraiment vous le traitâtes trop durement par la lettre que vous lui écrivîtes. D. Andréa remplit à présent les fonctions de supérieur : votre lettre fut trop hardie. J'ai écrit à D. Andréa que je veux savoir le sentiment des autres consultants sur la question de vous admettre de nouveau ou de vous congédier de la congrégation. Mais si vous vous humiliez vraiment de cœur et dites la vérité, ne doutez point que Dieu ne fasse en sorte que vous ne soyez pas congédié. Mais ensuite il ne me convient pas d'agir contre le sentiment de tous les consultants. Vous avez dévotion à Marie ; recommandez-vous à elle ; Marie vous consolera. Je vous bénis, et suis, etc.

CII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

6 mars 1764.

Je fais ce que je puis en votre faveur, mais j'apprends avec peine qu'au lieu de vous tenir humble et retiré, et de donner des signes de repentir et de soumission, vous montrez tout l'opposé. Il est vrai qu'en cela il n'y a pas autant de la faute de votre révérence que des autres qui vous ont trop prêté la main : mais ceci a sauté aux yeux de bien des membres de la congrégation, et j'ai eu à cet égard bien des réclamations.

Faites comme je vous dis : ayez soin de vous tenir retiré ; ne donnez audience ni aux visiteurs, ni aux femmes qui vous font demander ; à la récréation, ne parlez pas ou ne prononcez que peu de paroles ; et je vous prie de vous résigner à toutes les pénitences que vous recevrez. N'ayez aucun doute que je ne remédie à tout ce qu'il y aura d'excessif. Quand bien même on vous condamnerait à faire le noviciat, soumettez-vous y sans répugnance, ce sera mon affaire de modérer les choses. Je sais que vous êtes assez mal portant, et que vous souffrez de la tête, etc., mais il faut donner quelque marque sensible d'humilité et d'obéissance, parce que les autres craignent que vous n'alliez ensuite continuer d'agir et de parler comme vous avez fait étant hors de la congrégation. Et de cette façon, ils disent : A quoi est-il bon dans la congrégation, si ce n'est à donner mauvais exemple ? Faites comme je dis, et vous arriverez à votre but. Je vous bénis.

CHH.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

31 mars 1763.

Comme je vois, c'est une grande tentation du démon que celle qui vient de vous assaillir, en pensant que D. Andréa est votre ennemi et ne peut vous voir. De grâce, chassez-la, parce que, sans cela, cette tentation peut de nouveau vous faire perdre la vocation, et c'est là ce que le démon prétend. Que pour le présent D. Andréa n'ait pas voulu que vous demeurassiez à Nocera, ce n'est pas qu'il soit votre ennemi, mais pour de justes motifs qu'il peut avoir, et pour maintenir la paix dans cette maison. Ainsi le démon, se joignant à votre humeur hypocondriaque, vous fait voir beaucoup de choses avec les lunettes vertes. Ensuite, quant aux fatigues de la mission et autres, n'ayez aucun doute que D. Andréa et nous tous nous savons combien vous avez à souffrir à cause de votre santé. Lorsque quelque exercice vous est imposé, et que vous ne vous fiez pas à vos forces, il faut qu'avec une confiance toute filiale vous disiez au supérieur : Maintenant, je ne me sens pas la force, etc. Et quand vous voyez que les supérieurs ont peu d'égard pour votre santé, écrivez-moi de là où vous vous trouvez, parce que je ferai en sorte d'y remédier. Je compatissais aux fatigues que vous avez essayées ce carême, parce qu'elles ont été excessives, et sont venues l'une après l'autre. Mais pour l'avenir, j'aviserai à ce qu'on ne vous fasse pas subir des fatigues

aussi continuelles. Du reste, songez que vous êtes dans une communauté où chacun a également à souffrir pour sa part. Je vous bénis.

CIV.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Mon très-estimé P. D. G...., voici deux nuits que je n'ai pu dormir, et je ne puis trouver de repos en pensant à la perte causée à notre malheureuse congrégation : un temps fut que vous l'aimiez tant cette congrégation, avant d'y entrer ; et faut-il qu'après y être entré vous ayez pour elle tant de haine ! Je ne pouvais pas me persuader que vous eussiez pu travailler à faire perdre la vocation à ces pauvres jeunes gens ; mais d'après ce que j'ai appris de leur propre bouche, et d'après les autres renseignemens reçus en dernier lieu, je ne puis me persuader le contraire. Je ne m'étendrai pas sur les détails, parce que c'est chose inutile, et cela ne ferait que plus de peine à votre révérence. Pour moi, mon cher D. G...., vous savez combien je vous ai aimé et estimé avant que vous fussiez des nôtres : depuis, vous savez bien ce que j'ai fait pour vous honorer, au moyen de ces misérables honneurs que peut accorder une misérable congrégation. J'ai ensuite remis entre vos mains le trésor le plus précieux de la congrégation, je veux dire les jeunes gens ; je vous ai nommé et maintenu lecteur, préfet et père spirituel des jeunes gens ; mais toujours avec appréhension. Vous me disiez qu'il n'y

avait rien. Mais voici à quoi ce rien vient d'aboutir : il vient d'aboutir à la perte de quatre pauvres jeunes gens, qui étaient de véritables anges, et qui, hier matin, paraissaient autant de furies. J'avais une affection toute particulière pour ces quatre jeunes gens, et je les aimais comme mes yeux, parce que réellement c'étaient quatre anges, que toujours ils s'étaient bien conduits, et que surtout ils édifiaient tout le monde par leur humilité : hier matin donc je les suppliais, du ton le plus affectueux et le plus doux, jusqu'à m'agenouiller à leurs pieds, qu'ils différassent, au moins pour trois jours, leur sortie précipitée; eh bien! vous en eussiez été vous-même scandalisé, si vous eussiez entendu avec quelle agitation et quelle arrogance ils me parlaient, à moi et à tout le monde; avec quel mépris et même quelles menaces ils déclamaient contre la congrégation, allant jusqu'à dire qu'ils voulaient recourir à sa majesté contre moi, disant que je voulais les retenir de force, parce que je ne voulais pas les absoudre du vœu et du serment. Mon Dieu! ils se sont eux-mêmes liés à Jésus-Christ, et je les retenais de force! Mais pourquoi ne les relevais-je pas de leurs vœux? parce que je les aimais et en avais compassion, et que je voyais qu'ils perdaient la vocation par pure tentation du démon.

Or, il suffit : il est inutile de vous ennuyer davantage, parce que je sais que chaque parole vous fait peine. Il suffit, vous dis-je : ni moi ni la congrégation n'avions mérité ce traitement de votre part. Je vous pardonne, et je prie Jésus-Christ qu'il vous pardonne, parce que je vous estime et vous aime encore. Que si, pour le moment, vous ne reconnaissez pas le tort que vous avez eu de causer un si grand dommage à la congrégation et à ces pauvres jeunes gens, j'espère que Marie un jour vous le fera reconnaî-

tre, afin que vous puissiez le pleurer comme il se doit. Or, voici toutes les injures publiques qui se sont dites, savoir : que votre révérence a trahi la congrégation, chose que les pierres mêmes peuvent attester. Vous avez écrit que vous ne feriez aucun mal à la congrégation, qu'au contraire vous feriez en sorte de lui être utile. C'est ce dont je viens encore vous prier : ne lui faites point de mal, parce que vous causeriez un grand déplaisir à Jésus-Christ. Nous ne sommes ici que pour souffrir et travailler pour Jésus-Christ et les pauvres âmes : vous le savez bien. Mais je crains que dorénavant, lorsque vous entendrez nommer la congrégation, le démon ne vous la présente comme l'objet de votre plus grande haine, et n'aille vous persuader que, pour justifier votre conduite, il est nécessaire de nous décréditer. Mon cher P. D. G...., ne le faites pas. Je veux bien espérer que votre ressentiment contre moi et nos consultants une fois calmé, vous reprendrez l'affection que vous avez autrefois témoignée à la congrégation, et vous nous en donnerez des preuves.

Ensuite, quant aux effets et aux livres, vous ne devez avoir aucune inquiétude. Ah ! D. G...., nous avons aimé et désiré votre personne, non pas vos effets : et ainsi, à présent, il me fait de la peine de perdre votre personne, non vos effets ; parce que, je le répète, je vous aime encore, et vous savez si je vous ai aimé et estimé. Et ainsi, ne vous inquiétez nullement à cet égard, parce que vous serez satisfait et content. Je suis, en vous faisant une très-humble révérence, et serai toujours, etc.

CV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Arienzo, 21 avril

Sœur Marie N. m'a écrit du monastère de N., en me priant de lui donner la permission pour que votre révérence lui réponde, et lui donne de temps en temps quelque conseil sur la direction de sa conduite. Elle m'a écrit que le P. Villani l'a défendu; mais j'écrirai au P. Villani que, dans quelques cas de nécessité, on peut bien dispenser, comme c'est précisément le cas ici, d'après ce que je présume. J'ai écrit en conséquence à la religieuse qu'il fallait n'écrire ainsi que rarement. Elle se contente d'une fois par mois. Mais je lui ai écrit que, lorsqu'elle n'en a pas précisément besoin, elle fasse en sorte de ne pas écrire même une fois par mois. Vous avertirez aussi la religieuse qu'elle ne s'attende pas à s'entendre toujours répéter les mêmes choses; mais qu'elle peut demander conseil seulement dans les nouveaux cas qui se présenteront, autrement c'est une perte de temps. Et de plus, je lui ai écrit qu'elle trouve un confesseur dans le voisinage, parce que difficilement elle peut être bien dirigée par un confesseur qui est éloigné et qui va dans les missions. D'ailleurs le règlement que vous lui aurez donné une fois suffira pour toujours, sans vouloir entendre chaque fois un sermon. Je vous bénis, et suis, etc.

CVI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

26 juin 1763.

Je réponds à votre dernière lettre. Oui, j'estime le P. N. capable de faire un bon maître des novices ; mais j'y trouve une difficulté, c'est qu'étant maître il ne pourra pas sortir pour les missions : et quand il ne sort pas, aussitôt il tombe en langueur, et son estomac perd toute son activité. Il suffit : lorsque vous verrez qu'il commence à être indisposé, vous mettrez quelqu'un à sa place. Je crois que le P. N. également conviendrait, et peut-être mieux que lui. Je vous bénis et suis, etc.

CVII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

27 août 1763.

MES TRÈS-CHERS FRÈRES EN JÉSUS-CHRIST.

J'apprends à mon grand déplaisir que la ferveur est bien déchue dans les membres de notre congrégation. Je vous prie de veiller tous dorénavant chacun sur soi, parce que je ne puis souffrir de voir de mon vivant l'observance se relâcher. Ainsi que je l'apprends, aujourd'hui on n'aime

guères la pauvreté et la mortification. Nous sommes donc entrés dans la congrégation pour prendre nos aises et nous promener? Mieux eût valu rester dans nos maisons. Ensuite, pour ce qui est de l'obéissance envers les supérieurs, j'apprends qu'elle est totalement ruinée. Plus d'obéissance, plus de congrégation. Otez l'obéissance, que deviendront nos maisons, si ce n'est des repaires d'inquiétudes, de disputes et de péchés?

J'ai appelé ici auprès de moi le père vicaire, et je lui ai dit que pour les fautes graves je veux désormais en être instruit, parce que, pour les fautes graves, on imposera des mortifications considérables, et quiconque sera reconnu incorrigible se retirera. La congrégation n'a pas besoin de beaucoup de sujets, mais de sujets qui veulent devenir des saints, et il suffit qu'il en reste dix qui aiment vraiment Dieu. C'est trop d'ingratitude envers Dieu, que, tandis qu'il est attentif à élever la congrégation, nous le payons d'ingratitude. Et quoi? nous voulons devenir comme tant d'autres, qui causent plus de scandale à l'Église que d'édification?

J'ai averti le père vicaire que dans son gouvernement il est trop faible et trop doux : et c'est pour cela que j'ai dit que pour les choses plus graves, je veux en être instruit. Or, je prie chacun de vous de m'avertir des désordres les plus graves, quand il en aura donné avis au père vicaire, et qu'il verra qu'on n'y apporte pas remède, parce qu'alors je trouverai bien le moyen d'y remédier. C'est à cette fin que le Seigneur me conserve la vie.

Je recommande particulièrement aux jeunes gens qu'ils ne nourrissent pas cette impatience de prêcher. Je voudrais qu'ils fussent impatiens de plaire à Jésus-Christ. Que personne ne manifeste le désir de prêcher, si cette

fonction ne lui est imposée par l'obéissance. Or, je vous prie tous, et en particulier les jeunes, de bien revoir et étudier ce qu'ils ont à dire en public, quand même ce serait une exhortation du soir. Maintenant on prêche comme cela vient : et après, pouvons-nous nous plaindre d'entendre dire de nous par les autres que nous prêchons à tort et à travers ? Que tout jeune prédicateur, sans jamais y manquer, fasse revoir ses sermons par quelque père habile, comme le P. N. et le P. N., et autres semblables. Et que chacun ensuite, quand il va prêcher ou faire l'instruction, étudie et relise attentivement ce qu'il a à dire, afin que tout soit dit avec ordre et solidité, sans phrases toscanes, mais familièrement, parce que c'est là le style des missionnaires. Or, quiconque fera autrement, il lui sera défendu de prêcher. Et avant tout, il faut s'appliquer à pratiquer la mortification et à plaire à Dieu, autrement Dieu ne nous prête pas son concours, et nous prêchons en l'air. Je vous bénis tous, mais je bénis ceux qui ont bonne intention ; autrement, si je ne les maudis, Dieu les maudira et les chassera de la congrégation.

CVIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

6 janvier 1766.

Quand vous irez à N., si jamais vous ou d'autres avez à donner les exercices aux religieuses, abstenez-vous de toucher la question de la vie commune et de l'office, le soir. Ne leur en parlez point, parce que cela ne fait qu'oc-

casionner plus de désordres, et nous n'en retirons rien. Je bénis et votre révérence et tout le monde.

CIX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

6 janvier 1766.

Oui, je viens de congédier N. N. En lisant les premières lettres, je pensais aux moyens de venir à son aide; mais lisant ensuite sa propre lettre, et voyant comment il parlait, j'ai vu qu'il n'y avait plus possibilité de le garder dans la congrégation. Je bénis votre révérence et tout le monde.

CX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

15 mars 1766.

J'ai reçu dans le paquet la lettre de deux jeunes gens de Turin, qui penseraient à se retirer dans la congrégation. Je leur ai déjà répondu et je leur ai brièvement exposé le tout; je leur ai écrit en particulier qu'il serait nécessaire d'abord qu'ils se constituassent un patrimoine: je leur ai écrit encore qu'ils fassent connaître quels sont leurs parens, leurs frères, leurs sœurs, etc., de quelle santé ils jouissent, quel âge ils ont, et quelles études ils ont fai-

tes , quoiqu'ils écrivent qu'ils ont déjà fait la théologie. Pour moi , je serais tout-à-fait disposé à les recevoir , si toutes les circonstances voulues se réunissent. Ceux-là donnent une bonne preuve qu'ils voudraient se donner à Dieu , avec le désir de venir si loin et la pensée de ne plus revoir ni patrie , ni parens. Oh ! plutôt à Dieu que nous n'eussions que des sujets aussi éloignés de leurs parens , qui nous en ont enlevé un si grand nombre ! Donnez-moi une réponse , et je la transmettrai telle que vous me l'aurez envoyée. Vive Jésus et Marie.

CXI.

Vive Jésus , Marie et Joseph.

21 mars 1766.

Touchant le novice , j'ai écrit en général , j'en savais tant de particularités. Du reste , il n'y a pas de doute que , lorsque quelqu'un a fait le noviciat , on ne peut le congédier sans scrupule , s'il n'y a pas de cause suffisante. Et les causes , selon ce qu'avait mandé le P. N. , ne me paraissaient pas suffisantes , de même que je ne jugeai pas suffisante la cause de cet autre fils , qui autrefois fut congédié ; et de fait , cette fois là d'autres s'en plaignirent. Du reste , quant à ce cher fils , puisqu'il y a tant de choses , faites ce que Dieu vous inspirera. Mais il faut être plus attentif quand il s'agit d'admettre. Ce sujet , à raison de la sœur , ne devait pas être admis.

Quant à ces deux jeunes gens de Turin , je leur ai déjà écrit qu'ils donnent des renseignemens sur leurs parens ,

leur patrimoine, etc. Ainsi j'attends la réponse, et ensuite je leur écrirai d'une manière plus positive. Je bénis et votre révérence et tout le monde.

CXII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

17 juillet 1766.

D. Ercole m'écrit que donna Marianna est si agitée de scrupules, qu'elle est sur le point de se jeter par la fenêtre : ainsi je vous prie de la recommander à Dieu et d'écrire dans toutes les maisons, qu'on fasse des prières pour cette même personne, puisque ce pauvre frère est dans un pareil embarras. N'allez pas l'oublier. Priez aussi pour moi : et je bénis votre révérence ainsi que tout le monde. Donnez-moi des nouvelles du P. Ferrari.

CXIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Arienzo, 12 octobre 1766.

MES TRÈS-CHÈRS FRÈRES EN JÉSUS-CHRIST.

Voici, mes chers frères, que le Seigneur vient nous visiter avec beaucoup de tribulations et de craintes : il se sert pour cela de nos adversaires, qui voudraient voir tom-

ber la congrégation, et nous ne savons quelle sera la fin de tout ceci. L'observance est bien déchuë, et Dieu nous châtie. Espérons en la divine miséricorde, qui ne permettra pas que notre congrégation soit détruite : mais faisons en sorte de l'apaiser par la prière, et en évitant, surtout en matière d'obéissance, les fautes pour lesquelles nous aurions mérité toute espèce de châtiment. Entre autres choses, on a remarqué que la congrégation est malheureuse depuis qu'on a omis le jeûne du samedi. Ainsi, faisons en sorte de mériter la protection de Marie dans la tempête présente, en reprenant dans toutes les maisons le jeûne du samedi. La divine mère s'occupera de nous sauver de cette ruine universelle, dont nous sommes menacés par nos ennemis. Et ainsi, je vous embrasse et vous bénis tous en Jésus-Christ.

CXIV.

Vive Jésus, Marie et Joseph,

13 mars 1767.

J'ai lu toute votre lettre : qu'y a-t-il à faire? Quand on est en communauté, on est exposé à des déboires. Ces choses cependant *omnia cooperantur in bonum* ; parce que, si elles sont vraies, elles nous sont utiles pour nous modérer, ou pour nous tenir plus attentifs ; d'autre part, si elles ne sont pas vraies, elles nous sont encore utiles pour les accepter de la main de Dieu, et les offrir au Seigneur. Je vous prie de vous conduire dès aujourd'hui avec toute la douceur et la courtoisie possibles envers ceux que vous

pouvez supposer vous avoir accusé de quelque faute. Je savais bien que vous le feriez de vous-même; mais j'ai trouvé bon de vous en prier, afin que vous y fassiez plus attention. Recommandez-moi à Jésus-Christ. Je vous embrasse et vous bénis.

CXV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

23 mars 1767.

Pour ce qui concerne les recteurs, ce n'est pas chose de peu d'importance : et ce n'est pas non plus une chose que je puisse décider pour vous, moi qui ne connais ni les circonstances, ni la conduite des sujets. Il ne me paraît pas non plus que ce soit une chose qui se puisse traiter par lettres. Ainsi, il sera nécessaire de nous voir avant ou après le voyage à Caposèle : il serait bon que vous y fisses venir quelque autre consulteur, comme le P. Cajone, ou Fiocchi, ou Ferrari; et il serait mieux encore qu'ils vinsent tous ici à Arienzo.

Pour Iliceto, que dirai-je? Qu'il plaise à Dieu. Je bénis et j'embrasse votre révérence et tout le monde.

CXVI

Vive Jésus, Marie et Joseph.

21 avril 1767

Sœur N., du monastère de N., m'a écrit et me fait connaître quels sont les grands besoins de son ame, et que pour l'avoir empêché de recevoir plus de réponses du P. N., on l'a exposée à retomber, etc. Il est vrai que nos prêtres, et particulièrement les jeunes, n'ont pas la permission de diriger des religieuses ; mais il ne leur est pas défendu de donner des conseils de temps en temps, particulièrement quand on est à une grande distance. Au fonds, notre charge est de secourir les ames, et bien plus encore l'ame d'une religieuse en péril ; surtout quand elle est loin de nous. Toutes les règles d'ailleurs, dans les cas extraordinaires, ont leurs exceptions, autrement toutes les lois deviendraient injustes. Cette religieuse m'a encore écrit qu'elle est bien aise que vous aussi vous ouvriez ses lettres. En un mot, vu la grave nécessité où elle se trouve d'après sa lettre, j'ai cru devant Dieu devoir écrire au P. N., que lorsque cette religieuse lui écrirait en lui demandant quelque conseil, vous lui répondriez, pourvu encore que cela n'arrive que rarement. Je vous en donne connaissance, afin que vous vous teniez pour averti. Je vous bénis et suis, etc.

CXVII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Airola, 20 juin 1767.

CIRCULAIRE.

Mes très-chers frères en Jésus-Christ.

Mes chers frères, je vous fais savoir que dans les élections triennales on vient de choisir les recteurs, savoir le P. Mazzini pour Nocera, le P. Cajano pour Ciorani, le P. Cajone pour Caposèle, le P. Liguori pour Illiceto, et le P. de Paola pour S. Angelo. Il y a sur le nombre quatre consultants, mais ç'a été une nécessité d'élire ceux-là dans les circonstances présentes.

Mes frères, unissons-nous avec Jésus-Christ, parce que dans le temps présent il y a de grands périls à raison des persécutions auxquelles nous sommes exposés. Il y faut la main de Dieu, pour nous aider à en sortir, sans échec pour la congrégation; mais si nous ne nous conduisons pas bien, Jésus-Christ nous abandonnera. Ainsi je vous recommande l'étude du crucifix, et de converser le moins possible avec les personnes qui ne sont pas de la congrégation, autrement nous perdons l'esprit de recueillement et de ferveur. Je vous recommande encore de fuir du plus loin la maison de vos parents. Vous avez vu tant d'exemples de sujets, qui pour aller chez leurs parens ont perdu la vocation, et Dieu sait où ils iront se présenter. En général je vous recommande l'amour de la pauvreté, et de

l'humilité, vertu qui, comme je l'apprends, à mon grand déplaisir, sont bien déchues dans la congrégation. Soyons attentifs, parce que dans les circonstances présentes nous sommes exposés à nous voir envoyés chez nos parens ; et ce serait le plus grand châtiment que nous pussions recevoir de Dieu. Je vous bénis et vous embrasse tous dans le cœur de Jésus-Christ.

CXVIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

23 juin 1767.

Je vous prie de transmettre de ma part à cette communauté de S. Michel les ordres suivans :

En premier lieu qu'à la cuisine ne paraissent jamais ni pères ni frères, ni commensaux, hors ceux qui y ont affaire.

En second lieu, que tous prennent part aux actions communes, excepté ceux qui sont actuellement malades, et ceux qui en ont votre permission expressé.

En troisième lieu, que les pères n'aillent pas confesser dans les couvens de religieuses, si ce n'est une fois le mois, et qu'aucun ne reçoive de nouveaux pénitens.

En quatrième lieu, que, le jeudi excepté selon la règle, on ne sorte pas du collège pour se promener, les autres jours, et particulièrement dans les fêtes solennelles.

En cinquième lieu, que dans le parloir ou le jardin, et encore moins dans les chambres, nos pères et nos frères ne discourent pas longuement avec les prêtres ou les sécu-

liers, sans une permission expresse de votre révérence, quelque légitime motif qu'ils puissent avoir. Je vous embrasse, et vous bénis.

CXIX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

6 juillet 1767.

J'ai reçu une lettre anonyme contre les PP. de N. écrite par quelque prêtre d'ailleurs bien porté pour notre congrégation. Entre autres choses il y est dit que nos confesseurs vont s'informant auprès des pénitentes de ce qui se passe dans les maisons, demandant même le nom des complices, et voulant savoir en particulier les fautes des prêtres ; chose, comme dit la lettre, si je ne me trompe, dont les pénitens eux-mêmes sont scandalisés. Egalement on dirait publiquement en prêchant : Chassez de vos maisons prêtres et moines. De grâce, avertissez tous ceux qui prêchent et confessent, qu'ils parlent avec précaution, et qu'ils disent du bien de tous. Dans la lettre on dit encore que si on n'y apporte remède on aura recours aux gens du roi. Ainsi, pour l'amour de Dieu, ne suscitez plus de trouble. Nous avons bien assez de nos maux. Tout recours de ce genre peut en ce moment nous causer un grand dommage.

Je prie ensuite votre révérence de gouverner avec toute la douceur possible. Il faut cependant que la douceur soit unie avec la fermeté nécessaire pour ne pas tolérer les fautes, parce que celles-ci nous font plus de mal que toutes

les persécutions : mais quand vous corrigerez faites-le toujours seul à seul avec toute la charité possible, et traitez tout le monde avec affabilité et politesse. Je vous le recommande autant qu'il est en moi. Je bénis et votre révérence et tout le monde.

CXX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

1^{er} juin 1768.

Je continue à être tourmenté de douleurs intérieures presque la moitié du temps, et il paraît que la douleur va se fixant sur la hanche. Que Dieu qui me l'envoya soit toujours béni. Cette année je pourrai difficilement sortir pour la visite accoutumée. On parle ici de vésicatoires, et de bouton de feu.

CXXI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

29 juin 1768.

Quant à mon infirmité, après tant de remèdes j'en suis au même point, et je suis peut-être plus tourmenté qu'auparavant de la douleur sciatique. Aussi les médecins ne savent plus que penser; et c'est pour cela que j'ai résolu

de laisser faire Dieu et d'embrasser ma douleur pour autant de temps que Dieu voudra. J'irai trois jours à S. Agata, pour y faire la visite, ainsi qu'à Durazzano. Je bénis votre révérence et tout le monde.

CXXII,

Vive Jésus, Marie et Joseph.

29 juin 1768.

J'apprends que le F. François s'est de nouveau retiré de Naples. *Fiat voluntas tua.* Informez-moi si la fièvre ne le quitte pas, et ce qu'en augurent les médecins. Je bénis et votre révérence et tout le monde.

CXXIII,

Vive Jésus, Marie et Joseph

18 juillet 1768.

Pour ce qui est de nos affaires il est bon que nous nous tenions résignés entre les mains de Dieu, mais je ne puis concevoir cette crainte étrange que vous avez conçue; en effet dans tout le royaume nos maisons sont autorisées par des lettres de sa majesté catholique; et quant aux accusations de N. on sait que ce sont des niaiseries. Tout ce que nous pouvons avoir de plus à craindre, c'est qu'il faille abandonner la maison seule de Benevento.

Quant à la maison de Sicile, quand bien même nous serions chassés de cette maison par les manœuvres des PP. N., nous avons maintenant la maison de la bibliothèque qui ne peut nous manquer. Les revenus et les fonds pour l'entretien des bibliothécaires ne sont pas encore faits, et on est pour conclure prochainement à cet égard; mais il me paraît que déjà certains fonds nous sont assignés; la chose est certaine d'après une autre circonstance que je connais. Cette bibliothèque a été une faveur de Dieu; parce qu'elle nous donne l'assurance que nos pères ne seront plus chassés de Girgenti. Je bénis votre révérence et tout le monde.

CXXIV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Arienzo, 6 novembre 1763.

J'ai reçu votre funeste lettre. Je parle mal : rien n'est funeste, de ce qui arrive par une disposition divine. Dieu veut nous mortifier : qu'il soit toujours béni. Je vous ai déjà écrit au sujet des lettres que j'envoyai à Palerme à MM. della Giunta. A Naples on fera ce qu'on pourra, selon l'avis des consultants, parce que ce sont des temps d'orage. Ce dont je vous prie par dessus tout, c'est de ne pas perdre la confiance en Jésus-Christ. A l'extrémité si on vous chasse de la maison, faites en sorte d'en louer une autre suffisante pour vous loger tous. Il ne faut pas céder de sitôt, jusqu'à ce que Dieu nous fasse connaître qu'il ne nous veut plus à Girgenti. On fera moins de missions, mais

vous aurez toujours un peu de pain pour vivre. Et nous attendrons pour voir ce que font les députés, ce que fera le nouvel évêque, et surtout ce que Dieu décidera. Je soutiens que Dieu ne veut pas la ruine de cette maison, et après cette bourrasque qui sait ce que fera le Seigneur ? Ne songeons maintenant qu'à nous unir plus étroitement par les liens de l'oraison, et laissons faire le bon Dieu, contens de ce qu'il lui plaira disposer. Je continue à être perclus de la tête aux pieds ; mais je suis content, j'en bénis Dieu, et je le remercie de ce qu'il me donne paix et souffrance. Je bénis votre révérence et chacun de vos collaborateurs.

CXXV.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

12 juillet

D. C... m'a fait dire par D. G... qu'il y aurait ici un bon prêtre D. L. qui brûle d'entrer dans la congrégation, mais il a avec lui une sœur, qui est un ange ; elle ne veut pas se marier, et il est à la recherche d'un couvent pour l'y faire entrer sœur converse. Je veux écrire à la Cava, à Fisciano, et à la maison de la Purità, à Nocera. Que D. Andréa me fasse le plaisir d'écrire à la maison de Carminello, à Pagani, et à celle de la Penta ; il peut même ajouter de ma part que je les en prie. Qu'il écrive de plus au couvent des Carmélites de Solofra, et qu'il mande à Vigilante d'engager le primicier, qui y peut beaucoup.

Vous me ferez ensuite le plaisir d'écrire en trois endroits : à Saint-Georges, tâchant de gagner également Polichetti ; à Solofra, aux Franciscaines : à Nocera, à sainte Claire ; vous en écririez en même temps à Tripaldi , et si vous le trouvez bon aussi à Serino. Vous direz qu'elle est ma pénitente, que c'est vraiment un ange du paradis, mais pauvre, et que moi aussi je les en prie très-instamment.

Vous vous hâterez de faire les lettres dont je vous ai prié, et vous les enverrez tout de suite. Je vous embrasse tous en Jésus et Marie. Vous direz à D. Saverio qu'il ne se fatigue pas trop avant de se bien établir. Vive Jésus, Joseph , Marie et Thérèse.

CXXVI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

28 août 1769.

J'attends la réponse touchant la mission de Martina à Taranto. Je songe à écrire à l'archevêque, qu'après avoir considéré la dépense d'un voyage à cheval jusqu'à Martina, la congrégation a vu que c'est une chose au-dessus de ses moyens : ainsi il faudrait quelque secours pour le voyage. Je lui écrirai que moi aussi je veux donner quelque secours, mais je ne puis donner que peu, vu que je me trouve chargé de dettes à l'occasion des pauvres, qu'il a fallu secourir dans la disette de l'an dernier. Mais avant d'écrire j'attends que vous parliez au P. Cincino, qui espérait pouvoir faire quelque voyage avec le secours des religieuses de Conversano, qui voulaient la

mission dans une de leurs terres peu éloignée de Martina.
Je bénis votre révérence et tout le monde.

CXXVII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

31 octobre 1769.

Le P. D. N. N. m'écrivit avant hier, que pour plusieurs raisons il ne pouvait plus rester dans notre congrégation. Je lui fis répondre que c'était une tentation, qu'il n'avait qu'à se recommander à Dieu qui l'en délivrerait ; parce que dans le cas contraire il s'en repentirait sans espérance d'y pouvoir plus rentrer. Or, au moment où je croyais qu'il aurait voulu mettre en pratique mes salutaires avis, il est plus furieux que jamais, et m'a écrit une lettre pire que la première (je l'envoie ci-incluse à votre révérence), et d'après laquelle il me paraît qu'il n'y a plus rien à espérer. Que votre révérence examine donc sérieusement l'affaire ; et si le cas vous paraît désespéré, accordez en mon nom la dispense des vœux à ce père. Je vous donne à cet effet plein pouvoir, et je m'en remets pour le tout à votre conscience. Recommandez-moi à Dieu, et en vous bénissant tous je suis, etc.

CXXVIII.*Vive Jésus, Marie et Joseph.*

5 janvier 1770.

Ce matin j'ai vu ici un diacre de N. qui veut entrer dans notre congrégation : il a parlé à son évêque, qui n'y répugne point. J'ai encore examiné les circonstances, et je n'y ai trouvé aucune difficulté : du reste j'ai écrit au P. N. qu'il examine mieux les circonstances présentes, et que s'il le juge à propos il le fasse entrer au noviciat, C'est tout ce que j'ai à vous dire. Je vous bénis.

CXXIX.*Vive Jésus, Marie et Joseph.*

Arienzo, 4 mars 1770.

CIRCULAIRE.*Mes très-chers frères en Jésus-Christ.*

Mes très-chers frères, pour ce qui est de dire la messe dans les chambres des malades, j'ai écrit plusieurs fois que cela ne se peut : maintenant je veux m'expliquer un peu plus au long, et je prie tout le monde de ne plus écrire à cet sujet, puisque je tiens pour certain que cela ne se peut.

Voici les propres paroles du privilège. En 1729, fut accordé par Benoît XIII au supérieur général des *Pii operarii* le pouvoir suivant : *Erigere non solum in domiciliis vestris urbanis, sed etiam suburbanis, et etiam congregationis œdibus, oratoria ad rem divinam faciendam, ad ægro-tantium præsertim solatium, cum quisquam ex sodalibus vestris morbo decumberet... facultatem elargimur.* De sorte que le pape distingue trois choses : *Domicilii urbani*, qui sont par exemple les maisons occupées à Naples par les *Pii operarii*; *Domicilii suburbani*, qui sont les maisons fondées hors de la ville, comme Santa-Maria de' Monti à Naples, et Santa-Balbina de Rome; et enfin les maisons de campagne auxquelles s'applique le mot *œdibus*, comme par exemple la maison qu'ils occupent à Somma, où, sans l'autorité de l'évêque, ils peuvent ériger l'oratoire, c'est-à-dire la chapelle, pour y dire la messe. Je confesse mon erreur. Dans le principe, je disais qu'on pouvait bien dire les messes dans les cellules, parce qu'autrement, disais-je, si dans la maison il n'y avait pas d'autre oratoire commun, ou plusieurs oratoires communs, il n'y aurait plus la *consolation spéciale des malades*. Mais ensuite, avec plus de réflexion, j'ai pensé que l'oratoire ayant été accordé même dans les maisons de campagne, il y a dès-lors pour les pères l'avantage de dire et entendre la messe dans la maison, ce qui contribue *spécialement* à la consolation *des malades*.

J'ai lu ensuite l'écrit du P. Tannoja, qui s'évertue à prouver que le mot *œdes* signifie encore *chambre*, ou *cellule*, par les exemples que cite le *Calepino* de Facciolati. J'ai consulté aussi le *Calepino* de Facciolati, ainsi que l'autre plus ancien, et celui de Turin; et j'ai trouvé que le mot *œdes*, selon le sens commun et ordinaire, signifie

maison, et non pas *chambre* ou *cellule*, surtout quand il est au pluriel. Voici les paroles de Facciolati : *Sed tamen pro ædificio profano frequentius plurali numero usurpatur, cujus rei passim occurrunt exempla.* On remarquera *frequentius* et *passim*. De sorte que le mot *ædes*, *ædium*, se prend communément pour maison, vu que *passim* les auteurs le rendent par *maison*. Il est vrai que quelquefois il se prend pour chambre, cabinet, cellule, mais c'est lorsqu'il y a une addition ou explication dans le contexte, comme on voit dans ce passage de *Q. Curtius* : *proximi foribus ædis in qua rex acquiescebat.* C'est encore ainsi que s'explique ce passage de Virgile dans Facciolati : *Aut intus clausis cunctantur in ædibus omnes.* Ici *ædibus* signifie cellules, et le contexte l'explique ainsi, puisqu'il s'agit des abeilles. On observera la même chose dans ce passage de Plaute cité dans Port-Royal : *Insectatur omnes domi per ædes.* Voilà encore qu'il y a ici l'addition, c'est-à-dire le mot *domi*, Plaute ayant dit *domi ædes*. Mais quand le mot *ædes* est seul, et que par le contexte le sens de *chambres* ou *cellules* n'est pas spécifié, comme dit Facciolati, *passim* dans le sens *obvie*, *ædes* au pluriel se prend pour maison, comme on date ordinairement les lettres des couvens : *Ex ædibus sancti Dominici, sancti Laurentii,* etc. Et c'est pour cela que le privilège dit *congregationis ædibus*. Si l'on voulait faire entendre *ædibus domorum congregationis*, et dire aussi dans les cellules de la congrégation, c'eût été une manière de parler trop impropre.

D'ailleurs si le privilège était valable pour les malades, il faudrait, d'après la lettre même du texte, dire que même ceux qui sont bien portans peuvent entendre la messe dans toutes leurs chambres, comme l'a écrit le P. Pavone : et il aurait raison, si *ædes* pouvait signifier *cel-*

lules, puisque le mot *præsertim* renferme tous les frères de la congrégation bien portans et malades. Le P. Pavone n'a donc pas raison de dire que tout frère pouvait ériger de lui-même un autel dans sa chambre, puisque une pareille faculté n'est accordée qu'au seul supérieur général.

Je répète donc qu'il est inutile de plus écrire à ce sujet, parce que je suis ferme dans le sentiment que selon le privilège on ne peut célébrer que dans les seuls oratoires communs désignés par le recteur majeur. J'espère que tous observeront l'ordre que j'en donne présentement, et qu'on ne dira plus des messes dans les chambres des malades. Et je vous bénis tous.

CXXX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

21 juin 1770.

J'ai reçu les deux lettres de votre révérence et aussi celle de monseigneur N. à l'égard de N. J'approuve votre manière d'agir, mais il me paraît qu'il doit être reçu, vu le long temps que sa vocation a été mûrie : ainsi je vous prie d'y réfléchir.

Ensuite, pour ce qui est de la lettre au ministre, le marquis N., je pense que dans les circonstances présentes nous ne devons en aucune sorte nous faire entendre, mais faire comme si nous n'étions pas du monde. Le P. N. m'a écrit de Naples que c'est son opinion, et qu'on lui en a donné le conseil : ainsi, laissons faire le Seigneur

sans y rien mettre du nôtre. J'ai été bien-aise que le président ait clairement connu l'oppression dans laquelle le seigneur d'Illiceto veut nous maintenir, et j'ai éprouvé une grande consolation d'apprendre que vous vous soyez abouché avec lui, et qu'il veuille dans l'occasion prendre notre défense. Je vous bénis, et vous bénis tous. Priez tous pour moi,

CXXXI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

13 juillet 1770.

J'ai reçu votre lettre. Je vois avec peine la grande pauvreté dans laquelle se trouvent nos maisons; mais ce qui m'a fait plus de peine, c'est l'état de votre santé. Que la volonté de Dieu soit toujours faite. Je pense que vous serez obligé d'en venir à l'usage du quina, et je serais charmé que vous y eussiez recours au plus tôt, si les médecins le conseillent, comme je crois. Et je vous prierais d'envoyer appeler ce bon médecin, dont j'ai oublié l'adresse; il demeure dans le voisinage du monastère de S.-George.

Venons à la conclusion. J'ai écrit à frère Francesco, que sur la somme qu'il tenait prête des deniers du collège, et qui était réservée pour payer le papetier et l'imprimeur, il donne quinze ducats pour être employés comme vous l'entendrez. Il faudra donc que vous écriviez à frère Francesco ce que vous voulez que je fasse de ces quinze ducats. Je vous bénis et tout le monde avec vous.

CXXXII.*Vive Jésus, Marie et Joseph.*

30 septembre 1770.

MES TRÈS-CHERS FRÈRES EN JÉSUS-CHRIST.

Je pense que vous savez à quelle grande tempête est exposée la congrégation à raison des accusations portées contre nous par nos adversaires auprès de sa majesté. Je ne crains pas les accusations, parce que je sais que nous sommes innocens en ce point : mais je crains le peu de ferveur qui se trouve maintenant dans quelques-uns de nos frères. On n'aime pas la pauvreté, comme si nos maisons avaient les revenus des P P. N., tandis que c'est un miracle de la divine Providence que chacun ait à table assez de pain pour se rassasier. Vous connaissez bien le peu de ressources de toutes nos maisons. On aime peu l'obéissance : on aime peu la charité. J'apprends que quelques-uns vont murmurant tantôt de l'un tantôt de l'autre. Ce qui m'a touché plus au vif a été d'apprendre que quelques frères ont prétendu avoir la préférence pour prêcher. O mon Dieu ! comment Dieu pourrait-il nous aider quand il y a en nous de l'orgueil ? Voilà une faute dont je n'avais pas encore entendu parler : prétendre de prêcher ! Mais quel fruit peuvent faire les prédications de celui qui prêche parce qu'il a eu la prétention de prêcher ? De grâce, de grâce, ne me faites plus entendre de pareilles choses. C'est une faute pour laquelle le sujet mérite d'être chassé

de la congrégation, ou du moins d'être pour jamais mis à l'écart, en sorte qu'il ne lui soit plus permis d'ouvrir la bouche. De grâce, soyons unis avec Dieu ; ne lui donnons plus de sujets de déplaisir, parce que nous n'avons que Dieu pour nous ; mais Dieu, si nous continuons à faire ainsi, nous abandonnera, et détruira la congrégation, c'est ce que je crains fort, si nous ne nous amendons. Que chacun pense à soi, et cherche à se corriger. Et pour ceux à qui la congrégation ou l'observance ne plaît pas, qu'ils s'en aillent, et que Dieu soit avec eux. Je suis fort content que quelques frères soient sortis, parce que les brebis gâtées gâtent les autres. Il n'importe pas que nous demeurions en petit nombre, Dieu ne veut pas que nous soyons nombreux, mais que nous soyons bons et saints.

Je le répète : la tempête est maintenant des plus violentes ; que chacun recommande à Dieu la congrégation, et que dans la communauté on dise trois litanies par jour avec trois *de profundis*. Nous avons besoin de prières, et Marie seule peut venir à notre aide. Mais les prières serviront de peu si nous ne faisons disparaître les fautes. Quant à moi, ma tâche est finie : dans cette décrépitude, et ainsi perclus dans un lit, que puis-je faire ? Vous, mes fils, vous devez maintenir la congrégation, et soyez assurés que, si nous nous conduisons bien, Dieu nous assistera. Et plus nous serons pauvres, méprisés, persécutés, plus nous ferons de bien, et plus sera grande la récompense que Jésus-Christ nous accordera dans le ciel. Je vous bénis tous l'un après l'autre, et je prie Dieu qu'il vous remplisse tous de son saint amour. Que chacun prie pour moi tous les jours, puisque plusieurs fois le jour je le fais pour chacun de vous, mes fils et mes frères. Que Jésus et Marie vous bénissent.

CXXXIII.

CIRCULAIRE.*Mes pères et mes frères en Jésus-Christ.*

Pour obvier aux désordres qui peuvent empêcher l'heureuse issue de l'œuvre des missions, à laquelle nous nous sommes dévoués, j'ai jugé à propos de donner les avis suivans à tous les supérieurs et sujets de chacune de nos maisons. L'accomplissement de ces avis contribuera beaucoup au maintien de la ferveur de notre institut, et servira aussi à rappeler l'exacte observance des lois du souverain, d'après lesquelles notre communauté a été établie dans le royaume.

I. Je rappelle à tous, et spécialement à chaque supérieur local, qu'ils doivent exécuter de point en point tout ce que sa majesté catholique nous a prescrit par les dépêches royales de l'an 1752; et qu'on observe *ad unguem* les ordonnances royales rendues au sujet de la quête. C'est ce que je n'ai cessé d'insinuer continuellement, étant bien persuadé que quiconque résiste aux commandemens du prince s'oppose à la volonté de Dieu même.

II. Je prie tout le monde que dans le temps des missions, neuvaines et autres exercices spirituels, on n'admette jamais de femmes dans la maison que l'on habite, ou bien qu'on leur fasse des visites, sous quelque couleur ou prétexte que ce soit, même de la gloire de Dieu : excepté que ce fût la dame du lieu, laquelle pourra être visitée

par le supérieur accompagné d'un autre père. Lorsque pour une affaire urgente, on devra traiter avec une femme, que cela se fasse à l'église avec toute la décence et le décorum possible par celui qui aura été désigné du supérieur.

III. Dans les missions, on ne recevra pas sous aucun prétexte absolument des cadeaux de linge, des mouchoirs de couleur, des sucreries, et autres choses semblables défendues tant de fois, quand bien même on n'en ferait pas usage dans le temps que dure la mission. Qu'on n'use pas non plus de mets délicats et exquis, encore que la compagnie des missionnaires en fût pressée par des personnes de grande influence, parce que l'on fait plus de fruit par l'exemple et la minutieuse observance des choses de ce genre que par la prédication.

IV. Les supérieurs de nos maisons aviseront à ne pas faire de nouveaux bâtimens, ou détruire ceux qui existent déjà, sans en prévenir le *recteur majeur*, qui devra en examiner la nécessité.

V. Les mêmes supérieurs ne feront pas de dépenses capricieuses, ni ne les permettront pas aux particuliers; et quand même on devrait acheter des livres ou des ustensiles nécessaires ou indispensables pour la sacristie ou la maison, toutes les fois que la somme passe dix ducats, ou que même il y aurait à faire une telle dépense plus d'une fois dans un mois, ils devront le proposer aux pères qui sont désignés pour donner leur avis sur ces dépenses occurrentes. Et quand ceux-ci ne les approuvent pas, on doit de toute manière s'en abstenir. S'il y avait diversité d'opinions on appellera d'autres pères anciens, d'après le sentiment desquels on arrêtera ou on rejettera les susdites dépenses.

VI. Les supérieurs locaux ne donneront pas de permission à chacun isolément pour aller à Naples, ou en d'autres pays, ni même dans leurs propres familles ; mais si quelqu'un se trouvait obligé d'y aller pour une affaire urgente, qui ne pourrait se différer plus de huit jours, il faudrait ou en donner avis par lettres, ou en passant par cette maison le dire au recteur majeur ; et celui-ci, à proportion de l'urgence, leur fixera le temps qu'ils pourront demeurer hors de nos maisons, vû que la dissipation de l'esprit naît pour l'ordinaire de ce qu'on mène une vie peu retirée et de ce qu'on va s'immiscer dans les affaires temporelles, qui sont le propre des séculiers, non des ecclésiastiques.

A Naples ensuite, que tous prennent bien garde de ne pas aller rendre des visites particulières et inutiles, de ne pas manger ni coucher hors de notre demeure ordinaire, sans la permission expresse du supérieur majeur qui y réside habituellement ; ou, si parfois il était absent, de celui qui y présiderait. Attention également à ne pas se retirer tard le soir, à ne pas entrer et sortir sans la permission de celui qui a été désigné par moi pour supérieur de cette demeure. Par-dessus tout, attention à ne pas omettre l'oraison en commun chaque jour.

VII. Les supérieurs des maisons où sont les étudiants ne distrairont pas ceux-ci de l'étude en les envoyant faire des neuvaines, des exercices etc. ; et lorsqu'un prêtre devra être admis à entendre les confessions, ils en avertiront le supérieur majeur, afin qu'il l'examine par lui-même et par d'autres, et que le trouvant capable, il puisse le faire présenter à l'évêque diocésain pour l'examen susdit.

VIII. On est averti que pour l'examen des jeunes gens

à recevoir, deux époques de l'année ont été fixées, savoir juin et septembre ; auxquelles époques ils devront se présenter devant le recteur majeur et les autres pères désignés par lui pour juger de la capacité, et examiner les autres conditions nécessaires. D'abord cependant les supérieurs des maisons les plus voisines du pays de ces jeunes gens devront les faire examiner en leur présence par les pères les plus capables, et s'informer diligemment s'ils ont le patrimoine, la permission de leurs évêques pour l'habit clérical, et toutes les autres conditions requises d'après la teneur des SS. canons et des ordonnances royales ; et si toutes les conditions ci-dessus se réunissent en eux, les mêmes supérieurs les inscriront sur une feuille à part, qu'ils doivent avant les deux époques susdites transmettre au supérieur majeur.

Enfin, tous les supérieurs ci-dessus désignés ont charge de surveiller la conduite des inférieurs, afin que leur vie soit parfaitement exemplaire, et qu'ils observent exactement non-seulement ce qui est prescrit par nos règles, mais encore tous les autres usages pieux et exercices de dévotion qu'on a coutume de pratiquer dans notre congrégation ; et en cas de négligence après la correction paternelle, ils m'en donneront avis afin que je puisse y remédier, et obvier aux abus qui pourront s'introduire ; car il ne faut pas que ni ceux qui président dans les maisons particulières, et les missions, ni moi, nous soyons responsables envers la divine majesté des fautes et des manquemens d'autrui.

CXXXIV.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

26 février 1771.

(On lira cette lettre un jour de chapitre, quand il y aura tous ou presque tous les prêtres, les étudiants, et les autres frères de la congrégation.)

Mes très-chers frères, vous savez qu'en peu de temps Dieu vient d'appeler à la vie de l'éternité plus d'un de nos compagnons; vous savez encore combien la congrégation est persécutée. Tout cela ne m'épouvanterait nullement. Ce qui m'épouvanterait bien plus, ce serait de voir nombre de nos compagnons peu fervens et souvent en défaut. S. Philippe de Néri disait que dix ouvriers qui seraient des saints suffiraient pour convertir le monde entier.

Par la grâce de Dieu, j'apprends que nos missions font des prodiges là où elles vont : on dit communément dans les pays où nos missions vont pour la première fois, qu'on n'en a pas eu de semblables. Mais en même temps, j'ai senti certaines épines par trop poignantes, en apprenant que quelques sujets ont recherché dans la mission des exercices qui ne leur étaient pas assignés par l'obéissance. Je ne sais quel fruit ils peuvent espérer de leurs prédications, de leurs instructions, et autres travaux; car Dieu ne prête pas son concours aux fatigues des superbes. S. Augustin a dit : *Erigis te, Deus fugit a te.*

Attention, mes fils et mes frères, à nous garder de l'orgueil qu'il y aurait à prétendre faire les exercices que nous désirons dans les missions ou dans la communauté. L'exercice le plus cher à Dieu est celui qui est donné par le supérieur, sans recherche de notre part. L'orgueil, peut-être, et sans peut-être, en a chassé plus d'un de la congrégation; oui, l'orgueil et le désir de vivre en liberté. C'est pour cela que plusieurs des nôtres, qui sont maintenant hors de la congrégation, n'auront certainement jamais de paix véritable en cette vie, parce que la paix vient de Dieu, et Dieu ne la donne pas aux religieux qui se révoltent contre sa lumière, et à ceux qui ont voulu perdre la vocation. Or, au moment de la mort, ils ne seront que plus douloureusement tourmentés du remords de mourir par leur propre choix hors de la congrégation après y être entrés.

Quelques-uns m'ont fait rire, en disant : Mais dans la congrégation je ne jouis pas d'une bonne santé, comme si quiconque entre dans la congrégation devait acquérir l'immortalité et l'exemption de toute infirmité. Il faut mourir, et avant de mourir, il faut souffrir des maladies. Quelle doit être la fin principale de quiconque entre dans la congrégation, si ce n'est de plaire à Dieu et de faire une bonne mort en mourant dans la congrégation? C'est là une grâce déjà obtenue par tant de nos bons frères, qui sont maintenant arrivés à l'éternité; et présentement je tiens pour certain que tous remercient Dieu de les avoir fait mourir dans la congrégation. Et ainsi, mes frères, quand vient la maladie, embrassons-la comme venant des mains de Dieu, et ne prêtons pas l'oreille au démon, qui, quand il voit un frère malade, s'applique à le tenter sur la vocation.

Or, soyez attentifs, mes frères, à ne pas persévérer dans l'habitude des fautes. Quiconque commet une faute et ensuite la déteste n'en souffre aucun dommage; mais quiconque la commet et ensuite n'en a pas horreur, mais au contraire la défend et l'excuse, est, pour ainsi dire, perdu, et ne trouve la paix ni dans l'oraison ni dans la communion. Et après cette faute, le démon le tente aussitôt sur la vocation.

Attention, par conséquent, à l'humilité et à l'obéissance envers la règle et envers les supérieurs, si vous voulez plaire à Dieu et jouir de la paix dont jouissent les cœurs dociles.

Secourons-nous toujours par les prières, dans les oraisons, dans la visite, et toujours, toujours, toujours : autrement c'en est fait de toutes nos bonnes résolutions et de nos promesses : et c'est pour cela que je recommande de faire donner la méditation le plus souvent sur mes livres, *la Préparation à la Mort*, les méditations de la passion qui sont dans *la Visite*, les traits enflammés qui sont dans la *Voie du salut*, et les méditations de l'Avent jusqu'à l'octave de l'Épiphanie, qui sont dans le livre de *Noël*. Je dis cela, non pour mettre en avant mes misérables ouvrages, mais parce que les méditations citées sont ornées de pieuses affections et sont remplies (ce qui importe bien davantage) de saintes prières dont je lis un très-grand nombre dans les autres livres. Et ainsi, je prie de faire toujours lire dans la méditation les seconds chapitres des affections et prières.

† Mes frères, je prie toujours pour vous, et vous, priez aussi pour moi. Ainsi, je donne à chacun en particulier l'obéissance de me recommander à Jésus-Christ, afin qu'il m'accorde une bonne mort : je suis averti qu'elle appro-

che pour moi, et par mes infirmités, et par mon âge. Voilà déjà soixante-quinze ans de passés, et j'approche des soixante-seize. J'espère me sauver, et j'espère que dans l'autre vie je pourrai traiter avec Dieu les affaires de la congrégation. Mais je dis à quiconque méprisera les sentimens que je viens d'exprimer, qu'au jour du jugement devant le tribunal de Jésus-Christ, il m'aura pour premier accusateur, attendu que je n'ai jamais négligé de donner les mêmes avis aux frères : mais avec tout cela, j'ai vu beaucoup de frères qui ont tourné les épaules à Dieu, en quittant la congrégation. Je les attends tous au jour du jugement. Je vous bénis tous dans le cœur de Jésus et de Marie.

CXXXV.

Avertissement à tous les recteurs des maisons pour la parfaite obéissance.

1° Qu'ils avisent d'abord à ce que tous fassent tous les ans les exercices spirituels. Quant aux malades, ils les feront du mieux qu'ils peuvent, selon la charité et la discrétion du recteur : et qu'on fasse faire à tous le jour de retraite chaque mois.

2° Qu'ils ne permettent pas aux sujets de conserver des objets en propre, argent, linge, tabac, ni toute autre chose particulière, sans une permission spéciale, qui ne s'accordera pas sans cause urgente. Du reste, quand ils reçoivent quelque chose dans les maisons ou dans les

missions, il faut que le tout soit consigné entre les mains des recteurs ou des supérieurs des missions ou même aux ministres.

3° Qu'on ne fasse pas confesser les femmes par des jeunes gens, avant trente ans au moins commencés, et ceci doit s'entendre même pour les missions; mais si quelqu'un avait déjà commencé à confesser les femmes, il peut continuer. Pour l'avenir cependant, qu'on ne le permette pas avant trente ans à ceux qui ne les ont pas encore confessées.

4° Qu'il ne soit pas permis d'envoyer des sujets confesser des religieuses dans les couvens sans mon autorisation expresse. On en exceptera pourtant les pères, qui par le passé ont déjà confessé des religieuses. Du reste, que les recteurs soient extrêmement réservés là-dessus, et envoient rarement des pères confesser des religieuses.

5° Qu'ils soient attentifs à ce que les sujets ne se mêlent pas de traiter de mariage, si ce n'était pour faire cesser quelque grand scandale; qu'ils ne se mêlent pas non plus de donner des conseils sur les testamens.

6° Qu'ils fassent la visite des chambres, chaque semaine, ou pour le moins tous les quinze jours; mais chaque semaine, qu'ils exigent sans faute la revue de la conscience. Qu'ils soient attentifs à ceci, parce que ces observances sont peu fidèlement gardées; et je veux que les admoniteurs y fassent attention, et si on y manque, qu'ils m'en écrivent.

7° Qu'ils fassent attention quand ils envoient des sujets hors de la maison, à les pourvoir de ce qui leur est nécessaire, de chemises, d'argent, et semblables choses. Mais qu'ils fassent en sorte de ne pas les tenir long-temps, et qu'ils les avertissent que lorsqu'ils sont dehors, ils ne

se procurent pas des choses en propre, et encore moins des choses de grand prix.

8° Qu'ils soient attentifs à ne pas donner lieu à des plaintes de la part de ceux qui suivent les exercices touchant la nourriture, et surtout les ordinans, qui sont les plus portés à se plaindre.

9° Qu'ils désignent le zéléteur, et qu'ils veillent à ce qu'il s'acquitte de sa charge.

10° Il ne convient pas que tous les prêtres de la maison sortent en mission, mais il faut choisir les sujets : et il faut pour cela qu'on lise séparément l'écrit que j'envoie pour le règlement des missions.

11° Ils seront attentifs à ne pas trop employer les sujets hors de la maison pour tant de neuvaines, de triduos, et semblables choses. Le trop long séjour hors de la maison cause la dissipation de l'esprit, et de plus porte préjudice à la santé. Les recteurs ne doivent pas, pour épargner la dépense de la maison, permettre que les sujets perdent la ferveur ou la santé.

12° Que les recteurs soient attentifs à corriger et à châtier ceux qui ne prêchent pas avec simplicité, et veulent parler avec un style orné et des expressions choisies. Quiconque ne se corrigera pas, on ne le fera prêcher ni dans la maison ni en missions.

CXXXVI.*Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.*

22 juillet

Pour ce qui est de D. Antonio et de son voyage à Pagani , oui , monsieur, vous ferez comme vous le jugerez à propos. Et D. Celestino aussi, il sera nécessaire de l'y envoyer, si sa poitrine ne se remet pas ; et s'il était possible ensuite, envoyez un peu de secours à Pagani. Veillez sur les novices, afin qu'on ne se donne pas trop la discipline jusqu'au sang avec ces chaleurs. Voyez si peut-être l'air d'Iliceto serait meilleur pour D. Antonio. Mais on peut essayer d'abord de celui de Pagani. Vive Jésus et Marie ; recommandez-moi à la madonne, etc. Vive Jésus et Marie ! vive Jésus et Marie !

CXXXVII.*Vive Jésus, Marie et Joseph.*

13 octobre 1771.

Je ne consens qu'avec peine à vous accorder la dispense des vœux que vous avez demandée ; mais je ne puis m'empêcher de vous dire que dans la congrégation il y a plusieurs maisons, et que si l'air d'une de ces maisons ne convient pas à un sujet, on l'envoie dans une autre.

Dans la congrégation ensuite, on a toute sorte de charités pour les malades, et on ne les assujétit pas aux mêmes observances que ceux qui se portent bien. Et enfin, si, malgré tous les soins, tous les remèdes, toutes les attentions de la charité, Dieu voulait nous appeler en l'autre vie, nous n'avons quitté le monde, et nous ne sommes entrés dans la congrégation que pour mourir dans la maison de Dieu, et non au milieu du monde et de nos parens. Du reste, je vous envoie la dispense; mais je vous avertis qu'en quittant la congrégation, vous aurez beau recouvrer parfaitement votre santé, vous ne trouverez plus la paix, et vous aurez une mort agitée par la pensée que vous aurez abandonné votre vocation. Je prie Jésus-Christ de vous bénir : je n'ai pas la confiance de bénir quiconque tourne les épaules à Jésus-Christ.

CXXXVIII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

23 décembre.

O mon Dieu ! était-ce hier un temps à partir ? J'étais à l'autel : vous pouviez bien demander à me dire un mot, et représenter qu'il pleuvait ; je ne vous aurais pas laissé partir. Cet empressement désordonné pour les missions ne me fait pas plaisir. Lorsque ensuite un sujet vient à tomber malade, c'est un plus grand mal que de renoncer à dix missions.

Or sus, que ce soit une règle générale dorénavant pour tout le temps de ma vie, et faites-la lire cette règle

devant tous ceux de la maison; puis lisez-la au recteur de Caposèle et à tous; je me rappelle la belle équipée que nous fîmes autrefois en partant de la Cirignola.

Je déclare donc que ma volonté expresse, à laquelle je ne veux point d'interprétation, est qu'au moins nul des choristes ne parte avec la pluie, si ce n'était en temps d'été, ou que le voyage fût fort court, ou que le cas fût des plus extraordinaires: je mets cette exception pour la tranquillité des supérieurs. Du reste, je veux que jamais aucun des choristes ne parte avec la pluie, quand il s'agirait d'aller faire la mission à Paris. Retenez bien cela dans la mémoire. L'autre chose à laquelle j'entends ne jamais consentir, est qu'on donne la permission aux pères ou aux frères d'aller dans leur famille à l'occasion de quelque parent malade ou moribond, excepté que ce fût un père ou une mère, auquel cas je serais bien plus consolé s'il s'abstenait d'y aller: et hormis encore quelque cas tout-à-fait extraordinaire, dont je remets l'appréciation aux supérieurs.

Le premier de mes avertissemens a pour objet de ne pas compromettre la santé d'un de nos frères. Le second de ne pas compromettre et la vocation et le salut.

Du reste, quant au cas autre que la maladie, je m'en remets aussi aux supérieurs, pour voir si le cas est bien extraordinaire, ou s'il s'agit des besoins ou des affaires de la congrégation. Vive Jésus et Marie!

CXXXIX.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Naples, 20 mars

La première chose dont je vous prie, mon cher D. Gaspare, est de vous remettre à l'écriture. Cela ne me plait pas trop non plus à moi-même; mais c'est l'écriture: du moins dans les communautés ces sortes d'ouvrages sont assez utiles.

La seconde, voyez qu'à Iliceto les novices n'ont pas de pain, et ont par trop de misère à souffrir. Pour le moment, je leur ai fait envoyer dix ducats de Ciorani et cinq de Pagani. Je vous prie maintenant de leur envoyer dix autres ducats si vous le pouvez. Pour frère Michele, je ne veux pas qu'il étudie. Il ne faut qu'un rien pour faire rechute, et nous perdriens tout ce que nous avons gagné. Il suffit qu'il écoute quelque chose: faites-le sortir et prendre de l'exercice; et après Pâques, envoyez-le aux missions qui se feront avec le P. Fiocchi d'abord à S. Angelo, etc. Dites à frère Castaldo que je suis consolé de ses consolations; qu'il prie Dieu pour moi. Je ne lui réponds pas en particulier, parce que dans peu je dois aller prêcher. Je vous promis le père Fiocchi pour un prochain changement, mais quand je suis ici, je ne sais quelles dispositions font les pères de Nocera et de Ciorani, auxquels je m'en suis remis de tous les exercices à faire. Ici les choses vont bien pour la congrégation. Je vous bénis tous. Vive Jésus, Joseph, Marie et Thérèse!

CXL.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

7 septembre 1772.

Lisez la lettre ci-incluse : il me semble que ce sujet devrait d'abord s'arranger avec sa mère et sa famille, et ne se retirer du monde qu'après cela, pour n'avoir pas de démêlés avec la cour, ainsi que la lettre nous en menace déjà : à l'heure qu'il est, ce n'est pas le moment de s'attirer de fâcheuses affaires. Du reste, si vous êtes d'avis contraire et jugez à propos de le recevoir, écrivez-m'en. Mais si vous êtes du même sentiment que moi, envoyez-le s'accommoder avec sa mère, et puis vous pourrez le recevoir. Je bénis et votre révérence et tout le monde.

CXLI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

J'envoie à votre révérence les lettres de Veroli, qui m'ont été remises par un certain jeune homme de Turin, dont je vous parlerai à la fin de cette lettre.

J'ai vu ici ce chantre de N. : je ne pensais pas qu'il y eût lieu de l'admettre, attendu qu'il avait trente-six ans, et nulle science : d'après ce qu'il me disait, il aurait fait

ses études à Naples dans sa jeunesse , et puis les aurait abandonnées. Néanmoins, le P. Blasucci lui ayant parlé, dit qu'il annonce de la capacité. Je ne trouverais aucune difficulté à le garder comme commensal pour un ou deux ans, le faire étudier parmi nous , voir s'il peut acquérir l'instruction nécessaire , et lui faire observer toutes nos règles : d'autant plus qu'il dit qu'il ne serait pas à charge à notre maison. Plus tard, on verrait si l'on peut le recevoir. Pensez-y et mandez-nous ce qu'il vous en semble.

· Pour ce qui est ensuite du jeune homme venu de Turin, il est âgé de vingt-sept ans , et est faible : il est vrai qu'il a été au séminaire pendant plus de trois ans , mais à raison de sa mauvaise santé il a peu étudié. Je lui ai dit que pour être reçu il faut le consentement des consultants : mais il me paraît qu'on ne peut le renvoyer, parce qu'il a été invité à venir par le cellerier de Casa Mari , qui prétend que votre révérence lui avait dit de le faire venir. Quoi qu'il en soit, le pauvre jeune homme est venu d'après invitation , il a fait six cents milles de chemin, avec tous les dangers qu'il a courus et une grande dépense. Il dit qu'il a étudié la philosophie et la morale : mais je ne crois pas qu'il y soit bien profond. Du reste, il paraît plein de bonnes intentions, et fort honnête homme ; sa famille est la première de son pays ; son frère a pris dix mille ducats de dot ; il n'a point d'autres frères ou sœurs ; mais par-dessus tout, dès qu'il est venu sur invitation, on ne peut le congédier : si Dieu ne l'a pas appelé, il se retirera de lui-même. Parlez-en avec les autres, et répondez-moi. En attendant, je l'ai envoyé à S. Angelo. Le P. Blasucci est d'un sentiment conforme à ce que je vous en ai écrit.

CXLII.

Vive Jésus, Joseph et Marie.

..... 1773.

CIRCULAIRE.

Mes frères, j'ai pris connaissance de tout ce que vous m'avez écrit dans votre longue lettre, où je lis que toutes les grandes angoisses auxquelles vous êtes en proie se réduisent à ne pouvoir porter la soutane longue comme la portent les pères, mais plus haute de la largeur d'une palme, ainsi qu'il s'est pratiqué dès la première fondation de notre communauté. L'usage de porter la simarre ne dura que peu de temps. Je ne sais si on la porta une année entière, et ensuite on la quitta par ordonnance de monseigneur Falcoja. Je puis l'attester moi seul, parce qu'il n'y avait pas d'autre père à cette époque. Cela revient à dire que c'est une chose pratiquée depuis quarante-un ans, puisque notre union date de 1732. Il n'est nullement vrai que cet usage soit contraire à la modestie; mais il est conforme à l'humilité dont doivent faire preuve ceux qui ne sont pas prêtres. Frère N. a été un de ces hommes peu humbles qui, quand il paraissait dans les divers endroits avec une soutane moins courte que les autres, voulait se faire estimer des gens comme l'un des pères. Les frères des Giorolamini portent une soutane qui passe à peine le genou, et ils ne paraissent pas immodestes. Les frères des pères de la mission ne

portent même pas la soutane, mais seulement des culottes comme celles des paysans. Les frères des Cinesi portent tous la soutane courte. Je ne suis pas les pères, mais c'est toujours moi qui ai insisté pour faire porter la soutane courte aux frères, afin qu'ils se maintiennent humbles, qu'ils soient distincts des pères, et qu'ils ne reçoivent des gens eux aussi le titre de *vo*tre *révérence*.

Mes frères, vous ne voyez pas que cette prétention de votre part est toute de l'orgueil? Comment avez-vous le cœur de communier trois fois la semaine avec une pensée d'orgueil si manifeste? Je vous veux du bien comme à tous les pères, parce que nous sommes tous frères; mais quiconque est superbe, je ne le reconnais pas, parce que les superbes sont haïs de Dieu. De grâce, apaisez-vous, ne faites pas plaisir au démon. Vous avez quitté votre famille pour vous donner entièrement à Dieu et devenir des saints: mais comment pouvez-vous devenir des saints avec cette pensée qui est tout entière de l'orgueil?

Vous m'avez écrit que la règle dit que tous vivent d'une manière uniforme: cela s'entend pour les pères, non pour les frères: c'est ainsi qu'il a été décidé par le fondateur monseigneur Falcoja, et c'est ainsi qu'il s'est pratiqué depuis quarante-deux ans. Ce que vous devez faire, c'est de me recommander à Jésus-Christ, afin qu'il me donne une bonne mort, puisque j'approche de ma fin. Par amour pour la vierge Marie, qui a été si humble, ne pensez plus à cette question de la soutane; celui qui ne s'apaisera point, je vous l'assure, perdra la protection de Marie. Cette lettre de votre part m'a fait beaucoup de peine, mais j'espère de Marie qu'elle vous ôtera cette pensée et vous rendra des saints comme je le désire. Je vous bénis.

CXLIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

27 juin 1773.

Mes frères et mes fils, je vous écris cette fois-ci avec les larmes aux yeux, parce que j'apprends que quelques-uns d'entre vous, répondant mal à la fin pour laquelle Dieu les a appelés dans notre toute petite congrégation, se laissent dominer par l'esprit d'orgueil et de désunion. Dans les cœurs où ne règne pas l'humilité chrétienne, la charité fraternelle et la paix, Dieu ne règne point. Notre peu de fidélité à correspondre aux grâces de Dieu me fait plus craindre que les plus cruelles persécutions des hommes et des démons. Dans celles-ci, Dieu nous protège quand nous vivons selon son cœur et sa très-sainte volonté. Alors nous pourrions dire : *Si Deus pro nobis, quis contra nos?* Mais si nous nous conduisons mal envers Dieu, il nous châtierait, bien loin de nous protéger. C'est un grand déplaisir pour moi lorsque j'apprends que quelque jeune homme des nôtres ne vit pas selon la perfection évangélique convenable aux ouvriers de l'Évangile. Mais c'est pour mon cœur une peine plus vive et plus sensible encore lorsque j'apprends que quelqu'un des pères et des frères les plus âgés et les plus anciens dans notre congrégation, qui devrait être pour les plus jeunes et les nouveaux un miroir d'édification et de vertu, estime peu l'obéissance due au supérieur.

J'ai toujours recommandé à tous, et de vive voix, et par écrit, la sainte obéissance et la soumission aux supérieurs

qui tiennent sur la terre la place de Dieu : de cette obéissance dépend le bon ordre, la gloire de Dieu, le fruit des missions, et la paix du cœur pour chacun de vous, qui, obéissant ponctuellement, est assuré de faire en tout la volonté de Dieu, en quoi seulement se trouve la véritable paix. Mais nonobstant cela, le démon a tenté et tente encore quelqu'un des nôtres pour les engager à faire peu de cas de l'obéissance : voilà pourquoi ils vivent inquiets et inquiètent leurs compagnons et leurs supérieurs, sous des prétextes mendiés, que l'ennemi de leur salut présente à leur esprit comme des effets et des motifs de zèle, de ferveur louable, de réforme des abus, et d'amour de la justice et de la vérité. La belle chose ! Quelques-uns des nôtres parlent de réforme et de zèle, mais ensuite ils ne pensent pas à réformer, en premier lieu, et eux-mêmes, et leur vie, qui est plus defectueuse que celle des autres. Quiconque a un vrai zèle et travaille pour Dieu ne fait autre chose qu'écrire à moi ou au père vicairé qui gouverne en ma place les fautes d'inobéissance qu'il remarque dans la maison où il se trouve, et ensuite il se tient tranquille et recommande à Dieu toute l'affaire. Mais s'inquiéter, faire un parti, parler et écrire sans charité, prendre des engagements et vouloir l'emporter à toute force, ce n'est pas esprit de Dieu, ce n'est pas zèle, mais c'est esprit abominable d'orgueil, c'est désordre des passions : c'est un aveuglement d'autant plus incurable, qu'on le prend pour la lumière de la vérité et pour la rectitude d'esprit, qui ne souffre pas volontiers les choses de travers.

Mes frères et mes fils en Jésus-Christ, entendez-le bien. Dieu veut votre obéissance, et votre soumission respectueuse aux supérieurs plus que cent sacrifices, et mille autres

œuvres bruyantes faites pour sa gloire. Dieu nous veut pauvres et contens de la pauvreté : et nous devons le remercier, lorsque, par un effet de sa miséricorde, nous avons un morceau de pain à table, et que nous ne manquons pas du pur nécessaire. Quelqu'un n'est-il pas content de mener parmi nous, pauvres que nous sommes, une vie pauvre, quant à la nourriture et au vêtement ? il peut se retirer de notre congrégation sans s'inquiéter et s'en aller chez lui vivre comme il lui plaît, parce que je suis tout disposé à lui accorder la permission. Dieu ne veut pas dans sa maison des serviteurs mécontents, qui le servent par force et avec une agitation continuelle. Que chacun s'ôte de la tête cette fumée mondaine de vouloir figurer comme les autres et mieux que les autres, jusque dans la prédication de la parole divine. Je ne veux pas absolument qu'on prêche avec élégance et un style orné de périodes et d'expressions choisies, qui sont la peste de la prédication. De cette manière, on perdrait peu à peu le style familier et simple à l'aide duquel nos missions ont fait, par la divine miséricorde, des prodiges de conversions dans les pays où elles se sont faites en conscience et selon Dieu. Même dans les panégyriques, il faut se servir d'un style familier et simple, pour louer les vertus des saints et en tirer à propos des réflexions morales, utiles à l'avancement des auditeurs : mais composer et réciter toujours le sermon avec simplicité de style, sans emphase et sans expressions ampoulées et recherchées. Nous devons prêcher Jésus-Christ crucifié, et non nous prêcher nous-mêmes ; prêcher sa gloire et non pas notre vanité. Je prie Dieu d'envoyer des châtimens à ceux qui prêchent avec vanité, afin qu'ils apprennent à prêcher convenablement ; et j'espère que ma prière sera exaucée.

Je dis à tous, en général, que quiconque se trouve mécontent de vivre dans notre congrégation peut me demander la permission de se retirer chez soi en toute liberté; je la lui donnerai volontiers, pour ne pas garder des gens par force au service de Dieu. Soyons en petit nombre et bons, plutôt que nombreux, mais superbes et inquiets. Si après cela ces mêmes sujets ne veulent pas se retirer d'eux-mêmes sous quelque prétexte honorable, et veulent, au contraire, continuer à vivre ainsi désobéissans, imparfaits, et peu édifiants pour leurs confrères et les peuples dans les missions; dans ce cas, j'en fais la déclaration devant vous tous, je trouverai bien le moyen de les faire sortir de notre congrégation avec plus de déplaisir et moins d'avantage pour eux. J'aurai devant les yeux la seule gloire de Dieu et l'œuvre des missions, que sa majesté le roi veut voir se soutenir dans sa première ferveur, pour le plus grand bien des âmes de ses sujets; et après cela, je n'aurai plus aucun respect humain, ni aucune appréhension des menaces de quelques cervelles troublées et privées de l'esprit de Dieu. S'ils écrivent, j'ai aussi, moi, des plumes et de l'encre. C'est à moi de remplir les intentions de Dieu et du roi, en retenant les sujets qui sont propres à maintenir l'œuvre des missions, et en renvoyant tous ceux que l'on reconnaît inutiles ou même contraires à cette fin. Je suis l'unique directeur de cette réunion de prêtres missionnaires, même selon les intentions de notre souverain. Je ne doute pas que sa majesté n'écoute plus volontiers mes sincères représentations que les réclamations des esprits brouillons et des mécontents. Quiconque veut demeurer avec nous, il lui faut se résoudre à obéir, et à ne pas troubler les maisons où il se trouve ou vers lesquelles il sera envoyé, parce que je

suis résolu à ne plus supporter de telles gens, qui avec leur vie peu édifiante discréditent l'œuvre des missions, et ne font du bien ni pour eux ni pour autrui.

Mes frères, j'aime chacun de vous plus qu'un frère selon la chair ; et lorsque quelqu'un se retire de notre congrégation, j'en ressens une peine inexprimable. Mais quand je vois que le mal est devenu gangrène et qu'il y faut du feu, il faut que je l'y applique, quelque peine qu'il m'en coûte. Le Seigneur me conserve la vie dans un âge si avancé pour remédier aux désordres qui s'élèvent pour perdre l'œuvre des missions ; et je suis résolu d'y remédier à tout prix. Je ne serai pas retenu par la crainte de voir partir la plupart de nos gens. Restera qui voudra. Dieu n'a pas besoin de beaucoup de monde : il suffit qu'il en reste quelques-uns, mais bons. Ce petit nombre fera plus de bien que tous les autres imparfaits, superbes et déobéissants.

J'ai déjà annoncé, et je fais de nouveau savoir à tous, qu'à l'égard de ceux de nos jeunes gens qui ne sont pas encore prêtres, je veux être préalablement averti quand ils ont à recevoir l'un des ordres sacrés, et je ne le laisserai qu'après avoir examiné rigoureusement leur conduite. J'espère ne jamais faire la moindre chose qui puisse déplaire à Dieu et au roi : ainsi, je prie tous et chacun de vous de m'écrire avec sincérité les défauts que vous aurez remarqués dans l'un de nos jeunes ordinans, quand bien même je ne vous aurais pas demandé en particulier de m'en informer.

Que les jeunes gens sachent que je ne veux en aucune façon qu'ils sortent en mission avant l'âge de trente ans : et lorsque en ce point il y aurait lieu à dispenser pour quelque nécessité, je veux en être instruit.

Je recommande à chacun l'observance des pratiques louables, qui sont en usage parmi nous, touchant la piété et la sainteté de la vie. Je recommande l'obéissance aux supérieurs, l'amour envers Jésus-Christ, l'affection à ses saintes souffrances, l'oraison, les exercices spirituels et la retraite accoutumée. Celui qui aime Jésus-Christ obéit, est content de tout et se tient toujours tranquille.

Je finis en gémissant jusqu'aux larmes, vous priant tous de vous bien comporter, et de ne plus me donner de sujets d'amertumes dans ce peu de jours qui me restent à vivre; c'est ce que me fait espérer l'amour et la soumission dont vous m'avez toujours donné des marques et des preuves.

CXLIV.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

5 juin

Touchant le P. N., ses extravagances me causent une confusion qui n'a pas de termes. Interdisez-lui la messe jusqu'au quinze de ce mois, et puis vous pourrez lui permettre de célébrer. Mais de grâce, ne l'appliquez pas trop à la prédication, ni ne l'envoyez au dehors. Faites-le demeurer à la maison pour se recueillir avec Dieu, et reprendre un peu de ferveur, parce que je l'ai envoyé dans cette intention auprès de vous. Je lui défends expressément de plus confesser de femmes, ni de garçons (dites-le lui bien) au-dessous de dix-sept ans, mais seulement

les hommes qui ont dix-sept ans accomplis, attendu que j'ai appris que par ses extravagances il a enseigné aux personnes encore peu âgées certaines malices qu'elles ne savaient pas, et maintenant elles s'en plaignent hautement. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

CXLV.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

18 octobre

Puisque le P. N. a répugné à se rendre à Iliceto, écrivez-lui tout de suite que pour cette répugnance à obéir je le congédie et le déclare exclus de la congrégation. Prions Dieu que de semblables sujets, s'il y en a encore, se retirent promptement. Si la résignation parfaite à l'obéissance va se perdre, c'en est fait de la congrégation.

Il est bon que vous avertissiez le vicaire de Salerno que ce sujet n'est plus des nôtres, et pareillement donnez-en avis à monseigneur della Cava, parce que cet individu continuerait dans ce pays à faire le moine désœuvré, et nous couvrirait de honte. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

CXLVI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

28 mai 1774.

J'ai été consolé d'apprendre du P. D. Andréa que cette fondation de santa Cecilia était déjà conclue. J'ai écrit une lettre de remerciement à l'évêque de Vérolé, en le priant encore de favoriser une telle œuvre; et aussi une autre lettre de remerciement à l'abbé Arno, auquel nous en avons réellement toute l'obligation. D. Andréa me dit qu'il est d'un caractère inconstant; ainsi, que votre révérence, qui a tant fait, use de toute la prudence et la circonspection possible de la manière de le prendre; j'en recommande autant à tous nos gens; vous aurez soin de ne pas lui faire de la peine dans les choses qui ne sont pas positivement contraires au bon règlement de la maison, surtout quant au matériel. Il faut céder pour des motifs de paix et de convenance: il nous a fait du bien; il faut lui faire connaître qu'on l'estime, et écouter son sentiment le plus qu'on peut. Du reste, votre révérence ne manquera nullement de prudence et de vertu dans la manière de se conduire envers lui, et de le supporter avec vos autres compagnons.

Je vous recommande ensuite l'observance dans les premiers temps de cette fondation, en ce qui concerne Dieu et le monde. Je bénis et votre révérence et tous les autres.

CXLVII.*Vive Jésus, Marie et Joseph.*

12 juin 1774.

J'ai reçu votre dernière lettre du 5 juin. Je ne vous écris pas à Arphino, mais à santa Cécilia, où je pense que vous êtes déjà retiré, parce que maintenant il n'est plus temps de faire des missions avec les chaleurs qui ont déjà commencé. Les fatigues de la mission jointes aux chaleurs exposent plus d'un sujet à perdre la tête, et après cela, ils ne seront plus bons à rien. Ainsi, je veux que toujours, à l'avenir, les missions soient finies en juin, ou peu après le commencement de juin. Je bénis dans le cœur de Jésus-Christ votre révérence et tous les autres un à un.

CXLVIII.*Vive Jésus, Marie et Joseph.*

14 juin 1774.!

Quand j'écrivis à monseigneur de Véroli en remerciement de la fondation faite depuis peu, j'oubliai de le prier qu'il donnât connaissance au pape de cette même fondation pour avoir son approbation ou son consentement, et par ce moyen affermir davantage l'œuvre; que votre

révérence ne manque donc pas, en lui portant ma lettre, de le prier en mon nom qu'il nous accorde cette nouvelle grâce et faveur, si à l'heure qu'il est il ne l'a déjà fait. Dans ce dernier cas, vous le remercirez en mon nom. Ce sera donc à vous de voir quelle est celle de ces deux missions que vous aurez à remplir de ma part auprès de monseigneur de Véroli.

Je vous ai écrit une autre lettre que vous recevrez peut-être avec celle-ci. Je vous recommande de nouveau tout ce que je vous écrivais dans cette lettre. Je m'en rapporte à votre prudence, soit pour ne pas faire de la peine au signor Arno, soit pour l'exacte observance des règles de tous les pères et frères de cette nouvelle maison. Je bénis et votre révérence et tout le monde.

CXLIX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

25 juillet 1774.

Quant aux confrères, que vous avez avec vous, je compatis à votre peine. Que faire? c'est une communauté : sur le nombre il doit s'en trouver qui ne marchent pas droit. Vous avez besoin de patience et de prudence. Dites à tous, de ma part, que cette fondation est nouvelle, et qu'elle est dans un autre royaume. Dans toutes les fondations nouvelles il y a à souffrir et à souffrir beaucoup pour la pauvreté, et particulièrement parce qu'on a à traiter avec des personnes qu'on ne connaît pas. Qu'ils lisent ce qu'ont souffert les saints dans les premières fondations

et ce n'est que par là qu'ils se sont sanctifiés. Je bénis et votre révérence et tous les autres un à un.

CL.

29 juillet 1774.

Mes frères bien-aimés en Jésus-Christ.

La chose principale que je vous recommande, c'est l'amour envers Jésus-Christ. Nous avons tant d'obligation de l'aimer, De toute éternité il nous a élus et appelés dans cette congrégation pour l'aimer et le faire encore aimer des autres. Quel plus grand honneur, et quelle faveur plus délicate pouyait nous faire Jésus-Christ que de nous arracher du milieu du monde pour nous attirer à son saint amour, et ne nous imposer d'autre soin, dans ce pèlerinage de notre vie, par lequel il faut passer pour arriver à l'éternité, si ce n'est de lui complaire et de le faire aimer de tant de peuples, qui continuellement tous les ans par notre ministère quittent le péché pour rentrer en grâce avec Dieu ? Lorsque une de nos missions arrive dans un pays, le plus généralement la majeure partie des habitans sont dans l'inimitié de Dieu et privés de son amour : mais à peine cinq ou six jours se passent, que plusieurs comme éveillés d'un profond sommeil, commencent à entendre les méditations, les instructions, et les sermons, et voyant qu'on leur offre la divine miséricorde, commencent à déplorer leurs péchés, conçoivent le désir de demeurer unis à Dieu ; et voyant la voie du pardon ouverte, commencent à détester la vie qu'ils

aimaient auparavant ; ils commencent à voir une nouvelle lumière , et à sentir une paix nouvelle ; ensuite ils pensent à se confesser , pour chasser de leur cœur les passions qui les tenaient éloignés de Dieu . Et voila que là où d'abord la messe d'un quart-d'heure leur paraissait trop longue , un chapelet de cinq dixains trop ennuyeux , un sermon de demi-heure insupportable , ils entendent ensuite avec plaisir la seconde et la troisième messe ; et ils sont fâchés que le sermon soit terminé au bout d'une heure et demie et peut-être deux , etc. Et de qui se sert le bon Dieu si ce n'est de nous pour faire des changemens si admirables , en amenant les cœurs à se complaire aux choses qu'ils dédaignaient auparavant ? De sorte que la mission finie , on aura laissé dans ce pays deux ou trois mille personnes aimant Dieu , qui auparavant vivaient ses ennemis , et ne pensaient même pas à recouvrer sa grâce .

Or si Dieu nous honore ainsi , en nous choisissant pour être les instrumens de sa gloire , et le faire aimer des autres , honneur que n'a aucun monarque de la terre , combien devons-nous l'en remercier et l'aimer ! que les autres s'évertuent à obtenir la réputation d'hommes de bonne grâce et de bel esprit : pour nous faisons en sorte d'avancer de jour en jour dans l'amour de Jésus-Christ , en recherchant toutes les occasions de lui plaire par l'offrande de quelque mortification , ou de tout autre œuvre qui soit de son goût . Et si nous voulons gagner de plus en plus l'affection de Jésus-Christ , mettons-nous toujours à la dernière place , et gardons-nous de vouloir jamais paraître : plus on se cache parmi les hommes , plus on s'unit à Jésus-Christ . Il se montre par trop ingrat envers Jésus-Christ , celui de nos frères qui l'aime avec réserve ,

et qui refuse de mener, quand cela lui est impossible, une vie plus étroitement unie à Dieu.

Mes frères, au moment de la mort, à la lumière de ce flambeau, nous verrons les grâces que Dieu nous a faites en nous conservant la belle vocation qu'il nous a donnée. Je dis la vérité : je me sens touché d'une grande compassion, quand je pense à certains de nos frères qui autrefois étaient des nôtres, quand ils vivaient en paix, soumis à l'obéissance, unis avec Dieu, et contents de tout ce qui leur arrivait ; et maintenant ils sont au milieu du monde dans la confusion et le trouble. Ils ont bien la liberté d'aller où ils veulent et de faire ce qu'ils veulent : mais tout ce qu'ils font est sans règle, sans ferveur et sans repos de l'esprit. Ils se ressouviendront de temps en temps de faire l'oraison ; mais quand vient s'offrir devant leurs yeux l'infidélité qu'ils ont montrée envers Dieu, et l'ingratitude d'avoir abandonné leur vocation, les piqûres qu'ils souffrent deviennent trop poignantes ; et par suite il arrive que pour ne plus ressentir de si cruels remords, ils abandonnent souvent l'oraison, et ainsi leur tiédeur va toujours croissant et entretient leurs inquiétudes.

Leur désastre ne commence pas par des choses graves, mais par de légers manquemens : au moyen desquels le démon les amène peu à peu à perdre la vocation. Je reviens à dire que je les plains dans l'ame, parce que je suis assuré que leur vie est toute de confusion et de trouble. Et si leur vie est pleine d'angoisses, leur mort le sera bien plus. Il y a plusieurs années que j'eus à prendre beaucoup de peines pour fortifier un de ces hommes, qui pensant à la vocation perdue, avait la tête toute bouleversée, tombait en frénésie, et disait qu'il était désespéré et ne pouvait se sauver, parce qu'il avait perdu volon-

tairement la vocation. Ainsi donc leur triste sort doit nous rendre attentifs à souffrir tout pour ne pas perdre la vocation, et le premier moyen est d'éviter les petits manquemens, surtout contre la règle. Quiconque ne fait pas état de la règle de Jésus-Christ, et comme on le voit avec l'expérience, manque à la règle de propos délibéré, surtout si la faute se répète, se trouve tout d'un coup réduit à un état d'aridité et de refroidissement dans l'amour de Dieu.

Vous savez bien que le moyen le plus efficace pour souffrir les choses contraires, est d'aimer beaucoup Jésus-Christ : il faut le prier beaucoup. Aimer Jésus-Christ est l'œuvre la plus grande que nous puissions faire en ce monde : et cette œuvre est un don, qui ne peut venir de nous-mêmes. Il faut qu'il nous vienne de Dieu, qui est tout disposé à l'accorder à quiconque le demande ; en sorte que s'il nous manque, il nous manque par notre faute et par notre négligence. C'est ce que les saints se sont toujours appliqués à demander dans leurs prières, et ça été leur plus grande attention.

Je suis certain que Jésus-Christ tient fixés sur notre petite congrégation, les regards de l'affection la plus tendre : il nous chérit comme la prunelle de ses yeux et nous voyons avec l'expérience qu'au milieu des persécutions, il ne laisse pas de nous juger dignes d'avancer de plus en plus sa gloire, dans tant de pays divers, en nous prodiguant ses grâces. Je ne le verrai pas parce que ma mort approche : mais j'ai une ferme confiance, que notre petit troupeau croîtra toujours de temps en temps, non pas en richesses et en honneurs, mais en moyens de procurer la gloire de Dieu, et d'obtenir par nos œuvres que Jésus-Christ soit mieux connu et aimé des autres.

Un jour viendra, où nous nous verrons, comme nous pouvons l'espérer, tous réunis ensemble, dans cette habitation éternelle; d'où nous ne sortirons plus et où nous trouverons rassemblées avec nous, par centaines de mille, des personnes qui autrefois n'aimaient pas Dieu, et puis amenées par notre moyen à recouvrer sa grâce, l'aimeront et rendront éternelles notre gloire et notre allégresse. Et cette pensée seule ne nous aiguillonnerait pas à nous employer tous à aimer Jésus-Christ et à le faire aimer par les autres? Je vous bénis tous et chacun de vous au nom de la très-sainte Trinité, et je prie Jésus-Christ d'accroître par ses mérites en chacun de ceux qui vivent et vivront dans la communauté, d'accroître, dis-je, toujours de plus en plus son divin amour; afin que tous brûlant dans le ciel du même feu que les Séraphins, nous puissions éternellement louer Dieu, et chanter les miséricordes qu'il a eues pour nous. Ne manquons jamais ensuite de nous recommander à la divine mère, puisque le seigneur nous accorde et l'honneur et la joie de publier partout ses grandeurs: c'est là une chose qui me console et me donne une grande espérance que cette bonne mère ne manquera point d'avoir un soin tout particulier de chacun de nous, et de nous obtenir la grâce de devenir des saints.

Je finis : mais je voudrais ne jamais finir par le désir que j'ai de vous voir amoureux de Jésus-Christ, et artisans de sa gloire : particulièrement dans ces temps malheureux, où Jésus-Christ se voit si peu aimé du monde. Je ne suis pas épouvanté par la crainte de la pauvreté, ni des maladies, ni des persécutions. La seule crainte qui me déconcerte, est qu'un jour certains d'entre vous séduits par quelque passion n'aillent quitter la maison de Dieu, et se trouver au milieu du monde, comme il est arrivé à tant

d'autres qui autrefois étaient de la congrégation, et maintenant qu'ils en sont sortis mènent une vie agitée. Or quand bien même quelques-uns d'entr'eux se sauveraient, ils se trouveront certainement néanmoins privés de la grande couronne que Dieu leur avait préparée dans le ciel, s'ils eussent persévéré dans leur vocation. Ainsi, mes frères bien-aimés, prions toujours Jésus-Christ et Marie notre mère pour obtenir notre persévérance; et puisse le Seigneur vous l'accorder à tous dans sa miséricorde. Que chacun en particulier me recommande à Jésus-Christ pour une bonne mort: je l'attends de jour en jour. Moi, tout misérable que je suis, plusieurs fois le jour je prie pour chacun de vous; et en me sauvant comme je l'espère, je ne cesserai dans le ciel de prier de même, et mieux que je ne puis faire pour le présent.

Je recommande ensuite en particulier et avant tout les exercices généraux, et les trois oraisons mentales. Quiconque aime peu l'oraison, n'aime guères Dieu: là où manque l'oraison, manque la ferveur, manquent les bons désirs, et manque la force nécessaire pour avancer. Je recommande la lecture spirituelle, qui est la compagne inséparable de l'oraison. Je recommande de célébrer avec dévotion la sainte messe, et que l'office divin se récite avec la pause de règle, et sans mêler un verset avec l'autre. Je recommande l'amour de la pauvreté. Pensez que dans toutes nos maisons on vit comme par miracle, puisque vous savez bien qu'elles n'ont pas de revenus; le peu de revenus qu'elles ont suffisent à peine pour fournir quatre ou cinq miettes à chacun, et n'y suffisent même pas. Ainsi il faut que chacun se contente du peu qu'il reçoit de Dieu par pure aumône. C'est un prodige de voir comment chaque jour il y a du pain à table pour chacun.

Je recommande le silence : là où il n'y a pas de silence, il n'y a pas de recueillement. L'obéissance maintient le bon ordre dans les missions. Encore que certaines choses ordonnées par le supérieur pussent être mieux réglées, quand l'obéissance s'exécute avec ponctualité et sans murmures, tout va bien, Dieu y prête sa coopération, et la mission fait beaucoup de fruits.

Que chacun ensuite se garde de choquer les frères par des paroles et des saillies qui pourraient blesser la charité : et qu'il se garde aussi de rechercher dans la mission quelque emploi qui ne lui serait pas assigné par le supérieur, s'il ne l'avait demandé. Comment Dieu voudrait-il coopérer à un exercice que quelqu'un prétendrait faire de son propre mouvement ? Quiconque a cette prétention mériterait de ne plus sortir en mission. Et ce châtiment sera infligé à ceux qui témérairement veulent faire quelque fonction qui ne leur aurait pas été assignée. C'est cette soumission qui a fait réussir nos missions. Mais j'ai appris, à mon grand déplaisir, qu'il y avait eu à cet égard quelques désordres. Je vous bénis tous et chacun en particulier.

CLI.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

AUX PÈRES ET AUX FRÈRES DE LA CONGRÉGATION.

Mes très-chers pères et frères en Jésus-Christ. Je prie Dieu qu'il chasse au plus tôt ces esprits superbes, qui ne

peuvent ni ne veulent supporter quelque réprimande ou mépris dans la congrégation, non-seulement de la part des supérieurs, mais encore des égaux et des inférieurs : et je prie Dieu qu'il me chasse, moi tout le premier, si jamais j'étais possédé de cet esprit d'orgueil. Voici le P. N. que ce maudit esprit a fait chasser de la congrégation ; j'en remercie Jésus-Christ parce que de telles gens ruinent la congrégation, et mettent obstacle aux bénédictions divines. Que celui qui ne veut pas être et devenir une argile foulée aux pieds de tous, s'en aille et s'en aille vite. Le Seigneur aimera bien mieux qu'il en reste deux ou trois vraiment humbles et mortifiés, que s'il en restait mille si imparfaits. Et que sommes-nous venus faire dans la congrégation, si nous ne voulons supporter même quelque mépris pour l'amour de Jésus-Christ ? De quel air irons-nous prêcher à tant de peuples l'humilité, quand nous avons tellement horreur des humiliations ? Mais parce que nous sommes tous des misérables, j'ai en conséquence une prière à faire à chacun de vous ; et afin qu'on se souvienne mieux de ce que je vous dis aujourd'hui, je l'impose par manière d'obéissance : c'est que tous les jours chacun, dans l'oraison ou à l'action de grâces, supplie Jésus méprisé de lui accorder la grâce de supporter les mépris, sans perdre la paix ni la joie spirituelle. (Les plus fervens le prieront expressément de faire qu'ils soient méprisés pour l'amour de lui.) Celui qui ne fera pas cette prière de cœur, et avec le désir d'être exaucé, doit craindre d'être chassé de la congrégation pour son orgueil, de même que, pour leur orgueil, plus d'un en ont été chassés.

Je recommande aussi de cœur que, parmi vous, on ne parle jamais des choses et de la conduite des supérieurs.

Cette indiscretion et ce zèle font beaucoup plus de mal que de bien à la congrégation. Ceux qui sont véritablement zélés, quand ils voient quelque désordre ou quelque inobservance, le diront en secret à l'admoniteur du collège, ou en donneront avis au recteur majeur : et s'ils voient que le recteur majeur lui-même ait négligé d'y remédier, ils le diront ou l'écriront à son admoniteur. Que tous fassent attention à ceci, autrement ils me forceront dorénavant à les mortifier de la manière la plus sensible.

Soyons aussi attentifs à tenir compte des petites fautes, parce que le démon se sert ensuite de ces renardeaux pour anéantir toute la ferveur et la vocation même. Soutenons donc, mes chers frères, par l'oraison et la prière continuelle, autrement nous ne ferons rien. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

CLII.

Vive Jésus, Joseph et Marie.

23 août 1774.

J'ai reçu votre dernière lettre, et j'apprends que le pape est affligé et ne s'occupe pas d'affaires. Ainsi prions Dieu qu'il retire le pape de cette profonde tristesse. Mais ce matin j'ai lu un billet du vicaire, où il m'écrivit que monseigneur Macdonio a dit à Terragnoli, que le pape pensait à nous donner dans Rome l'église de Jésus, mais que les Palatini l'en ont détourné. *Gloria Patri.* Que ferions-nous à Rome? Pour moi je ne pense pas que pour le moment il soit ex-

pédient d'avoir une maison à Rome. Je tais les raisons : quand il sera temps, je les dirai. Si ensuite avec le temps Dieu nous fait connaître qu'il nous veut à Rome, alors nous obéirons. En attendant remercions Dieu de la bonne idée que le pape a de nous. En conséquence il serait bon que votre monseigneur de Vérolì insistât maintenant auprès de monseigneur Macedonio pour la résolution de Ceprano. Je vous bénis.

CLIII.

Vive Jésus, Joseph et Marie.

5 septembre 1774.

J'ai reçu votre dernière lettre du vingt-un août. La difficulté pour Ceprano n'est pas la salubrité de l'air, c'est qu'il n'y a pas de quoi manger sans la cession de Caravotti, qui encore est douteuse; et sans cela il ne reste que quelques ducats de revenu, comme je le lui mandai dans ma dernière lettre; j'attends la réponse à cette lettre, pour savoir ce qu'il y a de certain, autrement je n'oserais accepter la fondation contre l'avis unanime de tous nos confrères qui font grand bruit.

Ensuite pour ce qui est de ne pas recevoir des nouvelles de Rome touchant Ceprano, je ne m'en étonne pas, vu que le pape est affligé et ne s'occupe pas d'affaires.

Quant aux missions, qu'on ne peut donner qu'en petit nombre cette année-ci, parce qu'il faut faire le tour du diocèse, nous devons obéir à l'évêque et au pape; mais dans cette journée on peut encore faire du bien, en sé-

journalant au moins un triduo dans chaque endroit, et en faisant quelque petite mission là où il ne s'en est pas encore fait. Mais assez là-dessus : entendez-vous avec l'évêque, à qui selon la règle nous sommes tenus d'obéir. Je bénis et votre révérence et tout le monde.

CLIV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

2 octobre 1774.

Consulté par D. Giovanni, je n'ai pas hésité à décider qu'il n'est pas obligé de rentrer dans sa famille pour remédier soit aux besoins temporels, soit aux besoins spirituels. Sans vous écrire tout ce que j'ai dit à D. Giovanni je vous renvoie à lui-même; il vous dira tout. Si les raisons qu'il allégué pour rentrer dans sa famille (et ce serait ou à perpétuité ou pour nombre d'années), si elles étaient, dis-je, valables, peut-être la majeure partie de ceux qui se trouvent dans la congrégation seraient obligés d'en sortir. S. Thomas dit, et je lui en ai fait lire à lui-même les propres paroles, que dans le cas même où le père et la mère sont dans un grand besoin, le fils qui se trouve lié par le vœu de la persévérance, n'est pas obligé, et même ne peut en conscience contrevenir au vœu, et aller assister ses parens. Combien plus cette décision est-elle applicable quand il s'agit des parens collatéraux !

Mais enfin pour le délivrer de toute inquiétude à l'égard des besoins temporels qui semblent plus pressans que les besoins spirituels, (car ce neveu de dix-neuf ans qui est un

petit mauvais sujet sera difficilement corrigé par la présence de l'oncle à la maison, et quant aux nièces nul n'est obligé de renoncer à sa vocation pour aller les marier.) Mais enfin, dis-je, pour le délivrer de toute inquiétude, on pourrait lui accorder la faculté d'appliquer aux besoins de sa famille les aumônes qu'il reçoit pour les messes qu'il dit. Pour ceci je ne le lui ai pas dit : je l'écris seulement à votre révérence afin que vous le lui accordiez si cela est nécessaire pour l'apaiser ; parce que comme c'est un sujet de grand prix pour la congrégation, il mérite plus que les autres cette attention qu'on a déjà eue pour d'autres par le passé. Là-dessus vous me ferez connaître la détermination que vous aurez prise.

Mais j'ai à vous dire une autre chose plus importante : il me semble absolument nécessaire que votre révérence désigne pour maître des novices le P. N., et que D. Giovanni l'emmène avec lui à la mission de Taranto, pour mille bonnes raisons, afin que par la mission il soit distrait des souvenirs de la famille, et qu'il n'en reçoive plus de lettres : ainsi toutes les lettres qui lui viendront de sa famille, vous donnerez vos ordres à tout le monde afin qu'on ne les fasse pas parvenir jusqu'à lui, mais qu'on les porte à votre révérence, et votre révérence ne lui en parlera même pas. Or je serais bien aise que, même après la mission de Taranto, ou vous le reteniez toujours avec vous, ou vous l'envoyiez pour supérieur dans d'autres missions. Tel est mon sentiment. Je lui ai dit qu'il écrive à la maison : pour moi je suis mort, ne pensez plus à moi. Moins il écrira longuement, et mieux cela vaudra. Je bénis votre révérence et tout le monde.

CLV.

Vive Jésus , Marie et Joseph.

5 octobre 1774.

Pour Ceprano , le pape est mort , et ainsi le voyage de monseigneur à Rome n'est plus d'aucune utilité. Du reste quant à la concession faite pour le pape défunt touchant Ceprano il n'y a pas contr'ordre : ainsi l'évêque peut assigner le revenu , etc. Toute la difficulté qui reste est de voir si Caravotti veut céder sa part , et s'il veut pour cette part nous tenir quites , ou non.

Comportons-nous bien , et Jésus-Christ nous protégera. Ayez toujours cela devant les yeux : mais si nous commettons des fautes il nous abandonnera en tout lieu. En attendant nous avons pour refuge en cas de besoin Asanta Cecilia et Benevento. Je bénis et votre révérence , et tout le monde.

CLVI.

Vive Jésus , Marie et Joseph.

10 octobre 1774.

J'ai lu votre lettre au sujet des mouchoirs , des tabatières , et une troisième soutane. Votre révérence m'écrit qu'ils ont été persuadés tellement quellement. Il me semble

que les deux simarres sont prohibées dans toutes les maisons, et vous pouvez dire que c'est par mon ordre. Pour les mouchoirs et les tabatières vous y apporterez remède comme vous le trouverez plus à propos. Du reste pour ce qui se trouve déjà entre les mains des sujets, on pourrait leur donner la permission de l'user; mais ne plus le leur accorder à l'avenir. D'ailleurs il me paraît difficile que les objets qui se détruisent par l'usage, puissent être, et se maintenir uniformes pour tous les sujets, et pour toutes les maisons. Les pauvres, tels que nous, se servent de ce qu'ils peuvent avoir; mais ils doivent recevoir tout du père *ministre*; parce que c'est un grand abus de vouloir se servir d'une chose que le sujet se procure en son particulier, quand bien même cela lui serait donné par aumône; mais il doit le déposer entre les mains du *recteur* ou du père *ministre*; or il serait bon de ne jamais accorder l'usage des choses qui ont été données en particulier aux sujets, et encore moins de celles qu'ils se sont procurées eux-mêmes. Je bénis votre révérence et tout le monde.

CLVII.

Vive Jésus, Joseph et Marie.

13 octobre 1774.

J'ai reçu votre lettre, et sachez que je vous en crois toujours sur parole: seulement comme je connais le triste état de votre santé, j'ai écrit cette lettre, afin que vous vous conteniez le plus possible. Je sais bien qu'aujourd-

d'hui il faut avec les inférieurs une patience de saint, et avec cela même on ne réussit pas : aussi prends-je part aux peines des pauvres supérieurs. Que faire ? Soutenons la barque autant qu'il se pourra de notre côté. Du reste, quand une correction devient nécessaire, et particulièrement pour certaines fautes qui donnent du scandale, qu'on fasse la correction, et il en résultera ce qu'il pourra : tant pis pour eux. Si nous ne les punissons pas, Dieu les punira. Je vous bénis, et suis, etc. Donnez-moi connaissance de toutes les choses tant soit peu importantes qui arriveront.

CLVIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

9 novembre 1774.

Je viens de recevoir à l'instant une lettre de Naples qui me donne de bonnes nouvelles au sujet des affaires de Girgenti, et qui m'a rempli de consolation, parce qu'il s'est fait beaucoup de bien dans ces quartiers-là ; et il s'en fera encore davantage si, après la tempête passée, les choses se mettent sur un bon pied, pour la gloire de Dieu, que nous devons rechercher uniquement. Mais que le P. Blasucci ne se figure pas que j'aie incontinent y envoyer les pères, parce que je veux d'abord tirer les affaires au net, pour ne pas nous trouver de nouveau dans les embarras dont nous venons de sortir. Faisons la volonté de Dieu, et puis mourons.

Je vous recommande de ne pas vous exposer à contracter quelque maladie en voulant trop presser votre re-

tour, et en voyageant avec la pluie et la neige; venez-vous-en à l'abri d'une bonne calèche. Pensez à votre santé, elle nous est nécessaire maintenant; mon temps est passé. Je bénis votre révérence et tout le monde.

CLIX.

Vive Jésus, Joseph et Marie.

4 février 1773.

Pour ce qui est de Torrice, je serais on ne peut plus content que l'affaire se conclût, mais qu'il y eût au moins deux cents ducats.

Ce n'est pas à cette heure le temps de recourir au roi. Pour les maximes de la congrégation, je dis des sujets, Dieu qui l'a formée, saura la conserver. Mais, si nous commettons des fautes, nous nous exposons à être obligés tous de rentrer dans nos familles. Or, ce danger auquel nous sommes tous exposés, denoncez-le souvent et sans détour à tous nos frères, afin que chacun soit attentif à obéir aux règles et aux supérieurs. Nous sommes sous la main de Dieu, et en continuel danger d'être détruits: les prières seules peuvent nous sauver, et voilà pourquoi je tremble quand j'apprends quelque faute. Je bénis votre révérence et tout le monde.

CLX.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

27 février

Pour ces beaux territoires, je ne veux point conserver des remords de conscience... N'en parlons plus; délivrez-moi de tout scrupule.

Si vous allez faire les exercices à N., vous vous souviendrez qu'il y a là une bonne ame, je dirais mieux, une grande ame, qui a coutume de m'écrire. C'est cependant une ame éprouvée par des tribulations, qui croit haïr Dieu, et choses semblables, etc. Dieu la porte sur la croix. Encouragez-la: et si vous jugez à propos de ne pas la faire assister aux sermons terribles, vous l'en dissuaderez. Il suffit: encouragez-la particulièrement à ne pas renoncer à la communion de chaque jour, à laquelle je l'ai admise. J'espère que vous n'êtes pas disciple d'Arnauld, comme j'ai su que vous l'étiez de qui refuse l'infalibilité au pape, *nisi consensus Ecclesie accedat*, chose (je vous l'avouerai) qui m'a scandalisé. A la bonne heure pour les Français, qui ont des préjugés à cet égard; mais entendre un prêtre italien qui tient les définitions du pape pour sujettes à erreur, tandis que Bellarmin, Bannez et Suarez donnent notre sentiment comme prochain de la foi! Et l'opinion contraire, dit Bellarmin, *videtur omnino erronea et hæresi proxima*. Cela revient à dire qu'on est probabilioriste, qu'on tient pour plus probables les opinions prochaines de l'hérésie. Mais assez là-dessus. Si vous tenez à votre

sentiment , je vous prie de ne plus dire à personne que vous soutenez cette opinion , parce que quelque jeune étudiant pourrait bien aussi la tenir lui-même comme probable , appuyé sur votre autorité. Je vous salue et vous embrasse tous. Vive Jésus , Marie , Joseph et Thérèse !

CLXI.

Vive Jésus, Joseph, Marie et Thérèse.

1^{er} juillet

Que toujours la volonté de Dieu soit faite. Mon cher D. G., la nouvelle du frère m'a fait faire un grand acte de résignation.

Pour couper court, si vos sœurs avaient suffisamment de quoi vivre à la maison, je n'hésiterais pas à vous conseiller de rester dans la congrégation, parce qu'il n'y a pas d'ailleurs moralement danger que vos sœurs tournent mal; et de fait, ce danger n'existerait pas pour le cas même où vous viendriez à mourir, vu qu'il y a cette sœur plus grande qui peut conduire la maison.

Mais la difficulté est que tous les revenus consistant en baux à ferme, je ne sais s'il sera possible que des femmes sans hommes fassent rentrer les fonds. Vous qui connaissez les gens et l'usage du pays, vous pourriez mieux résoudre la question que moi.

Pour ce qui est de mettre vos sœurs dans un couvent, mon cher D. G., j'estime cela une chose bien difficile et moralement impossible. Difficilement d'abord on trou-

verait un couvent qui voulût recevoir vos sœurs aussi âgées. Difficilement ensuite vos sœurs, pour vous donner la facilité de vous retirer chez nous, consentiraient à entrer dans un couvent. Et d'ailleurs quand il n'y aura personne à la maison, qui s'occupera des baux à ferme? qui fera rentrer les fonds pour payer le couvent? Et ainsi, pour le couvent il ne faut pas y penser.

Il serait plus probable de penser que vos sœurs pourraient bien, sans vous, vivre à l'aise chez elles. Et quand même pour le présent cela paraîtrait impossible, néanmoins, si elles apprenaient que décidément vous ne voulez pas quitter le collège, et qu'elles en fissent l'expérience pendant un temps notable, je vous dirai qu'elles trouveraient bien alors le moyen de vivre et de faire rentrer leurs revenus, comme elles feraient si vous veniez à mourir. Il paraît que l'archiprêtre tient pour certain que vous êtes obligé de retourner dans votre famille; et il n'y a pas de doute qu'en de tels cas Rome donne permission, même aux religieux profès, de quitter le convent et de retourner vivre au sein de leur famille; mais il faut prendre garde qu'autre chose est d'avoir la permission de vivre dans sa famille, autre chose est d'y être tenu quand il n'y a pas danger de prostitution, et que la famille a moyen d'exister sans votre assistance.

Je ne verrais donc aucune difficulté à ce que vous allassiez pour quelque temps dans votre famille régler les affaires, et spécialement les prétentions de votre sœur mariée, en l'accommodant de votre mieux. Pour les autres procès, je ne voudrais pas que vous allassiez trop vous y engager, afin que par là vous ne vous trouvassiez pas obligé de rester plus long-temps chez vous.

Je suis consolé de l'attachement que vous avez pour la

congrégation, mais j'aime mieux qu'elle vous possède vous-même plutôt que vos biens.

L'archiprêtre veut, comme il le mande, que vous vous hâtiez de voler au secours de votre famille; du reste, je dirais qu'il n'y a rien de si pressé, et peut-être serait-il mieux de demeurer avec nous pour voir comment tourneront les affaires de votre famille, et d'écrire chez vous que vous êtes lié par le vœu d'obéissance, etc.; que vos sœurs sont grandes et raisonnables, qu'elles ont suffisamment de quoi vivre. Essayez de ce premier assaut, et vous verrez quel en sera le résultat. Je ne doute pas que de prime-abord cette réponse ne fasse grand bruit; mais je crois que si avec le temps elles viennent à se persuader que vous n'êtes pas disposé à vous retirer chez vous et à quitter la congrégation, je crois, dis-je, que finalement elles s'apaiseraient: et, comme *versatio dat intellectum*, je crois que vos sœurs consentiraient à percevoir elles-mêmes leurs revenus, et à s'accommoder de manière à exister par elles-mêmes.

Les DD. de Salamanque disent (Tract. 15. c. 3. n. 54.) avec Sanchez, Castropala, Suarez, etc. (et Bonacina en dit autant), que c'est dans le seul cas de nécessité extrême de pauvreté et de prostitution que le frère est obligé d'assister ses sœurs, en quittant la communauté, surtout s'il est lié par un vœu ou un serment. Or ce n'est pas le cas ici.

Du reste, mon cher D. G., pour pouvoir donner une réponse plus décisive, j'aurais besoin de vous parler de vive voix: pour cela, je désirerais que le recteur avec D. N., D. N. et D. N. en conférassent en particulier, et m'écrivissent ensuite tout ce qu'ils en penseraient, vu que le cas est embrouillé.

Pourquoi les deux sœurs ne se retireraient-elles pas

avec la sœur mariée? Et afin que celle-ci les reçût, je ne trouverais aucune difficulté à ce que vous fissiez donation de votre part, etc. J'en reviens donc à dire que nous ferons bien de ne pas tant courir. Discutez encore mieux l'affaire vous-même; vous me donnerez ensuite de nouveaux renseignemens, et nous déciderons. En effet, une fois que vous seriez arrivé là, je ne sais quelle surprise pourrait vous préparer l'archiprêtre et l'archevêque, et vous ne pourriez peut-être plus vous en délivrer. Faisons oraison, et espérons de Dieu la lumière pour nous assurer de sa volonté. Cette volonté est la vôtre, elle est aussi la mienne. Je suis, etc. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

CLXII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 3 juillet

J'apprends que vous êtes tourmenté de scrupules. Vous êtes en proie à ce tourment, parce que vous ne voulez pas faire ce que tant de fois je vous ai recommandé. De toutes ces tentations, consentemens, délectations, complaisances, etc., dont vous me parlez, ne vous en confessez jamais, jamais, jamais : je vous le dis sur ma conscience. Je vous assure, de la part de Dieu, que ce sont des peines, mais non des péchés, non, non, non. Et ce que je vous dis là vous serait dit aussi non-seulement par les probabilistes, mais par tous les probabilitoristes et les tutioristes : cela vous serait dit encore par Concina, Sinichio, Vendroch, Fagnan. Quiconque vous dirait le

contraire aurait perdu la tête. Et ainsi tranquillisez-vous, tranquillisez-vous. Vous êtes toujours dans l'amitié de Dieu ; et dans ces suggestions que vous souffrez malgré vous, vous ne l'offensez point, non, mais vous amassez des mérites ; ainsi, ne vous en confessez point, et dites la messe en toute liberté et en toute assurance. Vous ne voyez pas qu'en faisant autrement, en étant ainsi inquiet, vous perdez la vocation, l'oraison et la paix ? Recommandez-moi à Jésus-Christ. Je vous bénis spécialement. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

CLXIII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Je vous le dis, comme je le pense, devant Dieu. Non-seulement vous n'êtes pas tenu de vous confesser de ces péchés que, d'après ce que vous m'écrivez, vous vous rappelez certainement et pourriez jurer de ne jamais avoir confessés, mais vous faites mal de vous en accuser ; ainsi, vous êtes tenu de ne pas vous en accuser, et les confesseurs qui vous entendent font très-mal. Il n'est pas nécessaire que je vous en détaille les raisons, qui sont certaines pour moi. Il vous suffit que je vous le dise sur ma conscience et devant Dieu. Je veux donc que vous ayez le cœur gai et content, parce que je tiens pour chose assurée votre salut éternel.

Quant à votre intérieur, plût à Dieu que tous fussent au même état que vous ! Il est vrai que vous appelez cela

un état bien misérable ; mais la misère , c'est vous qui la faites en vous confessant. Si vous ne vous accusiez de rien , vous seriez en paix. Or, je vous assure , moi , que vous êtes en grâce avec Dieu , et ce que vous appelez vos péchés sont des appréhensions , des craintes , des tourmens , mais non des péchés. Soyez sûr que Dieu vous aime. Et je vous bénis.

CLXIV.

Vive Jésus , Marie , Joseph et Thérèse.

Nocera, 27 octobre

Il m'a été dit que F. Michel a repris sa mauvaise mine d'autrefois. Je prie votre révérence de voir comment il se porte, et, s'il est nécessaire, retranchez-lui l'étude, non-seulement pour ce que je lui en ai permis, mais en totalité. Si ce jeune homme retombe, il ne se relèvera plus. J'apprends aussi que F. Negro a eu des maux d'entrailles, ainsi que plusieurs autres. Je vous donne plein pouvoir afin que vous modérez l'étude ; et dans le doute, vous prendrez toujours le parti de la santé. Je vous donne tous mes pouvoirs, mais prenez garde qu'ensuite vous m'en rendrez compte. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

CLXV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Nocera, 4 novembre 1773.

CIRCULAIRE.

Mes très-chers frères,

Redoublez de ferveur dans les oraisons, parce que nos adversaires font de nouveaux efforts pour nous abattre.

Je mets ici quelques avertissemens généraux. On fait l'oraison mentale pour considérer les maximes éternelles, et pour prier Dieu qu'il nous aide. Aux séculiers l'oraison sert plus pour considérer les maximes éternelles que pour prier ; mais à vous qui êtes bien instruits des maximes éternelles, il est plus nécessaire de prier. Jésus-Christ a dit : *Si quid petieritis Patrem in nomine meo, dabit vobis.* Et dans un autre endroit : *Si quid petieritis me in nomine meo, etc.* Ainsi, demandez toujours les grâces à Dieu au nom de Jésus-Christ, et à Jésus-Christ en son nom. Or, demandez toujours particulièrement l'amour divin, et la grâce d'être tout entier à lui, et répétez plusieurs fois : « Mon Dieu, au nom de Jésus-Christ, faites que je sois tout à lui. » Et puis joignez-y toujours la prière à Marie : « Faites que je sois tout à Jésus-Christ. »

Maintenant, que les missions commencent, n'oubliez jamais de prêcher l'amour envers Jésus-Christ et particulièrement envers Jésus-Christ souffrant : vous aurez soin de le rappeler dans les instructions, les exercices, les

rosaires, les sermons, etc. Vous en recommanderez la *pratique continuelle*, j'entends plusieurs fois le jour; et vous n'oublierez pas non plus la prière d'invocation à Jésus et à Marie dans toutes les tentations.

Ceci est pour les autres, et ensuite pour ceux qui sortent pour aller en mission, qu'ils soient attentifs à offrir à Dieu non-seulement les fatigues qui plaisent, les prédications, les exercices, etc., mais aussi celles qui déplaisent et auxquelles on ne prend pas goût, exposition de la doctrine, rosaires, sentimens, confessions des hommes, des malades, des vieillards, etc. Là est le mérite. Et ainsi je recommande à tous une rigoureuse obéissance et j'oblige tous les supérieurs des missions à me donner connaissance de tous les sujets qui commettraient quelque désobéissance notable envers le supérieur des missions, auquel je veux qu'on obéisse comme on m'obéirait à moi-même si j'étais présent. Or, ce que je prescris pour les missions, je le prescris encore pour tous les exercices qui se feront dans les maisons, aussi bien pour les étrangers que pour la communauté.

Mes frères, si nous nous conduisons bien, Dieu nous soutiendra, sinon, il nous détruira certainement. Et ainsi je n'ai pas autant de déplaisir lorsque un sujet est malade, ou même quitte la congrégation. (j'entends par la bonne porte) que j'en ai lorsque mes frères commettent des fautes et particulièrement contre l'obéissance ou la pauvreté. Priez et faites prier pour la persécution à laquelle nous sommes exposés: elle est maintenant plus violente que jamais; mais j'espère en Jésus-Christ et en Marie, notre mère; ils ne nous abandonneront pas. Que chacun prie aussi chaque jour pour moi, parce que je sens ma mort approcher. Vous savez bien que je ne fais autre

chose que prier sans cesse pour vous, et que je vous estime plus que tous mes parens. Soyez bénis, et bénis soient également les travaux auxquels vous vous livrez dans les missions et dans les diverses maisons.

CLXVI.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 6

Avant de parler d'autre chose, je veux vous dire que vous n'êtes plus à vous, mais à Jésus-Christ et à la congrégation : ainsi, il faut que vous mainteniez et fassiez l'obéissance. Bref, je vous dis que vous fassiez en tout l'obéissance prescrite par le médecin, comme le veut aussi la règle, soit en vous abstenant des mets à l'huile, etc., soit en prenant les remèdes qu'il vous prescrit ; de plus, prenez au moins une demi-heure de repos par jour et au moins six heures entières la nuit.

Touchant les dimissoires des jeunes gens, qu'ai-je à dire ? Je prie Jésus-Christ qu'il me donne la patience. Je viens d'écrire à l'archevêque une lettre de prières : envoyez-la lui tout de suite, et si la réponse tombe entre vos mains, ouvrez-la, et si vous voyez que l'archevêque soit encore inflexible, priez de ma part le P. Margotta qu'il aille supplier l'archevêque pour la grâce, etc. Ecrivez aussi au grand vicaire et remerciez-le particulièrement de ma part pour ce qu'il a fait en faveur de ces jeunes gens auprès de l'archevêque. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

CLXVII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Je ne sais guères feindre. Je dis la vérité, ce que vous avez fait en envoyant le P. Apice (et Dieu veuille que vous n'y ayez pas envoyé quelque autre) à S. Grégorio m'a blessé au cœur. D'autant plus que d'abord vous aviez résolu de me l'écrire, et puis vous avez fait le contraire. Mon Dieu ! envoyer un sujet, tandis que chaque sujet nous coûte du sang, l'envoyer mourir en un lieu malsain, pendant les grandes chaleurs, et au moment où il y règne une épidémie ! Mais là on a besoin de lui. Mais là tous les prêtres ne sont pas morts : il y reste toujours quelqu'un pour donner l'absolution. De grâce, à partir d'aujourd'hui, avant de faire aucune de ces choses extraordinaires, écrivez-m'en. Si par hasard il y avait encore quelque père à S. Grégorio, faites-le revenir sur-le-champ. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

CLXVIII:

Vive Jésus, Marie et Joseph.

30 mai 1776.

Mon père, les maisons de Naples hors celle de Benevento ne nous sont que peu ou point utiles pour établir la con-

grégation, parce qu'elles ne font pas corps toutes ensemble, et ne sont pour ainsi dire que provisoirement placées l'une contre l'autre. Pour le moment, il faut que nous les maintenions autant qu'il se peut ; mais parlons clairement : si la congrégation ne s'établit pas hors du royaume de Naples, elle ne sera jamais une congrégation. Vous avez reçu de Dieu une vocation extraordinaire pour venir au secours de cette congrégation. Je suis au terme de ma vie, il me reste peu de temps. Vous qui me suivrez, vous devez penser aux moyens d'affermir la congrégation. L'évêque de Veroli fait de vous le plus grand cas : mais l'évêque est vieux, ainsi il faut de son vivant songer à conclure ce qu'on pourra. Ainsi, sans faute, les missions une fois terminées, vous vous aboucherez avec ce P. N. et avec le P. N. si vous le jugez à propos, et vous parlerez à l'évêque. Or, s'il est nécessaire de parler ensuite au pape, qui a beaucoup d'affection pour moi, nous n'avons pas de temps à perdre. Il peut arriver que je parle au hasard, parce que je ne connais pas assez les affaires de là-bas. Ainsi, avant de venir à Naples, abouchez-vous, parlez à l'évêque, et puis écrivez-moi, et ne partez ni vous ni le P. N. que vous ne m'en ayez auparavant donné avis.

Si cependant vous pensiez que ce même P. N. ne vous fût pas absolument utile, faites comme vous jugerez plus à propos ; mais si vous jugez que son assistance puisse être de quelque utilité, faites-lui savoir de ma part qu'il ne parte pas sans avoir d'abord ma permission. En attendant, je veux que vous vous conduisiez dans cette maison en supérieur ; mais si pour quelque motif particulier votre révérence en juge autrement, vous ferez comme il vous semblera bon.

Vous ne partirez point pour le moment , et je m'en remets ensuite à vous pour faire venir ou non le P. N. à Naples : aussi lui mandé-je de s'entendre avec vous quant à son voyage ; et vous, je vous prie de me faire réponse au plus tôt, afin que je me gouverne en conséquence. Je vous bénis, et suis, etc.

CLXIX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

7 juillet 1777.

Mon cher D. G...., je vous recommande autant qu'il est en moi de maintenir la paix. Quand vous voyez que les choses ne vont pas à votre fantaisie, il vaut mieux céder, quoique la chose doive rapporter moins de profit quant au temporel, que de rompre la charité au détriment du bien spirituel. Je lis en ce moment la Vie de S. Ignace, qui punissait avec la plus grande rigueur ceux qui rompaient les liens de la paix et de la charité. Je sais que vous aimez la congrégation : si vous l'aimez, aimez la paix. Je le répète, écrivez-moi dans les cas les plus importants, parce que j'espère en Dieu pour remédier à tout ; et sachez que je vous aimè, vous estime et vous bénis.

CLXX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

15 juillet 1777.

Ici à Nocera les consultants s'étant réunis ont constaté que six de nos frères, depuis plusieurs mois, ou pour plusieurs mois, ont quitté nos maisons et sont allés demeurer chez leurs parens. En conséquence on a écrit à tous que dans 15 jours sans faute chacun se retire dans celle de nos maisons qui leur a été assignée. Ce billet vient d'être envoyé à tous écrit dans les mêmes termes et dans la même forme par le frère Francesco Antonio. Mais comme j'ai une estime particulière pour votre personne, je me suis chargé de vous adresser personnellement une lettre différente des autres. Ainsi, mon cher D. N., je ne vous écris pas décidément de vous retirer dans 15 jours, mais seulement je vous prie de me faire connaître quelle est la nécessité qu'a votre révérence de se tenir chez ses parens, puisque selon la règle nos frères ne le peuvent que dans le cas de mort imminente de leur père ou mère: or, comme vous êtes un de nos P P. les plus anciens, votre exemple fait un plus grand mal, et encourage les autres à demeurer auprès de leurs familles. Nous avons différentes maisons: ainsi, lorsque quelqu'un ne peut se faire à l'air d'une de ces maisons, on lui en assigne une autre. J'ai écrit tout ceci pour vous faire comprendre l'estime et l'affection que je vous porte. En conséquence, je ne vous assigne pas le terme de 15 jours, mais je vous prie de m'écrire

au moins quelle raison vous avez de demeurer chez vos parens , parce que je ferai en sorte d'user envers vous de toute l'indulgence possible, pourvu que ce soit une indulgence raisonnable ; car j'ai moi-même à en rendre compte aux autres. Depuis long-temps je voulais vous prier de venir et de résider ici auprès de moi à Nocera, vu que je me trouve ici en qualité de supérieur, au milieu de mille embarras, et j'ai continuellement besoin de consulter une personne prudente; voilà pourquoi je voulais vous faire venir : mais ensuite j'ai su que depuis long-temps vous résidez auprès de votre famille. Je vous prie de me répondre, et de me consoler par votre réponse. Je vous bénis.

CLXXI.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Je soussigné recteur majeur impose et donne le précepte formel d'obédience à tous les frères convers de notre congrégation ou communauté, de ne partir d'aucune de nos maisons sans la permission expresse du supérieur local, excepté que quelqu'un voulût aller parler au recteur majeur, ou même au souverain pontife ; et dans ce cas il devra encore demander la permission au *recteur local*; mais s'il ne l'obtient pas, il pourra partir sans cependant s'arrêter dans un autre endroit. Alphonse de Liguori, recteur majeur.

CLXXII.*Vive Jésus, Marie et Joseph.*

19 septembre 1777.

Je recommande tout de nouveau l'observance, afin qu'il n'y ait aucune plainte; et de nouveau je recommande la paix.

Avertissez-moi ensuite s'il y a quelque invitation pour des missions dans le royaume; car, contrairement à ce que j'avais écrit d'abord, j'ai considéré que nous pouvons bien y faire des missions, puisque nous ne sommes pas étrangers, mais régnicoles. Cependant n'arrêtez aucune mission sans m'en avoir écrit auparavant, afin que les choses se fassent dans l'ordre. Voilà tout ce que j'avais à dire. Je bénis votre révérence et vos collaborateurs.

CLXXIII.*Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.*

Naples, samedi, 23 1777.

Je serai obligé de demeurer ici jusqu'à samedi prochain. Jeudi se traite notre affaire. Prions Dieu que du moins on nous laisse les maisons, puisque le ministre Brancone m'a insinué d'en abandonner deux. Du reste, si on nous laisse les maisons, nous avons besoin pour les revenus

de nous conformer à la volonté de Dieu, parce que les choses vont mal. Si nous n'avions eu Brancone, nous serions peut-être dépossédés à l'heure qu'il est, parce que dans le dernier conseil le roi parla peut-être avec plus de véhémence contre nous. Et ainsi soyons contents des choses comme elles sont, et des décrets de la providence divine. Vous communiquerez ceci aux autres choristes, selon ce que votre prudence vous en dira, afin qu'ils fassent oraison ces jours-ci, tandis que nous ne sommes pas encore hors de danger. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

CLXXIV:

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 1^{er} octobre

Vous me dites que, si l'on eût donné le même secours à Iliceto, il eût été possible d'y maintenir le noviciat! Oh! mon cher D. Andrea, que dites-vous là? Vous espérez donc que les messes se diraient ici, et qu'ensuite l'argent serait envoyé à Iliceto? à Iliceto vous n'auriez pas eu même dix *carlini* par semaine. Il faut que vous vous tiriez cette idée de la tête. C'est une chose qui ne pourra réussir jamais, jamais, jamais, jamais, que de vouloir soutenir une maison à l'aide d'un autre, parce que toutes, dans quelque état qu'elles soient, sont de véritables hôpitaux, et un *carlino* s'en va comme il vient. Il faudrait un long discours pour vous le faire toucher au doigt. Si l'on n'avait pas ici agi en cachette pour faire des stalles, des charpentes à l'étage supérieur, etc., nous ne

nous trouverions pas dans cet embarras. Mais maintenant que les choses sont faites, il faut se taire et crever de dépit.

Lorsque le contrat des fournitures aura été passé à Naples, j'espère dans le courant de novembre vous faire tenir les fonds de Grazioli pour les achats. En faisant les achats, je vous prierais de ne pas oublier de fonder deux chapellenies, au moins une, pour pouvoir ordonner quelqu'un de nos frères convers qui n'aurait pas de patrimoine, comme par exemple F. Nigro. La chapellenie serait fondée toute en messes, avec un revenu annuel répondant à l'évaluation du patrimoine qui à Benevento est de trente ducats. La chapellenie d'ailleurs serait fondée à la charge de célébrer la messe dans notre église de l'Assunta. Je dis ceci afin que ce prêtre, s'il venait à se retirer, ne pût prétendre à la chapellenie sans venir à l'église pour célébrer la messe. Je finis, parce que je sens ma tête faiblir. Missions, dettes, départ pour Amalfi, etc. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

CLXXV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

3 octobre 1777.

J'apprends de belles choses des pères de votre maison. Quelques-uns prêchent avec des gestes maniérés et un ton académique; ce sont ensuite des prétentions de n'être pas mis après les autres; il en est tel qui se procure l'estime en critiquant l'autre; c'est une grande froideur et

mauvaise volonté à travailler pour le prochain, mais une grande délicatesse pour sa propre personne; chacun voudrait faire à sa manière, et on tient peu de compte de l'obéissance. Ensuite nous nous plaignons des persécutions que souffre la congrégation. Pour moi, les fautes de nos frères me font trembler plus que toutes les persécutions qui sont encore en pleine activité, et si nous continuons à commettre des fautes, le Seigneur nous abandonnera, et nous verrons s'en aller en fumée congrégations, maison, et tout. Vous lirez ma lettre en chapitre public. Je vous bénis et vous embrasse en Jésus et Marie.

Vous saurez que j'ai été retenu plusieurs mois à Naples, où par la grâce de Dieu j'ai laissé les choses bien disposées : mais la tempête a été grande et n'est pas apaisée encore. Ainsi je vous prie de faire pratiquer la discipline du lundi et le jeûne du samedi, que l'on a promis à Marie pour toujours, en reconnaissance de l'aide qu'elle nous a prêtée pour triompher des persécutions présentes. Je bénis votre révérence et tout le monde. Vive Jésus et Marie !

CLXXVI.

Vive Jésus, Joseph et Marie.

5 octobre 1777.

Quant à l'argent, qu'on n'emploie pas ce qui en reste à faire de nouvelles constructions, mais seulement qu'on avise aux moyens de terminer les chambres déjà commencées qui peuvent devenir habitables; et ainsi ce qui

restera devra être employé uniquement pour l'entretien ordinaire.

Touchant les missions, qu'on n'accepte ni carêmes, ni exercices dans le carême, pour ne pas nuire à la santé des prédicateurs. Et hors du carême, qu'on n'accepte ni exercices, ni neuvaines, ni autres prédications moyennant une rétribution; mais seulement alors on peut recevoir la seule nourriture ordinaire, avec défense expresse *sous mon obédience formelle* de ne tirer jamais du royaume pas même un *carlino* de monnaie, ni pour messes, ni pour aumônes, ni pour aucune autre cause.

Qu'on n'entreprenne jamais aucune construction nouvelle, ou la reconstruction de la maison, sans la permission expresse du recteur majeur.

Pour l'église, qu'on ne fasse pas une dépense extraordinaire de tableaux ou de stuc, ni de chasubles ou autres vêtemens sacerdotaux, ornés d'or ou d'argent, sans la permission du recteur majeur. Sont défendues aussi sous la même condition les dépenses pour autels de marbre.

Dans les fêtes de l'église on ne déchargera ni pétards, ni autres feux d'artifice, quand bien même d'autres voudraient les faire à leurs dépens. Et ainsi également sont prohibées les machines sur l'autel, ou autres appareils en soie ou en autre matière; mais on ornara l'autel avec des feuillages, des chandelles et des fleurs. Cela convient à notre état présent de pauvreté. Plus tard, ce sera l'affaire des nouveaux recteurs majeurs.

Quant aux missions (j'oubliais le meilleur), donnez-moi avis si vous avez eu des invitations formelles, mais n'arrêtez aucune mission pour l'intérieur du royaume, quelque petite qu'elle soit, si d'abord vous n'avez ma permission expresse; et ainsi avertissez-moi de tout par

lettres, et, s'il est nécessaire, envoyez-moi un exprès.

Voici venir le P. N. ; mais, d'après ce qu'il m'a dit aujourd'hui, il ne peut rester dans la Romagne, parce qu'il n'a plus chez lui qu'une mère âgée de soixante-trois ans, et une sœur non mariée : ainsi il ne peut servir pour ces maisons, parce que à la première réquisition il serait obligé de s'en retourner. En attendant, je l'envoie vers vous pour aider en quelque mission qui serait à faire dans le royaume. J'enverrai d'autres pères pour faire ces missions d'Aquino et de Sora, et à la première mission qui aura lieu, vous nous enverrez le P. N. En attendant, j'enverrai en novembre plusieurs pères d'ici pour prévenir des accusations, et ces pères, avec deux ou trois autres des vôtres, pris dans la maison de Scifelli et de Fro-sinone, feront autant de missions qu'il leur sera possible ; mais, je le répète, n'arrêtez aucune mission sans m'avoir auparavant donné avis de tout, et sans avoir ma permission. Or, vous vous excuserez auprès des évêques qui demandent des missions, en disant que vous ne pouvez pas les faire sans mon autorisation ; en attendant que je songe à envoyer d'autres pères de Naples pour compléter les missions. Je bénis votre révérence et tout le monde.

CLXXVII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Nocera, 6 novembre 1777.

Mon cher D. Gaspare, j'ai eu avis que F. Pompilio, le tailleur, qui est à Santa-Cecilia, se trouve assez mal

portant : ainsi, j'ai fait venir F. Matteo de Caposèle, afin de l'envoyer là en remplacement de F. Pompilio; mais, arrivé ici, F. Matteo s'est trouvé avoir mal à la poitrine; j'ai donc résolu d'envoyer F. Rafaele pour tailleur à Santa-Cecilia; et F. Matteo restera à Benevento, parce que cet air peut lui faire du bien, vu que cet air est plus salubre pour ces sortes de maux de poitrine. Je n'ai pas autre chose à vous dire; j'attends ici ce frère, et en même temps je bénis votre révérence et tout le monde.

CLXXVIII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 12 décembre 1777.

Nous avons été en grand danger de voir dissoudre toute la congrégation, mais, par la grâce de Dieu, ensuite le roi nous a octroyé les dépêches les plus favorables. Le marquis Brancone nous a été d'un grand secours: je prie votre révérence de le recommander à Dieu. Et je vous prie (mais en secret) de faire une neuvaine pour lui. Il a été en suspens s'il doit renoncer au poste qu'il occupe comme secrétaire du roi, pour mieux s'occuper de son ame, dans une vie privée, mais je lui ai conseillé de conserver son poste, parce que je pense que les intérêts de l'Eglise demandent qu'il n'y renonce pas. Après la neuvaine, vous me donnerez avis de ce que le Seigneur vous aura inspiré. Recommandez-moi à Jésus-Christ; je ne l'oublie pas de mon côté. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

CLXXIX.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 31 décembre

Au sujet d'Ansalone, le P. Ferrari m'a écrit une lettre toute de feu, et me dit qu'on soupçonne qu'il ait craché le sang. Ainsi, pour ce qui est de le recevoir, dites-lui de ma part qu'il prenne patience, qu'il attende un autre mois, pour plus de sûreté, et pour voir comment il se porte; d'autant plus que son père écrit qu'il a des obstructions. Qu'il soit tranquille, je lui abrègerai ensuite le noviciat. Je dis donc qu'il attende un autre mois. Du reste, puisqu'il a été reçu une autre fois et envoyé par moi dans son pays pour voir si sa santé se rétablissait, qu'est-il besoin d'une nouvelle prise d'habit et d'une nouvelle réception? Mais allons, donnons cette satisfaction au P. Ferrari de le tenir encore en suspens pour un autre mois. Mais quand bien même il aurait été reçu une seconde fois, s'il fait rechute, je le congédierai. Ansalone lui-même m'écrit qu'il se trouve parfaitement bien; dites-lui de ma part qu'il soit gai et content: il se trouve déjà dans la congrégation, quelle peur a-t-il? S'il continue à se bien porter, il sera des nôtres; mais si la mauvaise santé revient, quand bien même il aurait été reçu, il sera congédié; et ainsi qu'il prenne patience, mais qu'il se tienne gai et content.

Mais venons-en à ce qui importe davantage. Vous m'écrivez: il faut de l'argent.... Mais pourquoi faire tant de

dépenses ou inutiles, ou du moins non nécessaires, ou du moins peu convenables à la modicité des ressources présentes de cette maison, et peu conformes à l'obédience que je vous avais donnée de ne faire aucune dépense, aucune, que les dépenses purement nécessaires? De grâce, pour le présent, qu'on ne pense plus à des constructions, ni à aucune autre dépense qui ne soit absolument nécessaire. Pour le présent, demeurez comme vous vous trouvez. Mettez-y remède comme il se pourra; plus tard nous y penserons, si la providence divine le permet. D'après ce que j'apprends, il y a cent soixante ducats de dettes à Lacedogna; il y en a aussi à Foggia; on manque d'huile, de blé, de vin, etc. : eh bien! ou en serez-vous réduit? à mangr des herbes, ou à être emprisonné pour dettes? A la fin, je serai obligé de vous faire retourner au milieu du tapage de Ciorani.

Le chapitre a permis (contre mon sentiment) que l'on donne le second verre à quiconque se découvre; mais votre révérence avertira les novices que quiconque se découvre toujours et sans besoin précis donne peu d'édification, et se montre peu mortifié. Je prie votre révérence d'avoir l'œil là-dessus, parce que ensuite, quand il s'agira de faire *l'oblation*, je vous le demanderai.

Pour ce qui est de faire deux chambres pour vous, renoncez-y pour le moment; plus tard on décidera. F. D. N. m'écrit pour des douceurs. J'envoie quelque chose de ce que j'ai ôté ce matin aux jeunes gens d'ici, auxquels on devait les distribuer. J'aurais été plus content que les novices m'eussent demandé des mortifications et des moyens d'aimer Jésus-Christ que de me demander des douceurs. Le novice D. Gerardo m'écrit qu'il est bien content, etc. Ayez-en un soin particulier, parce

que les prêtres ont plus de tentations que les autres. Je vous bénis tous. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse ! J'envoie le cantique de S. Louis. Vive Jésus et Marie !

CLXXX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Pagani, 10 juillet 1779.

L'âge avancé dans lequel je me trouve, et beaucoup plus encore les maladies continuelles qui ne cessent de m'incommoder, tout en me persuadant que cet avertissement est le dernier que je vous adresse, à vous mes pères et frères bien-aimés, me portent à croire que vous mettrez en pratique tous les avis que je vous donne au nom et de la part de Jésus-Christ, et que vous considérerez cette lettre comme un dernier gage de mon affection envers vous.

Il est vrai que j'ai un puissant motif de me consoler en ce que j'ai appris que dans nos maisons on vit selon l'observance et avec régularité, chacun n'ayant en vue que la fin pour laquelle le Seigneur l'a appelé dans la congrégation : mais il est encore vrai qu'à mon grand déplaisir il m'a été rapporté que dans la congrégation se sont élevés beaucoup de désordres, et particulièrement au sujet des missions. Or, il faut faire tout notre possible pour y apporter le remède convenable. Ainsi, en commençant les missions désignées, je prie, tant les supérieurs que les sujets, d'observer avec scrupule les anciennes coutumes touchant le manger, le boire, l'usage de ne pas

aller circuler dans les divers pays hors celui que requiert la décharge du ministère apostolique. Il est connu de tous que toujours on a eu horreur de se nourrir de poulets, de sucreries et de boissons exquises et coûteuses. C'est pour moi une peine infinie d'apprendre que cela s'observe peu ou point de tout ; au contraire, on me dit que l'on va comme cherchant, et que plusieurs fois on a fait changer ou venir le vin du dehors, non sans étonnement de la part des peuples ; enfin, que l'on va se promener et faire des visites hors les visites nécessaires et indispensables. Or, de cette manière, comment Dieu voudrait-il coopérer avec nous et bénir les travaux de ses ouvriers ? Comment les gens peuvent-ils retirer du fruit des prédications quand les faits sont contraires à ce qui s'enseigne dans les discours ? Que les supérieurs veillent donc particulièrement là-dessus, et que seulement, quand la nécessité le demande, ils permettent le chocolat à qui-conque en a précisément besoin.

En outre, je charge les mêmes supérieurs de pourvoir à ce qu'à la fin de chaque mission se fasse le chapitre de la coulpe ; qu'ils ne dispensent jamais de la demi-heure d'oraison mentale ; et cela parce que l'ouvrier pour éclairer doit être éclairé lui-même, et pour allumer dans le cœur des autres le feu de l'amour divin doit d'abord en être lui-même enflammé. On trouve tout cela dans l'oraison. Qu'ils occupent toujours les plus jeunes à confesser les hommes, parce que ç'a toujours été la coutume depuis que notre congrégation a été fondée. Surtout que jamais, jamais, on ne reçoive des indemnités, des présents, ou de l'argent des universités, afin que les missions ne deviennent pas odieuses, et qu'ainsi on aille ruiner ou du moins refroidir l'exercice d'un ministère sur le-

quel est uniquement appuyé l'institut du Très-Saint Rédempteur.

Passant ensuite des missions à ce qui regarde le gouvernement intérieur des maisons, que chaque père ministre ait soin de faire l'inventaire de toutes les choses qui sont dans la maison, savoir, dans la sacristie, la salle du tailleur, la cuisine, la dépense, et en tout autre lieu, pour savoir s'il est nécessaire de pourvoir à d'autres besoins, et de maintenir le bon ordre si nécessaire dans la communauté.

De plus, qu'on rende les comptes sans jamais y manquer, selon ce que prescrit la règle, et qu'on ne fasse pas de dépenses excédant la somme de dix écus sans le consentement des admoniteurs et consultants; et si l'on vient à négliger l'ordre que je donne ici, je charge les admoniteurs de m'en donner avis tout de suite, pour y remédier ainsi qu'il conviendra.

Que les recteurs ne donnent à quelque sujet que ce soit la permission de demeurer hors du collège plus de huit jours, et, s'il est besoin d'un séjour plus long, cette permission devra être demandée au recteur majeur, auquel le sujet devra écrire chaque mois pour faire savoir où il est et pour quelle cause il demeure dehors.

Les mêmes recteurs n'admettront jamais les étrangers à la première table, et on ne permettra pas non plus que jamais ou des domestiques ou des personnes de basse condition mangent à la seconde; mais on pourra destiner à cet effet un local convenable. Dans les premiers temps de la congrégation, ce point était l'objet de toute la précaution possible; mais aujourd'hui on remarque à cet égard une grande négligence.

Or, afin que tout ce que j'ai insinué affectueusement

soit mis en vigueur et observé fidèlement, j'ai pris la ferme résolution d'envoyer tous les ans, tant que Dieu le voudra, un visiteur dans chaque maison, pour me représenter; et lorsqu'il aura reconnu que mes avertissements n'ont pas été mis en pratique, ainsi que par le fait il est arrivé le plus souvent, sans que toute ma sollicitude à vous presser de remédier aux abus introduits ait pu servir à autre chose qu'à remplir le papier sur lequel j'ai écrit, je veux en être instruit pour indiquer le remède qui sera jugé convenable; qu'en même temps les transgresseurs sachent qu'ils ne resteront pas impunis de Jésus-Christ, comme n'ayant pas voulu écouter les ordres qui leur étaient intimés par son lieutenant.

Enfin, je vous recommande en général la minutieuse observance de la règle professée par nous; et en vous priant tous ensemble de vous souvenir de mon ame dans vos prières, je vous donne volontiers, à vous, mes pères et mes frères, en témoignage de l'affection tendre que je vous porte, ma bénédiction paternelle.

CLXXXI.

Vive Jésus, Marie et Joseph,

Nocéra, 13 août 1779.

Mes chers frères, j'espère de la grâce de Dieu que vous aurez tous conservé jusqu'à présent le désir d'être tout entiers à Jésus-Christ, comme vous l'aviez en entrant dans la congrégation, et comme vous l'avez plus spécialement renouvelé ensuite dans *l'oblation* par laquelle vous

vous consacraîtes tout entiers à l'amour de Jésus-Christ. Je vous fais donc savoir que notre P. Lourià, venant de Girgenti en Sicile, m'a dit que nos confrères qui demeurent en Sicile voudraient au moins deux autres pères des nôtres pour pouvoir suffire aux nombreuses missions que désiraient ces populations, qui sont considérables : à Girgenti seulement, il y a plus de deux cent mille âmes ; et cependant les missionnaires se voient en petit nombre, et ne peuvent suffire à contenter le désir des habitans de ce diocèse et des autres pays voisins. L'archevêque de Palerme lui-même, monseigneur Sanseverino, voudrait encore d'autres de nos sujets pour faire les missions, particulièrement dans le diocèse de Montréal.

Cela étant ainsi, puisque vous autres vous êtes au terme de vos études, je voudrais savoir qui de vous désire aller travailler en Sicile, où nos missions sont tellement désirées et font grand fruit. Ceux qui parmi vous auront le zèle de travailler dans ce pays-là n'ont pas besoin de m'en écrire en particulier ; il suffit qu'ils découvrent ce bon désir au P. Sorrentino, parcequ'il aura le soin, comme je le lui ai mandé, de m'en informer ; et moi je conserverai un souvenir particulier des frères qui parmi vous seront les premiers à s'offrir pour cette œuvre si glorieuse à Dieu. Je n'ai pas besoin de vous dire autre chose : en attendant, je vous bénis tous l'un après l'autre avec toute l'affection possible, et je vous prie de me recommander tous les jours au très-saint sacrement, car l'heure de ma mort n'est pas éloignée.

CLXXXII.

Vive Jésus, Joseph, Marie et Thérèse.

Nocera, 5 août

J'apprends les beaux procédés du peuple de Caposèle envers nous. Or sus ! il faut se venger. Faites en sorte maintenant d'augmenter de quelque chose les distributions d'aumône à la porte, et à ceux de ce peuple qui demandent des secours. De plus, veillez avec plus de soin sur la congrégation de ces ingrats. Ce qui me déplaît, c'est que les tapageurs quitteront la congrégation et n'oseront plus s'y adjoindre ; or il en résulte ce dommage spirituel qui me déplaît bien plus que le dommage temporel. Ainsi, tâchez de les gagner et de les faire gagner par de bonnes paroles, afin qu'ils ne quittent pas la congrégation ; envoyez-les chercher, s'il est nécessaire, sans leur rappeler, surtout dans les sermons, ce qu'ils ont fait. Et dans la neuvaine, faites que le prédicateur inspire toujours le zèle pour la congrégation. Ensuite, quant à ceux qui se sont conduits avec tant de loyauté, il faut les remercier d'une manière toute spéciale ; il me semblerait bon, si vous pensez de même, d'aller de maison en maison pour les remercier ; nous en retirerons du moins cet avantage qu'ils nous resteront attachés. Que faire ? C'est là le monde. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

CLXXXIII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

23 janvier 1780.

Je prie votre révérence d'aviser à ce que ces pères, ou partie d'entr'eux indistinctement, sortent en mission, parce qu'il n'est pas bien que ces jeunes gens demeurent sédentaires à Benevento, où ils ne font que languir, faute de s'exercer dans les missions. Vous pourvôrez aussi à leur remplacement, en faisant descendre de S. Angelo les pères qui y sont, ou même vous pourriez écrire à Caposèle comme de ma part : cette communication entre les sujets de Benevento et ceux de nos autres missions dans le royaume est nécessaire pour plusieurs raisons. Je vous bénis avec tous les pères.

CLXXXIV.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

3 novembre

F. N. est bien inquiet. Je vois qu'il est plein de défauts. Je lui répons catégoriquement. Mais que faire? Apportons-y remède comme nous pourrons. Je lui écris qu'il dépende de vous, et vous, tâchez d'y apporter remède. Il a, d'après ce que je vois, du goût pour étudier la

morale; mais le P. N. dit qu'il veut lui faire répéter l'arithmétique, et les choses qu'il a déjà faites, et il veut que la matinée soit tout entière consacrée à cela. Vraiment il est inutile de lui faire répéter ce qu'il a déjà fait : ainsi, c'est ma volonté qu'il s'applique à la morale, de la manière que votre révérence le jugera plus à propos, car pour moi je suis éloigné, etc. Ainsi vous ferez comme si cela venait de vous-même, et vous arrangerez les choses. Sauvons la chèvre et le chou.

F. N. dit de plus que, soit votre révérence, soit le P. N., vous ne pouvez le voir, et que tout ce que vous savez de lui, vous le dites au P. N. Je vous le dis pour votre gouverne, et vous demande le secret. Le sujet a du talent, mais il est encore faible et tenté. Aidons-le comme nous pourrons, sans cependant porter préjudice à l'observance.

La demi-retraite du dimanche doit durer jusqu'au signal qui avertit de se mettre à table, et pas plus : passé ce signal, il n'y aura plus de retraite.

Entre autres choses, F. N. se plaint que lorsqu'il vous parle vous lui répondez rarement. Je vous en avertis, afin que vous le traitiez avec plus d'égard, pendant que vous savez qu'il est tenté. Dites au P. N. que j'ai donné commission pour douze abrégés de Tournély; mais il faut de l'argent, et je suis au dépourvu. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

CLXXXV.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

23 mars

Le P. N. vient. Il suffit qu'il fasse l'étude; ne le chargez ni de faire la congrégation, ni de confesser les grandes personnes. Seulement, s'il veut confesser et prêcher de son plein gré, qu'il prêche: sinon, ne l'y engagez pas.

Qu'on ne fasse pas d'écrits à l'étude.

Envoyez-moi les écrits des morts, particulièrement ceux du P. Cafaro.

CLXXXVI.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

22 juin

Mon cher D. C... , si vous ne m'envoyez ici F. Genaro, je ne puis vous envoyer Leonardo, parce qu'il est impossible qu'un seul puisse suffire à la cuisine, aux emplettes et au grand nombre de messes qui se disent. Ici il n'y a rien de nouveau. D. Giovanni va mieux, et vers le 3 de juillet il partira d'abord pour Castellamare et ensuite pour Ciorani. Recommandez-moi tous à Jésus-Christ, et faites-le tous particulièrement à la messe.

Votre révérence le dira aux autres, et vous prierez pour que Jésus-Christ me tire de Naples, si e'est sa gloire. Le cardinal n'est pas encore revenu; quand il sera de retour, on lui parlera; mais j'ai dans la tête que difficilement il nous laissera partir pour toujours. Au moins, comme nous disions, nous éviterons d'aller et venir. Je suis, etc. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

CLXXXVII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

4 juillet

D. Andrea me mande de Ciorani ce que dit D. G. Je suis décidément d'avis qu'il ne parte pas de Ciorani, comme j'écrivis, et je lui en fais un cas de conscience, s'il part. Je dis positivement que ses sœurs n'ont pas besoin de son assistance. Quant aux procès et aux rentrées des revenus de la maison, qu'elles y pourvoient comme elles y pourvoyaient bien autrefois: *Mortui sepeliunt mortuos suos*. Que si certains revenus ne sont pas perçus, et si quelque procès se perd, qu'importe? Ce n'est pas une raison pour que D. G. doive perdre ou s'exposer à perdre sa vocation. Une chose me fait de la peine, c'est que par sa lettre j'ai compris qu'il inclinait à s'en aller; mais après tout, il s'en remettait sur moi. Je me suis recommandé à Dieu, et c'est mon sentiment bien arrêté. Or, vous ferez attention que de là l'archiprêtre lui écrira encore, ou enverra, etc. Ainsi, que D. Andrea prenne garde de lui plus faire lire des lettres de l'archiprêtre, comme il

lui fit lire la dernière. Il ne fit pas bien : il suffisait qu'il lui dit la chose de vive voix , parce que l'archiprêtre donnait des scrupules à D. G., et D. G. est scrupuleux. Mais pour les scrupules, j'en charge ma conscience. Autant que possible, ne le faites parler avec qui que ce soit qui viendrait de ces quartiers. Et de plus , si la lettre venait de l'archevêque ou du grand-vicaire, qui recommenceraient à lui donner des scrupules , que D. Andrea ne le lui fasse pas savoir : qu'il m'envoie la lettre , à moi ; je répondrai à l'archevêque. Je suis, etc. Vive Jésus , Marie , Joseph et Thérèse. Recommandez-moi à Jésus et Marie.

CLXXXVIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Pagani, 9 août 1784.

Mon cher P. D. Diodato , je croyais que le préfet des étudiants leur faisait observer leur ancienne constitution ; mais, dans le doute si elle s'observe, je vous prie de faire entendre à ce préfet que ma volonté est qu'elle soit observée entièrement et ponctuellement. Voilà tout ce que j'avais à dire. Je vous bénis, et suis.

CLXXXIX.*Vive Jésus et Marie.*

27 novembre

J'écris à la hâte ce matin dimanche, dernier jour de la mission ici, où nous avons eu un concours admirable et des applaudissemens; les gens disent qu'ils n'ont jamais eu de mission semblable. *Soli Deo*, etc.

Quant au secours, j'ai su que ce ne sont pas deux cents ducats, comme je le pensais, mais cent seulement, qui ont été laissés à ma disposition par mon père : ainsi il y en aura cinquante pour vous.

J'enverrai à D. Ciccio les manuscrits, etc. ; mais je veux qu'il suive ce manuscrit de la scolastique, et je ne veux pas absolument qu'il lise d'autre livre, si ce n'est Habert : je veux qu'il y mette seulement ce qui se trouve dans Habert, avec plus de brièveté, laissant quelque preuve ou bien quelque objection superflue. Qu'il fasse acte d'obéissance sans autre réplique : et de grâce qu'il soit plus attentif à la clarté qu'à la politesse du langage.

Je me réjouis de ce que vous me dites de D. Nicola, mais faites qu'il s'applique très-peu jusqu'à ce qu'il se rétablisse entièrement. Il suffit qu'il écoute, sans écrire. Pour D. Biase, faites-le sortir, et indiquez-lui le chemin, comme bon vous semblera. Recommandez-moi tous à Jésus et Marie.

CXC:

Vive Jésus, Marie et Joseph.

26 novembre 1781.

Mon très-cher P. D. G..., j'ai confiance que Jésus-Christ vous récompensera de la consolation que vous m'avez fait éprouver en acceptant l'emploi de lecteur de philosophie. J'étais dans une grande affliction à cet égard, parce que de plusieurs points, divers sujets se sont attachés à notre congrégation; mais mon affliction croissait à mesure que le nombre des sujets augmentait, parce que nous n'avions pas de maître pour les instruire, dans ce temps où les maîtres sont si rares. J'étais à la mort, ne sachant dans cet embarras à qui recourir : vous m'avez soulagé, en me faisant savoir que vous avez accepté l'emploi d'instruire les jeunes gens. Je ne sais comment pouvaient se tranquilliser devant Dieu ceux qui refusaient cet emploi, voyant que c'était là clairement sa volonté et son bon plaisir. En conséquence, je vous bénis et vous remercie beaucoup, et je prie Dieu qu'il vous console pour cet acte d'obéissance. Je vous bénis et vous remercie de nouveau.

CXCI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

17 janvier 1782.

J'ai été consolé d'apprendre que vous avez commencé l'étude de la philosophie, et que les étudiants entendent parfaitement vos leçons. J'espère qu'elles seront plus profitables aux étudiants actuels que celles des maîtres précédents, parce qu'elles seront faites avec plus d'ordre.

Ensuite, quant à la théologie, lorsqu'il en sera temps, ne quittez pas Abelly. Monseigneur Torno faisait grand cas d'Abelly, parce que cet auteur s'explique clairement, avec beaucoup de précision et brièvement.

Continuez pour le moment de les aider avec ferveur ; je vous les recommande, et vous bénis avec tous les autres.

CXCI.

Vive Jésus, Joseph, Marie et Thérèse.

18 janvier

Mon cher D. C. ., maintenant que vous êtes là, lorsque quelqu'un d'entre vous a occasion de voir l'archevêque, (comme il est facile vers le temps du départ) qu'il lui demande ce que nous devons faire du neveu du P. N., qui se porte admirablement bien, et qui dit, plutôt mourir

que de s'en aller. Ne faites pas voir que vous ayez l'affaire à cœur, mais recommandez ce pauvre jeune homme, qui est un jeune homme d'espérance. Vive Jesus, Marie, Joseph et Thérèse !

CXCIII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

N. N. va venir : mettez-le avec les novices, et faites-lui faire tout ce que font les novices, avant de lui donner l'habit ; il pourra le prendre le jour de S. Louis avec les deux autres. Faites-leur faire les exercices, mais faites-les venir à la récréation ; mais modérez pour tous les exercices spirituels et l'application pendant ces chaleurs ; faites-les sortir souvent, et modérez la discipline pendant ce temps chaud. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

CXCIV.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Oui, Monsieur, accordez à N. du soulagement et plus de liberté ; mais soutenez-le parce qu'il est en butte à beaucoup de tentations. Voyez de lui donner quelque remède, comme lait, ou autre chose. Dites-lui de ma part qu'il

se tienne content, que ce n'est rien. Je vous bénis tous.
Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

CXCV.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Je vous prie de traiter avec douceur N. Il demeurera au noviciat comme novice, mais il ira s'accuser avec les autres frères convers; et dites-lui qu'il est membre de la congrégation, puisque cette tentation le tourmente. Relevez son courage.

Maintenant que viennent les chaleurs, relâchez quelque chose des exercices du noviciat; faites-les sortir souvent, et appliquez-les un peu moins. Nous voyons qu'ils tombent tous malades. Faites-leur écrire petit à petit les exercices des missions, et faites-leur apprendre par cœur au moins deux ou trois méditations. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

CXCVI.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Mon cher D. L..., ayez patience; il est nécessaire que votre révérence aille à Iliceto, où commencent aujourd'hui

les exercices, et il n'y a personne pour aider à les faire. Je vous envoie en secret trente ducats; portez-les aux supérieurs d'Iliceto pour les dépenses de l'office, parce que j'apprends qu'ils sont à la gêne. Vous ne parlerez pas à d'autres de ces trente ducats, et vous direz à ceux d'Iliceto que nous sommes obligés d'acquitter soixante-douze messes. Ils appliqueront l'intention pour ceux qui ont donné les messes. Vous prendrez l'argent des frais de voyage sur ces trente ducats. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse! Je bénis tous les novices. Vive Jésus et Marie!

CXCVII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

21 août

Je voulais envoyer D. Giovanni, mais je reçois tant de nouvelles effrayantes des maladies qui règnent dans ces quartiers, que je n'ose l'envoyer. D'ailleurs, je ne pourrais supporter l'idée d'avoir été cause qu'un si bon sujet coure risque de la vie. En attendant, pourvoyez-y comme vous pourrez, et lorsqu'il y aura entière sûreté, et que toute crainte sera dissipée, alors envoyez de nouveau prendre D. Giovanni.

Soyez attentif à maintenir l'observance, exhortez, priez; mais n'imposez pas de pénitence, si ce n'est aux frères servans.

Pour F. Nicola, il ne faut pas penser à l'envoyer ailleurs. Ici il allait encore plus mal; là c'est son air natal.

Si Dieu le veut, patience! mais faites-lui prendre des remèdes; que sais-je? du lait, des bouillons, etc. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

CXCVIII.

Vive Jésus, Joseph, Marie et Thérèse.

9 août

Que la volonté de Dieu soit toujours faite; si Dieu appelle à lui D. Paolo, que votre révérence gouverne la maison en attendant, parce que ensuite je verrai d'envoyer le recteur.

Si D. Paolo meurt, retardez l'oraison funèbre jusqu'à ce que nous puissions mieux recueillir les renseignemens de la Cava et des autres endroits. Mais je n'ai pas perdu toute espérance en Marie ma mère. J'apprends qu'on a donné l'eau, mais je n'apprends pas qu'on ait donné l'huile d'amandes douces. Voyez comme nous sommes affligés, et particulièrement moi qui suis comme stupide; mais je n'ai pas perdu encore l'espérance que notre mère voudra bien nous le laisser pour la gloire de son fils. S'il meurt, dites à Apice qu'il m'envoie tous les renseignemens qu'il a recueillis, et je lui enverrai ensuite les autres. Si jamais il se portait mieux, envoyez-moi tout de suite un autre courrier. Je vous bénis tous. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

CXCIX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

29 octobre 1782.

Mon cher D. Alessandro, il faut avec ce petit nombre de pères faire quelques missions de moindre importance : je prie votre révérence de prendre le soin de ces mêmes missions et de les diriger. Vous êtes le plus âgé de tous, le plus versé dans la pratique des missions auxquelles vous vous êtes exercé depuis si long-temps, et vous êtes plus connu et applaudi des personnes qui s'y entendent. Je vous en prie au nom de la très-sainte Vierge, ne me causez pas de chagrin. Je pense ainsi devant Dieu. Dans le temps des missions vous ne laisserez pas aller les pères en promenade, pendant le jour, comme j'ai appris qu'il s'est fait quelquefois. Les gens certainement se scandalisent, en voyant les missionnaires aller à la promenade. Il vaudrait mieux ne pas faire de missions que de les faire de la sorte. J'attends de bonnes nouvelles, et je vous bénis avec tous les autres.

CC.*Avertissemens aux supérieurs des missions.*

CIRCULAIRE.

I. Il n'est ni nécessaire, ni convenable que tous les prêtres dans chaque maison sortent en mission : le recteur fera le choix de ceux qui en sont capables et non malades.

II. Si la mission se fait dans le diocèse où est la maison, le recteur choisira les sujets comme j'ai dit, et les enverra ; mais si les missions doivent se faire dans d'autres diocèses où nous n'avons pas de maison, qu'on n'envoie pas de sujets qui ne soient désignés ou par moi ou par le grand vicaire.

III. On observera dans les missions les anciennés coutumes touchant la qualité des mets, le refus des présens de sucreries, d'oiseaux, de poulcts, de poissons de prix et choses semblables. On n'acceptera ni remboursement de frais, soit de l'université, soit des curés, ni repas chez qui que ce soit, ecclésiastique ou séculier ; seulement, si l'évêque pour une fois invite à dîner, on obéira ; comme aussi s'il envoie quelque présent, on l'acceptera.

IV. On sera attentif à corriger les fautes de peu de modestie, ou d'impertinences envers les nôtres, et bien plus encore envers les étrangers, ayant soin de traiter tout le monde, même les gens du peuple, avec douceur et charité.

V. Tous les quinze jours ou au moins tous les mois, pendant tout le temps que durera une mission, les supérieurs rendront compte ou à moi ou au père vicaire de tous ceux qui auront commis quelque faute notable.

VI. Le supérieur punira toutes les fautes graves de chacun, même en renvoyant le coupable à la maison, la mission finie, si cela lui paraît expédient.

VII. Que les supérieurs soient attentifs à faire prêcher simplement, sans déclamation et sans fanfreluches ni mots ronflans : ils corrigeront et puniront ceux qui manquent en ceci ; et s'ils ne se corrigent pas, ils leur interdiront la prédication, même au milieu du sermon, de l'instruction, ou de tout autre exercice. C'est la simplicité qui a fait réussir nos missions. Quiconque ensuite prétendrait faire quelque exercice de prédication, d'instruction, etc., qu'on le lui refuse absolument. Celui qui a ces prétentions ne fera jamais beaucoup de fruit, parce que Dieu ne coopère pas avec l'orgueil. D'un autre côté, que ceux à qui quelque exercice a été donné à faire ne manquent pas d'obéir. Surtout qu'on punisse les fautes d'obéissance, et qu'on en fasse le rapport au grand vicaire.

VIII. Dans toutes les missions, on désignera le zéléteur, chargé de noter toutes les fautes qu'il remarque et d'en donner avis au supérieur.

IX. Quand il sera question de terminer quelque procès par un arrangement, on ne prendra jamais la défense d'aucune des parties, mais on se portera simplement comme médiateurs. Si cependant il y avait quelque raison évidente en faveur d'une des parties, il est bien de l'exposer, pour faire connaître la vérité.

X. Chacun en mission fera chaque mois un jour

de retraite dans la solitude, comme il se pratiquait déjà.

XI. Quand il y a foule, on aura soin de faire confesser d'abord les hommes et puis les femmes.

XII. On ne donnera à qui que ce soit la permission de conserver en propre de l'argent, du linge, du tabac, ou autre chose : l'économé conservera le tout. Et quand on recevra quelque chose, on le donnera au supérieur, lequel ensuite le remettra au recteur de la maison d'où la mission est sortie.

XIII. Chacun s'abstiendra d'assister à des testamens ou de traiter des mariages, à moins seulement que ce ne fût pour ôter quelque scandale ou autre occasion de péché.

XIV. En commuant les vœux, personne ne s'appliquera à soi-même l'argent qu'il eût fallu pour accomplir le vœu, sous prétexte d'en faire des œuvres pies.

Mes frères, vous savez déjà que l'unique but de notre institut est l'œuvre des missions : si l'on manque à cette œuvre, ou si elle se fait d'une manière défectueuse, l'institut est détruit. Il vaut mieux renoncer aux missions que de les faire au détriment de notre ferveur, et en édifiant mal les peuples. Quelconque sort en mission ne doit pas sortir pour prêcher et se produire, mais seulement pour sauver des âmes, et se soumettre à ce qu'ordonnent les supérieurs.

Cet écrit sera lu en chapitre devant tous les sujets de la maison, afin que chacun soit attentif à son devoir. On le lira tous les ans au mois d'octobre avant de sortir pour les missions.

CCI.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

MÉTHODE POUR LES MISSIONS ET LEURS EXERCICES PROPRES.

En premier lieu, on observera qu'on ne peut jamais aller aux missions si l'on n'y est envoyé par les supérieurs, et ceux-ci n'enverront jamais de missionnaires s'ils ne sont demandés par les évêques, ou par l'université du consentement des évêques, qui seront priés de leur envoyer par écrit la permission et les pouvoirs nécessaires. Les sujets pourront bien non-seulement se montrer disposés à y aller, mais même en témoigner un désir modeste et résigné. Ensuite, quand ils seront sur le point de partir, ils donneront avis à l'évêque, ou archiprêtre, ou curé, du jour où ils devront arriver dans la ville ou dans le pays où doit se faire la mission, afin que ceux-ci en donnent eux-mêmes avis aux peuples, en faisant poser des affiches s'il est nécessaire dans les endroits considérables; et aussi afin de leur faire trouver toute prête une maison, des lits, et des ustensiles de cuisine. C'est également afin qu'à leur arrivée ils fassent sonner les cloches comme aux jours de fête, et se trouvent avec le clergé hors des portes du pays ou de la cité, avec la croix haute, qu'ensuite ils remettront au supérieur, *ut infra*.

Avant de partir, ils diront, réunis à l'église, *l'Itinéraire des clercs*; ensuite, après avoir reçu la bénédiction du supé-

rieur, qui indiquera en ce moment celui à qui ils devront obéir en tout à sa place, ils partiront. Dans le chemin, ils prendront leur temps pour faire leurs prières.

Arrivés au lieu de leur destination, et trouvant là le clergé à leur rencontre, comme il a été dit ci-dessus, le supérieur prendra la croix, et ils s'avanceront processionnellement vers l'église, disant à haute voix le *Benedictus*, etc. Arrivés à l'église, la première chose qu'ils feront sera de visiter le très-saint sacrement, et ensuite l'autel de la très-sainte vierge et des saints patrons et titulaires; ils les prieront de cœur pour obtenir leur assistance dans cette grande affaire, et ils adoreront spécialement les anges gardiens du lieu, de l'église et des particuliers, implorant leurs secours pour la confession des âmes confiées à leur sollicitude.

Lorsque la fatigue du voyage ne l'empêchera pas, que l'heure sera convenable, et que ce jour sera un jour de fête, ils pourront le même jour commencer la mission par le premier sermon, surtout si le peuple était déjà réuni à l'église en nombre suffisant, en ayant soin de faire précéder la récitation d'un tiers du saint rosaire. Mais parce que c'est une chose qui arrivera rarement, on fera au peuple assemblé une courte allocution, en les avertissant du but qu'on s'est proposé en venant dans ce pays; on leur annoncera qu'on vient avec un cœur plein de charité pour les assister tous et procurer le salut éternel de chacun d'eux; qu'on veut pour cela seul mettre devant les yeux les vérités éternelles auxquelles ils peuvent n'avoir pas pensé jusque là; qu'on veut enfin les instruire des choses nécessaires pour le salut, et les confesser tous avec la charité et la patience nécessaires. Alors, sans faire d'acte de contrition, on renverra le peuple, en avertis-

sant de l'heure où commencera la mission le jour suivant.

On saura cependant qu'en commençant les missions, on ne doit pas s'astreindre positivement à une règle inviolable; mais on doit considérer les circonstances des lieux, des personnes, et le reste. Ainsi, on commencera de la manière la plus convenable, ou par un sermon sur la place, en y faisant brièvement un acte de contrition, ou en faisant d'abord le tour, et puis prononçant un discours à l'église, ou par un sermon en règle, avec ou sans un acte de contrition.

Quoique cependant on n'ait pas commencé ce jour-là, on n'oubliera aucunement de faire l'exhortation du soir, qui ensuite se continuera pendant trois ou quatre soirées, selon le besoin du lieu. Or, les premières exhortations seront pour inviter, et par conséquent plus tendres, respirant des sentimens de pitié pour les ames; les autres ensuite seront plus fortes. Elles ne seront pas longues, elles seront d'un demi-quart d'heure. Elles ne se feront pas tous les soirs dans le même endroit; elles ne se feront pas non plus immédiatement sous les endroits suspects, mais là où elles pourront être entendues d'un plus grand nombre. Pour les exhortations, on sortira toujours de l'église avec la croix haute, avec les flambeaux, et la clochette, chantant les litanies de la très-sainte vierge. Arrivés au lieu où l'on doit s'arrêter, on sonnera la clochette, et puis on dira à haute voix : Loué soit le très-saint sacrement et l'immaculée conception de la vierge Marie. Ensuite, dans l'exhortation du premier soir, on avertira le peuple de la mission commencée ou à commencer le jour suivant, et après cela on fera l'exhortation. Après l'exhortation, on conduira le peuple, qui a

coutume de suivre, dans l'église ou dans le vestibule, et là on fera un acte de contrition ; après quoi, on congédiera le peuple avec la bénédiction de la croix. On avertira les femmes qu'elles ne viennent pas après cet exercice, mais qu'elles se retirent chacune dans leurs maisons. Les missionnaires attacheront beaucoup d'importance à ces exhortations, qui font d'ordinaire le plus grand fruit dans les missions ; on ne les négligera en aucune sorte ; mais elles ne se feront pas en les improvisant, et sans avoir été avant de sortir préparés dans de ferventes oraisons.

Lorsque le jour d'après l'arrivée sera une fête, et que la mission n'aura pas été commencée par le premier sermon, on ne confessera pas le matin suivant, mais on fera un discours chaleureux sur l'efficacité de la mission pour le salut éternel des chrétiens, ou de l'état misérable dans lequel se trouve le christianisme, ou des dangers auxquels ont été exposés les pécheurs, etc. On ne terminera pas par un acte de contrition, mais par une exhortation à profiter de la grâce que le Seigneur leur a envoyée, par une explication des exercices qui auront lieu, et par une invitation à tous de venir à tous les exercices, et particulièrement pour la vingt-et-unième heure après le repas. On invitera en particulier tout le clergé à venir à la procession, qui le jour sortira de l'église, et à y venir en habit long, et sans surplis.

Lorsque ensuite à la vingt-et-unième heure tous les prêtres seront dans l'église, on sortira avec la croix haute, et on fera processionnellement le tour de la ville ou du pays en chantant avec des pauses les litanies de la très-sainte Vierge ; sur la place ou le lieu le plus fréquenté on fera halte, et un père, montant sur un lieu élevé, adressera un petit discours au peuple pour l'exhorter à changer de

vie à cette occasion ; mais il ne conviendra pas de faire un acte de contrition, et, le tour fini, on retournera à l'église. Pendant le chemin, les P P. accompagnant la procession pourront jeter quelques exhortations çà et là où ils rencontreront des attroupemens nombreux, invitant tout le monde au sermon.

Arrivés à l'église, on dira la troisième partie du rosaire avec ses mystères, (ce qu'on fera tous les jours avant le sermon), et puis le père montera en chaire pour prêcher, mais sans surplus ni étole, et il terminera le sermon par un fervent acte de contrition tiré des motifs du sermon.

Lorsque le matin on n'aura pas annoncé les exercices qui auront lieu dans la mission, on en avertira le peuple après ce premier sermon du soir ; on l'exhortera à fréquenter tous les exercices avec le plus grand empressement possible, et on l'avertira aussi de l'heure fixée pour ces mêmes exercices. On priera les ecclésiastiques, les magistrats et les personnages les plus marquans d'être les premiers à y assister pour le bon exemple. Même quand il se pourra, deux pères iront, au nom de tous, visiter et inviter le seigneur, le gouverneur, ou autre personnage marquant, pour leur demander assistance et protection. Si la mission était à la ville, ils feront une semblable invitation au chapitre réuni dans le chœur, avant ou après vêpres, et ils lui demanderont également assistance et secours.

Les exercices ensuite se feront ponctuellement à l'heure indiquée, c'est-à-dire la méditation de bonne heure, la doctrine chrétienne de bonne heure, après dîner, les exercices aux prêtres en un lieu retiré, après vêpres, et le sermon du soir assez à temps pour qu'il finisse à la chute du jour : si cependant les gens ne pouvaient se réunir

d'aussi bonne heure, comme il arrive le plus souvent en hiver, là où il se trouve des travailleurs, alors le sermon se fera plus tard, pourvu que la volonté de l'évêque, ou toute autre cause raisonnable, ne s'y oppose pas.

I. Le matin qui suivra le sermon fait le soir, dès qu'il y aura suffisamment de peuple, on récitera la troisième partie du rosaire (pourvu cependant que cela ne dût pas déranger les messes, et plus encore les confessions). Ensuite, le père montera en chaire, et saluera le peuple, en disant : Loué soit le très-saint sacrement et l'immaculée conception de la vierge Marie ; et après cela, il récitera les litanies de cette même Vierge très sainte. Puis, se tenant à genoux, il donnera une brève méditation toute familière, précédée des actes chrétiens ; et cette méditation sera sur une matière concernant la vie purgative ; mais il évitera les matières prises du sermon de la veille ; du moins qu'il ne divise pas par les mêmes points, et il terminera par les actes de contrition, mais sans prendre le crucifix. Les actes compris, il ne faudra pas que le tout dure plus de trois quarts d'heure.

II. Dans la journée ensuite, on fera l'exercice de la *doctrine chrétienne*, qui sera confié par le supérieur au missionnaire qu'il jugera le plus convenable. Or, on tiendra cet exercice pour l'un des plus précieux et des plus importants de la mission.

III. L'instruction sur les préceptes du décalogue et sur la manière de se confesser aura lieu à l'heure la plus commode pour le peuple : par conséquent, si le peuple peut se réunir à la première heure du matin, on fera d'abord l'instruction et puis la méditation ; on pourrait encore, dans le cas où l'on manquerait de sujets, omettre la

méditation , mais jamais l'instruction. Que si l'on faisait l'instruction seulement , on moraliserait en terminant par les actes de contrition , etc. Et dans les endroits peu considérables et peu riches , l'instruction seule en cette manière fait très-bien. Ensuite le clerc réunira les garçons pour les instruire sur la confession et la communion.

IV. Avant le sermon , un père récitera le rosaire de la bienheureuse Marie , avec une courte introduction , ou un court exemple au commencement , afin d'engager le peuple à le réciter avec dévotion ; et on énoncera les mystères , avec quelque brève considération. Il faut qu'on ait pour but de faire réciter toujours toute la troisième partie du rosaire , qui est la fin principale pour laquelle cet exercice a été introduit , afin que la très-sainte Vierge daigne concourir au succès de la mission. Si cependant l'instruction se faisait le jour , il serait mieux de réciter le rosaire avant l'instruction , afin d'y avoir plus de monde ; et l'on intercalerait alors un cantique entre l'instruction et le sermon ; mais ces cantiques ne se chanteront jamais du haut de la chaire.

V. On fera ensuite le grand sermon à l'heure la plus commode , ainsi qu'il a été dit , et sans surplis ni étole. Le sermon durera tout au plus une heure et demie avec tous les actes , qui se feront à la fin avec le crucifix et les torches. On avertit le prédicateur de ne pas terminer le sermon sans engager le peuple à invoquer la bienheureuse Marie ; et à cette fin , on aura soin d'exposer quelque statue de la sainte Vierge.

Touchant l'exercice des fonctions , il est défendu de fulminer des anathèmes , de prendre la discipline ou autre instrument propre à faire jaillir le sang , de se brûler avec la torche , et choses semblables. Pour ce qui est de pren-

dre la corde quelquefois , ou la tête de mort , quand cela se fait avec sagesse, prudence et discrétion, le supérieur peut le permettre.

Il est statué ensuite dans le décret du chapitre général (p. 97. n. 8.) que dans les missions et exercices on doit toujours faire le sermon de la très-sainte Vierge, comme étant par expérience le plus profitable. Les pères auront soin dans tous les sermons de faire toujours mention de l'amour de Jésus-Christ, et du recours fréquent à Marie sa très-sainte mère.

Néanmoins, l'exposition du très-saint sacrement se fera seulement au jour de la bénédiction, *ut infra*.

VI. Après le sermon du soir, on fera l'exercice de la discipline pour les hommes, quatre ou cinq fois dans la mission; le dernier soir, on fera le *traînement de langue*; mais quand on fera l'exercice de la discipline, les exhortations du soir cesseront.

Pour la discipline, d'abord un père fera une courte exhortation tirée du sermon, et puis, au milieu de la discipline, à quelque verset du *miserere*, il dira deux ou trois paroles de componction. La discipline durera seulement pendant ce *miserere*. Ensuite on pourra faire dire trois *Ave Maria* à l'immaculée conception, le visage contre terre, et l'on terminera par un cantique de repentir.

Dans les deux ou trois soirées qui suivront celles de la discipline, on fera de plus l'exhortation de la paix, et on fera embrasser ceux qui viennent se réconcilier devant le crucifix. Mais avant d'appeler l'ennemi, un père écoutera à l'oreille celui qui se présentera, pour voir quelle est la cause de l'inimitié, et savoir si celui qui s'est présenté est l'offensé qui veut pardonner, si l'inimitié n'est pas secrète, ou si la réconciliation n'aurait pas d'autres inconvéniens.

VII. Ensuite, le dernier jour avant les exercices de dévotion, l'on fera de jour le sermon de la bénédiction en la manière suivante. D'abord on commencera le rosaire, n'y ayant pas d'instruction ce jour-là, et au milieu du rosaire, on fera la procession du très-saint sacrement porté par un père, qui le portera seulement jusqu'au degré de l'entrée de l'église, et bénira la compagnie trois fois, de trois côtés, d'abord au milieu, ensuite à droite, et puis à gauche. Ensuite il se tournera, et le saint sacrement demeurera exposé sur l'autel; si le prédicateur n'est pas encore arrivé, on continuera le rosaire. Le prédicateur étant monté, ce jour-là, en surplis et en étole, on voilera le saint sacrement; ensuite aura lieu le sermon et la bénédiction avec le crucifix. Puis on annoncera cinq *Pater* et cinq *Ave* à réciter pour gagner l'indulgence de la mission faite, et le prédicateur entonnera le *Te Deum*. Le prêtre dira les oraisons suivantes: *Deus cujus misericordiae*, etc,

Après cela, on dira le *Pange lingua*, etc., et le *Tantum ergo*, etc., et avant la bénédiction aura lieu une autre exhortation par le prédicateur sur l'autel; et dans ce moment il fera promettre au peuple de venir aux exercices de dévotion. Dans la matinée du même jour aura lieu la communion des grandes personnes, parce que la communion des garçons de quinze ans et au-dessous se fera un autre jour à part, avant ou après, selon qu'on aimera mieux. Avant la communion, le prédicateur, ou tout autre, montera sur la chaire placée au milieu de l'église, et pour préparation à la communion il fera les actes de foi, d'humilité, d'amour et de douleur avec le crucifix, et ensuite il fera faire la *paix*. Après cela, il fera l'acte de désir, puis aura lieu la communion, et il terminera par

l'action de grâces. A la communion des garçons cependant, on ne fera pas la *paix* ; mais on leur fera chanter les cantiques du très-saint sacrement pour la préparation et l'action de grâces. A la communion des enfans, après l'action de grâces, on va processionnellement par la ville ou le pays, en chantant les litanies de la très-sainte Vierge, et de retour à l'église, on leur donne quelques avertissemens adaptés à leur âge ; enfin, après la bénédiction de la croix, on les renvoie chez eux.

VIII. Les trois derniers jours, ou du moins les deux, dans les petits-endeuils, on fera les exercices de dévotion, qu'on n'omettra jamais, selon le décret du chapitre, en ayant soin de les établir à perpétuité. Ce jour-là, après avoir récité le petit chapelet des *douleurs de Marie* ou de *l'enfant Jésus*, et le rosaire, si on en a le temps, le même prédicateur en chaire fera d'abord une demi-heure à peu près d'instruction sur l'oraison mentale, sur la préparation et l'action de grâces de la communion, et aussi sur le réglemeut de vie nécessaire pour se sanctifier. Ensuite à genoux et sans surplis, il donnera la méditation sur la passion de Jésus-Christ et les douleurs de Marie (pour cela on aura eu soin de revêtir d'habits de deuil la statue de la sainte Vierge) ; il terminera par les actes de foi, d'espérance, de charité, de douleur, de ferme propos, et de protestation de vouloir mourir muni des sacrements ; il entremêlera dans l'acte de douleur quelque cantique de dévotion sur la passion de Jésus-Christ, et il renverra le peuple avec la bénédiction de la croix.

On observera de faire durer la mission au moins dix à douze jours, dans les petits endeuils.

De plus, on observera que s'il se trouve quelque petit village un peu éloigné, le supérieur pourra y envoyer

confesser et prêcher autant qu'il le jugera convenable.

L'office du clerc sera : 1° de lire la prière; 2° d'avertir les pères de l'heure à laquelle ils pourront dire la messe consécutivement, afin qu'il se trouvent libres pour l'heure de la retraite; 3° d'avertir les pères des exercices à l'heure fixée; 4° de sonner la retraite, en prévenant néanmoins d'abord le supérieur; 5° de préparer toutes les choses de l'église; 6° de faire la doctrine, les conférences, les exhortations, les rosaires, etc.

Règles qui doivent être observées par les pères en mission.

I. Ils n'iront jamais seuls, mais au moins deux, quand ce sont de petites missions, ou tout au moins avec un frère ou quelque prêtre étranger, en cas de nécessité. Ils iront toujours unis par cette charité, *qua major esse non potest*. Ils se souviendront que c'est là un précepte particulier donné par la divine majesté aux apôtres, et dans leurs personnes à tous les missionnaires, leurs imitateurs. *Hoc est præceptum meum, ut diligatis invicem, sicut ego dilexi vos. Mandatum meum do vobis, ut diligatis invicem. Pater sancte, rogo te, ut unum sint, sicut et nos unum sumus*. Pareillement, ils se souviendront des conditions de la charité énumérées par l'Apôtre. *Charitas patiens est, benigna est, non æmulator, non agit perperam, non inflatur*, etc. Cependant lorsqu'ils doivent aller faire des invitations ou autre chose qui regarde le service de Dieu, et qu'il ne s'agit pas de passer la nuit, ils pourront se faire accompagner de quelque prêtre ou clerc, quand leurs propres confrères sont en trop petit nombre.

II. Quand ils se rendront aux missions, ils iront toujours à pied, comme allait sa divine majesté et comme allaient les saints apôtres, à moins que la stricte nécessité ne les obligeât à se servir de quelque monture vile et sans ornement, et jamais à cheval que dans le cas de nécessité. Les instances ou les prières de qui que ce soit ne leur feront jamais accepter d'autre commodité pour voyager, si ce n'est par mer.

Cependant, hors des missions, si on leur offrait un carrosse ou une calèche, le père a répondu qu'ils pouvaient voyager ainsi, pourvu qu'ils ne changent pas d'habit, et il faut dire la même chose pour le cas où quelque personnage de qualité inviterait un père à monter dans son carrosse.

III. Arrivés au lieu de la mission, ils dresseront l'*horaire* des exercices, et s'y conformeront le plus possible. On aura sept heures de sommeil en hiver, et six et demie avec une heure de repos le jour, dans le printemps. (On ne peut faire de missions en été.)

La sortie de l'église durant la mission pourra régulièrement avoir lieu à midi, et le repos, le soir, environ deux heures avant minuit : pour ce même temps des missions, le supérieur désignera le père pour l'église, pour les réconciliations et pour l'économie.

IV. Dans le lieu de la mission, ils n'iront pas seuls, mais au moins accompagnés d'un prêtre ou d'un clerc.

V. A l'église, les pères ne changeront pas le confessionnal qui leur est assigné.

VI. Ils auront soin dans le lieu de la mission d'éviter toujours la familiarité et les discours indifférens avec ceux du dehors.

VII. A la maison, ils feront l'oraison en commun deux

fois le jour, pendant une demi-heure, et quand ils n'auront pas le temps, au moins une fois.

VIII. A table, on gardera le silence, et il y aura lecture de vies des saints le matin, et de quelque livre concernant la très-sainte Vierge, au moins pendant une partie du repas le soir, excepté les jours de communion générale, ou quand l'exigera la fatigue des confessions, ou autre chose, etc.; alors on ne lira que fort peu.

Il suffira d'une demi-heure de récréation, tant le matin que le soir.

IX. Quant à l'entretien en mission, on ne recherchera jamais rien en don, si ce n'est une maison et des lits, tels qu'on les fournira, et quelques ustensiles de cuisine. Mais ensuite, si quelque particulier venait à donner aux pères quelque chose en fait d'alimens ou de vin, ou même la totalité de ce qui est nécessaire pour leur subsistance, ils l'accepteront avec actions de grâces; mais ils feront attention de refuser tout ce qui est superfluité ou délicatesse; ils n'auront ordinairement pour tout service que deux plats, savoir le potage et le bouilli, tout au plus un autre plat frugal du fromage et des fruits; ils ne toucheront à rien de plus, et s'excuseront sur la règle: de cette manière, en effet, on édifie tout à la fois, et l'on évite la dépense, et même le scandale de ceux qui nous approchent. On prendra garde à ne jamais accepter d'argent, même pour des messes, ni des choses délicates, comme poulets, oiseaux, sucreries, gâteaux sucrés, pâtisseries délicates, et choses semblables, ni jamais des cadeaux d'objets à porter sur soi, de quelque genre que ce puisse être.

La nourriture ordinaire dans les missions sera donc la soupe avec le bouilli, le fromage et des fruits le matin; le soir, une salade et un autre plat, du fromage et des

fruits , quand il se pourra ; autrement , on s'arrangera du mieux qu'il sera possible. Mais qu'on soit toujours attentif à fuir le luxe , les délicatesses et l'exigence pour le superflu dans la nourriture.

X. Dans les missions ou autres exercices de dévotion pour le peuple , quand l'évêque le demandera ou le prescrira , on donnera les exercices aux religieuses en leur faisant l'*estraordinariato*. Mais hors de ce temps , cela est défendu , si ce n'est aux religieuses du Saint-Sauveur , quand elles témoigneront pour ces exercices une grande vénération. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

LETTRES DIVERSES

DU BIENHEUREUX

ALPHONSE-MARIE DE LIGUORI.

LETTRES DIVERSES

DU BIENHEUREUX

ALPHONSE-MARIE DE LIGUORI.

SUR DIFFÉRENTES MATIÈRES, PRINCIPALEMENT
DE SPIRITUALITÉ.

I.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

26 avril 1748.

Je reçois votre lettre, et j'y lis les raisons qui montrent bien que de votre refus résulterait votre plus grande tranquillité, mais non la plus grande gloire de Dieu et le plus grand bien des âmes. Vous fuyez une croix, mais vous en trouvez une autre. Je juge à propos que vous vous enfermiez dans quelque maison pour faire les exercices spirituels, afin que le Seigneur vous détermine à prendre la résolution qui contribuera le plus à sa gloire. Dans notre collège de Ciorani, on commence les exercices le vingt-sept mai prochain : si donc vous voulez venir les faire ici, tenez-vous pour prévenu, et je finis en me recommandant à vos prières. Loué soit le très-saint sacrement et la bienheureuse Marie !

II.

Vive Jésus, Joseph et Marie.

31 mai 1748.

J'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré, en même temps que votre généreux et magnifique présent. J'en suis demeuré tout confus, et tout confus encore je vous en remercie bien sincèrement. Pour témoignage de ma reconnoissance et de l'affection que je porte à la compagnie et à chacun de ses membres, je vous prie d'accepter quelques livrets de dévotion avec quelques petites gravures dont nous avons nous-mêmes fait faire les planches. Je vous envoie encore la *Pratique du confesseur*, que j'ai publiée dernièrement, et qui en substance est un abrégé de mon grand *Traité de Morale*. Je prie votre révérence d'en accepter la bonne intention. Je n'ai pas encore de nouvelles de la compagnie, parce que le P. Celentano eut à peine déposé la boîte qu'il continua son chemin, et je ne pus le voir; mais vendredi je le verrai à Salerno. Je suis presque plus impatient de recevoir ces nouvelles que s'il s'agissait de notre toute minime congrégation: et certes il s'agit d'une religion qui a sanctifié, pour ainsi dire le monde entier, et qui continue encore à le sanctifier. Par-dessus tout d'ailleurs, je vous remercie de la cordialité avec laquelle votre révérence m'écrit; et ainsi je vous prie de me recommander de cœur à Jésus-Christ dans la sainte messe, au moins pour trois jours; et en vos baisant humblement les mains, je suis votre dévoué, etc.

III.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 7 juin 1732.

Je reçois l'autre lettre que m'écrit votre illustrissime seigneurie, et je reçois en même temps une autre lettre de Ciorani, où l'on me dit que le curé de N. y est venu avec un autre parent du prêtre en question, pour lui donner un nouvel assaut, afin qu'il se retire chez lui, etc.; et que D. Antonio tient bon en disant qu'il ne veut en aucune sorte aller chez lui, parce qu'il craint de perdre la vocation au milieu de toutes les tentations qu'il prévoit. Cher monseigneur, vu de semblables circonstances, maintenant moins que jamais, je ne pourrais aucunement prendre sur ma conscience de le chasser, et de lui ordonner absolument qu'il aille dans sa famille: je m'en ferais scrupule précisément pour ce qu'il m'a dit de vive voix, et conformément à l'autre lettre que je vous envoyai hier, et que j'espère que vous aurez lue à l'heure qu'il est. Dieu sait avec quelle appréhension je me hasardai l'autre jour à lui insinuer qu'il se retirât à Naples dans sa famille. Maintenant D. Antonio, pour donner satisfaction à ses parents, et pour pas nous voir inquiétés par ces dépêches dont son père nous menace, si nous le retenons dans notre maison, est bien aise d'être envoyé dans quelque couvent de moines pour y demeurer jusqu'à ce que la tempête soit apaisée et qu'il n'y ait plus danger de nous voir inquiéter. En conséquence, j'ai écrit aux pères de

Ciorani d'y penser et de l'envoyer dans quelque maison religieuse différente des nôtres, et hors de Naples, parce que, vu les circonstances, il n'est nullement expédient de l'envoyer à Naples. Cela fait, je ne vois pas ce que les parens pourraient encore prétendre, puisqu'il ne pourrait venir d'autre ordre du marquis Fraggianni ou de la cour, si ce n'est de le mettre dans une tierce maison, ainsi que l'ordre en vint pour notre P. Fiocchi : on le fit, et ensuite il rentra dans la congrégation. D'autant plus que, d'après ce que j'apprends, sa mère commence à s'appaiser, et que le père obtiendra difficilement que ces dépêches soient expédiées. Du reste, monseigneur, vous ne devez pas avoir d'inquiétude, parce que je ne recevrai pas ce prêtre dans la congrégation sans votre recommandation, et je suis, etc. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

IV.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 23 décembre 1732.

J'ai reçu de vos chères nouvelles, et je vous remercie bien de l'affection que vous portez à ce pauvre petit troupeau de Jésus-Christ. La tempête que l'enfer avait soulevée contre nous n'était pas peu de chose; mais le Seigneur a fait ensuite que tout ait tourné à bien; tandis que le roi, qui nous était d'abord un peu contraire, est maintenant bien porté pour nous. Il est vrai que dans les dépêches royales il a mis quelque restriction; mais nous sommes contents du résultat, parce que l'œuvre est

maintenant approuvée et établie, ce qui était le plus important : du reste, si nous demeurons pauvres, il est sûr que Dieu ne nous manquera point. Je sais que vous avez toujours été notre protecteur, et j'espère que vous le serez toujours. Je me recommande à vos prières, et je vous souhaite une bonne année, c'est-à-dire une année que remplisse l'amour de Jésus et Marie. Je suis, etc. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

V.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Nocera, 18 juin 1734.

EMINENTISSIME SEIGNEUR ET TRÈS-HONORABLE MAÎTRE,

Mon seigneur et maître, puisque ma santé ne me permet pas de le faire autrement, je veux au moins dans cette lettre baiser les pieds à votre éminence, comme votre ancien serviteur, et pour le présent comme votre sujet et votre fils. Il n'est pas nécessaire que je vous exprime la consolation que j'ai éprouvée lorsqu'un si digne personnage a été choisi pour gouverner l'église de Naples. Votre éminence peut se l'imaginer. Mais votre éminence ne trouve plus le clergé de Naples comme elle l'avait quitté: elle trouve un clergé ruiné, et par conséquent aussi un peuple ruiné. Vous trouvez la ferveur déchue parmi les ordinands particulièrement, et ce qui est pire encore, dans les trois congrégations de prêtres, par le moyen desquels pendant tant d'années s'était maintenue précédemment la ferveur du clergé napolitain; au point qu'il avait été l'exemple de tout

le royaume, et je pourrais dire dumonde entier; mais aujourd'hui il faudrait verser des larmes à la vue du triste état auquel il se trouve réduit. J'espère que Jésus-Christ aura envoyé votre éminence pour remédier à tout, et j'espère encore voir renouveler le temps de S. Charles Borromée, qui prêchait au peuple de Milan avec tant de fruit : et ainsi espéré-je voir votre éminence prêcher au peuple de Naples. Oh! combien les paroles du pasteur font bien plus du fruit! Votre éminence a si bien prêché d'abord en qualité de missionnaire! Maintenant j'espère, dis-je, avoir la consolation de vous voir prêcher à Naples en qualité de pasteur. Pardonnez cette hardiesse : je prétends dire cela seulement pour la gloire de Jésus-Christ. Quel bien opérerait votre éminence si vous faisiez faire la mission en divers endroits de Naples, et si vous prêchiez vous-même au moins en deux au trois endroits, et au moins pendant les premières années; si également vous donniez les exercices à tout le clergé, et si dans ces exercices vous exhortiez fortement à l'assiduité aux congrégations, à l'observation de leurs règles, et particulièrement à l'œuvre des missions, parce que par les missions, de Naples on étend les secours spirituels à tout le royaume. Il faudrait aussi donner à entendre aux ordinands, ou qu'ils donnent des signes de véritable vocation, ou qu'ils se dépouillent de leur habit, puisque l'église a tant de désastres à déplorer par suite de ce que plusieurs sont admis sans vocation : on leur ferait entendre en même-temps que votre éminence n'admettra aux ordres que ceux qui seront bien éprouvés, non-seulement dans la doctrine, ce qui est la moindre chose, mais dans les mœurs et l'esprit ecclésiastique, ce qui est le plus nécessaire. Je prie aussi votre éminence d'écouter D. Giuseppe

Jorio, et D. Giovanni-Battista Fuseo, qui sont deux prêtres vraiment selon Dieu, et d'un véritable zèle, sans vucs d'intérêt personnel : ainsi, ils vous représenteront la vérité de toutes choses, et ils pourront vous donner des ouvertures pour beaucoup d'autres choses qui peuvent contribuer au bien de ce peuple ruiné : au moins je prie votre éminence de les écouter. Je finis, en baisant le bord de votre saint habit, et vous demandant votre sainte bénédiction. Je proteste d'être à vous pour toujours. Vive Jésus, Marie, et Joseph!

VI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

27 décembre 1760.

Circulaire aux évêques sur le Sacrifice de la Messe.

TRÈS-ILLUSTRE ET RÉVÉREND SEIGNEUR, ET TRÈS-HONORABLE
MAITRE,

Comme on voit croître de plus en plus le mépris et le peu de cas que font les prêtres de Jésus-Christ du saint sacrifice de la messe, j'ai été engagé par de vertueux amis à faire imprimer le présent opuscule de *la messe méprisée*. J'ai eu soin de le faire court, afin que les prêtres soient plus facilement engagés à le lire. En attendant, je prends la liberté d'en envoyer plusieurs exemplaires à votre grandeur, afin que vous daigniez y jeter un coup d'œil, et en même temps vouloir bien le donner à lire aux prêtres, afin que l'on comprenne quels sont l'attention et le

respect que l'on doit à une action aussi sainte , aujourd'hui presque généralement trop peu estimée des célébrans aux-mêmes. A la fin est une courte addition sur la manière de réciter l'office divin avec dévotion et avec fruit. Et là-dessus, vous faisant hommage de mes faibles services, je finis en vous baisant les mains en toute sujétion, et en me déclarant, etc.

VII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

10 mai 1761.

Circulaire aux évêques sur la manière de prêcher.

TRÈS-ILLUSTRE ET RÉVÉREND SEIGNEUR, ET TRÈS-HONORABLE
MAITRE,

Ce qui m'a décidé à faire imprimer la présente lettre que j'ai l'honneur d'adresser à votre grandeur, c'est la compassion pour tant de malheureux idiots, qui vont écouter les sermons, mais n'en retirent que peu ou point de fruit par la faute des prédicateurs qui parlent en un style relevé et fleuri, et dédaignent de s'abaisser à leur rompre le pain de la parole divine selon leur capacité. Je vous supplie d'abord de daigner jeter un coup d'œil sur cette lettre et ensuite de la donner à lire aux prêtres de votre diocèse, qui s'adonnent à la prédication, et de l'envoyer aussi dans les couvens de religieux, en recommandant aux supérieurs de la donner à lire à ceux qui s'exercent à prêcher. Je vous prie encore de la faire lire

par les prédicateurs qui viennent dans l'avent et le carême. Il est vrai que ceux-ci ont leur recette toute préparée ; mais qui sait si peut-être en lisant ma lettre ils ne se modèreront pas à l'avenir, pensant au grand compte qu'ont à rendre à Dieu les prédicateurs qui ne se font pas entendre des pauvres gens ! à cette fin je vous en envoie plusieurs exemplaires. Si vous en désirez un plus grand nombre, vous aurez la bonté de m'écrire par la poste de Nocera, et vous serez servi incontinent, puisque je ne les ai fait imprimer que pour les distribuer. Je vous renouvelle l'offre de mes services, et je me recommande à vos prières. Je finis en baisant humblement vos mains sacrées, et en me déclarant, etc. *Vive Jésus et Marie!*

VIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

3 novembre 1762.

Ce matin, j'ai dit la seconde messe pour D. N à l'autel privilégié, et demain, après-demain, ou le plus tard la semaine prochaine, je dirai les deux autres messes pour vous, afin que le Seigneur procure en tout le plus grand bien de votre ame. Ce dont je vous prie, c'est d'être attentif à prendre quelque jeune personne de bonnes mœurs, et qui n'ait pas la tête éventée, parce que vous êtes avancé en âge; et que si elle est jeune, et qu'elle veuille être toujours à Naples et aller tous les soirs à l'assemblée, elle trouvera facilement quelque sigisbé à la mode, qui, selon l'usage présent, viendra souvent à la maison pour

trouver la dame ; en sorte que vous ne pourrez la voir que fort peu, et alors, ou vous serez obligé de la faire bientôt enfermer dans un couvent, ou d'être toujours inquiet, et, ce qui est pire, inquiété en ce qui touche la conscience. Ainsi, il vaut mieux qu'elle ait moins de naissance et moins de dot que d'aller prendre sur soi quelque ordure. Vous aurez soin d'abord de stipuler comme il convient avec elle et ses parens, que vous ne vous engagez point à la tenir toujours à Naples, que vous n'aimez pas les conversations nombreuses, et autres choses semblables ; vous ferez attention à ce que je viens de vous écrire, parce que sans cela vous aurez toute votre vie et la conscience et l'esprit agités.

Quant à moi, par la grâce de Dieu, je vais bien, mais je suis plein d'embarras à l'occasion de cette bienheureuse épouse qui m'est échue. Vive Jésus, Marie, et Joseph !

IX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

12 novembre 1762.

Je me réjouis de toutes ces belles offres d'établissement ; mais, je le répète, vous devez par-dessus tout choisir celle qui vous causera le moins d'inquiétude, particulièrement dans le temps présent. Soyez bien persuadé que les jeunes personnes s'attachent plus facilement aux jeunes gens qu'aux hommes d'un âge avancé, comme vous ; et ce sont les fréquentations qui leur font tourner la tête. Je vous donne encore un autre avis : maintenant que vous

êtes seul, éloignez de la maison les jeunes servantes. Le démon est toujours le démon. Avec l'occasion prochaine et sans suggestion, je craindrais moi-même de tomber. Vous pouvez leur dire que lorsque vous vous établirez, alors vous les reprendrez.

J'ai déjà dit des messes pour votre établissement. Soyez uni à Dieu, et toutes choses tourneront à bien. Je me suis marié, moi aussi, mais avec une épouse qui ne me laisse pas un moment de repos.

X.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Mon cher monsieur, de grâce, je vous le recommande, ayez un peu plus de charité pour votre fils. Il est venu ce matin à Naples, et il s'est pris à pleurer avec moi, parce qu'il n'en peut plus de tristesse. Mais, mon Dieu, vous voulez donc le réduire à se désespérer, à se jeter dans un puits, ou à faire quelque coup de tête? De grâce, monsieur, bannissez cette tristesse à table; assistez-le de quelque chose, puisque ce pauvre fils se trouve déjà marié, exilé hors de Naples, sans divertissement aucun. Voyez qu'il n'aille véritablement faire quelque coup de tête; surtout témoignez-lui de la charité maintenant qu'il est ainsi si malade. Pensez qu'il est votre fils. Ce n'est pas un chien : ainsi, il doit vous être plus cher que les biens et l'argent. Soyez assuré que toutes les fois qu'on pratique la charité envers les siens, Dieu nous aide et nous

assiste d'un autre côté. Que faire ? ce qui est fait est fait , et disposé ainsi *ab æterno* : à qui vous en prendre ?

Je vous prie, monsieur, d'être un peu plus uni avec Dieu, de vous confesser plus souvent, de tenir vos comptes tout prêts ; parce que, au moment où Jésus-Christ viendra, il ne sera pas temps d'y remédier. Pensez que vous êtes déjà avancé en âge : qui sait dans combien de temps vous ne serez plus de ce monde ? Or, il est certain que cela doit arriver, qu'on le veuille, ou non. Tous les matins je vous recommande à la messe, et je crains beaucoup pour votre salut éternel ; j'espère bien que la vierge Marie voudra vous secourir ; mais la vierge Marie sans vous n'y peut rien.

XI.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse,

Ciorani, 15 janvier 1763.

Mon cher D. Matteo, comment pouvoir fermer la bouche à tant de gens de toute sorte qui parlent selon que la tête leur en dit ? Il faut souffrir et laisser dire : votre vertu mettra remède à tout. Du reste, pour y remédier autant qu'il est possible, je viens d'écrire que ces langues ne parlent plus à tort et à travers. Mais, je le répète, de tout ce que vous pouvez d'ailleurs entendre dire, n'en tenez nul compte, parce que ceux qui parlent sont des êtres grossiers sans discrétion, mais les honnêtes gens sont édifiés de votre charité. Recommandez-moi à Jésus-Christ, et je suis, etc.

XII.

11 mars 1764.

J'ai reçu votre lettre, et j'apprends tout ce que vous me dites être arrivé à la dame D. N. pour la grossesse supposée : ainsi, il faut faire la volonté de Dieu, puisqu'il a permis tout cela. De toute façon, je ne néglige point de la recommander à Dieu, afin qu'il daigne lui départir les grâces qu'il estime plus appropriées à sa position. En attendant, ayez bon courage toutes les deux, et laissez faire le Seigneur. Offrez mes hommages à cette dame, et dites-lui qu'elle ait bon courage.

XIII.*Vive Jésus et Marie.*

S.-Agata, 9 juin 1763.

Très illustre seigneur, et très honorable maître, vous pourrez vous souvenir, ainsi que je vous l'ai déjà écrit l'autre fois, que pour ce qui concerne le gouvernement de la congrégation et surtout de ses membres, je ne m'en mêle aucunement, parce qu'il serait imprudent à moi de gouverner de loin, en pareilles choses, quand je ne vois ni ne connais les circonstances. Voilà que j'apprends les infirmités demeurées à monsieur votre frère par suite de

la maladie mortelle qu'il a essuyée : ainsi, tout ce que je puis faire est d'envoyer votre lettre, comme je le ferai en effet, au vicaire, P. D. Andrea Villani, qui gouverne en ma place. Mais vous saurez que c'est une coutume ancienne dans notre congrégation de ne jamais envoyer les sujets dans leurs pays. La congrégation occupe divers collèges où l'air est différent : ainsi, pour les malades on a coutume de prendre l'avis des médecins, pour savoir quel air peut leur mieux convenir, et on les y envoie, parce qu'en les envoyant dans leur propre pays on les met en grand danger de perdre la vocation, ce qui est estimé parmi nous un malheur pire que la mort. Du reste, le P vicaire, sous peu de jours, d'après ce que j'apprends, passera du collège de Benevento à celui de Nocera, et là vous pourrez facilement ou lui parler ou lui écrire. Soyez assuré cependant que parmi nous on a pour les malades toute l'attention possible; qu'on ne regarde pas à la dépense quand il est nécessaire. Je finis en vous présentant mes très humbles hommages, etc.

XIV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

16 août 1763.

Je prie votre excellence d'avoir la patience de lire ma lettre en entier. Je ne traite point ici de quelque intérêt personnel, mais je parle de la gloire de Dieu et de notre foi sainte. C'est vraiment un trop grand mal que cause dans Naples ce libraire français, M. N., qui demeure rue S.-Chiara. Il fait venir continuellement des livres de France,

de ce pays ou s'élèvent de toute part les plaintes des vertueux prélats au sujet de tant de livres infectés d'athéisme, qui s'y impriment chaque jour et sans fin. Il les vend ensuite à tout le monde dans Naples. De la capitale, ces livres empestés vont infecter tous les diocèses de notre royaume. Et le mal croît de jour en jour par le débit continuel qui se fait de ces ouvrages. D'autant plus que dans Naples aujourd'hui règne la maxime qu'on n'a pas besoin de permission pour lire aucun livre défendu. Dernièrement, d'après ce que j'ai su, ce libraire a fait venir un ballot de ces livres empestés. J'en fis présenter ma supplique à l'éminentissime archevêque de Naples ; mais je n'eus d'autre réponse, si ce n'est qu'il en gémissait lui-même.

Mon très honoré prince, votre excellence peut par son autorité et son zèle remédier à ce mal. J'ai voulu écrire à votre excellence, sachant combien vous êtes zélé et vous aimez l'honneur de votre Dieu. Il est vrai que la France est la source d'où se répandent ces livres, mais cependant en France, par ordre de la cour, on fait rechercher ces livres et on les brûle. Mais à Naples le libraire les vend librement au premier venu. Pourquoi ne pas envoyer faire de temps en temps la revue de la boutique et de la maison de ce libraire, et si l'on y trouve de mauvais livres, les brûler sans rémission ? Pardonnez-moi si je parle ainsi. Ce qui me fait ainsi parler, c'est de voir la foi ruinée dans le royaume entier par l'effet de ces livres maudits. Je ne demande pas une réponse à ma lettre ; mais j'espère que la piété de votre excellence saura remédier à ce grand mal. Je finis, en vous faisant une profonde révérence, et, plein d'estime, je me déclare humblement, etc.

XV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

21 avril 1767.

Vous aurez su déjà la malheureuse nouvelle des jésuites expulsés de tout le royaume d'Espagne. Voilà tant de pauvres Indiens abandonnés. *Justus es, Domine, et rectum judicium tuum.* Je vous bénis et suis, etc.

XVI.

22 février 1772.

J'apprends que monsieur le chanoine n'a pas voulu laisser passer certaines choses de la dernière feuille; et l'imprimeur m'écrit qu'il veut que pour les changemens je m'entende avec vous. Ainsi, je vous prie de m'écrire tout de suite et de me dire ce qu'il faut corriger, et quels changemens vous pensez qu'il faudrait faire pour que monsieur le chanoine n'y trouve plus de difficulté. Une chose m'a déplu, c'est de ne pas recevoir même une lettre de vous, et de ne savoir quelles sont les difficultés, parce que si je les avais connues d'abord, j'aurais répondu que monsieur le chanoine peut retrancher ce qu'il voudra, et dire comment il veut qu'on mette, car je suis prêt à faire comme il le prescrira. Je dis la vérité, je ne vois pas sur quoi peuvent tomber ces difficultés dans la der-

nière feuille. Du reste, je vous prie de m'écrire sans délai, et de me dire tout ce qu'il faut retrancher, et comment il faut mettre : monsieur le chanoine sera obéi en tout. Je vous prie de me débarrasser le plus tôt possible, et rien de plus. *Tempus loquendi, tempus obediendi.* Or, je vous prierai, au cas que les changemens à faire soient de peu d'importance, de les faire vous-même, et de donner aussitôt la feuille à imprimer, pourvu que ces changemens ne renferment pas quelque contradiction avec ce que je me trouve avoir écrit précédemment. Finalement, pourvu qu'on ne me fasse pas avancer une contradiction, vous pourrez corriger la feuille comme vous l'entendrez selon les idées de monsieur le chanoine; vous la donnerez à tirer, et je souscris à tout.

J'entends néanmoins toujours que ce ne soit pas quelque point délicat, en sorte que mes assertions pussent être critiquées à Rome. J'ai relu la feuille : j'y trouve des réflexions sur lesquelles il ne m'importe point que l'on fasse des changemens ; mais il y a certaines réponses aux objections qui ont de la portée. Quant à ces réponses, si elles ne plaisent pas, vous m'en donnerez avis, parce qu'à toute extrémité nous supprimerions le tout, et l'objection et la réponse. *S'il s'agit de la souveraine puissance du pape, je suis prêt à donner ma vie pour la défendre, parce que, cette puissance ôtée, je dis que par là même est ruinée l'autorité de l'Église.* Je vous prie de me rendre compte de tout, et je finis en vous assurant, etc.

XVII.

Vive Jésus, Joseph et Marie.

3 décembre 1772.

J'ai lu votre lettre, et, d'accord avec votre confesseur, je suis d'avis que vous alliez en avant. Oui, monsieur, il faut *quitter son frère et sa mère quand Dieu le veut*; mais cette volonté de Dieu ne se manifeste pas encore. Conservez la pensée d'être disposé à le faire, si le confesseur vous le commandait; mais tant qu'il ne vous le dit pas, allez en avant; ayez soin de communier le plus souvent possible, en suivant l'avis de votre confesseur. Retirez-vous un peu à l'écart, aux heures que vous le pourrez, le matin ou le soir, pour penser à Dieu, en lisant quelque livre spirituel. Quand vous le pourrez, entendez la messe, faites la visite au saint sacrement: je dis quand vous le pourrez, et allez en avant. Priez votre confesseur qu'il vous permette de communier plus souvent, et, ensuite à la maison, priez qu'on vous donne un peu de temps pour ces communions, même les jours ouvrables; mais, du reste, ne demeurez pas trop long-temps à l'église, parce que cela troublerait la paix de la maison et n'est pas bien. Dans vos communions, recommandez-vous à Jésus-Christ, et je le ferai pour vous à la messe.

XVIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

S.-Agata, 18 juin 1776.

On a fixé, avec l'aide de Dieu, au dimanche 29 du courant, l'ouverture du nouveau couvent dans notre ville de S.-Agata, où doivent se transporter les fondatrices du couvent de Scala, sous le titre de l'ordre *du très-saint Rédempteur d'étroite observance*. Or, comme nous nous trouvons ici dans une grande gêne pour la fondation de ce couvent, j'ai pris sur moi de prier votre excellence de vouloir bien nous faire quelque aumône, au moins d'un peu de blé, à la nouvelle récolte, pour leur premier établissement. J'espère que ces bonnes religieuses, avec leurs prières et la bonne odeur qu'elles répandront, ainsi que par l'excellente éducation qu'elles donneront aux jeunes personnes qui y entreront dans peu, seront d'une grande utilité pour cette ville. Telle est donc la prière que j'avais à faire à votre excellence; et en la saluant humblement, je me déclare, etc.

XIX.

Vive Jésus, Marie et Joseph,

S.-Agata, 18 juin 1776.

Dans une lettre, j'ai prié l'excellentissime duchesse de

nous faire une aumône, au moins de blé, à la nouvelle récolte, pour l'établissement des religieuses dans ce nouveau couvent de S.-Agata. Je lui ai dit que l'ouverture était fixée pour le dimanche 29 du courant, fête des glorieux apôtres S. Pierre et S. Paul, et que les fondatrices du couvent du S.-Rédempteur d'étroite observance de Scala s'y rendront. Mais, comme nous nous trouvons ici dans une grande gêne, j'ai pris sur moi de prier aussi votre excellence d'interposer son crédit auprès de la duchesse, et de coopérer à une si belle œuvre, parce que j'espère que ces bonnes religieuses, avec leurs prières et la bonne odeur qu'elles répandront, ainsi que par l'excellente éducation qu'elles donneront aux jeunes personnes qui doivent y entrer sous peu, pourront être d'une grande utilité pour cette ville. Telle est la prière que je vous fais, et, en me flattant d'être toujours honoré de l'exécution de vos volontés, objets de toute ma vénération, je suis en toute dépendance votre, etc.

XX.

Vive Jésus, Joseph et Marie.

Nocera, 1^{er} décembre 1777.

Mon cher D. Onofrio, j'ai reçu votre lettre, et je ne sais que répondre, parce que l'entreprise est des plus belles, vu surtout qu'il s'agit de S. Thomas et de ses opuscules ; mais comme je n'ai ici personne pour en parler, je voudrais que vous en parlassiez avec les savans de Naples, particulièrement avec les **D**ominicains *maîtres*,

qui peuvent vous donner de grandes lumières. Je voudrais encore savoir si dans les derniers ouvrages qu'on a imprimés de S. Thomas, on a aussi imprimé ces opuscules, et si ces opuscules sont demandés par les acheteurs, ce dont vous pourrez vous informer auprès des premiers libraires. Ce qui me fait le plus hésiter à vous donner le conseil de mettre la main à l'œuvre sans quelque assurance de la réussite, c'est que présentement ces livres de doctrine sont peu désirés par le monde corrompu, tandis qu'au contraire on désire et l'on achète les livres qui parlent de choses vaines, ou de poésie, ou contre la vérité de la foi, ou contre l'Eglise. Ainsi, je vous prie d'en parler avec plusieurs personnes, particulièrement avec des prêtres ou des religieux; et vous pourrez tirer quelque conséquence des dires de plusieurs, lorsque vous leur aurez fait part de mes difficultés. Quant à moi, sans en parler à d'autres savans et hommes expérimentés de Naples, je me ferais scrupule dans le temps présent, de vous conseiller de mettre la main à l'œuvre. Du reste, si jamais vous publiez le prospectus pour voir si l'on y applaudit et si l'on vous presse de vous mettre à imprimer, je ne vois pas que vous soyez obligé pour cela d'imprimer les opuscules, dès qu'on ne vous pressera pas de les imprimer. Du reste, je ne suis pas extrêmement versé dans la pratique de ces sortes de choses, mais je parle selon ma manière de penser; voyez ce qu'en disent les autres, et gouvernez-vous en conséquence. Ce qu'il y a de certain, c'est que la corruption des mœurs s'accroît chaque jour, et la foi est dans une bien triste passe. On nie les vérités de la foi, et les péchés se multiplient. Dieu sait dans vingt ou trente ans à quel état on en sera réduit à Naples en ce qui concerne la foi; et ainsi, il faut main-

tenant prier Dieu sans interruption qu'il maintienne la foi ; il faut en faire la recommandation aux personnes pieuses, et particulièrement aux communautés de religieuses et de religieux. Pour moi, tout misérable que je suis, je ne fais autre chose que prier Jésus-Christ, qu'il nous aide et qu'il maintienne la foi, laquelle venant à manquer, tout est perdu : je dis la vérité, je voudrais voir survenir quelque fléau, afin que les obstinés s'assurassent qu'il y a un Dieu, et que Dieu les supporte, mais ne les supporte pas toujours. Je fais cette sortie parce que, voyant la ruine s'étendre de toute part, je me sens mourir. Je vous salue et suis, etc.

XXI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Nocera, 3 décembre 1777.

Je suis consolé d'apprendre que des opuscules de S. Thomas on n'en imprimera que deux : ainsi, j'espère que vous pourrez mettre la main à l'œuvre, parce que certainement ces deux opuscules sont désirés de tout le monde. Je suis bien aise ensuite d'apprendre que le prêtre votre ami veut bien y coopérer. Néanmoins, ne négligez pas de sonder votre monde pour voir combien ils sont pour le présent qui veulent souscrire, afin que vous puissiez en tenir note et vous régler en conséquence. Je vous remercie de ce que vous avez écrit pour la foi, et particulièrement de cette notice au sujet du docteur, qui va débitant dans Naples sa librairie de livres empoisonnés. Lorsque vous vous trouvez avec les gens dans votre imprimerie, ne

cessez de recommander la cause de la religion , et de dire : Messieurs , ne cessez de recommander à tous les intérêts de la foi , parce que Naples est dans un état déplorable. Un homme instruit , mais craignant Dieu , a dit que dans Naples , avant vingt ans , la foi sera détruite ou quasi-détruite.

Il m'est resté quelques exemplaires de la *Vérité de la Foi*. J'en envoie cinq : voyez de les faire prendre par quelqu'un qui en ait besoin , spécialement par quelque prêtre qui peut instruire les autres dans les vérités de la foi : je me contente du prix de huit *grana*. C'est le prix du papier , pour ainsi dire. C'est un livret d'or , mais si c'était une comédie , il aurait grand débit. Je vous salue avec toute l'affection possible.

XXII.

Vive Jésus , Marie et Joseph.

A MONSIEUR L'ABBÉ NONNOTTE.

Naples , 1778.

*Très-illustre et révérend Monsieur , et très-honorable
Maitre ,*

Moi qui vous écris , je suis un évêque du royaume de Naples , vieux et âgé de quatre-vingt-deux ans : autant pour mon âge que pour ma mauvaise santé , j'ai renoncé à l'évêché , et je vis maintenant retiré dans une maison de notre congrégation , où l'unique soulagement que je trouve dans ces derniers jours de ma vie est de lire vos

excellens ouvrages contre Voltaire : je remercie Dieu , qui m'a conservé la vie jusqu'à ce jour pour me procurer le bonheur de lire vos ouvrages , que j'ai toujours devant moi et que j'appelle des livres d'or ; et , en effet , dans tous les chapitres que je lis , je trouve un savant traité sur les principales maximes de la foi , avec les réponses toutes convenables et claires aux infâmes livres de Voltaire et de ses associés , livres pleins d'hérésies , de mensonges et de méprises. Je voudrais que votre ouvrage contre les *Erreurs de Voltaire*, et plus encore le second , bien plus excellent , contre le *Dictionnaire philosophique* , fût imprimé dans toutes les langues , afin qu'il fût lu dans tout le monde chrétien. En attendant , j'ai eu soin de le faire acheter par tous ceux que j'ai pu , et ayant envoyé un de mes opuscules concernant les missions , à tous les supérieurs des congrégations de missionnaires qui sont à Naples , je leur ai écrit qu'ils exhortassent tout le monde à se procurer vos ouvrages : de plus , ayant lu le bref du pape Clément XIII , qui loue beaucoup votre ouvrage contre les *Erreurs de Voltaire* , j'attends l'occasion favorable d'écrire au pape actuel Pie VI , pour le supplier de vous envoyer un autre bref à la louange de l'ouvrage contre le *Dictionnaire philosophique* : celui-ci est plein de doctrines excellentes et d'excellentes réfutations de ce dictionnaire pestilentiel.

Je vous ai écrit cette lettre , non pas pour vous faire connaître le cas que je fais de vos ouvrages ; ils n'ont pas besoin de mes éloges , puisque je les vois à ma grande satisfaction approuvés de tous les savans ; mais je l'ai écrite afin que l'occasion se présentant de répondre à quelque autre ouvrage infect de ces philosophes modernes et partisans du démon , vous ne négligiez pas de le

faire , parce que le Seigneur, comme je vois , vous a doué d'un talent admirable pour répondre à ces livres infâmes, bons seulement à brûler, qui ne cessent chaque jour de paraître pour la perte de la pauvre jeunesse. J'ai lu beaucoup d'autres livres contre ces incrédules, mais, je dis la vérité, je n'ai pas lu d'ouvrage qui réfute avec tant de précision et de clarté les erreurs à la mode. Je finis en me recommandant à vos prières, tandis que de mon côté je ne cesse de prier le Seigneur qu'il vous récompense de ce que vous avez fait pour la foi en composant ces livres : en attendant, je me déclare ici votre très-humble et très-affectueux serviteur.

XXIII.

Vive Jésus.

Pagani, 19 février 1783.

TRÈS-ILLUSTRE SEIGNEUR, ET TRÈS-HONORABLE MAÎTRE,

Je réponds brièvement à votre aimable lettre. Voici mon sentiment : Quand il s'agit du soin des ames, il est toujours mal de vouloir directement ou indirectement imposer des lois pour avoir quelque charge. Mettez-vous dans l'indifférence, et quand vous reconnaîtrez que la chose sera venue de Dieu, mais sans qu'il y ait eu aucune avance de votre part, alors vous vous soumettez aux dispositions de la volonté divine. Oh ! combien pèsent ces paroles : *Pro animabus vestris rationem reddituri!* En entrant par la porte, et jamais par la fenêtre, vous

pourrez vous promettre l'aide de Jésus-Christ et la tranquillité de votre conscience. Là-dessus je me mets à votre disposition, je me recommande à vos prières, et je me dis toujours, etc.

XXIV.

Sire, Alphonse de Liguori, évêque de S.-Agata, mu par le seul désir d'obvier au déshonneur de Dieu et à la perte d'un grand nombre d'âmes, dépose aux pieds de votre majesté la représentation suivante, en vous suppliant d'y jeter les yeux pour statuer ensuite selon ce que vous jugerez à propos, afin d'empêcher le grand désordre des duels, qui depuis quelques années ont eu lieu à Naples, tant dans la ville que dans le royaume.

Votre majesté sait bien ce qu'a de détestable le crime du duel, à raison de toutes les funestes suites qu'il entraîne, comme sont particulièrement les haines des familles, et le bouleversement de la république. Le duel fut une invention de Lucifer; ce fut lui qui inspira de terminer les débats par la mort des combattans, selon l'usage des Gentils, parmi lesquels régnait l'esprit de vengeance. Et c'est pour cela que les duels ont été condamnés par toutes les lois divines et humaines. En l'année 855, le concile de Valence imposa la peine de l'excommunication à tous les duellistes, avec la privation de la sépulture pour ceux qui périsaient dans le duel. Cette loi fut ensuite confirmée par les souverains pontifes et aussi par le concile de Trente, Sess. 25. de Ref. Cap. 29. où il est dit: *Detestabilis duellorum usus, fabricante diabolo,*

introducitur, ut cruenta corporum morte animarum etiam perniciem lucretur ex christiano orbe penitus exterminetur. Ensuite, en l'année 1592, le pape Clément VIII, dans sa Bulle *Illius vices*, etc., déclara que la condamnation des duels devait s'étendre également aux duels privés, sans parrains, comme aussi aux soldats et aux capitaines qui les permettent. Les duels ont été pareillement condamnés par les monarques, ainsi qu'il est observé *L. unica Cod. de gladiator.*, et dans les lois d'Espagne, Tit. 8. Lib. 10. Particulièrement ensuite les monarques de France, glorieux ancêtres de votre majesté, prohibèrent les duels avec grande sévérité. Louis XIII les défendit sous peine de perdre les dignités, la noblesse, et tous les biens, en déclarant que tout duelliste demeurerait noté d'infamie. Après lui, Louis XIV les défendit sous peine de mort, et fit exécuter cette loi avec tant de rigueur qu'il obtint la gloire d'extirper de France les duels.

Quant au royaume de Naples, le duel fut d'abord interdit par l'empereur Frédéric, comme on le lit dans ses constitutions. Ensuite les rois de Naples ont condamné les duels avec plus de sévérité dans différentes pragmatiques. En l'année 1540, le 2 de janvier, (comme on lit au tom. 1. pag. 250 dans la Pragmatique I.) le duel fut prohibé sous peine de mort pour ceux qui provoquent, bien que le combat ne s'ensuive point, et aussi sous peine de mort pour les provoqués qui tueraient les provocateurs; la même peine fut imposée aux parrains et témoins des duellistes; il y était déclaré que si le provocateur n'acceptait pas le duel, il lui en reviendrait de la gloire et non du déshonneur. En l'année 1662, le 9 de mai, (comme on lit dans la Pragmat. 3. pag. 251) il fut déclaré que les duellistes la première fois seraient punis de

dix ans d'exil , ainsi que de la peine d'infamie et d'exclusion de tous emplois et dignités ; mais que la seconde fois ils seraient punis de la peine de mort.

A Naples, pendant long-temps cet abus maudit des duels avait cessé ; mais depuis peu d'années on a pu apprendre qu'il s'en est commis beaucoup, particulièrement entre militaires, et qu'ils se sont terminés par la mort malheureuse d'un des duellistes. En Allemagne, un grand nombre pensait faussement que les militaires provoqués au duel pouvaient licitement l'accepter pour ne pas perdre l'honneur et leur poste ; mais cette opinion si pernicieuse fut justement condamnée par le pape Benoît XIV en l'année 1752, par la Bulle qui commence par *Detestabilem*, etc. ; parce qu'on ne doit pas imputer à déshonneur dans un soldat du roi, qui est chrétien, de se refuser à commettre un tel crime en désobéissant à Dieu et à son souverain, qui le lui défend.

Sire, votre majesté ajoutera une grande gloire à celle qu'elle possède déjà, si elle extirpe du royaume cette maudite peste des duels, qui fait perdre à ses vassaux et leurs ames et leurs vies. En conséquence, l'exposant supplie humblement votre majesté de renouveler les lois déjà publiées par les rois vos prédécesseurs, de les faire ensuite rigoureusement exécuter selon les peines imposées à tous, mais spécialement aux militaires, parmi lesquels les duels sont plus fréquens ; et enfin de déclarer expressément que ceux qui n'acceptent pas le duel, conserveront et leur poste et leur honneur, tandis que au contraire les duellistes, (*provocateurs et provoqués*) demeureront notés de perpétuelle infamie comme coupables de désobéissance à la majesté royale. Cette déclaration serait particulièrement plus salutaire à présent que votre majesté a mis sur pied

la nouvelle *brigade royale*, composée de tant de jeunes gens pleins de cœur : car, comme ceux-ci sont à la fleur de l'âge, et dans la plus grande effervescence du tempérament, il est facile que de semblables défis soient portés par suite des démêlés qui fréquemment s'élèvent entre eux. Les soldats de votre majesté ne doivent pas perdre leur sang et leur vie pour un faux point d'honneur, mais seulement pour défendre la foi, et la personne ainsi que les états de votre majesté. L'exposant espère que son humble supplique ne sera pas dédaignée par le zèle de votre majesté, mais qu'elle l'aura pour agréable, *ut Deus*.

XXV.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

INSTRUCTION POUR L'ORAISON MENTALE DES JEUNES GENS, LE MATIN PENDANT LA MESSE.

Avant de commencer la messe, ils feront la préparation suivante ; on lira le point, et après commencera la messe : or, le prêtre, quand bien même il serait habillé, attendra, ou à la sacristie, ou à l'autel, jusqu'à ce qu'on finisse de lire, afin que la lecture s'entende bien et ne se confonde pas avec les paroles de la messe.

PRÉPARATION.

- I. Adorons Dieu présent : « Mon Dieu, je vous crois »
ici présent, et ainsi je vous adore de tout mon cœur. »
- II. Humilions-nous devant Dieu : « Dieu d'infinie ma-

» jecté, je m'humilie devant vous dans l'abîme de mes
 » misères, et je me reconnais indigne de paraître devant
 » vous. Depuis combien d'années, mon Dieu, je mérite-
 » rais d'être dans l'enfer pour les offenses que j'ai com-
 » mises ! Seigneur, pardonnez-moi : je m'en repens de
 » tout mon cœur.

III. Demandons à Dieu ses lumières : « Seigneur, pour
 » l'amour de Jésus et de Marie, je vous demande vos lu-
 » mières dans cette oraison. » Un *Ave Maria* au cœur de
 Marie et un *Gloria Patri* au cœur blessé de Sainte Thérèse.

I. Après cela, on lira quelque point de méditation,
 mais la lecture ne sera pas de plus d'une page d'un livre
 in-octavo, ou deux pages de quelque livre plus petit. On
 fera lire le livre ensemble avec les actes qui suivent dans
 ce tableau, par quelqu'un des jeunes gens plus âgés, qui
 aura soin de lire à haute et intelligible voix, et posément.

La matière sera le plus souvent sur les fins dernières
 et sur le péché. Le vendredi cependant, on fera la lecture
 sur la passion de Jésus-Christ, et le samedi, on pourra la
 faire sur les douleurs de la vierge Marie.

On avertira les jeunes gens de tenir les yeux baissés, ou
 la main devant les yeux, pour méditer sur ce qu'on lit.
 L'autre lecture ensuite se fera après le *Sanctus*.

II. La lecture finie, la messe commencera ; pendant
 l'offertoire, le lecteur dira : Faisons un acte d'amour de
 Dieu : « Mon Dieu, que vous êtes bon ! Je voudrais vous
 » aimer autant que vous aimez tous les saints, autant
 » que vous aimez Marie, votre chère mère ; mais je ne
 » puis arriver à tant d'amour. Mon Dieu, mon trésor,
 » mon unique bien, parce que vous êtes digne de tout
 » amour, je vous aime par-dessus toute chose ; je vous

» aime de tout mon cœur ; je vous aime de toute mon
 » ame ; je vous aime de tout mon esprit ; je vous aime
 » de toutes mes forces ; je vous aime plus que moi-même ;
 » et si je pouvais , je voudrais au prix de mon sang faire
 » que tous vous aimassent et tous vous connussent. »

Après cela , un père assistant peut insinuer quelque brève réflexion sur ce qui a été lu.

III. Après le *Sanctus*, on fera l'autre lecture sur le même sujet et de la même manière que ci-dessus.

IV. Après l'élévation du calice, le lecteur dira : Faisons un acte d'amour envers Jésus-Christ au sacrement de l'autel, et un acte de douleur : « Mon Jésus, qui êtes
 » caché au sacrement pour l'amour de moi, je vous remercie de tant d'amour, et je vous aime de tout mon
 » cœur : Père éternel, pour l'amour de Marie et pour
 » l'amour de votre cher fils Jésus, mort sur la croix et
 » caché au sacrement pour l'amour de nous, pardonnez-
 » moi tous les déplaisirs que je vous ai causés, et des-
 » quels, parce que je vous aime, ô mon Dieu, de tout
 » mon cœur, de tout mon cœur aussi je me repens. »

V. Ensuite, après le *Pater noster*, on dira : Renouvelons le ferme propos de ne pas causer de déplaisir à Jésus-Christ : « Mon Jésus, avec votre secours, je veux
 » mourir plutôt que de vous causer jamais de déplaisir. »

« Pour fruit de cette oraison, prenons maintenant quelque résolution particulière en vue de plaire à Jésus-Christ, spécialement de nous corriger de quelque défaut dans lequel nous tombons plus souvent. » Et après une petite pose, on dira : « Demandons à Dieu, par l'amour
 » de Jésus-Christ, qu'il nous donne la force d'observer la
 » promesse que nous lui avons faite. »

VI. Ensuite lorsque le prêtre aura dit *Domine, non sum*

dignus, ou que la communion aura été donnée au peuple, s'il y a des personnes à communier, on dira : Recourons tous à la bienheureuse Marie, et demandons-lui quelque grâce : « Marie, mon espérance, je vous aime de tout » mon cœur, et je voudrais mourir pour l'amour de vous. » Ma mère, mettez-moi sous votre manteau, et faites que » je puisse y vivre et y mourir. Pour l'amour de Jésus- » Christ, ma souveraine maîtresse, obtenez-moi la grâce » suivante que je vous demande ». Que chacun demande à Marie quelque grâce qu'il désire, mais avec confiance.

La messe finie, tous diront le *Salve Regina* posément, avec l'oraison *Concede*, etc.

LETTRES SPIRITUELLES

DU

BIENHEUREUX LIGUORI.

LETTRES SPIRITUELLES

DU

BIENHEUREUX LIGUORI

A DES RELIGIEUSES ET A DES ÉLÈVES.

I.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 27 janvier 1732.

Je réponds brièvement. D'un côté j'ai du déplaisir d'apprendre vos peines, de l'autre je me console de voir votre révérence et les autres ainsi placés sur la croix. Je n'apprends néanmoins qu'avec déplaisir l'inquiétude de vos sœurs, qui me paraît excessive. Il est vrai, comme vous m'écrivez, qu'elles sont résignées ; mais la résignation n'est pas parfaite quand elle est unie avec l'inquiétude ? Pourquoi ne trouvent-elles pas un directeur comme elles le désirent ? Mais quand Dieu le veut ainsi, pourquoi ce qui plaît à Dieu leur déplairait-il ? il n'y a en cela aucune faute de leur part. Il est certain que Dieu le veut ainsi, parce qu'ainsi le commande l'évêque. Il ne sert de rien de dire que l'évêque a été mal informé, parce que, encore que l'évêque se trompât en cela, il est certain que Dieu veut cette chose de vous ? outre qu'il me paraît certain que l'évêque aura eu quelque juste motif d'en agir ainsi, savoir pour mettre fin à quelques propos, etc. Mais, comment ferons-nous sans directeur ? Et n'avez-vous pas Dieu ?

Comment tant de gens sont-ils devenus des saints, dans les grottes, dans les déserts, où ils n'avaient pour directeur que les oiseaux et les arbres ? quand nous avons le directeur à portée, et que nous ne voulons pas nous en servir, Dieu ne nous aide pas. Mais quand ce directeur vient à manquer, (comme le plus souvent il manque dans les monastères hors de Naples, au grand regret de plusieurs bonnes ames) alors Dieu se charge de tout. Dieu ne peut manquer à qui le cherche de tout son cœur. Lisez cette lettre aux sœurs, et au bout de quelque temps écrivez-moi une autre fois, et consolez-moi en m'apprenant que votre révérence et toutes vos sœurs, vous vous êtes abandonnées dans les bras amoureux de Jésus, qui se laisse bien trouver de quiconque le veut. Dites donc à vos sœurs qu'elles ne parlent jamais, jamais des grâces surnaturelles à un tel confesseur, comme aussi je dis à votre révérence; dites-lui seulement vos fautes pour recevoir l'absolution de temps en temps. Que les sœurs vous disent tout à vous, et vous, généralement parlant, après les avoir entendues, vous leur répondrez que ce doivent être des songes et des imaginations; que la seule chose importante est de vouloir ce que Dieu veut, d'embrasser et d'aimer la souffrance, les mépris, la pauvreté et les contradictions. Faites en sorte dans la communauté de pratiquer parfaitement l'obéissance, l'oraison et la pauvreté; avec ces trois choses la perfection ira toujours croissant dans le monastère; ce sont ces trois choses que vous rebattrez le plus souvent dans les entretiens familiers et les réunions du chapitre.

Après cela, les craintes que vous témoignez sont pour moi une consolation. Les ames qui ont trop de sécurité sur leur propre état me font trembler. Mais je ne veux

pas d'inquiétude. La véritable crainte de Dieu ne donne pas d'inquiétude, mais elle est accompagnée de paix et de joie. Pour moi, j'ai l'assurance que Dieu est avec vous : que voulez-vous de plus ? Donnez-moi communication de toutes les choses qui vous concernent : je crois que pour la plupart ces choses viennent de Dieu. Il suffit. Dans toutes vos craintes, dites : Mon Dieu, je ne veux que vous seul, et tranquillisez-vous. Chassez toute inquiétude ; car dans votre ame elle-même j'ai reconnu, d'après ce que vous m'avez écrit, quelque inquiétude superflue qui ne déplaît pas à Dieu. Demeurez dans le cœur de Jésus et de Marie. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

II.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 2 avril 1733.

Je suis consolé de votre paix intérieure, et je réponds à vos deux sujets de doute, savoir que pour le présent vous n'avez point de doutes ni de craintes, et que vous vous trouvez dans un état de paix habituelle. Or, je dis brièvement que votre révérence doit s'en tenir à cette paix quand elle n'éprouve pas de craintes, et qu'ensuite elle doit s'abandonner à Dieu quand ces craintes arrivent. Je dis quand elles arrivent, parce que je pense que vous ne serez pas toujours dans cet état de paix : notre vie doit être tissée de fleurs et d'épines. Mais il suffit. Disons toujours : Je veux en moi ce que Dieu veut, et rien de plus. Je vous envoie *les visites* avec les additions, et je vous

remercie beaucoup de ce que vous vous souvenez de moi. Je vous prie, par tout l'amour que vous avez pour Jésus-Christ, de continuer, vu que j'ai besoin de ferveur et pour moi et pour les autres. Je vous envoie encore la neuvaine de Sainte Thérèse. Recommandez une affaire de grande importance pour la congrégation ; priez la mère prieure de faire dire pour cela un *Salve* par la communauté pendant neuf jours. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

III.

Vive Jésus, Joseph, Marie et Thérèse,

14 janvier 1753.

J'ai été malade. Je réponds maintenant à votre lettre. J'apprends que vous êtes désolée, cela me fait plaisir ; ce qui me fait de la peine, c'est que vous vous plaignez et vous lamentez des mois entiers, lorsqu'on vous gratifie de quelque mépris : c'est un signe que vous n'êtes pas encore humble ni encore morte à vous-même. Que je n'apprenne plus de pareilles choses ; mais que j'apprenne au contraire que lorsque vous êtes injuriée vous vous en consolez intérieurement, et que vous aimez ceux qui vous font de semblables cadeaux. Que ce soient là dans l'oraison vos résolutions et vos prières. Ensuite, quand vous commettez des fautes, formez votre propos pour l'avenir, et tranquillisez-vous. Je vous recommande de nouveau le jour de retraite plus que la discipline.

Quant à la pensée de ne plus voir de créatures, dites-moi comme vous l'entendez. Vous êtes dans le couvent ;

nécessairement vous avez à traiter avec les sœurs et à vous rendre utile à la maison. Ensuite, quant au parler, vous n'y descendez pas, si ce n'est par obéissance ou pure nécessité. Expliquez-moi donc quelle est votre pensée. Recommandez-moi toujours à Jésus-Christ et aimez-le beaucoup. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse,

IV.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 28 mars

Je reçois votre dernière lettre par l'intermédiaire de monsieur votre frère. Quant à la direction du P. N., j'ai été consolé de la réponse pleine de sens et de piété que vous m'avez faite; ainsi, vous vous tenez bien assurée que les choses que je ne fais pas pour votre âme, je ne les ferais certainement pour aucune autre. Du reste, je permets avec grand plaisir que le père en question vous réponde dans tous vos doutes, et je lui permets encore de venir quelquefois vous trouver.

Ensuite, pour ce que vous ajoutez, que vous avez tant de craintes et de doutes, et que tant de pères vous taxent d'illusion et d'erreur, j'en suis plus consolé que si j'apprenais que vous avez ressuscité dix morts. Tout cela me donne la certitude que vous n'êtes ni dans l'illusion, ni dans l'erreur. Les personnes dupes de l'illusion y croient pleinement. Mais vous vous en défiez : c'est un signe que vous n'êtes pas dans l'illusion. Priez donc Jésus-Christ que s'il y trouve sa gloire, il vous conserve ces craintes.

Du restè, je vous commande de la part de Jésus-Christ d'élargir votre cœur avec Dieu, et de traiter avec lui comme auparavant, avec liberté et confiance. Je vous assure que vous ne trompez ni n'êtes trompée. Recevez avec des sentimens affectueux et sans crainte les lumières et les élans d'amour que le Seigneur accorde à votre ame : et dorénavant chassez comme des tentations toutes les craintes pour tout ce qu'on vous a dit et qu'on vous dira. Ces pères l'ont fait à bonne intention, se servant de la règle générale, qu'il faut humilier les ames favorisées et les tenir sous terre, afin qu'elles ne tombent pas dans le piège de l'orgueil. Mais cette règle ne s'applique pas à votre ame. Vous n'allez pas vous vanter ni d'extases, ni de prophéties ; vous n'allez pas publier ce qui vous concerne devant les premiers venus, comme font les autres, ce qui certainement, quant à ces ames, fait naître le soupçon qu'elles ne fassent des dupes et ne le soient elles-mêmes. Vous, comme je le sais, vous parlez seulement quand il y a nécessité de parler, et seulement pour demander aide et conseil. Le Seigneur ensuite vous donne assez de lumière pour vous faire connaître qui vous êtes, et ce que vous méritez pour vos fautes et vos misères. Et ainsi, quelle peur avez-vous que le démon ne vous trompe ? quel démon ? quel démon ? c'est Dieu qui vous assiste, et se tient autour de vous, parce qu'il vous veut toute à lui. Quand donc il tire devant vous le rideau, et vous parle par ses lumières, humiliez-vous d'abord, pensant qu'il accorde tant de faveurs à une ame aussi ingrate que la vôtre ; abaissez-vous donc, à la vue de vos misères ; et puis, vous confiant en la miséricorde et en la bonté infinie du souverain bien, abandonnez-vous comme morte entre ses bras amoureux, et recevez avec action de grâce et amour

toutes les connaissances et toutes les touches amoureuses qu'il donne à votre ame, ne les recevant que pour vous humilier davantage, et pour vous proposer plus de fidélité à son saint amour. Je vous recommande néanmoins, quand Dieu vous laisse seule et ne vous fait pas de caresses, de ne vous en plaindre ni extérieurement ni intérieurement, de ne pas vous en inquiéter, de ne pas les rechercher, parce qu'il pourrait y avoir de l'illusion dans cette recherche. Dorénavant non plus vous ne vous inquiétez pas davantage, comme je vous l'ai conseillé, de tout ce qu'on peut vous dire. Alors répondez en vous-même : je ne veux que Dieu seul : et tenez-vous en repos. L'inquiétude ne convient qu'à quiconque veut autre chose que Dieu.

Conservez cette lettre pour prendre courage alors qu'on vous inquiétera. Mais quand il se présentera quelque chose de particulier, vous m'en écrirez brièvement la substance, et je déroberai un instant, comme je fais à présent, pour vous répondre, mais en deux mots, parce que je n'ai pas un moment à moi. Je vous prie au surplus de ne pas élever tant de doutes sur les choses, et de ne pas prétendre savoir en tout si c'est Dieu qui vous parle ou non, parce que cette inquiétude elle-même peut vous faire tort. Il faut avec Dieu, avec cette bonté infinie, y aller tout simplement, tout bonnement; faites ce qui vous semble bon, et allez en avant.

Dans les sécheresses de l'oraison, soutenez-vous toujours par la prière et par de continuelles offrandes de vous-même à Dieu. Mais quand il vous parle, ne parlez pas, vous, ouvrez plutôt votre ame pour recevoir tout ce que Dieu vous donne. Que dans toutes vos oraisons ma pauvre ame vous soit recommandée. N'oubliez jamais de

recommander les ames du purgatoire et les pécheurs, spécialement pour Naples, où l'on dit qu'il y a beaucoup d'athées qui nient Dieu. Souvenez-vous-en, ainsi que de notre congrégation. Du contentement! Dieu est avec nous. *Dominus illuminatio mea et salus mea quem timebo?* Que Jésus soit notre amour et Marie notre espérance. Je suis occupé à faire imprimer un petit livre sur la manière de converser avec Dieu, puis je vous l'enverrai.

Encore un mot : j'ai écrit à monseigneur qu'il vous donne la permission de répondre à Brancone : s'il vous la donne, répondez au marquis que vous n'oubliez jamais de le recommander à Dieu, afin que le Seigneur lui donne la lumière et la force nécessaire pour marcher dans la bonne voie, et pour défendre les intérêts de l'Église dans l'emploi qu'il occupe; relevez son courage le plus que vous pourrez. Peu importe que sa lettre se soit perdue; elle ne contenait autre chose si ce n'est que vous le recommandassiez à Dieu. Ainsi, répondez-lui comme je viens de vous dire, si vous en avez la permission, sans dire que sa lettre se soit perdue. Vous pouvez très-bien dire sans mentir : je réponds à votre lettre, etc. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

V.

Loué soit le très-saint sacrement et Marie immaculée.

Iliceto, 14 avril

Ma bienheureuse fille, je suis maintenant à Iliceto dans une autre maison prise nouvellement, et située à deux

journées de Ciorani. Je n'ai pas reçu ici d'autre lettre, si ce n'est cette dernière, à ce que je présume.

Ce rayon qui vous est apparu dans la confusion du jubilé, j'estime que c'est vraiment une lumière venue de Dieu, afin de vous donner un peu de force pour résister aux tempêtes.

Puisque vous devez vous occuper de votre emploi, occupez-vous-en, et dérobez le temps que vous pourrez pour l'oraison : c'est un travail qui fructifie pour toujours. Recommandez-moi toujours à Jésus et à Marie. Je suis, etc. Vive Jésus et Marie.

Pour la veuve, je l'ai recommandée à Jésus ; dites-lui que Jésus la veut toute à lui ; c'est pour cela qu'il lui a ôté son fils ; qu'elle l'offre toujours à Dieu, et qu'elle soit toute à Jésus. Vive Jésus et Marie.

Quant aux lettres, continuez de les envoyer à Ciorani. Vive Jésus et Marie.

VI.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Ciorani, 18 avril

D'abord, je vous dirai, ma fille, que lorsque vous m'écrirez vous laissez de côté le titre de votre *seign. illust.* ; il suffit de dire *votre révérence*, par respect pour le sacerdoce dont je suis revêtu, quoique indigne. En second lieu, je vous dirai de ne pas craindre : quiconque tient la croix embrassée, tient aussi embrassé Jésus-Christ qui est attaché à la croix.

Je vous remercie de m'avoir recommandé à Jésus-Christ, mais il vous faudra ne jamais négliger de le faire, soit que vous receviez ou que vous ne receviez pas de mes lettres, et avec moi recommandez toujours notre institut à Jésus-Christ. Sachez que nous sommes dans la tribulation : en peu de temps nous avons perdu quatre sujets, et peut-être cinq. Voyez si nous avons besoin de prières. Suppliez Jésus-Christ qu'il nous envoie des sujets, et particulièrement faites une neuvaine à Marie immaculée et à S. Joseph pour trois sujets.

Ensuite, pour ce qui est de votre ame, contentez-vous d'avoir Jésus dans le cœur, si vous ne l'avez sous les yeux. Offrez-lui cette peine; il ne peut y en avoir de plus grande pour quiconque aime Jésus-Christ; c'est une peine qui arracha des plaintes à Jésus lui-même sur la croix. « Mais » que sait celui qui ne sait pas souffrir pour Dieu ? disait votre S. Jean de la Croix. Et S. Philippe de Neri disait « qu'il n'y a pas de plus grande tribulation dans le monde » que de ne pas avoir de tribulations ». Le même disait aussi que « celui-là n'aime guère son Dieu qui ne désire » guère de souffrir ». Quand vous êtes la plus désolée, envoyez avec un soupir votre cœur à Jésus, et dites-lui : Époux, je ne veux pas vos consolations, mais je ne veux que vous seul; cherchez aussi à ressentir la peine que ressentait S. Louis de Gonzague; c'était pour lui un martyre de ne pouvoir aimer Dieu autant qu'il le connaissait digne d'être aimé. Ayez toujours soin pour tout ce qui est peine, pour tout ce qui est goût, d'en faire l'offrande à Jésus-Christ. Que j'aime en vous, ô ma fille, cet ennui dans l'oraison et cette persévérance malgré l'ennui ! Il suffit qu'alors vous fassiez toujours des actes d'union de votre volonté avec Dieu.

Si vous voyiez, ma fille, que les choses vont bien auprès de Dieu, où serait alors la peine ? la peine serait un paradis. Ayez soin de retrouver la paix incontinent dans les troubles de l'ame, et persévérez dans l'oraison et les exercices spirituels en dépit de l'ennui, encore qu'il vous semble que tout soit perdu, et laissez faire Jésus. Ayez soin en outre de bannir tout empressement inquiet pour mes lettres, parce que ce pourrait encore être pour vous un obstacle à la perfection.

Je présente mes respects à la mère supérieure, et je me recommande aux prières de cette ame désolée, parce que les ames désolées sont chères à Dieu. Je l'ai recommandée à Jésus et Marie ; et pour vous, je tiens au pacte que nous avons fait. Vivez dans le cœur de Jésus et de Marie. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

VII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Ciorani, 22 avril

Ma bienheureuse fille, je reçois de vous deux autres lettres : je vous répéterai que pour le moment il est impossible de venir chez vous avec la mission, parce que nous sommes en petit nombre, et que nous avons tant à faire ici que nous ne pouvons en venir à bout, outre que c'est notre règle de ne pas aller si loin avec les missions, surtout quand nous avons des endroits voisins pour les faire.

Je vous permets de prier Jésus-Christ comme Sainte

Scholastique, mais je vous interdis tant d'empressement à me voir et à m'entendre. Il peut nous suffire que nous nous revoyions en paradis pour ne jamais nous séparer de la belle vue de Dieu : en attendant, soutenons-nous par l'oraison et demeurons en paix. Dieu seul est ce bien dont nous ne pouvons demeurer éloignés. Les créatures, toutes tant qu'elles sont, ne sont propres qu'à nous refroidir dans l'amour du souverain bien, quand on les désire avec sollicitude. Et ainsi, je veux vous aider à vous unir toujours de plus en plus à Jésus-Christ, au lieu de vous en éloigner. Et ainsi, je veux dorénavant qu'en cela vous soyez plus résignée. Aussi me consolé-je des ténèbres et des mépris qui sont survenus. Oh ! plutôt à Dieu que parmi toutes les ténèbres, abandonnés et méprisés de tous, nous aimassions Jésus-Christ et fussions occupés de lui plaire. Lorsque ensuite vous vous trouvez environnée de ténèbres, je vous avertis dans votre oraison de vous étendre un peu sur les prières adressées à Jésus et à Marie ! Oh ! quelle belle prière c'est que de demander toujours à Jésus l'amour de Jésus.

Touchant votre sœur, il est nécessaire que vous en ayez le plus grand soin pour son salut. Si on pouvait la placer, peu importerait qu'on perdît quelque chose dans la vente du territoire. Il suffit : il faut en avoir soin et vous informer si chez sa tante elle fréquente quelque parent ou quelque autre. Parce que si elle voit quelqu'un fréquemment, il faut crier, faire tapage, et y trouver quelque expédient. Faites tout cela, mais paisiblement ; et ce à quoi nous ne pouvons remédier, remettons-le tout entre les mains de Jésus. Or sus ! continuez à me recommander instamment auprès de Jésus et de Marie. Je vous recommande de faire toujours des actes d'amour au saint

sacrement. Que Marie soit notre espérance et Jésus notre amour. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

VIII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 17 août

Je réponds. Oui, madame, Dieu est digne d'être aimé, et veut être aimé de vous, encore que vous n'ayez pas de directeur. Vous avez été de nouveau établie prieure. La prieure doit être aussi la prieure en amour, c'est-à-dire la première à aimer Dieu, et c'est là le règlement que je vous donne. Or, puisque vous avez eu de nouveau Jésus-Christ, vous me recommanderez à lui quand vous vous nourrirez de sa chair sacrée, au moins dans ces jours où vous n'auriez pas eu le bonheur de communier. Je vous remercie de la neuvaine et du souvenir que vous conservez de moi. Je remercie Jésus-Christ, qui me rappelle à votre mémoire, et je le prie de continuer de même à l'avenir. Remerciez encore le Seigneur d'une faveur insigne que nous venons de recevoir du pape: il nous a donné tous les privilèges des *Pii operarii*, et des pères de la *Doctrina chrétienne*. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

IX.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Villa, 26 août

Ma sœur bien-aimée, et ma fille en Jésus et Marie. Louons donc tous deux la bonté de Jésus, qui par ma lettre a voulu vous donner un plus grand désir de l'aimer.

Quant aux mortifications, vous pourrez vous donner la discipline quatre fois la semaine, mais non jusqu'au sang, et deux fois porter le cilice à chaînette jusqu'à l'heure du repas. Pour le manger aussi, vous aurez soin de vous mortifier, vous abstenant de fruits trois fois la semaine; et vous abstenant de quelque chose de plus le mercredi et le vendredi. Le samedi seulement vous pourrez déjeuner au pain et à l'eau; le soir ensuite vous aurez soin de manger le moins possible, afin de conserver l'esprit bien libre pour vos dévotions de la nuit et du matin.

Ensuite, quant à l'oraison, je voudrais qu'outre l'heure de la communauté, vous en fissiez une autre heure, au moment qui se trouverait le plus commode, particulièrement la nuit, et aux heures de plus grande solitude, aux quelles Jésus parle à ceux qu'il aime. Je voudrais que le silence fût rigoureusement observé, si ce n'est pendant la récréation, c'est-à-dire après dîner et après souper. Du reste, ne parlez que pour nécessité et toujours à voix basse; et puis deux heures par jour de silence plus rigou-

reux. On ne trouve aucune personne d'oraison qui parle beaucoup. Toute personne vraiment amoureuse de Jésus-Christ ne voudrait jamais parler, jamais entendre, jamais voir autre chose que Jésus.

Vous choisirez ensuite chaque semaine un jour de retraite, auquel vous vous appliquerez toute entière à l'oraison, à la lecture et aux autres exercices spirituels.

Vous ferez chaque jour une demi-heure de lecture spirituelle sur les vertus; et dans S. Jean de la Croix vous lirez souvent l'endroit où il parle des sept vices capitaux, *l'orgueil*, etc., et cela à l'entrée de la nuit.

Dans les neuvaines ensuite, vous pourrez augmenter toutes les mortifications ci-dessus, vous donnant chaque jour la discipline, etc. En faisant ainsi, vous pourrez ensuite communier, si on vous le permet, trois ou quatre fois la semaine, et pendant les neuvaines tous les jours. Ayez une grande dévotion à la bienheureuse Marie, et chaque jour dans une visite allez vous consacrer tout entière à elle; puis vous ferez au moins trois visites par jour au très-saint sacrement.

Dans l'oraison ensuite, vous verrez de quel côté vous vous sentez plus attirée, et vous ferez là-dessus votre méditation. Vous emploierez le reste du temps à faire des actes d'amour à Jésus et Marië, et à leur demander des grâces. Hors de l'oraison, vous devez toujours aller soupirant pour cet époux qui seul vous aime, et seul mérite tout votre amour. Dès que vous commettez quelque faute, relevez-vous aussitôt de grand cœur, faisant un acte d'amour envers Jésus-Christ, et n'y pensez plus que pour vous en confesser.

En cas de maladie ensuite, laissez toutes les mortifica-

tions qui peuvent vous nuire. Voilà ce que j'avais à vous dire pour le moment, et affermissez-vous dans la résolution de vous donner toute à Dieu, puisqu'il vous veut toute à lui.

Cette enfant est trop enfant pour en exiger de la spiritualité. C'est cependant travailler à la gloire de Dieu que de la faire croître dans son saint amour, mais sans inquiétude. Si après cela elle est vraiment un obstacle à votre avancement, voyez de vous en débarrasser s'il est possible. Et si cela ne se peut, Jésus-Christ vous aidera. Dans toutes les oraisons et les communions, je vous prie de me recommander à Jésus et Marie, et vous ferez pour moi une neuvaine à Marie pour certaines grâces que je désire. De mon côté, tout misérable que je suis, j'ai prié Jésus d'une manière spéciale pour vous, afin qu'il vous mette à même d'être toute à lui ; et de votre part vous vous donnerez toute à lui en renonçant à toute consolation dans cette vie et dans l'autre. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

X.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Ciorani, 12 septembre

Je reçois votre longue lettre. Vous avez bien fait de maintenir l'observance du couvent, soit pour le premier, soit pour le second cas dont vous m'avez écrit. Le bien général du couvent doit être préféré au bien de quelque particulier que ce soit ; autrement le couvent deviendra

un sérail de femmes mondaines , et ce ne sera plus une retraite d'épouses de Jésus-Christ. A cet égard, continuez à tenir bon et à ne pas fléchir. Vous retrancherez une de vos communions accoutumées, en pénitence de la faiblesse que vous montrâtes lorsque par compassion vous donnâtes votre voix dans cette dernière circonstance; ne vous laissez plus aller à une pareille faiblesse ; autrement, je vous prescris par manière d'obéissance de vous éloigner pendant un mois de la communion , sans parler de la peine de conscience et de la nécessité de vous en confesser. A cet égard, je fais un grand cas de conscience d'admettre dans un couvent quiconque ne s'annonce pas avec l'intention d'y entrer pour servir Dieu. C'est la ruine des couvens, et la faute en est à toutes celles qui donnent leurs voix par respect humain. Ainsi, tenez bon, et encouragez vos compagnes à tenir bon également , parce que ce sera pour elles un grand mérite auprès de Jésus-Christ , particulièrement si pour cela elles souffrent persécution : *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam*. Faites donc tout cela ; acceptez avec joie les persécutions sans vous troubler, et répondez que vous ne le faites pas par dépit ni par caprice, mais parce que vous croiriez pécher si vous faisiez le contraire, sans rien dire de plus.

Or sus, recommandez-moi à Jésus et Marie ; et je suis , etc. Vive Jésus , Marie , Joseph et Thérèse !

Priez chaque jour Marie pour nos affaires, parce que maintenant on est occupé à traiter de notre approbation à Rome : je vous le donne pour obéissance. Vive Jésus et Marie !

XI.

Vive Jésus, Joseph, Marie et Thérèse.

Ciorani, 26 septembre

Hier, je reçus deux de vos lettres. J'ai été bien consolé d'apprendre le départ de cette personne, et que pour cela l'on murmure après vous. Il suffit de ce que vous avez dit à la supérieure ; il n'est plus nécessaire maintenant de vous justifier, si ce n'est lorsque quelqu'une de vos sœurs, instruite de cette aversion, viendrait réellement à s'en scandaliser. A cette autre religieuse ensuite, montrez toujours un visage riant et plein de courtoisie. Pour ce qui est des pénitences et des mortifications, cela s'entend, supposé que vous soyez parfaitement bien. Au sujet de la mission, ma chère fille, assurez de nouveau l'évêque qu'il a bien fait de faire venir les Georgini, parce que nous, nous ne pouvons nous éloigner autant d'ici, et ici nous avons tant à faire que nous ne pouvons en venir à bout. Il est vrai que nous sommes peu nombreux ; et ainsi, ma fille, ne cessez de prier toujours Jésus et Marie, qu'il nous envoie des compagnons ; priez en particulier maintenant, parce que plusieurs m'ont donné avis qu'ils voudraient venir. Nous sommes donc peu nombreux, mais nous ne laissons pas de faire continuellement des missions.

J'apprends avec peine l'empressement que vous avez de me revoir. La confession générale n'est plus nécessaire, et Dieu ne veut pas que vous pensiez à me revoir. Je ne vais voir ni ma mère elle-même ni personne. Il ne con-

vient nullement que j'aïlle à Villa , et je ne pourrais absolument partir sans permission ; et cette permission , le directeur ne me la donnerait pas si je ne la lui demandais. Ainsi, tranquillisez-vous , et, je vous en prie , ne me parlez plus de ce voyage. Tranquillisez-vous : Dieu vous veut détacher de toutes les créatures , et lui seul veut être votre compagnie et votre consolation. Je vous le répète : donnez-vous la discipline chaque jour , avec le cilice à chaînette , jusqu'à l'heure du repas , et le vendredi quelque chose de plus ; mais quand vous êtes malade , surtout avec un peu de fièvre , ne faites rien , rien absolument.

Quant aux fruits , quand vous pourrez vous en abstenir , ou que vous ne verrez pas qu'ils vous soient précisément nécessaires pour la santé , je vous prie de vous en abstenir. Il suffit que vous en mangiez , le dimanche seulement , mais encore avec retenue ; les autres jours , quand il y a un potage aux herbes , et qu'il n'y a pas quelque autre raison particulière , abstenez-vous-en.

Ensuite , quant aux fautes passées , n'y pensez plus désormais. Soyez attentive à vous rendre invisible pour tous , et faites en sorte de vous présenter à la grille le moins possible ; et si vous pouviez , avec la permission de la supérieure , ne plus vous en approcher , ce serait très-bien. Mais si cela ne se peut à cause des vivres , etc. , voyez au moins que ce soit le moins possible. Mais si vous le pouviez , oh ! que j'en serais bien aise ! surtout en faisant savoir à tout le monde et à vos parens que vous ne descendez plus au parloir.

Écrivez à Louise que je suis bien consolé de voir qu'elle persévère et qu'elle aime beaucoup Jésus et Marie , au point de se mettre en tête de devenir réellement

une sainte; dites-lui qu'elle prie pour moi. Et vous, tout le temps que vous pourrez avoir, donnez-le tout entier à l'oraison, c'est-à-dire à prier toujours Jésus-Christ qu'il vous fasse faire parfaitement sa volonté pour être toute à lui. Oh! la belle chose de voir une ame toute à Dieu, qui ne veut que Dieu, n'aime que Dieu, ne pense qu'à Dieu, ne cherche en toutes choses que Dieu!

Ensuite, quand il se présente des pratiques d'obéissance, particulièrement pour assister les malades, laissez là toutes vos dévotions, soutenez-vous dans vos travaux et vos fatigues par des oraisons jaculatoires, saisissant l'occasion de tout ce que vous faites ou voyez, et assistant les malades toutes les fois qu'il vous sera possible. Or sus! n'oubliez jamais ni moi ni cette congrégation. Vous voyez bien que je ne vous oublie pas, et que j'ai à cœur de vous voir une sainte. Il est trop aimable, ma chère fille, ce Dieu que nous avons, et il est trop bon pour qui le cherche de tout son cœur. Allons donc, cherchons Dieu seul, lui seul, lui seul, et rien de plus; prions toujours Marie qu'elle nous le fasse trouver. Vous ferez, à mon intention, une neuvaine à Marie pour ces nouveaux sujets, afin que ce soit Marie qui nous les envoie, et qui affermisse en eux la bonne volonté. Que Marie soit notre espérance, et que Jésus soit tout notre amour. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

XII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 30 septembre

Je réponds brièvement. Pour ce qui est de demander à la prieure qu'elle ne vous donne pas d'emploi qui puisse distraire, c'est une chose qui ne me fait pas plaisir, parce que la religieuse ne doit ni rechercher ni refuser aucun emploi, et l'emploi qui est donné par les supérieurs est imposé de Dieu lui-même.

Pour ce qui est de donner à une autre religieuse tout ce que vous avez entre les mains, je ne le verrais pas avec déplaisir, si vous en trouviez quelqu'une qui voulût prendre ce soin; ainsi, vous pouvez commencer à en faire l'essai, mais sans résolution bien déterminée.

Quant à la fête, que veux-je dire? Je n'aime pas ces fêtes particulières que font les religieuses. Je vous dirais plutôt de déposer entre les mains de la prieure l'argent qu'il faudrait dépenser pour la fête, et de ne vous mêler de rien, si ce n'est de louer et de prier le saint; autrement, vous en retirerez plus d'inquiétude que de dévotion. Pour votre frère, s'il vient, c'est bien. S'il ne vient pas, ne vous intriguez pas pour le faire venir, parce qu'en cela l'amour-propre aurait plus de part que l'amour de Dieu. Je vous recommande à Jésus-Christ. Pour vous, continuez toujours d'en faire autant pour moi. Vous ferez pour ma congrégation une neuvaine à Marie, parce que nous sommes accablés de tribulations. Et particuliè-

rement à cette heure , nous sommes sous le coup d'une grande persécution , ainsi que je viens d'en recevoir l'avis.

XIII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Ciorani, 26 octobre

Ma chère fille, hier je me retirai à la maison. Je réponds à votre dernière lettre. C'est à nos dépens que nous allons en mission. Nous prenons le nom de *la Congrégation du S.-Rédempteur*. Mais pour le moment, il n'est pas possible de venir dans votre endroit donner la mission, parce que nous sommes si pressés de missions dans ce vaste diocèse de Salerno que nous ne pouvons pour le moment aller même à Cava, qui est si près de nous.

Pour les mortifications, je ne veux pas que vous les commenciez, si vous ne vous portez bien. Mangez aussi quelquefois du fruit, lorsque cependant vous verrez qu'ils vous servent comme de remèdes, ou pour l'estomac, ou pour ne pas prendre d'autres alimens qui vous pèseraient.

J'ai été bien consolé de voir que vous ayez auprès de vous cette compagne. Je vous conseille de faire votre possible auprès des supérieures pour qu'on ne vous l'ôte pas. Faites-lui toujours bonne grâce, louez-la toujours auprès des autres. Quant aux actions que vous appelez les plus viles auprès des malades, vous savez bien qu'elles ont été les plus chéries et les plus estimées des saints. Si les sens y répugnent, peu importe, laissez-les dire, et faites votre devoir.

Enfin, si vous voulez être consolée, je vous dis : Embrassez en tout la volonté de Dieu, et vous serez toujours contente. Priez toujours pour moi, je ne vous oublie point.

Priez Jésus et Marie qu'il nous envoie des sujets. Je vous recommande trois visites par jour à Marie et au saint sacrement, offrant votre vie et toutes choses pour leur amour. Dans ces visites, un soupir d'amour pour mon ame, afin que Jésus et Marie me fassent accomplir parfaitement la volonté de Dieu. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

XIV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

J'écris à la hâte ces deux lignes, parce que je n'ai pas un moment pour respirer. Dans cet état, vous n'avez autre chose à faire qu'à vous humilier, à vous résigner à la volonté divine, à implorer miséricorde, à vous confier en Dieu, parce que c'est signe que Dieu vous aime. Priez toujours Jésus-Christ pour cette croix qu'il m'a imposée. Vive Jésus et Marie!

XV.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

4 décembre

Pour ce qui est de mener la vie solitaire comme à Caserta, ce sont des pensées en l'air. Maintenant, vous êtes religieuse, vous avez à remplir vos devoirs et à vous rendre utile à la communauté. Quant aux autres choses, lorsque vous devez assister aux offices, laissez tout ; mais hors de là, n'omettez jamais le jour de retraite, ni les autres prières : une fois le mois, le jour de la retraite, priez la prieure qu'elle fasse assister une autre aux offices, s'il est possible. Et priez pour moi. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

XVI.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 4 décembre

Ma sœur bien-aimée, je reçois votre lettre, et je vous remercie bien vivement de la charité que vous avez de me recommander à Jésus-Christ. Je le fais aussi de mon côté pour vous. Je vous prie donc maintenant de prier tout particulièrement pour la congrégation, parce qu'on va traiter de l'approbation, et si l'on manque cette occasion,

Dieu sait quand est-ce qu'on aura occasion d'en parler. Mais que la volonté de Dieu soit toujours faite.

Quant à vos défiances, jetez-vous toujours comme morte dans les bras amoureux de Jésus-Christ et de sa très-sainte mère. Ne faites plus attention à vos fautes, une fois qu'elles sont commises ; et quand les défiances viennent vous assaillir, dites : *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum*. Pour ce qui est de nous revoir sur cette terre, je ne sais ce qui adviendra : cela peut être et ne pas être. Je suis vieux et infirme ; ainsi, difficilement je ferai à l'avenir des voyages aussi longs. Actuellement je ne sors presque plus de ma chambre, et la fièvre me visite assez souvent : il faut que je me prépare mieux, parce que ma mort approche, et ainsi aidez-moi à me préparer au jour des comptes. Je vous prie de faire une prière en particulier pour moi : savoir, que Jésus-Christ me fasse connaître à ce dernier moment ce que j'ai à faire pour lui complaire, et qu'il me donne la force de l'exécuter. N'allez pas l'oublier. Offrez mes hommages à la mère prieure et à toutes mes sœurs ; car vous l'êtes toutes pour moi. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

XVII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nola, 4 décembre

Je réponds de Nola, où je me trouve présentement. Je suis bien sensiblement consolé de voir que vous allez remédiant aux abus introduits contre la règle. Que Jésus-

Christ en cela vous bénisse et vous donne de la force, parce que, si les abus commencent à régner dès le principe, vingt ou trente ans ne seront pas écoulés que la règle aura été totalement renversée.

Pour ce qui est d'écouter ceux qui vous amènent leurs besoins spirituels, je vous conseille de ne jamais y manquer; puisqu'ils viennent tout exprès, et qu'ainsi on a lieu d'espérer qu'ils profiteront de vos avis. Pour cela, oui, retranchez tous les discours inutiles, et faites en sorte de frapper au but, mais avec prudence, parce que vous ne pourrez pas tout dire au commencement. Continuez de me recommander à Jésus-Christ. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

XVIII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 12 décembre

Je réponds à votre dernière lettre. Cette pensée de changer de couvent est une tentation du démon, qui vous tiendra toujours inquiète, et ne vous laissera jamais faire le bien. Par obéissance, s'il revient, chassez-le, et dites : Je veux mourir ici, parce que Dieu et l'obéissance le veulent. Les croix se trouvent partout : si vous alliez à S.-Gaudio de votre chef, vous trouveriez d'autres croix que vous ne voyez pas maintenant. Continuez, comme je vous ai dit, de faire les communions, les oraisons, les mortifications que vous pourrez, et surtout de souffrir les choses contraires que vous souffrez là où vous êtes : il ne

faut pas que vous soyez encore bien accoutumée à les souffrir, autrement vous ne penseriez pas à changer de couvent. Continuez de prier pour moi et pour la congrégation, parce que présentement il s'agit d'une chose de la plus grande importance. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

XIX.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 30 décembre

Je réponds brièvement à votre lettre. Pour ce qui est de continuer à vous faire diriger par votre ancien directeur, non-seulement je vous dis que c'est une chose bonne, mais nécessaire ; autrement, vous ne pourrez être assurée de la volonté divine.

Ensuite, quant à l'union qu'éprouve l'âme avec Dieu après la communion, ne craignez pas de commettre une idolâtrie en vous adorant vous-même : c'est un effet propre du sacrement que de transformer l'âme en Jésus-Christ, en sorte que l'âme puisse dire avec S. Paul : *Vivo ego, jam non ego, sed Christus in me.* Prenez soin alors de vous contenir, pour ne pas laisser apercevoir aux autres aucun signe extérieur. Du reste, abandonnez-vous à Dieu, et ne mettez pas obstacle à l'opération divine. Vous n'avez alors autre chose à faire que de vous anéantir devant Dieu, et de vous offrir à lui sans réserve, afin qu'il en dispose comme il lui plaira.

Je me réjouis de l'arrivée des nouvelles épouses, et par-

ticulièrement des filles de D. Benedetto : qu'elles prient Jésus pour moi. En attendant, dites-moi ce que je pourrais faire auprès de monseigneur pour vous être utile et pour aider cette communauté que j'aime tant : oui, je vous regarde toutes comme mes sœurs, parce que je sais que vous voulez du bien à mon Sauveur. Recommandez-moi toujours à Jésus-Christ. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

XX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Pagani, 22 avril 1756.

J'écris par la main d'autrui, parce que je me relève depuis peu d'une maladie mortelle. Je réponds brièvement à votre lettre. Dans votre état, vous n'avez autre chose à faire que d'observer la règle avec zèle, et puis de vous offrir toujours à Dieu, et vous résigner en quelque état que vous vous trouviez. Je vous remercie bien vivement de vous être souvenue de moi ; j'en fais autant pour vous. Je vous prie de continuer à le faire pendant ce peu de jours de vie qui me restent. Je veux faire quelque démarche pour qu'on vous rende la communion : mais il faut attendre le temps opportun : en attendant, résignez-vous entièrement. Jésus-Christ le veut. Saluez toutes les religieuses de ma part, et particulièrement la mère prieure ; elle me fera la charité d'un *Salve* pendant neuf soirs pour deux grandes affaires de la communauté. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

XXI.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, juin 1736.

J'ai lu votre bien longue lettre, et je réponds en peu de mots. J'attends ici sous peu de jours le P. N., qui doit aller à Naples. Il faut qu'il l'entende d'abord, et puis qu'il voie ce que je peux faire pour vous être utile. En attendant, mettez-vous tout entière à la disposition de la divine volonté, afin que sa plus grande gloire se fasse, et la plus grande gloire de Dieu est de faire sa très-sainte volonté. Offrez mes respects à la mère prieure, à sœur Maria Giuseppe, à sœur Maria Celeste, et à toutes. Et toutes, aussi bien que vous, ne manqueront pas de me recommander à Jésus-Christ, parce que, je le répète, je veux voir de faire ce que je puis pour vous être utile : mais il faut savoir d'abord ce que dit le P. N. Je crois certainement que le P. N. n'a été congédié pour aucune désobéissance de votre part ou des autres personnes de la maison, mais pour quelque autre raison plus élevée. Qui sait ce que lui a dit l'évêque ? Serait-ce à cause des Thérésiens ? Je ne sais qu'en dire. Mais si le P. N. y retourne, il faut que vous vous contentiez du peu qui est possible, parce que vous savez bien que la règle nous interdit expressément la direction des religieuses, en général comme en particulier : ainsi, il faut que vous vous contentiez de quelques avis, une fois de temps en temps. En attendant, suivez les conseils de ce père, et dans les cas nouveaux

qui surviendront, ne faites rien à l'extérieur sans l'ordre de la supérieure, parce que, pour l'intérieur, il suffira de lever tous vos doutes, en disant : Mon Dieu, je ne veux que vous seul et votre bon plaisir, et rien de plus. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

XXII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

30 avril 1760.

Quelquefois je vous réponde et ma réponse ne vous parvient pas. Quant à la religieuse, dites-lui de ma part qu'elle se tranquillise. Certainement que ç'a été la volonté de Dieu. Si elle fût entrée, elle aurait peut-être été pour elle un sujet de tentation. Et puis, si elle fût entrée, comment aurait-elle pu empêcher la mort? Quelle peur ensuite a-t-elle de son frère, puisqu'il est bon prêtre? d'autant plus qu'il est mort en invoquant Marie. Qui-conque meurt en invoquant la mère de Dieu ne peut se perdre. Quant à vous, continuez de pratiquer l'obéissance, de supporter les contradictions, et soyez tranquille. Du reste, tandis que nous vivrons, il nous faudra vivre dans la crainte. Continuez aussi de me recommander à Jésus-Christ; je le fais pour vous. Vive Jésus, Marie et Joseph!

XXIII.*Vive Jésus, Marie et Joseph.*

Nocera, 11 janvier 1761.

Je suis consolé de ce que vous remerciez Dieu de la grâce qu'il vous a faite. Le Seigneur veut être remercié de ces sortes de grâces , parce que ce ne sont pas des grâces qui s'accordent à tout le monde. Je vous recommande l'oraison. Quand vous avez du temps de reste donnez-le tout à Jésus-Christ : et quand vous êtes dans l'aridité , consolez-vous avec les livres. Et soyez sur vos gardes , parce que viendra le temps què vous aurez des ennuis , des obscurités , et peut-être des tentations de repentir d'être venue dans ce couvent. Alors n'en tenez aucun compte , et dites : **Mon Jésus, je suis venue ici pour vous , et je veux mourir ici avec vous. Conservez cette lettre , et lisez-la quand le démon voudra vous troubler. Je dis cela parce que je n'ai pas le temps de répondre chaque fois ; ainsi , je vous écris un peu au long , afin que cette lettre vous serve pour l'avenir. Aimez-donc l'oraison ; mais quand on vous donne quelque obéissance , laissez tout là et obéissez ; par l'obéissance on plaît bien davantage à Dieu. Soyez encore attentive à embrasser les mépris et les corrections : offrez-les tout de suite à Jésus-Christ et ne répondez pas. Quand vous commettez quelque faute , faites un acte d'amour de Dieu , et tenez-vous en repos Fuyez les grilles comme la mort : aimez à demeurer seule , toujours au chœur ou dans la solitude , toutes les fois que l'obéissance ne le veut pas**

autrement. En toutes choses demeurez unie à la volonté de Dieu , en disant toujours : Mon Dieu , je ne veux que vous et rien de plus : tout ce que vous voulez , je le veux aussi. Priez toujours Jésus-Christ qu'il vous donne son amour. Et recourez toujours à Marie , en lui faisant cette prière : « Ma mère , faites que j'aime Jésus-Christ. » Communiez souvent , et après la communion recommandez-moi à Jésus-Christ , et par charité , et parce que j'ai aussi secondé votre vocation. A nous revoir en paradis. Je suis , etc. Vive Jésus , Marie , Joseph et Thérèse !

XXIV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Nocera, 28 mai 1761.

D. Carlo , votre oncle , est allé à Naples. Il vint me demander la permission de venir auprès de vous , mais je la lui refusai , parce qu'il nous est défendu par notre règle d'aller voir des parens sans nécessité , et cette nécessité ne se trouve pas dans ce cas-ci. Vous ne pouvez vous confesser à votre oncle. Pour autre chose , votre révérence pouvait lui en écrire. Je le lui ai dit et je vous en dis autant.

Ensuite , quant aux contrariétés que vous éprouvez dans le couvent , j'ai plus de plaisir à les apprendre que si vous faisiez des miracles et étiez ravie en extase. Ce sont les persécutions qui nous unissent à Jésus-Christ et qui nous font aimer Dieu seul. Soyez attentive à ne vous en plaindre à personne : et quand vous les essayez , offrez-

les à Jésus-Christ sans répondre. Mais quand par malheur vous vous troublez quelquefois, n'allez pas vous troubler de votre trouble même. Humiliez-vous alors, faites un acte d'amour de Dieu, et tranquillisez-vous aussitôt. Chaque jour renouvelez la prière à Jésus-Christ, qu'il vous fasse être méprisée comme lui-même il l'a été pour l'amour de vous. Que sert-il d'être venue dans le couvent, si vous ne savez être méprisée pour Jésus-Christ? C'est le meilleur gain que vous puissiez faire dans le couvent. En attendant, soyez attentive à souffrir pour Jésus-Christ, et recommandez-moi dans la communion. Vive Jésus et Marie!

XXV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Arienzo, 20 novembre 1762.

Je veux absolument que le confesseur des religieuses soit changé: et à l'avenir, je ferai en sorte qu'il soit changé tous les trois ans. Ainsi le veulent les ordres de Rome, et justement, et c'est aussi ce que je ferai: dites aux religieuses qu'elles soient dociles en ce point. Il est impossible dans un couvent d'indiquer un confesseur qui plaise à toutes. Le confesseur qu'elles se choisissent leur est désigné par la volonté propre; mais le confesseur que leur assigne le pasteur, leur est assigné par la volonté de Dieu; si donc elles témoignent de la répugnance, elles vont contre la volonté de Dieu. Quant à la mission, je veux voir pour ce carnaval, mais il y aura des difficultés ..

Aussi j'aurai bien de la peine à l'envoyer avant le printemps. Au printemps, j'espère avoir les pères de ma congrégation ; alors je verrai encore à Frasso , et je veux faire moi-même le sermon , parce que dans tous les endroits , au moins dans les grandes localités , je veux au moins une fois y faire moi-même le grand sermon , si Dieu me donne la santé. La voix du pasteur est celle que Dieu seconde mieux du concours de sa grâce. Je vous bénis avec toutes ces religieuses.

XXVI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

..... avril 1764.

Je ne puis faire autrement que de louer la bonne conduite de cette mère prieure , qui ayant reconnu le peu de fidélité à observer les règles , et plus encore les fatigues que lui cause un long gouvernement , a pensé à se démettre de sa charge. Pour condescendre à son zèle , qui , j'en suis persuadé , l'a portée à se démettre , j'accepte sa renonciation , et avant qu'on en vienne à la réélection de la nouvelle prieure , je vous prie de m'envoyer les règles , afin que je puisse y donner un coup-d'œil , et qu'on puisse sans crainte de méprise procéder à l'élection. En attendant , les religieuses pourront penser à en choisir une entre les plus vertueuses et les plus régulières , puisque de sa bonne conduite dépend le bon ou mauvais gouvernement du *Conservatoire*, sous le rapport du spirituel comme du temporel. Je vous bénis et suis.

XXVII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Durazzano, 15 juin 1764.

J'envoie ci-joint la permission pour P. Guardianò, parce que j'estime que vous trouverez quelque consolation spirituelle à conférer avec ce père des choses de votre intérieur. Du reste, ne vous découragez pas pour vous voir ennuyée et distraite dans tous vos exercices de piété, même jusques dans vos communions, dans la persuasion que vous le faites sans dévotion et sans foi. La tiédeur ne consiste pas à éprouver de l'ennui ou du dégoût dans l'oraison et les exercices de piété; il suffit qu'on s'y propose une bonne intention, et qu'on ne les omette pas. La tiédeur préjudiciable est celle qui fait omettre les exercices de dévotion, ou pour n'avoir pas cet ennui, ou pour ne pas se priver des divertissemens mondains. Allez donc en avant, et continuez vos exercices quand vous le pourrez, encore qu'ils vous paraissent tous en pure perte, et laissez faire Dieu. Quant aux fautes que vous commettez, après la faute ne vous troublez pas; faites un acte d'amour de Dieu et reprenez votre chemin. Nous avons affaire à un bon maître qui, quand il voit une ame humiliée, l'embrasse aussitôt et se l'unit plus étroitement. Quand il y a quelque chose à faire pour la communauté, il n'importe pas que vous laissiez là toutes vos oraisons. Ne manquez pas de me recommander à Jésus-Christ, quand vous faites la visite au saint sacrement. Je vous bénis et suis, etc.

XXVIII.*Vive Jésus, Marie et Joseph.*

Ariola, 11 août 1764.

J'impose pour règle à votre révérence comme abbesse, et à toutes les abbesses futures, de n'envoyer de la part de la communauté des présens à aucune personne en quelque temps que ce soit : si ce n'est qu'à Noël et à la fête de l'Assomption on permet quelque petit don de comestibles au vicaire, au gouverneur, à l'avocat, au procureur, au médecin, au confesseur, au sacristain, à l'organiste, au chirurgien et au notaire. Il est défendu aussi d'envoyer du pain à qui que ce soit.

XXIX.*Vive Jésus, Marie et Joseph.*

13 octobre 1764.

Je vous écris à la hâte, parce que je suis accablé d'occupations : ainsi je réponds seulement à ce qui vous concerne, non à ce qui concerne les autres ; je vous dirai en particulier que celle qui reçoit du bien de sa famille doit prendre avis de son confesseur. Quant à votre révérence, je n'ai pas grand'chose à vous dire si ce n'est au sujet des biens que vous laisserez à votre mort ; si votre famille

est tant soit peu gênée, il vaut mieux que vous les laissiez dans la maison paternelle. Quant aux affaires de votre intérieur, je suis consolé d'apprendre que vous soyez maltraitée et méprisée : or, je veux que vous demandiez toujours à Jésus-Christ des mauvais traitemens et des mépris, et la force de les supporter ; mais non des consolations sensibles et des marques de tendresse. Ne manquez jamais de me recommander à Jésus-Christ, comme je le fais pour votre révérence. Je vous bénis, et je suis, etc.

XXX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Arienzo, 20 novembre 1764.

TRÈS-RÉVÉRENDE MÈRE ET HONORABLE DAME,

Grande a été ma douleur en apprenant dans votre lettre que l'une de vos converses, après avoir injurié une choriste et après lui avoir résisté, a eu la témérité de rompre la clôture et de sortir jusque dans la voie publique. Cette converse a donc encouru l'excommunication, dont je n'ai pas le pouvoir de l'absoudre, et ainsi il est nécessaire d'écrire à Rome ; à cet égard vous vous entendrez avec monsieur l'archiprêtre, auquel je ne réponds pas faute de temps. Un si indigne attentat mériterait un bien sévère châtement, soit pour réprimer l'audace diabolique de cette converse, soit pour l'exemple : toutefois, pour user de quelque indulgence, je veux qu'on lui impose la peine suivante, savoir que pendant six mois elle soit privée de la communion, que

pendant six mois elle ne descende jamais au parloir , et enfin que pendant ces six mois , deux fois le mois , c'est-à-dire tous les quinze jours , elle jeûne au pain et à l'eau : or ce jeûne elle l'observera dans le réfectoire commun ; et si elle n'est docile en tout on lui imposera un plus sévère châtement. De grâce soyez attentive à ne pas permettre qu'on laisse les clefs près de la porte. Je finis en bénissant la communauté , et en vous priant toutes de me recommander à Dieu dans vos oraisons.

XXXI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

S.-Agata, 20 février 1765.

Je réponds à votre lettre , et je vous dis en premier lieu de ne penser nullement à changer de couvent , parce que vu les circonstances ce serait une chose bien difficile et presque impossible ; ainsi aborder seulement cette affaire , ce serait déjà de quoi vous jeter dans un grand trouble. Du reste ; sachez qu'excepté quelques couvens , tous les autres pour ce que j'en sais sont comme le vôtre , avec peu de fidélité à l'observance , pleins d'agitations et de démêlés. Toutes les fois que vous pourrez y remédier avec de bonnes paroles , faites-le : sinon , tenez-vous recueillie devant le saint sacrement , ou même enfermez-vous dans votre cellule , et ne vous en mettez point en peine. Quant à la règle , observez-en tout ce que vous pourrez : par exemple la communauté abandonne l'oraison , ne l'abandonnez pas de votre côté. Ensuite quant aux

heures qui seront dérangées pour les démêlés, etc., accommodez-vous à la communauté comme elle est, puisqu'il ne dépend pas de vous d'y apporter remède. Ne vous attachez jamais à aucun parti : mais quand il s'agit de l'observance et du service de Dieu, joignez-vous toujours à celles qui sont les plus zélées ; et peu importe ensuite que vous soyez injuriée et maltraitée par les autres. Pour tous ces troubles n'omettez jamais ni vos oraisons ni vos communions : consolez-vous toujours par cette pensée que vous êtes dans la maison de Dieu et non pas dans le monde. Et recommandez-moi à Jésus-Christ quand vous faites les visites au très-saint sacrement. Je vous bénis, et suis, etc.

XXXII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

15 mars 1765.

J'apprends que vous êtes enflée, et qu'ainsi malade vous vous êtes donné la discipline ; vous avez mal fait et contrevenu ainsi à mon obédience, parce que je vous avais bien dit plusieurs fois que, lorsque vous êtes malade, je ne veux pas absolument que vous fassiez rien : ainsi maintenant plus de discipline jusqu'à ce que vous vous portiez parfaitement bien.

J'apprends en outre que vous n'avez pas parlé au médecin de votre maladie pour ne pas faire brèche au carême ; et en cela aussi vous avez mal fait. Maintenant envoyez tout de suite chercher le médecin et faites ce qu'il

vous dira. Ensuite quant à ce que vous dites que vous ne voyez plus Dieu, il suffit qu'il soit dans le cœur; il n'importe pas qu'il soit hors de la portée de nos yeux. Continuez chaque jour à me recommander à Jésus-Christ; j'en fais autant pour vous; et je vous bénis.

XXXIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

1^{er} novembre 1763.

J'ai lu avec déplaisir dans votre lettre, que vous soyez ainsi mal portante; mais souvenez-vous que c'est la volonté de Dieu, à qui vous devez toujours obéir. Ne faites rien tant que vous n'êtes pas bien, et obéissez au médecin.

Observez la règle autant qu'il vous est permis de l'observer, et puis laissez dire ce qu'on voudra. De la fidélité à observer la règle doit dépendre toute votre santé et toute votre perfection. Quand vous recevez quelque marque de mépris, embrassez-la avec plaisir, et offrez-la à Jésus-Christ; ainsi vous vous rendrez semblable à ce Dieu qui souffrit tant pour l'amour de vous, et pour vous donner l'exemple. Ne pensez plus aux péchés de la vie passée. Je vous envoie la figure de la très-sainte Vierge. Recommandez-moi à la bienheureuse Marie chaque jour; j'en fais autant pour vous. Je vous bénis dans le Seigneur, et suis, etc.

XXXIV.*Vive Jésus, Marie et Joseph.*

14 janvier 1766.

Je l'entendrais volontiers cette bonne religieuse ; mais je me vois présentement pour mon mal de poitrine enfermé dans mon appartement, et je ne sors jamais, vu que j'en suis à l'usage du lait ; elle n'a donc que faire de venir ici, puisque je serais obligé de l'entendre à l'église, et que je ne puis y descendre. Dites - lui de ma part qu'elle soit contente, puisqu'il paraît bien maintenant que Jésus-Christ lui veut beaucoup de bien en la traitant ainsi. Le premier père spirituel est Jésus - Christ. Il ne veut pas que nous quittions un confesseur quand il nous le donne : mais quand il nous l'ôte il voit avec peine que nous en ayons du chagrin : parce que c'est à lui que tiennent nos espérances, non au confesseur. Elle n'aura qu'à suivre toutes les règles que lui avait données le confesseur ; et il suffira qu'elle aille se réconcilier seulement auprès d'un autre, jusqu'à ce qu'elle trouve ensuite quelque autre directeur auquel elle puisse entièrement confier le soin de son intérieur. Voilà ce que j'aurais à lui dire, si elle venait : ainsi elle pourra s'abstenir de faire le voyage ; d'autant plus que je n'ai pas ici où la loger, et que son exercice continuel maintenant doit être de se résigner à la volonté de Dieu. Quant à la dame de S. Gaudioso, je ne sors pas de mon diocèse, et je ne mets plus le pied à Naples. Quant à votre révérence, lorsque vous vous por-

terez bien, vous continuerez de faire ce que je vous ai prescrit; et quant ensuite vous n'irez pas trop bien, vous laisserez de côté les mortifications; mais pour l'oraison et pour la communion vous ferez en sorte de ne jamais y renoncer. Faites en sorte de me recommander à Jésus-Christ, et je vous bénis.

XXXV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

28 février 1766.

La dame est arrivée, et je l'ai entendue. Je ne suis pas bien, et pour cette raison je n'ai pu descendre à l'église. Pour ce qui est de garder la chambre pendant le carême, j'ai à vous dire que vous suiviez l'ordre du médecin, en vous conformant à tout ce qu'il vous ordonne. Pour ce qui est de demeurer au lit le matin, toutes les fois que vous n'êtes pas bien, il n'importe pas que vous ne vous leviez pas tout de suite, mais il suffit que lorsque vous le pourrez vous ne manquiez pas aux exercices communs.

Oui, le bonheur qui nous attend n'est pas petit, si nous savons correspondre aux volontés d'en haut. Aimons Dieu; la récompense est hors de toute comparaison. Priez Dieu pour moi; de mon côté je le prie pour vous, et vous bénis.

XXXVI.

Vue Jésus, Marie et Joseph.

13 novembre 1766.

Mademoiselle N. N. m'écrit que ses parens veulent la transporter au couvent de N. le carême prochain : mais elle voudrait venir avant la fin du carnaval ; parce que les religieuses du couvent de N. veulent qu'elle joue un rôle dans la comédie qu'elles représenteront dans le carnaval. Je lui ai écrit qu'elle fasse en sorte de passer le plus tôt possible au couvent de N., où par la grâce de Dieu on ne représente pas de comédie : mais si elle ne peut absolument réussir à y passer en carnaval, qu'elle s'en vienne en carême comme déjà ses parens le lui ont promis. En attendant, qu'elle refuse résolument de jouer ce rôle dans la comédie, parce qu'autrement elle peut perdre la vocation ; j'espère qu'elle m'obéira, et que cette jeune personne deviendra parmi vous une bonne religieuse,

Pour votre révérence ensuite il n'importe pas que vous occupiez un emploi qui entraîne beaucoup de distractions. Sainte Marie Madeleine de Pazzi disait : « Tout ce qui se fait pour le service du couvent, est oraison ». Faites en sorte cependant de réserver quelque peu de temps pour faire la lecture spirituelle, et les oraisons accoutumées, sinon en totalité, du moins en partie.

Mais avant toutes choses, faites en sorte de ne pas manquer aux heures canoniques ; et n'écoutez pas les personnes qui diraient qu'une religieuse n'est pas tenue de réciter

l'office en particulier , quand elle ne peut pas le réciter au chœur. C'est là une opinion fautive et improbable, qui ne se peut admettre. Je ne suis pas sévère en fait d'opinions, mais je ne puis souffrir certaines opinions trop relâchées. Je pourrais seulement admettre le privilège qu'ont les religieuses de pouvoir satisfaire aux heures canoniques en récitant l'office des converses, quand la supérieure juge à propos d'accorder cette dispense à raison des occupations auxquelles se livre une religieuse pour l'utilité du couvent. Et en me recommandant à vos prières, je suis , etc.

XXXVII.

Vive Jésus, Marie et Joseph

15 novembre 1766.

J'ai reçu votre autre lettre; je vous réponds brièvement, et vous dis que de toute manière il faut insister auprès de vos parens, pour qu'ils vous transportent dans l'autre couvent ce carnaval-ci : d'autant plus que le carnaval est fort long. Et en attendant faites tout auprès des religieuses pour vous excuser d'accepter le rôle qu'elles veulent vous donner dans la comédie; dites que cela vous détournerait trop de vos exercices de piété. Ainsi dites d'un ton résolu que vous n'êtes pas obligée de faire ce rôle, que vous ne voulez pas le faire, que l'obéissance ne peut vous obliger à le faire. Je le répète encore : de toute manière excusez-vous, autrement vous vous mettez en péril de perdre la vocation. Et maintenant je vous engage

plus que jamais à prendre absolument la résolution de passer dans un autre couvent ; puisque ce couvent paraît être plutôt un sérail de dames séculières qu'un couvent de religieuses. Elles joueront la comédie : et vous pendant ce temps-là vous vous consolerez avec Jésus-Christ devant le très-saint sacrement. J'ai été bien consolé d'apprendre que vous ayez refusé d'accepter un rôle dans la comédie. Et si vous ne pouvez obtenir de vos parens qu'on vous fasse passer dans l'autre couvent avant la fin du carnaval, je ne veux pas que vous vous en troubliez, mais tenez-vous en repos en attendant le carême ; et dans l'intervalle vous ne direz rien à ces religieuses, parce que sans cela elles vous donneraient beaucoup d'inquiétude. Réjouissez-vous : Jésus-Christ veut faire de vous une sainte. Oh ! comme vous serez bien plus heureuse dans l'autre couvent, que toutes ces religieuses avec leurs comédies et la vie dissipée qu'elles mènent. C'est Jésus-Christ seul qui peut consoler : tout le reste n'est que mensonge et remords de conscience. Priez Jésus-Christ pour moi ; j'en fais autant pour vous ; je suis, etc.

XXXVIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

13 novembre 1766.

Vous direz à mademoiselle votre élève que je la recommanderai à Jésus-Christ : vous lui direz aussi de ma part qu'elle songe à quitter le monde, si elle veut se sauver : parce que dans le monde, surtout aux jours d'aujourd'hui,

elle perdra la paix de son ame. Je prie Jésus-Christ qu'il lui donne la lumière.

XXXIX.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 29

Vos lettres sont trop longues. Je me réjouis de ce que monsieur votre oncle se contente de vous envoyer à Scala ; mais il me paraît difficile qu'il aille jusqu'au bout. Il faut prier beaucoup ; et c'est ainsi que vous obtiendrez cette grâce. Pour les règles de Scala, on a fait des recherches, et elles ne se sont pas trouvées : du reste la substance est celle-ci : Pauvreté parfaite. Trois heures de silence par jour, après la récréation. Une heure et demie d'oraison. Il n'y a qu'une grille pour les parens, et on parle avec le voile baissé. La lecture spirituelle, etc., et choses semblables. Du reste la chemise et les linceuis sont de lin. On mange de la viande, etc. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse ! De grâce gardez le secret, et déchirez mes lettres. Vive Jésus et Marie.

XL.*Vive Jésus et Marie.*

5 mars 1767.

Je réponds à la hâte, parce que les deux heures de nuit approchent. J'ai lu l'exposé de vos peines. Que puis-je vous dire ? faites comme vous avez écrit, aidez-vous de la pointe de l'esprit. Soyez cependant assurée que le peu que vous faites au milieu de tant d'angoisses, Dieu l'agrée bien mieux que si vous le faisiez au milieu d'une mer de douceurs et de tendresses. Cette année-ci cependant vous avez fait un grand progrès : je remercie le Seigneur qui vous en a donné la force. Que faire ? Dieu veut que vous soyez ainsi dans la peine et que vous le serviez au milieu des douleurs et des sécheresses. Jetez-vous donc dans les profondeurs du côté de Jésus-Christ. Il suffit que de temps en temps vous disiez : « Mon Jésus, aidez-moi ; ma mère, aidez-moi ». Ne doutez pas que Jésus et Marie ne vous veuillent beaucoup de bien : je vous en donne l'assurance. Je vous embrasse et vous bénis.

XLI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

26 mai 1767.

Je réponds à votre dernière lettre. Quant à la vie singulière, si vous meniez un tel genre de vie, de votre propre chef, certainement ce ne serait pas bien ; mais puisque ce n'est qu'en obéissant à votre confesseur et à l'archevêque, vous feriez mal d'y renoncer de peur de paraître singulière. Sœur Maria Girolama san felice, ainsi qu'il est imprimé dans la vie du P. Torrès, mena aussi elle-même cette vie singulière; et parce qu'elle la mena dans la dépendance des supérieurs elle devint une sainte. Ainsi votre révérence peut la suivre en toute sûreté, et se préparer à souffrir des ennuis, des scrupules, et de terribles désolations dans ce genre de vie. Je ne suis pas prophète, mais je prévois qu'il en sera ainsi, parce que Dieu veut que vous soyez sainte tout de bon, et les grands saints ne se font pas sans de grandes croix.

De grâce, ne tenez plus compte de cette appréhension des esprits. En disant Jésus et Marie, vous vous tranquillisez et vous n'y ferez plus attention. Il est certain d'ailleurs que dans ce couvent vous mènerez une vie bien plus solitaire que dans l'ermitage; mais Jésus-Christ vous veut vraiment solitaire : ainsi imaginez-vous que vous êtes destinée de Dieu à vivre dans une grotte, comme S. Paul premier ermite, sans plus avoir sur cette

terre aucune compagnie pour vous consoler. Dieu seul, et rien de plus.

Obéissez ensuite exactement au confesseur en pratiquant les mortifications qu'il vous aura imposées. Qui-conque obéit fait tout, parce qu'il fait la volonté de Dieu.

Le service que j'attends de votre révérence est de continuer à me recommander à Jésus-Christ, comme je fais tous les jours pour vous. Par la grâce de Dieu j'éprouve un mieux sensible, au point que je vais déjà prêchant à la ronde dans la visite que j'ai commencée.

Il faudra ensuite se rire des railleries ; ce ne sont que des fleurs et des roses quand Dieu fait sentir sa présence. Le malheur est quand il semble que Dieu s'est éloigné, ou qu'il nous a délaissés. Or il faut dans ce cas que nous nous soutenions par l'humilité, nous estimant dignes d'être ainsi traités ; par la résignation, embrassant ce délaissement précisément parce qu'il plaît à Dieu ; et par la prière, priant alors et suppliant non pas que Dieu nous console par ses douceurs, mais qu'il ait pitié de nous, qu'il nous assiste et ne nous abandonne pas. Je vous prie d'envoyer acheter à S. Biagio, chez les libraires, le livre de la neuvaine de Noël, où il y a non-seulement la neuvaine de Noël, mais beaucoup de méditations à la suite sur l'amour envers Jésus-Christ, sur le cœur de Jésus, et autres matières de dévotion. Ce que je voudrais que vous lussiez dans ce livre, ce sont les affections et les prières, qui viennent après les discours et les méditations ; et encore les actes qui sont vers la fin et qui parlent de la préparation et de l'action de grâce des prêtres après la messe. Je me sers de ce livre chaque jour, et j'espère que votre révérence y trouvera une abondante nourriture. Je souhaite que l'esprit saint nous conserve tou-

jours embrasés de son saint amour. Je vous prie encore de prier pour l'Eglise, qui se voit combattue de tant de côtés différens. N'y manquez aucun jour. Vive Jésus, Marie et Joseph.

XLII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

2 juillet 1767.

J'ai reçu votre lettre, et tout ce que j'ai lu me console. Je suis consolé d'apprendre que tout ce que vous faites, vous le faites sans goût et avec ennui de la solitude. Oh ! combien, ce me semble, la solitude que Dieu vient de vous accorder est plus belle que celle de l'ermitage. Là certainement vous auriez eu, matin et soir, la récréation après dîner et après souper, ainsi que d'autres agrémens que vous n'avez ni n'aurez jamais. De sorte que le couvent est pour vous un véritable désert ; même quelque chose de mieux qu'un désert, parce que dans le désert vous seriez toujours seule ; mais ici dans le couvent vous avez qui vous fasse souvent des reproches, vous tourne en ridicule, ou du moins vous regarde avec mépris. De plus, je suis consolé d'apprendre que vous éprouvez maintenant la véritable pauvreté. Oh ! combien de secours Dieu vous envoie pour faire de vous une sainte !

Je lis que dans les exercices vous êtes une journée de consolation spirituelle ; mais vous savez bien que Dieu envoie ces consolations pour soutenir notre faiblesse ; ainsi

quand vous les avez remerciez-en le Seigneur, mais n'allez pas les rechercher. J'ai lu il y a quelques jours dans la vie de la bienheureuse Jeanne de Chantal, que pendant quarante-un ans elle souffrit une désolation affreuse, en butte à toute sorte de tentations. Enfin je suis consolé d'apprendre que dans la vie présente tout me fait peine. Oh ! quelle belle manière d'aimer que d'aimer Dieu parmi des peines continuelles, et sans attrait sensible ! Je prie le Seigneur qu'il vous donne la persévérance.

Dites au P. N. que je ne manque pas de prier Dieu continuellement pour lui et pour la communauté, et que j'espère que le Seigneur voudra me consoler. Je n'écris plus à aucun de ses pères, parce que je ne sais que dire, et je crains d'ajouter affliction sur affliction ; ainsi je ne fais autre chose qu'adorer les jugemens de Dieu et prier.

Ensuite, quant à ce qui concerne votre révérence, tenez-vous contente, parce qu'il me semble que Dieu a disposé toutes choses en bien. Marchez-donc joyeusement, et continuez à faire ce que vous faites, sans hésitations et sans subtilités. Surmontez les scrupules, comme le directeur vous l'aura déjà prescrit, et n'en tenez nul compte. Allez-y bonnement avec Dieu, vous abandonnant toujours dans les bras de sa miséricorde. Quand vous vous trouvez dans une plus grande aridité, soutenez-vous par des lectures de moment à autre, quittant et reprenant les livres où vous trouvez plus de nourriture ; et souvent occupez-vous à demander à Dieu son amour, la persévérance, et la parfaite conformité à son bon plaisir. Ne manquez pas de me recommander à Jésus-Christ, comme j'espère que vous le faites déjà. Que l'esprit saint remplisse votre cœur de son saint amour.

XLIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

10 octobre 1767.

Je me réjouis de ce que vous avez eu quelque chose à offrir à Jésus-Christ, à l'occasion des traverses que vous ont suscitées vos ennemis, comme l'Évangile appelle les parens : *Inimici hominis domestici ejus*. Qu'il vous soit demeuré quelque ressentiment pénible après un tel assaut, je n'en suis pas surpris, parce que vous êtes faible, comme toutes les autres créatures de chair. Sœur Marie Girolama san felice, du couvent de donn'Alvina, comme il est écrit dans la vie du P. Torrès, se fit une telle violence pour ne pas approcher de ses neveux, qui étaient venus la voir à la grille de l'église, qu'en tirant le rideau elle s'évanouit. Et ainsi je ne suis pas rebuté de ce qu'il vous est resté un peu de trouble. Mais ce serait pour moi un grand sujet de déplaisir, si de propos délibéré vous vous arrêtiez intérieurement à réfléchir sur l'amour de vos parens et sur la tendresse que vous éprouveriez pour eux. Une semblable tendresse est un effet du péché, et de cette fange que vous portez sur vous. Jésus-Christ seul mérite toute la tendresse, lui qui nous a trop tendrement aimés en se donnant tout entier à nous dans la passion et dans le sacrement de nos autels. Ce sont encore d'autres finesses que de venir au couvent vous voir travailler dans le jardin. Ah ! mon Dieu, quand arrivera-t-il que libres de ces pas-

sions importunes nous ne penserons qu'à vous seul, et nous n'aimerons autre chose que vous!

Je pense que probablement le Seigneur vous aura donné quelque consolation spirituelle avant de vous envoyer cette petite tempête des parens. Que Dieu est bon! comme il a soin de nous donner la force avant le combat! Oh! amour infini! et qui voulons-nous aimer, si ce n'est vous? Il ne faut plus penser à l'ermitage. Il est clair que c'est dans le couvent et non dans la retraite de S. Orsola qu'il vous a préparé votre ermitage. Soyez-en reconnaissante envers Dieu, et priez-le qu'il vous accorde la persévérance et la fidélité. Dans l'éternité vous verrez ensuite quelle grâce immense est celle que Jésus-Christ vous a faite, et que la bienheureuse Marie vous a obtenue par son intercession, en vous faisant vivre solitaire au milieu de la Babylone du couvent. Ne vous abstenes jamais de la communion lorsque le directeur vous la prescrira. Continuez de prier pour moi; de mon côté je continue de prier pour vous; et je vous bénis.

XLIV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

7 novembre 1767.

Ce n'est rien, ce n'est rien, au contraire tout va bien, parce que Dieu le veut ainsi. Vous pleurez, et moi j'en suis content, parce que je vois que Dieu vous veut sainte à tout prix, et c'est de cette manière que se font les saints.

Dieu fit voir à sainte Rose de Lima plusieurs jeunes personnes qui sciaient du marbre, et l'eau c'étaient leurs larmes. Il n'y a pas d'autre remède : il faut scier du marbre et verser des larmes de douleur. C'est à ce feu que l'âme se purifie. Je sais que vous ne cherchez pas les consolations sensibles, mais vous êtes épouvantée de cette obscurité et de cette insensibilité pour les choses les plus dévotées. Mais si vous n'aviez pas cette crainte et cette peine, où serait l'épreuve que Dieu veut faire de votre amour ? Et si vous saviez que c'est là une épreuve de la part de Dieu, où serait alors la peine ? S. François de Sales dit : « Le mieux est de marcher à l'aveugle parmi les ténèbres et les perplexités de cette vie » ; et il nous suffit d'apprendre du père spirituel, que nous marchons dans la bonne voie sans chercher à le savoir autrement.

Je vous dis de la part de Dieu que maintenant vous marchez bien, sans qu'il vous faille chercher autre chose.

Vous devez maintenant vous exercer à trois choses. Premièrement humiliez-vous : « Seigneur, je l'ai bien mérité ». Secondement résignez-vous : « Seigneur, traitez-moi comme vous voudrez, il suffit que vous m'aimiez ». Troisièmement priez avec confiance, et cette confiance il n'est pas nécessaire que vous la sentiez, il suffit que vous la vouliez de la pointe de la volonté. Il suffit donc que vous disiez : « Seigneur, grâce ! Mon Jésus, miséricorde ! » Ma mère, ne m'abandonnez-pas. Mon Dieu, je ne veux pas de douceurs : faites que je vous aime, et puis faites de moi ce qui vous plaira ».

Les persécutions extérieures d'ailleurs augmentent ma joie, et doivent augmenter la vôtre.

Dieu ne vous hait point, non. Je vous assure qu'il

vous aime et que vous l'aimez. Oh ! quel plaisir pour moi de vous voir ainsi misérable devant Dieu ! Et il est ainsi : mais Dieu aime les misérables qui veulent l'aimer.

Je continue de prier chaque jour pour vous, et j'espère que vous ne m'oublierez pas. Allez en avant de grand cœur, et offrez à Dieu de demeurer ainsi jusqu'à la mort, et pour toute l'éternité s'il lui plaît ainsi. Chaque offrande semblable est plus agréable à Dieu, et vaut plus que dix jeûnes au pain et à l'eau. Que l'esprit saint remplisse votre cœur d'amour pour Jésus-Christ.

XLV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

18 decembre 1767.

O mon Dieu ! je ne veux plus entendre ces mots : « État déplorable ». Mais de grâce n'abandonnez pas la communion. Faites-la comme vous vous trouvez, froide, bien froide, distraite. Ne me parlez plus d'abandon de Dieu. Non, madame, je ne veux pas que vous passiez jamais la nuit par terre. Quoi ! vous voulez achever de perdre la tête ? maintenant que vous êtes souffrante, il n'importe pas que vous preniez un peu plus de repos, et que vous soyez traitée avec quelque indulgence quant à la nourriture, pour réparer les forces perdues par suite de la maladie. La communion, que vous a prescrite le P. N., je ne veux pas que vous l'omettiez jamais, jamais, jamais :

Vous savez combien je suis rigide en ce point ; et il n'importe pas que vous ne vous soyez pas confessée.

Quant au P. N., plutôt à Dieu, etc. : mais, selon le système actuel, c'est chose impossible pour le moment. Nous ne savons ce que Dieu fera plus tard : mais il faudra pour cela bien des années après ma mort et la vôtre. Et ainsi tranquillisez-vous en vous reposant sur la volonté de Dieu. C'est une grande faute que de ne pas se tranquilliser. Quand la pensée vient, dites : « Seigneur, vous l'avez voulu, je le veux aussi ». Dites-moi : pour que vous soyez une sainte, est-ce le P. N. ou Dieu qui vous est nécessaire ? Qui donc vous dit qu'avec le P. N. vous serez une sainte, et que sans lui vous ne la serez pas ? Et ainsi concluons une fois pour toutes : Je vous ordonne par obéissance de ne plus me parler ni du P. N., ni d'état déplorable, ni d'abandon de Dieu. Je ne veux plus entendre parler de ces choses-là. Allez en avant en vous traînant comme vous pourrez dans ce que vous faites, et Dieu vous sera en aide. Ne donnez plus audience à vos parens et à quiconque vous porte des messages. N'abandonnez pas vos exercices accoutumés ; et il n'importe pas que vous les fassiez sans dévotion. Que Dieu vous assiste.

Vous allez recevoir le livre de la *Via della salute* : je vous prie de lire de temps en temps les petites considérations qui se trouvent dans le petit traité *Saette di fuoco*, vers la fin du livre. Je les lis presque tous les jours, et il me semble qu'elles vous conviennent. Priez Jésus-Christ pour moi, qui suis plus froid que vous, mais qui me confie dans la vertu du sang de Jésus-Christ et en Marie notre mère ; et c'est ce que nous devons faire tous tant que nous sommes. C'est Dieu qui nous sanctifiera et non pas nous-mêmes, ni nos pères spirituels.

Je vous prie de conserver mes lettres, parce que je ne puis m'étendre autant dans mes autres réponses, ni répéter toujours les mêmes; c'est pourquoi vous les relirez de temps en temps, surtout quand vous vous sentirez plus découragée. Que Jésus-Christ vous remplisse de son saint amour.

XLVI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

10 janvier 1768.

J'ai reçu votre lettre, et je réponds que ce n'est pas le temps maintenant de se plaindre de désolations et de tentations, mais de prier Jésus-Christ jour et nuit continuellement pour l'Eglise, qui est assaillie de tous les côtés, et surtout pour cette pauvre ville de Naples, qui est en proie à tant de désastres et en doit craindre de plus grands encore. Qui donc priera, si ce n'est les personnes qui aiment Jésus-Christ et sont zélées pour sa gloire?

Quant à la nouvelle supérieure, je ne vous veux pas solitaire, mais je vous veux sainte; et vous deviendrez une sainte en faisant ce que Dieu veut, et non ce que vous voulez vous-même. Si donc Dieu dispose toutes choses, et qu'il vous fasse connaître qu'il ne vous veut plus dans la solitude, ni dans la cellule qui vous avait été assignée, ni dans le genre de vie que vous aviez commencé de mener, il vous faut obéir à la volonté de Dieu. Si la supérieure veut vous mettre à la vie commune des autres, faites en sorte de lui répondre avec humilité, que cette vie vous ne

l'avez commencée dans le couvent que sous la direction de son éminence le cardinal, qui est le supérieur de tous : si vous voyez que la supérieure persiste, il faudra écrire au cardinal ; mais le mieux sera qu'en ce cas vous alliez trouver la supérieure en tête à tête, et qu'avec humilité vous la conjuriez de vouloir charitablement vous laisser ainsi, en lui exposant vos misères ; que si vous vous répandez au dehors vous commettriez mille fautes ; que vous vous attacheriez aux créatures et choses semblables, que vous saurez lui dire mieux que moi : et ainsi vous obtiendrez tout avec des prières. Du reste, je le répète, si Dieu veut vous tirer de la solitude, il faut obéir à Dieu, et mourir.

Maintenant que vous avez un peu de fièvre, retranchez toutes les mortifications, même la discipline. Nous en parlerons quand vous irez parfaitement bien.

Les tentations de blasphème, et autres, contribuent toutes à vous avertir de recourir à Dieu, et de vous unir de plus en plus avec lui. Il est certain que monseigneur N. vous répondit de votre vocation : il vous le dit, et il me l'a encore écrit à moi-même : ainsi ne vous en tenez pas au rapport des yeux. Recommandez-moi à Jésus-Christ, et ne manquez pas de prier pour l'Eglise, et particulièrement pour Naples, sans interruption. Je vous bénis.

XLVII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

13 mars 1768.

Depuis long-temps je ne reçois pas de vos lettres. Je pense, et je m'en console, que votre révérence aura trouvé quelque bon directeur. Peut-être croyez-vous m'avoir fait de la peine en vous mettant sous la direction d'autrui. Mais vous pouvez vous souvenir que je vous en avais prié dès le principe, parce que vous avez besoin d'avis donné de vive voix, et de quelqu'un qui vous assiste continuellement, ce qui depuis long-temps était pour vous peu facile à obtenir. Ainsi je vous prie de me donner avis si les choses sont comme je l'ai pensé : attendu que je tiens fort à cœur de vous voir devenue une sainte, et cela parce que je sais combien Jésus-Christ l'a à cœur lui-même. Vos dernières lettres me faisaient trembler par la crainte que vous n'abandonnassiez tout ; je voyais en effet un grand découragement, et peu de docilité à ce que je vous avais prescrit, surtout de ne jamais renoncer à la communion. Or, c'est précisément ce que je vous récommende à l'heure qu'il est : obéissez aveuglément en tout à votre directeur actuel, quand bien même il vous prescrirait de quitter la cellule, de descendre au parloir. J'espère qu'il n'en sera rien : mais, s'il le veut ainsi, vous obéirez : c'est signe que Dieu le veut ainsi à présent. Ainsi je vous prie de m'en donner avis ; mais si par hasard votre directeur vous l'avait prescrit, ne m'écrivez plus ; je n'en ai nul souci ; vous ferez

l'obéissance, et il suffira que vous me fassiez instruire de votre état par votre sœur, lui disant qu'elle m'écrive. Du reste, je continue de prier en particulier pour vous, et j'espère que votre révérence ne m'aura pas exclus du nombre de ceux qu'elle recommande. Armez-vous d'un grand courage, et ne donnez pas audience au démon, qui veut vous perdre par le défaut de confiance. Obéissez, et de la sorte vous serez toujours en sûreté : n'oubliez pas de me recommander à Jésus et à Marie.

XLVIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

8 avril 1768.

Gloria Patri, pour la consolation que vous m'avez donnée après tant de lettres en m'apprenant que vous avez obéi quant à la communion. De grâce continuez, et n'ayez peur de rien. Peu importe que vous ne connaissiez plus ni exercices de piété, ni oraison, à cause des emplois qui vous sont confiés dans la maison. Tout va bien comme cela. Ces emplois les remplissez-vous de votre chef? Vous les remplissez par obéissance, et c'est tout ce que Dieu veut pour le moment. Il suffit ; quand vous pouvez dérober quelques minutes, donnez-les à Dieu, et tout ira bien. Pour la paillasse, je ne veux pas vous la donner pour le moment ; je vous la donnerai plus tard, quand il en sera temps.

Le samedi, maintenant que vous avez une occupation pénible, retranchez cette demi-once de chocolat et ce

gâteau à l'huile; mangez votre pain avec un potage aux herbes s'il y en a, ou un potage au lait, et obéissez à la supérieure quand elle vous retranche les jeûnes. Je ne veux plus que vous me disiez : Je suis en mauvais état. C'est moi qui dois le connaître votre état, et non vous.

Quant à moi, que je fasse le voyage de Naples, c'est chose bien difficile. Ecrivez-moi, et je vous répondrai brièvement; de votre côté écrivez-moi brièvement vos doutes seuls, et les avis que vous désirez; il est inutile après cela de répéter la chanson : « Je ne connais plus Dieu ; « je suis dans un état déplorable. » Je ne veux plus entendre ce langage de votre part. Je vous assure que vous marchez bien comme cela : faites la communion et allez en avant ; ainsi Dieu vous donnera de la force. Priez Jésus-Christ pour moi : et je vous bénis. Vive Jésus, Joseph et Marie.

XLIX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

11 mai 1768.

Je me réjouis des exercices que vous faites; je les bénis, mais je ne veux point tant d'application. Deux heures d'oraison partagées en quatre fois, demi-heure avec la communauté le matin, ensuite demi-heure de lecture, puis la communion ; et après la communion, ayez soin de demeurer une heure pour l'action de grâce, ou au chœur, ou dans la cellule ; mais le mieux sera au chœur, s'il y a plusieurs messes à entendre : et pendant cette heure, lisez de temps en temps les *affections* qui sont éparses dans

mes ouvrages où dans d'autres. Avant le dîner, si vous en avez le temps, une autre demi-heure de lecture; mais entre ces exercices prenez un peu de récréation, surtout si vous vous sentez la tête pesante; et il n'importe pas que vous omettiez quelque exercice. Dans la journée une autre demi-heure de lecture, avec une autre demi-heure d'oraison; et ensuite, après avoir laissé reposer votre tête, la visite au saint sacrement. Ensuite, un peu de distraction pendant une demi-heure au jardin ou autre lieu solitaire, et enfin avant souper, une autre demi-heure d'oraison.

De grâce n'abandonnez pas la communion de tous les jours, et pour les scrupules réglez-vous d'après ce que je vous ai dit dans mes lettres. Il n'est pas vrai que vous alliez mal; vous allez bien, remerciez-en Dieu. Dieu ne veut pas que vous en ayez connaissance, mais moi je le reconnais clairement. Le manque de confiance peut vous perdre.

Quant à l'ermitage, c'est une tentation maintenant d'y penser. Il faudrait que toutes les circonstances fussent changées. Quand vous vous sentez malade, je veux que vous preniez avis du médecin, et que lui obéissiez. Dans ces exercices recommandez-moi d'une manière spéciale à Jésus-Christ; recommandez aussi chaque jour dans vos oraisons, communions et visites, le bien de la sainte Eglise, à cause des grandes rumeurs qui s'élèvent présentement. Je voudrais que vous ne fissiez autre chose que de recommander le bien de l'Eglise. Je ne puis en confier davantage au papier: vous ne le méritez pas: mais sachez que Dieu vous veut beaucoup de bien; croyez m'en; vous savez bien que je ne veux pas vous tromper. Continuez de communier chaque jour; et il suffit que vous vous confessiez une fois l'an; mais ne croyez pas que j'en dise autant à toutes mes pénitentes. Je vous bénis.

L.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

18 juin 1768.

Je vous envoie mon autre opuscule *della Pratica di amar Jesu Cristo*, que je désirais mettre au jour depuis longtemps, et que par la grâce de Dieu je viens de terminer.

A cette occasion je désire avoir connaissance de votre état. Je vous prie de me donner avis, en toute liberté et sans sujétion, si vous avez pris un autre directeur. De grâce ne croyez pas me faire de la peine en me disant que vous avez trouvé un autre directeur. Soyez assurée que vous me feriez plaisir ; parce que, à vous parler sincèrement, la nécessité de vous répondre n'est pas sans gêne pour moi, ne pouvant pas toujours le faire en peu de mots comme je le désirerais : d'autant plus que maintenant je me trouve malade au lit depuis une semaine, avec un vésicatoire à la jambe, pour les douleurs d'une espèce de sciatique qui sont venues m'assaillir. Vous me ferez donc savoir si vous avez pris un autre directeur, ou si vous continuez à vous conduire d'après les règles du P. N. desquelles je voudrais que vous ne vous départissiez jamais ; et de cette manière encore les choses iraient bien. Mais il faudrait particulièrement lui obéir pour les communions, parce que si vous renoncez à communier en manquant à l'obéissance, comme je vous l'ai dit plusieurs fois, vous ne pourrez aller en avant. Et voilà ce qui fait le sujet de mes craintes ; c'est que votre révérence renon-

çant si souvent à la communion au mépris de l'obéissance, comme vous avez fait pendant des mois entiers avec moi, d'une part privée d'appui, et d'autre part toujours exposée à la tempête des scrupules, des tentations, et de la désolation, finalement je crains que vous n'abandonniez tout et que vous ne perdiez le fruit de tout ce que vous avez fait; je dis plus: et que vous ne perdiez le fruit de tout ce que Jésus-Christ a fait pour vous mettre sur la voie de la sainteté. Dans votre état vous avez besoin d'une obéissance exacte et aveugle; mais vous y manquez notablement en prêtant l'oreille au démon, qui vous met devant les yeux tant de craintes et de défiances. Vous me recommanderez à Jésus-Christ afin qu'il me donne la patience et la résignation dans mes souffrances: c'est ce que je désire, et non ma guérison.

Vous lirez dans ce livre le dernier chapitre, particulièrement des tentations et des désolations; mais vous lirez d'abord ce qui regarde les désolations. Vous le ferez lire à quelque autre religieuse, si cela se peut facilement. C'est un ouvrage bon pour toutes les personnes, particulièrement pour les religieuses: et à Naples, il commence à obtenir un grand succès. Peu m'importe les applaudissemens; mon désir est que mon Sauveur soit aimé, surtout en un temps où il paraît que dans Naples Jésus-Christ est entièrement méconnu. Ainsi donc, si les autres ne veulent pas l'aimer, aimons-le nous du moins. Je suis, etc.

LI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

23 juin 1768.

Gloria Patri! J'ai reçu de vous une lettre dans laquelle vous m'écrivez que vous avez fait la communion. Tous vos mauvais songes, l'esprit de blasphème, les défiances et la pensée que pour vous il n'y a pas de providence, ne me donnent point de dégoût. Soyez obéissante et tout ira bien. Je pense qu'à l'heure qu'il est vous aurez reçu mon livre *della Pratica di amar Jesu Cristo*. Lisez-y au dernier chapitre les désolations que souffrit sainte Jeanne de Chantal pendant quarante-un ans. Elle fut en proie à une désolation si violente, qu'il lui semblait qu'elle était sur le point de renoncer à son Dieu et de tout abandonner. Vous n'êtes pas la seule à être ainsi traitée de Jésus-Christ. Combien de pénitentes n'ai-je pas eues, qui presque jusqu'à la mort ont été ainsi traitées de Dieu ! Une d'entr'elles était continuellement tentée de haïr Dieu. Une autre disait continuellement qu'elle avait été condamnée à ne pas aimer Dieu, et autres choses semblables. Elles sont mortes depuis et mortes en saintes. Et vous, qu'avez-vous peur ? Si vous n'aviez pas cette croix de la désolation, vous n'auriez pas de croix en ce monde, et sans croix, il n'y a pas de Dieu. Cette peine même que vous ressentez de ne pas aimer Dieu, est signe que vous l'aimez ; parce que, si vous ne l'aimiez pas, vous n'en ressentiriez pas de peine. Celles qui ne l'aiment pas ne souffrent point de la pensée

qu'elles ne l'aiment pas. Dites-moi : Si l'on voulait vous faire reine de Naples et du monde entier ; à condition de ne plus aimer Dieu , le feriez-vous quand bien même on vous promettrait toutes les délices du paradis ?

Abandonnez-vous toute entière et toujours dans les bras de la divine miséricorde ; ne quittez jamais l'exercice de la prière , et ne cherchez pas à sentir. Je crains que vous n'ayez trop d'empressement pour sentir ; mais Dieu ne veut pas que vous sentiez , il veut que vous l'aimiez sans le sentir.

Des pénitences , il ne faut plus en parler tant que voudra la supérieure , surtout pendant ces chaleurs ; on en parlera quand vous serez parfaitement bien.

Je continue à garder le lit avec les vésicatoires sans dire la messe , et je suis content , parce que c'est la volonté de Dieu : et voici quinze jours que cela dure. Priez Jésus-Christ qu'il me donne une parfaite résignation , et priez Jésus-Christ pour l'Église. C'est une misère de voir comme les désordres vont croissant de jour en jour , et il ne se présente pas de moyen humain d'y apporter remède : ainsi , il faut prier. Faites-le plusieurs fois par jour , principalement après la communion et la visite. Je suis , etc.

LII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

17 juillet 1768.

Cette lettre à S. Biasi , je ne vous l'aurais pas fait écrire , mais à ce qui est fait il n'y a pas de remède. Du reste , ne

soyez plus troublée par aucun scrupule d'avoir agi contre l'obéissance. Communiez et n'y pensez plus.

Il est inutile d'écrire à monseigneur N., parce que je lui ai déjà écrit une autre fois une lettre d'invitation pressante, et il ne voulut pas y venir. Il n'est pas improbable que je sois obligé de venir à Naples pour donner les exercices au clergé ; mais ce ne sera qu'au mois de novembre. En attendant, vous dites que vous ne savez où en est votre ame devant Dieu. Vous ne le savez pas, et Dieu ne veut pas que vous le sachiez ; mais je vous assure, moi, que vous êtes en état de grâce devant Dieu. Si vous ne me croyez pas, c'est signe que vous avez peu de foi à l'obéissance. Et pour cette raison, je vous dis que, dans l'état de vie purgative où Jésus-Christ veut vous maintenir, vous devez continuer de faire les oraisons, les lectures et les exercices que vous pourrez, mais ne cherchez ni votre repos ni des consolations dans aucun de ces exercices. Il suffit que vous les fassiez, pour accomplir la volonté de Dieu qui se trouve dans l'obéissance, et surtout dans l'obéissance à faire la communion.

Dans votre lettre vous m'écrivez que vous ne savez que faire. Voici ce que vous avez à faire : Communiez chaque matin, comme je vous ai écrit plusieurs fois ; et quand vous m'écrivez, faites-moi savoir si vous avez fait ou omis quelquefois la communion : parce que vous avez manqué cet acte d'obéissance bien souvent ; ce qui m'a fait craindre pour votre persévérance, et m'a plusieurs fois fait naître l'idée de vous écrire que je vous aurais abandonnée, si vous eussiez continué de me désobéir au sujet de la communion. Je répète la même chose, savoir, que si vous continuez à y manquer, je ne vous répondrai plus. Je vous remercie pour les sucreries ; mais vous savez bien que

j'en use peu ; et si vous continuez à vous abstenir de communier, vous pourriez m'envoyer tout le couvent en sucre que je vous abandonnerais. Je dis cela , parce que dans votre lettre vous ne me dites pas un mot de communion ; ainsi , je crains que vous n'ayez commis quelque manquement. Je le répète : Quand au premier coup-d'œil vous ne vous reconnaissez pas certainement en état de péché mortel , communiquez toujours , toujours. Avez-vous entendu ?... Et je ne veux pas d'excuses. J'attends de la communion , et votre persévérance , et tous les progrès de votre ame dans la perfection.

J'ai vu avec le plus grand plaisir la bonne œuvre que vous avez faite en recevant cette personne âgée dans votre chambre. Je vous assure que Jésus-Christ a singulièrement agréé une si petite chose faite pour l'amour de lui. Continuez d'exercer la charité envers cette personne , tant que l'ordre de la supérieure vous le permettra.

De plus , lisez ce billet , que m'ont écrit les élèves , et continuez tant que vous pourrez à exercer la charité envers elles. Ces petites choses sont extrêmement chères au cœur de Jésus-Christ. Ma jambe va mieux. Ne manquez pas de me recommander à Jésus-Christ , non pour la guérison de ma jambe , mais afin qu'il me fasse faire sa volonté. Je vous bénis ; ne manquez pas de prier toujours pour l'Église.

LIII.

Vive Jésus, Joseph et Marie.

19 octobre 1768.

Mon état s'est amélioré, parce que j'ai échappé au danger d'une mort prochaine; du reste, je suis demeuré perclus, et rempli de douleurs; je ne puis me remuer, et voici trois mois que je passe les nuits blanches. Que Dieu soit toujours béni, pour m'avoir envoyé ce petit cadeau.

Venons à vous. Ces échappées que vous faites me font trembler pour vous. Remerciez Dieu, qui vous a fait trouver une bonne supérieure. Si c'eût été une autre, vous seriez déjà descendue au parloir, et vous seriez devenue comme toutes les autres religieuses. Vous voulez devenir une sainte, et puis vous ne voulez pas être contredite! et vous voudriez être toujours consolée par des douceurs intérieures: de grâce, n'usez d'aucune condescendance pour cet amour passionné de vos parens, parce que cela seul peut vous perdre et vous faire perdre toutes choses. La première gratitude vous la devez à Dieu, qui vous a témoigné son amour par des grâces si privilégiées. Quant aux pénitences, faites-moi savoir en quel état est votre santé, parce que je me propose de vous les faire reprendre. N'abandonnez pas la communion, et recommandez-moi à Jésus-Christ, pour qu'il me donne la résignation dans cette maladie.

Vous m'avez fait rire aux derniers mots que vous avez écrits: *Donnez-moi avis si vous venez en novembre.* Je le

répète : je suis perclus de la tête aux pieds, depuis trois mois ; or certainement je traînerai ainsi tout l'hiver et peut-être même toute ma vie. Mais, je le répète, je remercie le Seigneur de ce présent qu'il m'a fait, et je ne désire point en guérir ; seulement priez Dieu qu'il me donne la résignation.

LIV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

12 novembre 1768.

Je vous remercie des sucreries exquisés que vous m'avez envoyées : elles me servent dans cette maladie pour prendre une demi-tasse de chocolat : je vous en remercie. Quant à votre guide spirituel, je remercie bien vivement le Seigneur, et votre révérence doit le remercier bien plus encore de vous avoir fait trouver dans le monastère un directeur qui est le meilleur et le plus utile de tous, je veux dire la supérieure, qui, à ce que je vois, vous dirige avec tant de prudence que je ne saurais faire mieux. Vous présenterez mes respects à madame la supérieure, et vous lui direz que je me recommande à ses prières ; qu'elle tâche de m'obtenir la résignation dans ma maladie, qui me tient dans le même état que j'étais auparavant ; et que moi, de mon côté, tout misérable que je suis, je la recommanderai à Jésus-Christ. Quant à votre révérence, je ne vous dis pas autre chose, si ce n'est que vous suiviez en tout ce que vous dit madame la supérieure pour l'intérieur et l'extérieur. Je vous dirai de plus

que même, lorsque la supérieure sera sortie de charge, vous devrez continuer de vous conduire d'après ses avis. Je crois que le P. N. vous en dira autant ; et à ce propos vous lui présenterez mes hommages. Quant à l'oraison, lisez quelque peu, et puis faites des actés et des prières en nombre déterminé, par exemple, cinquante actes d'amour, cinquante offrandes de vous-même, cinquante prières pour l'amour parfait et pour la sainte conformité à la volonté de Dieu. Mais il n'importe pas que vous les fassiez sans dévotion sensible. Egalement actes d'amour et prières à Marie : et n'allez pas dès l'abord rechercher les douceurs. Maintenant votre vie est plus agréable à Dieu qu'elle ne l'était alors. Et de grâce, ne parlez plus de défiance ; nous avons un Dieu qui a tout le pouvoir et toute la volonté de nous rendre saints. Quelle peur avons-nous ? Que Jésus et Marie soient notre amour et notre espérance. Je vous bénis et suis, etc.

LV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

18 janvier 1769.

Je vous remercie de nouveau pour les sucreries exquises ; j'ai commencé ce matin à en goûter ; je vous en remercie, mais je ne veux pas que vous pensiez davantage à vous donner de la peine pour moi.

Vous dites que vous êtes dans un état horrible ; mais la supérieure a raison de dire que vous êtes en bon état ; et moi je dis que votre état est tout ce qu'il y a de mieux ;

il n'importe pas d'ailleurs que vous ne goûtiez pas Dieu d'une manière sensible. Vous dites que vous êtes continuellement distraite par les occupations qui vous sont prescrites. Oh ! plutôt à Dieu que la mort, quand elle arrivera, vous trouvât ainsi occupée ! Elle vous trouverait, sans aucun doute, faisant la volonté de Dieu. Ce qui me fait le plus de plaisir, c'est d'apprendre que votre esprit de solitude n'ait été qu'une illusion : le détachement le plus nécessaire est le détachement de la volonté propre que vous pratiquez à présent. Vous êtes mécontente de votre état, et moi j'en suis fort content ; d'autant plus que j'apprends maintenant que vous perséverez dans la pratique de la communion, et que vous ne la quittez pas comme par le passé, ce qui me faisait trembler pour vous. Continuez, continuez de grand cœur, encore que tout vous semble perdu. Tout va bien, et ne cessez de mettre en pratique tout ce que vous dit madame la supérieure, à laquelle je veux que vous obéissiez en tout, même après qu'elle sera sortie de charge. Elle se conforme en tout à mon sentiment ; ainsi, en lui obéissant, vous obéissez aussi et à moi et à Dieu ; et quiconque obéit n'a pas peur. Ecrivez-en au P. N. qui vous dira la même chose. Je vous bénis, et n'oubliez pas de me recommander à Jésus-Christ pour la résignation.

LVI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

1^{er} mai 1769.

Toutes vos lettres sont pleines de découragement. Vous perdez confiance, et moi j'ai grande confiance que vous deviendrez vraiment une sainte. Ne pensez pas que j'écrive à toutes mes autres pénitentes, dans les mêmes termes que j'écris à votre révérence. Dernièrement, à l'une d'elles, qui réellement s'est refroidie, et qui, par suite de ses attaches terrestres, est tombée dans le relâchement et la tiédeur, j'écrivis que je craignais beaucoup pour son salut, et que si elle n'y mettait un prompt remède, je la tenais pour damnée.

Venons à nous. Il n'est pas vrai que vous soyez éloignée de Dieu, mais vous êtes près de lui, puisque vous marchez dans la voie de l'obéissance. Quant aux jeûnes, demandez de nouveau à la supérieure, comment vous devez vous gouverner à cet égard. Quant au sommeil sur la dure, et à la discipline jusqu'au sang, il est inutile d'en parler pour le moment, puisque vous êtes encore affligée de douleurs d'estomac et autres. Il suffit que vous vous donniez la discipline simple. Quant à l'affection pour vos parens, aux distractions, etc., vous en serez délivrée quand vous serez arrivée à la fosse; il suffit que vous ne commettiez pas en cela une faute pleinement volontaire, et un péché véniel évident. Du reste, je veux que vous marchiez avec une sainte liberté. Tout ce que vous ne verrez pas être évidemment une faute, vous le ferez en

toute liberté. A l'oraison, moins vous vous tiendrez à genoux, et mieux cela vaudra, parce que vous serez plus recueillie, vu qu'étant à genoux vous souffrez.

Avec la grâce de Dieu, je continue de me trouver mieux, mais non hors du lit. De votre côté, continuez de me recommander à Jésus-Christ, car je ne manque pas de le faire pour vous. Vive Jésus et Marie!

LVII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

11 juin 1769.

La première chose que vous saurez, c'est que lorsque vous m'écrivez vous ne me causez ni importunité, ni ennui, mais vous m'consolez. Pourquoi dire après cela que vous avez tout perdu, que vous avez manqué votre but, et semblables expressions? Rien de tout cela n'est vrai : allez en avant, vous êtes dans la bonne voie. Que j'aime à savoir que vous êtes pauvre! Je souhaiterais, pour le mal que je vous veux, que vous allassiez demander l'aumône pour le couvent. Jésus-Christ vous a ôté votre père spirituel, mais il ne vous abandonne pas lui-même; et soyez sûre que maintenant il vous veut plus de bien qu'auparavant quand il vous consolait. Ensuite, pour ce que vous dit la supérieure, ne vous en troublez nullement, parce qu'il est certain qu'elle vous aime. Dieu le permet pour votre plus grand bien, afin que vous viviez détachée de toutes les créatures. Ne vous éloignez pas de la communion, quand bien même vous vous verriez dans

l'enfer; n'omettez pas vos oraisons et dévotions accoutumées, quand bien même vous y ressentiriez des ennuis mortels; et laissez faire Dieu. Vous êtes mécontente de votre état, et moi j'en suis fort content, parce que je vous vois détachée des créatures. Il n'importe pas que les sens y soient attachés, il suffit qu'avec la volonté supérieure vous vouliez Dieu seul.

J'ai commencé à me lever et aussi à me promener en voiture, un peu tous les matins; mais je ne puis aller à la voiture que sur les bras des autres. Priez Jésus-Christ qu'il me fasse faire sa volonté; je ne veux autre chose. Je ne manque jamais de prier pour vous chaque matin à la communion. Vive Jésus, Marie et Joseph!

LVIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

6 août 1669.

Enfin, votre révérence veut toujours se donner l'embaras de m'envoyer tant de beaux présens. Je ne désire autre chose si ce n'est que vous deveniez une sainte, et que vous me recommandiez à Jésus-Christ. Du reste, je ne puis me dispenser de vous faire mes remerciemens pour le magnifique présent que vous venez de m'envoyer.

Oui, Madame, je vais mieux; je sors en voiture le matin et dans la journée par ordre des médecins; ma tête va bien également; mais je ne puis marcher qu'appuyé sur un autre; je porte le cou de côté; et voici un an que

je ne puis dire la messe. Que la divine volonté soit toujours faite.

Venons à nous. Pour ce qui est du voyage de Naples, c'est chose impossible pour le moment, parce que je ne puis faire de voyages de long cours; dans la petite promenade que je fais en voiture, je me sens comme arracher la tête de dessus le cou. Quant à la peine que vous éprouvez de la part de la supérieure, je me réjouis de ce que Jésus-Christ vous a fortifiée par un rayon de confiance. Je prie Dieu, et ne cessez vous-même de le prier, qu'il vous inspire de la confiance, parce que je vois que dans cette matière vous manquez un peu de confiance, et le démon prétend par ce moyen vous faire perdre le tout. Du reste, je me réjouis de ce que la supérieure ne vous passe aucune faute; c'est pour vous de la part de Dieu une grande marque de protection, que n'obtient pas la première dame et la reine même de Naples. Celles-ci n'ont autour d'elles que des gens qui les louent et les flattent, et personne qui les reprenne. Ensuite, dans le cas où vous ne pouvez à temps consulter comme vous le désireriez, vous ferez ce que vraisemblablement vous conseilleraient le P. N. ou moi-même tout misérable que je suis.

Pour ce qui est d'ailleurs du P. N., je ne vous le conseille pas non plus, parce que chaque fois que ce père viendrait, les religieuses s'en formaliseraient et ne vous laisseraient pas vous-même tranquille. Dites à Jésus-Christ : « Mon Dieu, c'est vous qui devez être mon père » spirituel et toute ma consolation, puisque parmi les créatures je ne trouve personne qui me console. » Cela fait, allez en avant, le cœur alerte; et tenez pour certain que Dieu vous veut du bien et beaucoup plus que vous ne pensez; il vous veut sainte à tout prix. Dans toutes les

contrariétés qui vous adviennent, j'y vois de la part de Dieu tout autant de dispositions pour que vous soyez vraiment sainte et toute entière à lui. Dieu, Dieu et rien de plus. Oh! heureux qui parle ainsi!

Pour ce qui est de Naples, on dit bien des choses sur ma renonciation à l'évêché. Je prie votre révérence d'adresser des prières à Dieu, afin qu'en cela il me fasse faire parfaitement sa volonté; je ne désire autre chose pour ce peu d'années ou de mois qui me restent à vivre. Chaque matin, à la communion, parce que je ne dis pas la messe, je ne manque pas de vous recommander à Jésus-Christ. Vive Jésus, Joseph et Marie. Que Jésus-Christ soit le maître de votre cœur tout entier. Vous me recommanderez particulièrement à Marie pendant cette belle neuvaine de sa mort.

LIX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

6 août 1769.

Au sujet de madame D. N., vous m'écrivez qu'elle voudrait connaître mon sentiment touchant sa vocation à se faire Carmélite. Je réponds que dans une matière aussi délicate, puisqu'il s'agit de vocation, je ne puis donner mon avis, sans connaître toutes les circonstances et tous les motifs pour lesquels elle veut entrer dans une maison de sainte Thérèse; si c'est pour fuir quelque désagrément ou quelque sujétion, à quoi elle soit exposée dans ce couvent, ou dans toute autre intention qui n'est pas purement de Dieu. De plus, je veux sa-

voir depuis combien de temps elle a cette vocation ; de plus encore, si elle a considéré toute la sévérité de la règle des Thérésiennes , chez lesquelles il n'y a pas de grille, on ne mange pas de viande, on va pieds nus, on récite l'office la nuit, on couche sur la paille ou sur une couverture. Du reste, je ne sais pas bien qu'elle est à présent, quant au coucher, la pratique de ces religieuses. En outre, je voudrais savoir si elle a une santé assez forte pour une règle pareille, et si elle a le courage de souffrir. Nul doute que ce ne soit une excellente maison que ce couvent ; et voilà pourquoi je le conseillai à une autre personne N. N., qui, à ce que je vois, s'en trouve fort satisfaite ; ce qui me plaît davantage, c'est qu'il n'y a pas de dépenses pour les offices. Or, à ce propos, je vous prierai de faire savoir à toutes ces saintes religieuses quel est mon sentiment là-dessus, c'est que la première qui introduira pour quelque motif que ce soit l'usage de faire des dépenses pour les offices, ne pourra être excusée de faute grave, pour les maux qui en résulteront ensuite : or, il n'importe pas que ce soit une légère dépense, parce que tous les abus commencent de la sorte, et de petits deviennent grands. Ainsi, je le répète, je n'ai aucun doute que ce couvent ne soit un bon couvent, et que toute personne ne puisse s'y sanctifier ; mais bien au contraire, si la vocation de D. N. était véritable, et qu'il n'y eût pas d'empêchemens à l'encontre, je me ferais toute sorte de scrupule de l'en dissuader, parce qu'il s'agirait de la vocation à une observance plus stricte, vu l'austérité des règles de sainte Thérèse, et aussi vu le genre de vie commune et pauvre qui s'observe étroitement dans ce monastère. Je vous prie donc de lire et faire lire ma lettre à D. N. Elle m'écrira ensuite distinctement

tout ce que j'ai noté ci-dessus, parce qu'alors je lui donnerai mon dernier sentiment. Que si elle ne veut pas m'écrire, vous pourrez me faire connaître toutes les circonstances de sa vocation, ainsi que je viens de dire. Je suis avec le plus profond respect, etc.

LX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

20 octobre 1769.

Elle a bien tourné votre Thérésienne! J'ai cette espérance en Dieu qu'elle n'aura pas été appelée : parce que si elle avait fait défaut à sa vocation, je ne voudrais avoir la moindre part de responsabilité touchant son salut. Priez pour moi, et en vous présentant mes respects, je suis, etc.

LXI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

26 octobre 1769.

J'apprends avec peine que depuis long-temps vous n'avez pas reçu mes réponses. Il n'y a pas long-temps que je repondis à votre lettre, et je vous écrivis fort au long. Je ne me rappelle plus à quelle époque je vous écrivis, mais je disais particulièrement que vous eussiez à

reprendre les anciennes pénitences ; que vous continuassiez de consulter la supérieure ; que vous ne fissiez plus appeler le P. N., parce que chaque fois le couvent se met en rumeur, et qu'ainsi on vous cause du trouble à vous-même ; si vous prenez patience, et si vous n'omettez pas vos exercices accoutumés, ces froideurs vous aideront à devenir une sainte. Ce qui me fait craindre, c'est lorsque vous abandonnez volontairement l'oraison ou la communion. Soyez attentive à ce que vous m'écrivez, savoir, d'aimer d'une façon toute spéciale les religieuses qui vous offensent et vous méprisent ; il n'importe pas qu'intérieurement vous ressentiez quelque dépit contre elles : c'est là l'effet de notre mauvais naturel ; il suffit que de la pointe de la volonté vous leur souhaitiez du bien et que vous leur fassiez bonne mine. Pour moi, par la grâce de Dieu je continue à dire la messe. Ne m'oubliez jamais après la communion : je ne vous oublie pas au saint sacrifice de la messe : que Jésus-Christ vous remplisse de son saint amour : et je suis.

Par-dessus tout je vous recommande, en toutes choses, de vous conformer à la volonté de Dieu. En cela consiste toute la perfection. Dans l'oraison l'objet de toute votre étude et de toutes vos prières doit être de trouver la volonté de Dieu et de l'accomplir parfaitement. Faites aussi cette prière pour moi-même. Vive Jesus, Joseph et Marie.

LXII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

22 novembre 1769.

Voici que Jésus-Christ vous veut détachée de tout, même du directeur : mais quand il vous a ôté votre directeur il se charge lui-même d'en faire les fonctions. Si vous demeuriez affligée du départ de votre directeur, vous donneriez à entendre que vous n'aimez par Dieu seul. *Deus meus et omnia.* Dieu est confesseur, est parent, est tout. Vous êtes à présent sans directeur, il faut en prendre un autre, parce que Dieu veut que nous marchions dans la voie de l'obéissance. Si vous n'avez pas encore fait un choix, le P. N. conviendrait, ou bien encore un autre père de S. Giovanni à Carbonara, dont j'ai oublié le nom, mais qu'on peut trouver facilement, parce que le même père confesse au couvent de N. Recommandez-moi à Jésus-Christ, et embrassons sa croix. Je suis au lit travaillé de la fièvre et d'un grand catarrhe qui est ma maladie mortelle. Que la volonté de Dieu soit faite.

LXIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

6 mai 1770.

J'ai été consolé en lisant votre protestation, parce qu'elle

me paraît faite de tout cœur. J'espère, et vous aussi devez espérer que le Dieu qui vous inspire saura vous donner la force d'exécuter ce que vous lui avez promis, et surtout d'être toute à lui, et de ne plus reprendre votre volonté.

Quant à la malade, je ne sais qu'en dire : d'une part je voudrais adhérer au sentiment de madame la supérieure, qui est dans l'embarras à ce sujet; d'autre part je tiens pour certain que cette compagnie dans votre chambre sera pour vous une grande distraction, et que cela peut vous faire grand tort dans l'état d'aridité où le Seigneur veut vous maintenir, et dans lequel vous devez être bien aise de demeurer, non-seulement pour toute la vie, mais encore toute l'éternité, si Dieu le veut ainsi. Au moins, pendant le temps que la malade prend les médicamens dans cette cellule, elle pourrait vous assigner une autre chambre, quelque misérable qu'elle fût, pourvu que vous y fussiez seule. Ensuite, pour ce qui est des consolations à donner à la malade, vous pourrez y remédier en la visitant de temps en temps.

Je vous recommande de nouveau de ne pas abandonner la communion, et de ne pas vous départir de l'obéissance à la supérieure : c'est là un puissant soutien pour votre ame, quoique la partie sensible s'en émeuve.

Quand vous vous sentirez dans une telle aridité, que vous ne trouverez pas moyen de former une bonne pensée, ne manquez pas de lire de temps en temps (parce que je ne veux pas que vous fassiez effort pour lire long-temps) ou Gerson, ou tout autre livre spirituel qui vous plaît davantage; et il n'importe pas qu'il vous semble que vous n'en retiriez aucun fruit. L'eau qui passe continuellement laisse toujours quelque peu d'humidité. De grâce, ban-

nissez toute pensée de défiance , puisque le démon prend beaucoup de peine pour vous faire tout abandonner par ce moyen. Dites à Jésus-Christ : « Seigneur, quand bien même je saurais certainement que vous m'avez abandonnée , je ne veux pas vous quitter ; dussiez-vous pour toujours me haïr, je veux toujours vous aimer. » Recommandez-moi à Jésus-Christ et Marie : et je vous bénis.

LXIV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

20 novembre 1770.

Je reçois votre bien longue lettre, et en réponse, je vous dis brièvement que vous êtes toujours obligée de faire tout ce que vous pouvez, soit en agissant, soit en corrigeant, quand bien même les religieuses ne voudraient pas obéir : quand vous avez fait votre devoir, c'est à elles de s'arranger avec Dieu, si elles n'obéissent pas. A l'égard des poules, c'était bon si vous eussiez pu empêcher d'abord d'introduire des usages nouveaux ; maintenant voyez de faire tout ce que vous pourrez par les voies de douceur, et si vous pourrez parvenir à faire supprimer le superflu. Autrement, que voulez-vous faire ? Il faut tolérer, et offrir à Dieu toutes choses : vous en direz autant à la jardinière.

Vous direz au baron qu'il continue à se bien gouverner ; qu'il ne se dépare jamais de l'oraison et de la communion ; de mon côté je ne manque pas de prier pour lui et pour son frère ; surtout je prierai Dieu qu'il lui

donne la patience pour supporter la maladie avec résignation à la volonté divine. Du reste, vous continuerez à marcher dans cette direction, vous serez fidèle à l'oraison, à la communion, et à offrir à Dieu toutes les contrariétés. Je prie pour vous; faites-en autant pour moi. Et je vous bénis au nom de Jésus et de Marie.

LXV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

30 avril 1771.

Je reçois votre autre lettre après beaucoup de temps, et j'en suis consolé; parce que, ne voyant pas de vos lettres, je craignais quelque relâchement plus funeste, et que, renonçant à tout, vous vous fussiez mise au train de vie que mènent les autres religieuses. Je suis consolé de ce que vous avez repris confiance dans vos rapports avec la supérieure et de ce que vous en êtes revenue à la fréquentation des sacremens. Quelle merveille que dans cet intervalle vous ayez été ainsi tentée, et ainsi livrée aux aridités spirituelles? Remercions Dieu de ce qu'il ne vous est pas arrivé pis encore. C'est une chose certaine que, lorsque nous nous éloignons de Dieu, Dieu s'éloigne de nous, et alors les tentations et les fautes fourmillent. Je n'appelle pas fautes les désolations spirituelles; quand l'ame est résignée, et n'abandonne ni la communion ni ses exercices accoutumés, elle avance plus dans la perfection et devient plus chère à Dieu que si elle était remplie de consolations spirituelles.

Allons , relevons notre courage , reprenons de nouveau tous nos exercices , surtout la communion , et ne cherchons pas les consolations. Ne vous écartez jamais de ce que vous dit la supérieure ; humiliez-vous toujours, quoi qu'elle puisse vous dire. La vénérable Séraphine de Capri disait : « Quiconque ne veut rien dévorer ne se sanctifie pas. » Quand vous vous voyez mortifiée, au moins ne répondez pas , dévorez cette mortification, et ensuite de cela vous éprouverez un grand contentement. Au contraire, si vous gardez du ressentiment, il vous restera dans le cœur un trait qui vous tourmentera plus que toute autre peine. Il faut tout surmonter pour gagner le tout ; je veux dire pour gagner cette pierre précieuse qui est Dieu. Dans vos méditations ne vous occupez jamais que de la passion de Jésus-Christ. Si on la médite souvent, il n'est pas possible qu'on ne soit épris d'amour pour Jésus-Christ, et qu'on ne désire souffrir tout pour cet époux de sang , puisqu'il a répandu tout son sang pour se faire aimer de nous. Voici venir deux belles fêtes de feu, celle du Saint-Esprit, et celle du très-saint sacrement. Demandez donc du feu , non le feu des consolations, mais celui du saint amour ; et l'amour consiste à aimer Dieu sans consolation ; alors, quoiqu'on n'éprouve pas des douceurs, on éprouve pourtant l'heureuse paix réservée aux âmes qui ne veulent que Dieu seul. Que Jésus crucifié vous enflamme tout entière de son saint amour : je suis.

LXVI.

Vive Jésus, Marie et Joseph,

10 juin 1774;

Je réponds à votre dernière lettre. De grâce, ne prêtez pas l'oreille au démon, qui vous fait accroire que vous avez perdu toute la ferveur. Je vois par votre lettre que vous n'avez pas perdu de vue la pensée de devenir une sainte. Dans la vie spirituelle on éprouve toujours de ces vicissitudes. Venons à nous. N'omettez jamais l'oraison accoutumée, et dans cette oraison soutenez-vous toujours par les prières, bien que vous en répétiez toujours une seule. N'omettez pas non plus la lecture, la visite, et surtout la communion avec l'action de grâce accoutumée. Quoi que vous fassiez, proposez-vous par la pointe de la volonté de plaire à Dieu, sans qu'il vous en revienne ni consolation ni soulagement. Quand il vous échappe quelque faute, tout de suite un acte d'amour et de repentir, et passez plus loin comme si vous ne l'aviez pas commise. Ayez toute sorte d'égards pour la supérieure; quand elle vous reprend, répondez toujours par quelque mot d'humilité, par exemple: « J'y ferai plus d'attention : ne savez-vous » pas combien je suis pleine de défauts ? En conséquence » priez Dieu pour moi ». Lorsque vous sentirez quelquefois un peu plus d'irritation et de ressentiment, faites du moins effort sur vous pour ne pas répondre. Mais ne manquez pas d'aller auprès d'elle de temps en temps recevoir quelque obéissance ou quelque conseil, pour ne

pas montrer que vous avez rompu avec elle. Surtout, soyez attentive à ne pas manquer à la confiance : c'est là pour vous la plus grande tentation. Espérez contre l'espérance, malgré ce que vous sentez, comme fit Abraham. A présent que voici la neuvaine de la visitation, chaque jour de la neuvaine et pendant tout le mois de juillet, faites à Marie une visite tout exprès, pour lui demander l'amour de Jésus-Christ. Prenez courage, n'oubliez pas de me recommander à Jésus-Christ, et je vous bénis.

LXVII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

26 juin 1771.

Pour moi, par la grâce de Dieu, ma santé est tant soit peu améliorée, et je pense à me demettre de l'évêché. Touchant cette affaire, priez Dieu qu'il me fasse faire sa seule volonté, parce que je dépendrai entièrement de mon directeur, et je ferai ce qu'il me dira.

Quant à vous ensuite, vous avez été établie prieure, non par votre volonté propre, mais par la volonté de Dieu; ainsi je ne veux pas que vous pensiez à vous demettre de votre charge, quelque emploi qu'on vous donne. Je sais bien que dans les couvens qui ne sont pas d'étroite observance, c'est un martyre continuel que d'être supérieure; mais il y faut de la patience. Remédiez à tout ce qui dépend de vous, tantôt par la correction, tantôt par de bonnes paroles. Les corrections, il est mieux que vous

les fassiez en particulier avec des paroles de douceur. Si vous ne pouvez faire disparaître tous les abus qui existent, au moins tenez bon pour ne pas permettre quelque abus nouveau, et à cet égard montrez toute l'énergie possible, parce que les abus de petits deviennent grands, et une fois introduits dans la maison, ne peuvent plus en être extirpés. Prêchez plus par l'exemple que par les discours, et priez toujours Dieu qu'il vous donne force et lumière pour maintenir l'observance; mais, je le répète, gouvernez plus par la douceur que par la rigueur, et supportez patiemment les impolitesse qu'on vous fait. Quand on vous aura manqué, ne faites pas la correction sur le champ, parce qu'elle serait perdue; laissez écouler quelque temps, et puis faites-la quand la religieuse est calme. Au reste, dites du bien de toutes. Pour quelques désordres plus graves auxquels vous ne pouvez remédier, ayez soin d'y faire remédier par l'évêque ou le grand vicaire. Ayez soin de faire venir tous les ans quelque prêtre fervent pour donner les exercices spirituels aux religieuses. Je ne manque pas de vous recommander chaque jour à Jésus-Christ; de votre côté également faites-en autant pour moi; et je vous bénis.

LXVIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

4 août 1771.

Je vous remercie pour le magnifique présent de sucreries que vous m'avez envoyé; encore que j'en sois réduit

maintenant à ne pouvoir manger autre chose qu'un peu de potage au beurre ou au vinaigre, et quelques fruits cuits; du reste, je remercie Dieu de ma santé telle qu'elle est.

Je désirais avoir de vos lettres, parce que voici longtemps que vous avez écrit. De grâce, ne parlez pas toujours de découragement. Allez en avant, et laissez faire Dieu. Il suffit que vous ne sortiez pas de la voie. Continuez l'oraison, la lecture, la communion; et ne vous assujétissez pas à vouloir vous confesser toutes les fois que vous communiez. Ne regardez pas une faute comme grave, à moins de pouvoir jurer que vous y avez donné votre consentement; et communiez malgré tous les doutes qui peuvent vous venir, je vous le dis sur ma conscience. Avec ces craintes le démon vous fera tout abandonner.

Allez auprès de la supérieure au moins une fois de temps en temps, et préparez-vous chaque fois à recevoir une correction. La nature a horreur des corrections, mais *chacune d'elles vous est d'une grande utilité. Je le répète*, allez en avant, et ne vous arrêtez pas ensuite à examiner comment vont ensuite les choses, et l'oraison et la communion, etc. Je suis content pourvu que vous les fassiez tant bien que mal. Toutes les choses dans lesquelles vous ne trouvez pas de douceurs, vous paraissent autant de perdu, et cela n'est pas vrai, cela est faux, très-faux. Maintenant que vous êtes dans une plus parfaite solitude, remerciez-en Dieu : cela sert au moins pour vous tenir plus éloignée des occasions et du tumulte. Dans la solitude on trouve toujours Dieu, d'une manière quelquefois plus sensible et quelquefois moins. De grâce, je le répète, abandonnez-vous toujours à Dieu. Il vous a appelée à une vie meilleure que celle qui est menée par

les autres religieuses : continuez vos exercices de dévotion , quand bien même vous n'y trouveriez aucun goût ; faites-les par obéissance, et Dieu saura les rendre profitables pour vous, quelquefois plus, quelquefois moins. Quiconque ne sort pas de la voie, arrive tôt ou tard. Ne manquez pas de me recommander toujours à Jésus-Christ, particulièrement dans cette neuvaine de l'assomption. Que Jésus et Marie vous remplissent du saint amour.

LXIX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

7 novembre 1774.

Ne pensez plus absolument à D. Gaëtano; y penser est pour vous une tentation¹, et la supérieure vous a sagement conseillé de ne pas y penser davantage; au contraire je vous conseille, autant qu'il est en moi, de prendre pour confesseur son frère, qui est aussi un homme d'un excellent esprit : prenez-le le plutôt possible, parce que j'espère que vous y trouverez et un grand avantage et une grande tranquillité : mais je vous prie surtout d'espérer votre paix, non du confesseur, mais de Dieu ; parce que si vous mettez toute votre confiance dans le confesseur, Dieu fera en sorte que vous n'y trouviez pas la paix que vous espérez. La direction du confesseur doit vous servir, non pour trouver une paix sensible, mais seulement pour connaître ce que Dieu veut de vous : quelquefois pour faire les *obédiences* qu'il vous prescrira, vous éprouverez des peines mortelles ; ses paroles quelquefois

ne vous consoleront point, mais plutôt vous ennuieront. Vous devez vous mettre dans l'esprit de lui obéir entièrement, dussiez-vous être réduit aux abois et rendre le sang; c'est ainsi que vous vous sanctifierez, et ainsi ont fait les saints. Lisez ma lettre plusieurs fois, parce que je crains que vous ne veniez ensuite m'écrire que vous ne pouvez supporter le confesseur, et je vous répèterai ce que je vous écris à présent. Hâtez-vous de le faire appeler, et écrivez-moi dès que vous lui aurez parlé; de mon côté, en attendant, je prie Dieu qu'il veuille vous accepter, parce qu'il peut arriver qu'il ne veuille pas : j'espère qu'il ne vous refusera point, mais je ne sais ce qu'il fera. Mettez-vous dans l'esprit que la sainteté ne s'acquiert qu'au milieu des épines et des contrariétés : si vous voulez la trouver parmi les douceurs, vous ne la trouverez jamais. Que Jésus-Christ vous remplisse de son saint amour.

LXX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Arienzo, 24 juin 1772.

TRÈS RESPECTABLE ET TRÈS HONORABLE DAME,

J'apprends par votre lettre qu'on vous a envoyé de la main à la main le livre des quatre Évangiles et du nouveau Testament traduit en italien par votre frère, et que votre directeur vous a défendu de le lire. Je remarquerai, en approuvant le conseil de votre directeur, que les fem-

mes, et particulièrement les religieuses, ne sont nullement obligées de lire ces sortes de livres, d'autant plus qu'ils sont traduits en langue vulgaire : ainsi je vous conseille de les laisser et d'obéir en tout à votre directeur, en vous appliquant à lire des vies de saints et des livres de spiritualité, surtout le P. Rodriguez et le P. Sanguirès, car ce sont des livres propres à sanctifier une personne. Je vous prie de vous souvenir de la réponse que fit votre sainte mère Thérèse à une fille qui lui était présentée pour se faire religieuse, et qui voulait apporter avec elle l'Écriture sainte. Elle lui répondit qu'elle ne recevait point celles qui voulaient lire l'Écriture sainte. Par là elle voulait faire entendre que les religieuses ont à écouter l'Écriture sainte de la bouche des prédicateurs et des directeurs, mais qu'elles n'ont pas à la lire elles-mêmes. Je vous recommanderai à Jésus-Christ avec votre sœur, et tenez-vous tranquilles : mais n'oubliez pas de me recommander à Dieu, et je vous en prie d'une manière toute spéciale. Je vous envoie ma bénédiction pastorale, en même temps que je vous donne l'assurance, etc.

LXXI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

15 septembre 1772.

Je suis consolé de ce qu'au moins, comme vous le dites, vous suivez à l'extérieur votre premier plan de vie ; parce que vos lettres qui me parlent toujours de manque de confiance me font craindre qu'un jour vous n'alliez abandonner l'intérieur et l'extérieur. Je suis con-

tent, pourvu que vous ayez soin de continuer l'extérieur, les communions, l'oraison et les leçons : du reste, ne vous inquiétez pas de ce que vous les faites par force, de mauvaise volonté, sans ferveur. Je suis content, vous dis-je ; parce que dès-lors que vous les faites, vous les faites parce que vous voulez les faire ; autrement qui vous oblige à les faire ? A vous il vous semble que c'est en pure perte, mais je vous dis que non. Il est vrai que ce sont des œuvres imparfaites, mais Dieu est trop bon, et sait récompenser la moindre bonne volonté. Entretenez au fond de votre cœur la volonté de plaire à Dieu ; continuez vos exercices, et puis ne vous arrêtez pas à rechercher comment ils vont. Abandonnez-vous toujours à la miséricorde de Jésus-Christ, aux mérites de sa passion, et laissez faire le Seigneur, qui est mort pour l'amour de vous.

Ne manquez pas chaque jour au moins de lire quelque chose de la passion de Jésus-Christ, ou dans mes opuscules, ou dans quelque autre livre. Je suis maintenant occupé à écrire beaucoup de belles choses sur la passion. Répétez toujours : « Mon Jésus-Christ, vous êtes ma seule espérance ». Et puis à Marie : « Ma mère, c'est vous qui devez me soutenir ». Continuez ensuite vos exercices quand bien même ils vous paraîtraient inutiles et en pure perte ; parce que Jésus-Christ les prend comme ils sont. Dans mes froides oraisons vous ne perdez jamais le premier rang ; et vous, toute glacée que vous êtes, ne manquez aucun jour de prier pour moi. Je vous bénis dans le cœur de Jésus et de Marie.

LXXII.*Vive Jésus, Marie et Joseph.*

30 décembre 1772.

Je lis dans votre lettre que vous avez été confirmée pour trois autres années dans la charge de prieure de ce couvent. Je souhaite que le Seigneur vous donne la force nécessaire pour un bon et saint gouvernement, et je vous prie d'y mettre toute la circonspection possible; parce qu'on m'a rapporté que votre révérence excuse toujours; que vous présentez les religieuses comme autant de saintes, quand monseigneur vous interroge là-dessus; et que vous ne découvrez jamais de quelque religieuse en particulier aucune faute d'où monseigneur lui-même pût prendre occasion de faire la correction à quiconque la mérite. Si cela est vrai, il me paraît que vous ne faites pas bien, mais il faut que quiconque mérite correction soit corrigée. En toutes choses néanmoins je m'en remets à votre prudence : toutes les fois cependant que vous reconnâtriez qu'en faisant une correction il en doit résulter de plus grands désordres, alors il serait mieux de s'en abstenir : mais pour cela je vous dis de consulter votre prudence. Priez pour moi avec votre communauté, j'en ferai autant pour vous toutes, et je vous bénis.

LXXIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph,

Arienzo, 18 mars 1773.

J'ai reçu votre lettre, et j'y ai lu avec un bien vif déplaisir que vous êtes ainsi tourmentée avec toute votre communauté à l'occasion de l'élève dont vous me parlez ; il est certain que dès-lors qu'en une communauté se trouve une personne corrompue il n'y a plus de paix dans ce couvent, on n'y voit plus régner que contrariétés, troubles et inquiétudes : plutôt à Dieu encore qu'on n'y vit pas régner le péché. Je vous conseille donc quand cette élève devra se faire religieuse de ne pas lui donner le *vote inclusif*. Or, ce que je vous écris communiquez-le à toutes les religieuses, et dites-leur que, d'après ma lettre, dès-lors qu'une religieuse lui donnerait le *vote inclusif*, elle ferait un péché mortel, et ne pourrait être excusée. Faites-leur entendre à toutes qu'elles laissent de côté le respect humain, et qu'elles pensent que, si pour cette élève elles se damnent, les parens de cette personne ne viendront pas les tirer de l'enfer. Je vous prie ensuite de supporter ces troubles et ces contrariétés pour l'amour de Jésus crucifié, et pensez que ces peines auxquelles vous êtes exposée ne sont rien en comparaison de ce que Jésus-Christ a souffert. Supportez ceci et toute autre contrariété patiemment et en silence ; et Dieu vous couronnera de gloire. Je vous recommanderai à Jésus-Christ avec toute la communauté ; et je vous prie vous-même

de me recommander à Jésus-Christ. Je vous bénis, et suis, etc.

Avec votre lettre j'en ai reçu une autre d'une novice ou d'une élève, je ne sais lequel des deux, où elle me dit qu'elle ne peut manger ni huile, ni légumes, ni porter de la laine, ni aller à l'office la nuit, et elle me demande avis sur sa vocation. Je lui ai répondu que dès-lors qu'elle ne peut observer la règle c'est une marque certaine qu'elle n'est pas appelée à vivre dans ce couvent; que si elle voulait se faire religieuse dans ce couvent elle se mettrait en péril de perdre son ame, et que les religieuses ne peuvent la recevoir sans faute grave. Autre chose est quand à une religieuse déjà liée par ses vœux surviennent les infirmités, et autre chose est quand elle n'est pas encore religieuse.

LXXIV.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 29 octobre

J'ai lu votre lettre, et j'ai vu avec peine que vous soyez si timide, et que vous usiez de tant de ménagemens en matière d'observance : car la perte de l'observance est la perte du couvent lui-même. Or, si vous commencez maintenant, que sera-ce plus tard ? S. André d'Avellino, quand il s'agissait d'observance, était toujours à crier après tous les supérieurs, desquels dépend l'observance. Ainsi parlez avec force et parlez toujours, et ne vous inquiétez pas de passer pour indiscrete et imprudente. Oui, ma-

dame, quelquefois pour faire quelque œuvre de charité la prieure peut omettre les œuvres communes : mais quand cela arrive souvent, ce n'est pas bien. Avoir des choses en votre particulier, soit vous, soit les autres, sans quelque raison particulière de maladie ou autre cause, c'est un désordre qui peut ruiner la communauté. J'en dis autant d'autres choses.

L'oraison se fait avant le repas, après le repas, et toujours, même dans l'agonie. Ainsi n'hésitez pas à faire oraison après avoir mangé, même en lisant quelque chose, mais légèrement. Quand vous m'écrirez, écrivez peu, seulement le nécessaire; et priez chaque jour pour moi. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

LXXV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

8 septembre 1773.

J'ai été bien consolé en apprenant que le P. N. veut vous faire la charité de venir deux fois le mois pour vous diriger, et sans inquiétude au sujet de l'autre pénitente. Remerciez Jésus-Christ d'une façon toute particulière pour avoir trouvé ce bon père qui vous dirige si bien, comme j'apprends par votre lettre. Ainsi ne pensez plus aux choses qui vous ont été dites par moi ou par le P. N., obéissez en tout à votre nouveau directeur; je le répète : en tout, pour les communions, pour les mortifications et pour toutes les autres obédiences. J'apprends qu'après l'avoir goûté, vous avez eu l'idée de vous en

repentir; j'espère que cela n'aura été qu'une tentation, parce que la résolution de quitter un pareil guide pourrait être votre ruine totale. Dans l'oraison promettez toujours à Jésus-Christ d'obéir à ce père; priez Dieu qu'il vous le conserve, et faites-vous grand scrupule de lui désobéir dans les moindres choses.

Préparez-vous toujours, et offrez-vous à Jésus-Christ, pour souffrir des contradictions de la part de vos sœurs et de la supérieure, à souffrir des infirmités, des scrupules, des aridités, et toute sorte de tourmens intérieurs et extérieurs; c'est là le ciseau dont Dieu se sert pour sculpter les statues destinées au paradis; il emploie surtout les tribulations intérieures qui tourmentent plus que celles du dehors.

Présentez mes hommages à ce père et au P. N., dites-leur qu'ils me recommandent à Jésus-Christ au sacrifice de la messe; et je promets de le faire pour eux. Que votre révérence ne manque pas de le faire comme par le passé, parce que je continue de le faire en premier lieu pour vous comme auparavant. Ne manquez pas non plus de m'écrire de temps en temps, particulièrement quand le démon vous suggère de quitter ce directeur pour quelque déplaisir que vous éprouvez dans la direction. Quant à votre nièce, soutenez-la le mieux que vous pourrez par devoir de charité: si ensuite vous voyez que vos paroles ne font pas de fruit, ne vous en troublez pas. Et là-dessus je vous bénis dans le cœur de Jésus-Christ.

Le premier de ces deux livres pourra vous servir dans l'oraison pour méditer sur la passion de Jésus-Christ. Je fais chaque jour ma méditation là-dessus. Or, je vous le recommande, ne manquez pas chaque jour au moins de vous rappeler quelque passage de la passion, soit sur

ce livre, soit sur tout autre. La passion a été la méditation continuelle des saints. Je lis encore chaque jour quelque chose du second livret des *Riflessioni divote*, etc., et je voudrais que votre révérence en fit autant, parce que je l'ai composé tout exprès pour les ames qui veulent être tout entières à Dieu. Je vous prie encore de dire quelques mots de Dieu à N. quand l'occasion s'en présente. Et de nouveau je vous recommande de ne pas quitter ce directeur, parce que, d'après ce que je vois, vous en trouverez difficilement un autre semblable, et aussi capable de conduire les ames à la perfection.

LXXVI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

18 novembre 1773.

Je suis de plus en plus consolé de ce que vous avez trouvé un si bon père spirituel, qui veut bien vous assister deux fois le mois. Je veux que vous ne le quittiez jamais pour quelque répugnance que vous puissiez désormais avoir à sa direction; mais je veux en même temps que vous soyez détachée même du père spirituel. Si jamais Dieu l'appelait autre part, s'il était malade, ou si même Dieu l'appelait à lui, qu'avez-vous à y faire, vous autres? Avez-vous à vous désespérer? Demeurez toujours unie à la volonté de Dieu. Jésus-Christ doit être votre tout, votre espérance, et votre unique amour.

Quand vous recevez quelque douce rosée du ciel dans l'oraison, remerciez-en Dieu, et promettez-lui alors fidé-

lité pour le moment où s'éleva de nouveau le vent de la terre. Dieu ne veut pas que ces rosées durent longtemps ; ainsi, soyez toujours attentive à faire effort sur vous pour souffrir les contrariétés : c'est ce peu de violence que Dieu exige de vous pour faire de vous une sainte.

De grâce, ne meparlez plus de votre frère : quand cette petite passion survient, dites aussitôt : Mon Jésus, je ne veux que vous seul et rien de plus. Je continue de vivre au milieu de beaucoup d'infirmités. Priez Dieu qu'il me fasse être toujours résigné à sa volonté : c'est l'unique prière que je veux pour moi ; et c'est celle que je fais pour votre révérence. Que Jésus et Marie possèdent toujours nos cœurs !

LXXVII.

Vive Jésus et Marie.

10 mars

J'ai reçu votre lettre pleine de craintes et de respect humain. La belle épouse de Jésus-Christ qui craint d'être persécutée pour l'amour de Jésus-Christ ! Vous avez fait une bonne action, et maintenant vous vous en repentez ? Vous ne savez pas que c'est aussi une faute que de se repentir d'une bonne action ? Vous serez persécutée ? *Amen !* Vous devez vous en réjouir, vous devez le désirer, et non le craindre. *Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam.* Je voudrais que pour Jésus-Christ vous fussiez toujours en butte aux persécutions du monde. Et certes

vous êtes parfaitement instruite des désordres ; et si vous ne les connaissez pas , je les connais bien , moi , et N. entière les sait. De grâce , que je n'entende plus parler d'une semblable pusillanimité ; autrement , vous me feriez désespérer de vous voir dans le ciel. J'en dis autant à sœur Maria N. : faites ce que je vous écris , et priez pour moi , ainsi que je le demande encore à sœur Marie N. , etc. Je suis , etc. Vive Jésus et Marie !

LXXVIII.

Vive Jésus , Marie et Joseph.

24 avril 1774.

J'apprends tout ce que vous me dites dans votre lettre. Mais je n'apprends qu'avec peine que vous gardiez rancune aux religieuses qui vous ont contrariée de concert avec la supérieure , tandis que vous pouviez mériter beaucoup en le supportant patiemment. Il suffit : que le passé soit passé : à l'avenir , tenez votre cœur en repos ; demandez pardon à Dieu pour n'avoir pas embrassé pour l'amour de lui cette croix , et priez-le toujours pour celles qui vous ont fait quelque tort. Chaque fois que vous les voyez , recommandez-les à Dieu , et dites en vous-même : « Elles sont mes sœurs , et Dieu veut que je les aime comme moi-même. Oui , pour plaire à Dieu , je veux aimer mes sœurs en dépit du démon. » Soyez ferme , et ne vous laissez plus vaincre par la tentation ; efforcez-vous d'obéir ponctuellement et en toute charité à votre supérieure et aux autres qui pourraient vous commander

quelque chose. Ah! ma sœur, si vous voulez avoir part au paradis, vous devez être pleine de vertu, particulièrement d'humilité; et ainsi, soyez humble avec toutes vos sœurs. Je vous recommanderai à Dieu, afin qu'il vous donne la patience, et l'amour envers lui et envers le prochain.

Ensuite, quant à la sacristie que vous avez à faire, préparez-vous à cette autre croix. Lorsque viendra le temps de la faire, vous direz à la supérieure: « Je n'ai pas les moyens de la faire; que voulez-vous que je fasse? » Vous recevrez beaucoup de reproches, et vous aurez à souffrir des contrariétés: mais la vertu consiste précisément à supporter tout en paix. Si après cela vous ne voulez pas souffrir, et que vous vouliez vous inquiéter à ce sujet, vous ferez grand plaisir au démon, et grand déplaisir à Jésus-Christ. Quiconque l'aime va cherchant quelque chose à souffrir pour lui plaire. Je vous bénis, et vous prie de me recommander au Seigneur.

LXXIX.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

30 mai

Gloria Patri! Vous vous êtes soumise, et vous avez renoncé à ce petit procès! Oui, Madame, pour vous obliger, je vous réponds, encore que la lettre précédente eût pu vous suffire. Mais, pour votre grande tranquillité, je vous réponds (mais avant de vous répondre, je me suis recommandé à Marie), et je vous assure que vous êtes en état de grâce devant Dieu, et que par ce moyen Dieu

veut faire de vous une sainte. Vous ne devez pas prétendre que Dieu vous dirige par une voie plus douce. Laissez-vous diriger comme il plaît à Dieu. Je suis bien aise d'apprendre que souvent vous invoquez Dieu et Marie ; mais je voudrais que vous l'invoquassiez pour qu'il vous fasse toujours faire sa volonté, en vous offrant toujours à Dieu, et en le priant qu'il vous traite comme il lui plaît. Vous priez pour votre consolation, et cette prière vous sert de peu, parce qu'il y a là beaucoup d'amour-propre. Dites-lui qu'il fasse que vous l'aimiez, et il n'importe pas qu'il vous le fasse connaître. Vous m'écrivez que vous avez foi à ce que je vous ordonne. Mais à qui entendez-vous que je doive donner des ordres ? A Dieu ? Je ne puis donner aucun ordre à Dieu : et je le pourrais, que je ne le ferais pas, parce que c'est la meilleure voie pour notre salut, et je vois clairement que Dieu vous dirige ainsi en toute sûreté vers son amour. Si vous voulez après cela que je donne quelque ordre au démon, de la manière que vous désireriez, je vous dirai que c'est une bête avec laquelle je ne parle pas. C'est donc à vous que j'ordonne d'obéir, si vous voulez m'en croire ; car, si vous n'avez pas confiance en moi, que sert-il de perdre votre temps à m'écrire, et de m'écrire que vous ne savez pas répondre ? Je vous dis de la part de Dieu, et je vous répète, que vous êtes en état de grâce devant Dieu, et que c'est là un moyen par lequel Dieu veut bien certainement faire de vous une sainte. Si vous sortez de cette voie pour ne pas vouloir souffrir les peines et l'ennui, je ne sais ce qu'il en sera de votre salut éternel. Marchez toujours comme vous marchez à présent. Offrez à Dieu toutes ces angoisses ; priez-le qu'il vous donne la force de les supporter, et qu'il ne vous en prive point ; mais ne lui demandez plus des

consolations. Que signifient ces exorcismes, ces possessions du démon, ces visites du sanctuaire? Par obéissance, n'y pensez plus, et chassez toute pensée contre la vocation. Si vous perdiez la vocation, vous perdriez et votre ame et l'amitié de Dieu. Mais vous dites : « Comment puis-je y tenir ? » Ayez patience : tel est le bon plaisir de l'Époux qui vous aime; et croyez-moi, il vous aime beaucoup, et fait tout pour votre bien. Ce serait pour vous une bien douce consolation de savoir que dans tout ce que vous souffrez vous plaisez à Dieu. Souffrez pour Dieu sans le savoir : c'est le mieux. Si vous me répliquez ensuite que je vous induis en erreur, je vous dirai qu'à parler ainsi vous n'avez pas besoin de m'écrire. Trouvez un autre directeur en qui vous ayez confiance, entendez-vous avec lui, et qu'il ne soit plus question de moi. Recommandez-moi toujours à Jésus-Christ. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

LXXX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

3 septembre 1774.

TRÈS-VÉNÉRABLE MÈRE ET RESPECTABLE DAME,

J'ai lu les deux lettres de monseigneur de Scala. Je prie votre révérence de lire ma lettre, et puis de la clore pour l'envoyer à monseigneur de Scala. Votre révérence observera dans ma lettre que le pape (qui est mon supérieur et celui de l'évêque de Scala) a ordonné expressément dans son rescrit pontifical, que les trois fondatrices, et

particulièrement votre révérence , qui est la principale , continueront de résider dans ce nouveau couvent de S.-Agata , tant que le même évêque de S.-Agata *le jugera nécessaire*. Cette nécessité à présent est claire et évidente pour chacun , et je m'estimerais coupable de péché mortel , si je permettais votre départ dans les circonstances présentes. L'évêque de Scala écrit à votre révérence qu'il ne peut se dispenser de lui prescrire de retourner à Scala , d'après l'engagement pris par vous de retourner à Scala , quand votre présence y serait nécessaire. Mais il n'y a pas un seul mot de cet engagement dans le rescrit pontifical , que j'ai sous les yeux et que je lis en ce moment ; en sorte que je ne sais comment monseigneur de Scala se figure que cet engagement s'y trouve ; et quand même il en serait question , je saurais bien le faire interpréter par le pape actuel , comme ne pouvant pas avoir lieu dans le cas présent , puisque ce serait compromettre l'existence de la nouvelle maison de S.-Agata , pour le prétendu besoin de celle de Scala , et ce besoin , quant à moi , je ne le connais pas. Je laisse de côté toutes les raisons qui seraient évidentes , mais je serais obligé de faire un écrit à part pour démontrer que cette nécessité n'existe pas , et que votre présence ne pourrait que peu ou point du tout remédier aux désastres de Scala. Ainsi , pour vous délivrer de tout scrupule touchant les ordres de monseigneur de Scala , je vous donne l'ordre formel , sous peine de péché grave , de ne plus penser à partir de ce couvent. Et je ne sais comment vous pourriez vous justifier en ceci de faute grave , puisque la ruine de cette maison paraît évidente , si vous en partez. Les propos tenus par vos filles m'ont blessé au cœur , mais ne m'ont pas surpris , parce que ce sont des plantes encore tendres , et dans lesquelles la spi-

ritualité n'a pas de profondes racines ; et ainsi, vous ne serez pas surprise de la réponse que j'adresse aux élèves, parce que je leur fais cette réponse pour leur correction. Donnez donc vos soins à la culture de ces jeunes plantes tant que Dieu nous donnera vie. Je vois avec peine que votre vie ne peut se prolonger beaucoup, parce que vous êtes, comme moi, avancée en âge ; mais quand vous viendrez à manquer, Dieu y pourvoira ; ainsi, pour le moment, il faut que nous cultivions la vigne, afin qu'elle puisse se perfectionner ; Dieu fera le reste. Je vous prie en outre de faire attention à votre santé. Maintenant que vient la saison d'hiver, n'allez plus au chœur le matin de bonne heure, attendu que probablement cela peut aggraver votre mal de poitrine, et, dans le doute si cela peut vous faire beaucoup de mal, abstenez-vous d'y aller sans scrupule. Là-dessus je vous bénis, et recommandez-moi à Jésus-Christ. Ma vie ne peut guère durer ; quand je serai mort, l'évêque futur fera comme il l'entendra. Pour le moment, vous êtes sous ma juridiction, ainsi que l'a déclaré le pape, et vous n'êtes obligée d'obéir qu'à moi seul. Je n'avais autre chose à vous dire, et je suis, etc.

LXXXI.

Filles et sœurs bien-aimées en Jésus-Christ.

Mes filles, n'ayez aucune crainte ; j'ai écrit à votre mère, sœur Maria Raffaëlla, et je lui ai donné expressé-

ment l'ordre formel de ne pas partir du couvent, sous peine de péché grave. Ainsi, soyez assurées que de mon temps elle ne partira point; et si jamais l'évêque de Scala faisait venir un ordre du pape pour qu'elle eût à retourner à Scala, je saurais y remédier et faire révoquer l'ordre, parce que le pape actuel m'écoute et a beaucoup d'égards pour moi. Quand ensuite je serai mort, ce qui ne peut tarder beaucoup, Dieu s'occupera de vous. En attendant, pensez à obéir à votre mère, à vous sanctifier, et à vous unir étroitement à Jésus-Christ. J'ai compassion de vous pour les discours qui vous sont échappés en cette occasion : mais sachez que les propos tenus m'ont blessé au cœur. Si jamais Dieu voulait appeler à lui votre mère, qui est fort avancée en âge et de mauvaise santé, comment feriez-vous? Recommenceriez-vous à tenir les mêmes propos? Vous devez être toujours prêtes à accepter les choses que Dieu fait, à l'aimer, et à ne pas cesser d'être toutes à lui, quand bien même les Turcs viendraient, qu'ils tueraient votre mère, et qu'ils détruiraient le couvent. Tout ce que Dieu a fait est bon? Comment faisaient les martyrs? Ils étaient toujours prêts à tout perdre, même la vie, pour ne pas abandonner Jésus-Christ. Que chacune de vous le prie chaque jour pour moi; je vous le donne pour obéissance, puisque la mort est si près de moi, et aimez beaucoup Jésus-Christ. Pour qui aime beaucoup Jésus-Christ, toute peine, toute douleur et toute infirmité est douce et agréable. L'amour de Jésus-Christ adoucit toutes les peines de cette vie, et la mort même. Je finis en vous bénissant une à une; je prie Jésus-Christ qu'il vous rende toutes amoureuses de lui, et embrasées de son amour, en sorte que vous ne pensiez qu'à l'aimer et à lui plaire; et qu'à tout moment et

dans toutes les actions vous ne fassiez autre chose que penser à Jésus-Christ et lui adresser des actes d'amour ; parler de Jésus-Christ , et toujours soupirer après le bonheur de le voir bientôt en paradis , pour l'y aimer de toutes vos forces pendant l'éternité. Je suis , etc.

LXXXII.

Vive Jésus , Marie et Joseph.

Voici trois courriers que je ne reçois pas de lettres de Rome. J'attends pour obéir que j'aie pu connaître la volonté de Dieu , selon qu'il plaira à Dieu de disposer du peu de jours qui me restent ; mais je vois bien qu'il ne peut m'en rester qu'un bien petit nombre ; hier je me trouvai mal. Ni l'agent, ni le successeur ne m'ont écrit : c'est signe qu'à Rome les choses seront embrouillées. Priez Dieu pour le pape , comme je fais continuellement ; pour le pape , dis-je , qui , comme il m'a été écrit de la Romagne, est si affligé qu'il se souhaite la mort ; et cela pour plusieurs évènements contraires au bien de l'Eglise , et que je me dispense d'écrire , parce que ce serait trop long à dire.

Je prie Dieu qu'il donne la santé à votre révérence pour le bien de ce couvent , et j'espère que le Seigneur ne vous appellera point à lui avant que la communauté ne soit affermie de manière à pouvoir se soutenir d'elle-même. Ne cessez de prêcher qu'on écarte toujours les abus et les nouveautés , parce que les nouveautés

peuvent ruiner l'observance peu à peu. C'est ainsi qu'a été ruinée l'observance de tant de couvens des plus réguliers, en commençant insensiblement. Il suffit que ce soit une chose nouvelle et non conforme à l'usage ordinaire pour qu'on doive en trembler; s'entend lorsque c'est chose de conséquence.

Je bénis et votre révérence, et toutes vos filles l'une après l'autre, afin que Jésus-Christ les remplisse de son amour. Là où règne l'amour de Dieu, on ne sait ce que c'est que d'avoir peur; et ainsi rappelez-leur toujours qu'elles dirigent tout ce qu'elles font pour plaire à Dieu; mais quand on n'agit pas, du moins que chacune répète des actes d'amour de Jésus-Christ, et répète souvent: « Mon Jésus, donnez-moi votre amour; » et à la sainte Vierge: « Ma mère, faites-moi aimer Jésus-Christ: ma mère, faites-moi aimer Jésus-Christ. »

Qu'à l'occasion de cette affaire elles n'omettent pas l'oraison accoutumée. Nous avons appris que nos adversaires sont occupés à tramer un grand coup pour nous renverser: mais Dieu est avec nous.

Des ennemis ont dit bien des choses contre ce nouvel évêque; mais je ne les crois point; et j'espère que si Dieu le veut, il rendra son gouvernement plus doux que celui des autres évêques de Santa-Agata; du reste, je tiens tout prêt ce que j'ai à lui dire.

LXXXIII.*Vive Jésus, Marie et Joseph.*

13 septembre 1774.

J'ai su déjà, par le moyen de sœur M. Angela Rosa, que le Seigneur vous a privée de votre père spirituel. Je savais aussi, d'après le rapport de la même personne, que votre révérence en était extrêmement affligée, ainsi que vous le confirmez encore par cette lettre. Mais vous devez savoir d'ailleurs que tout ce que nous avons de bon sur la terre nous vient entièrement de Dieu ; si donc Dieu vous avait envoyé ce bon père spirituel, et qu'ensuite le même Dieu vous l'ait ôté, pourquoi tant d'affliction ? Si nous voulons avoir part au paradis, il nous faut vouloir ce que veut le Seigneur ; si donc il a voulu vous ôter ce que lui-même vous avait donné, pourquoi ne pas en être contente ? Il est vrai qu'il était votre guide spirituel ; mais, puisque vous devez être résignée à la volonté de Dieu, vous devez être contente, et non vous affliger, puisque ce même Dieu ne manquera pas de vous en envoyer un autre qui, comme celui-là, et peut-être mieux, dirigera vos pas vers le ciel. Il faut une bonne intention pour faire le bien et pour aimer Dieu ; après cela tout nous devient facile et tourne à bien pour nous. Tranquillisez-vous donc et bénissez Dieu pour cette bonne ame ; parce qu'étant dans le ciel il ne manquera pas de prier Dieu qu'il vous envoie un autre bon directeur. Pour moi, je ne manquerai pas de vous recommander à Jésus-Christ, afin qu'il veuille

vous consoler , et vous donner son saint amour, et tout ce que vous désirez pour l'utilité et le bien de vos ames. En attendant , vous autres, recommandez à Dieu cette bonne ame, et dites-lui : « Seigneur, je veux ce que vous voulez « vous-même. » Continuez d'aimer Dieu, car ce doit être notre seul et unique bien. Je vous bénis , et suis , etc.

LXXXIV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

18 novembre

Quant à ces affections dérégées d'amour pour les parens, d'orgueil, etc., votre révérence n'en doit tenir aucun compte, il suffit que vous n'y donniez pas lieu d'une manière positive. Nous sommes ainsi tous remplis d'inclinations désordonnées : mais la bonté de Jésus-Christ et la prière remédient à tout. Je suis occupé à faire un livre de la *Pratique d'aimer Jésus-Christ*, où j'ai mis beaucoup de belles choses de l'amour de Jésus-Christ, et de l'amour que nous lui devons. Je le répète : quand viennent ces pensées importunes de parens , de sensualité , d'orgueil , etc., faites comme vous feriez si passant par une rue un chien aboyait après vous ; vous iriez en avant sans y faire attention ; faites de même avec ces pensées ; méprisez-les et allez en avant. Priez aussi Jésus et Marie pour moi.

LXXXV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

27 novembre

J'ai été empêché, et n'ai pu répondre à votre lettre : je répons à présent, et suis bien consolé d'apprendre que madame N. tient bon, a le cœur content, et fait l'obéissance du cardinal. Il n'est pas nécessaire qu'elle m'écrive, parce que je sais bien qu'elle a reçu l'ordre de n'écrire à qui que ce soit : c'est ainsi qu'elle doit faire, autrement le Seigneur ne l'assisterait pas. Ce que je lui recommande, c'est qu'elle ait soin de se conserver toujours dans une parfaite tranquillité, entièrement abandonnée à la volonté divine. Elle doit faire tout pour obéir à Dieu et suivre sa vocation ; mais tout faire en paix ; et si elle fait ainsi, j'espère que Dieu, qui est tout-puissant, donnera de la force au cardinal, et lui fera surmonter tous les obstacles. Ce qui me déplairait, c'est que, les choses ne réussissant pas aussi promptement qu'elle le désirerait, elle en ressentit trop de peine, se plaignît et perdit la tranquillité. S'il plaît ainsi à Dieu, il faut qu'elle veuille de grand cœur tout ce que Dieu veut, ou permet ; autrement elle donnerait des signes d'attachement à sa propre volonté. Mais tout ce que je dis n'empêche pas qu'elle ne parle toujours avec force au cardinal, et qu'elle ne réponde toujours : « Eminence, je me sens appelée à l'ermitage, et je ne désire » que l'ermitage pour faire la volonté de Dieu. » Et si le cardinal vient à lui répliquer : « Mais c'est aux supérieurs à con-

» naître la volonté de Dieu ; » elle répliquera à son tour :
 » Bien, mais je me sens appelée à l'ermitage, et quant à
 » moi je ne veux pas manquer à l'appel que Dieu me fait. »
 Si elle tient ce langage au cardinal, je ne sais ce qu'il
 pourra lui répondre, car il a d'ailleurs la conscience ten-
 dre. Vous lui donnerez ma lettre à lire, et vous lui direz
 qu'elle me recommande à Jésus-Christ, parce que j'en
 fais autant chaque jour pour elle aussi bien que pour
 votre révérence. Vive Jésus, Marie et Joseph.

LXXXVI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

28 novembre

Oui, Madame, il est bien entendu que vous devez toujours suivre la règle et l'obéissance du P. N., mais vous avez besoin d'un directeur qui vous assiste continuellement par des conseils de vive voix. Comment puis-je vous assister de loin, et par lettres? Maintenant que je suis à Arienzo, nous avons plus de commodités pour cela; mais quand je devrai aller à Santa-Agata au mois de juin, et en d'autres endroits du diocèse dans le cours de ma visite, il arrivera peut-être que pour avoir une réponse vous serez obligée d'attendre une ou deux semaines. Ajoutez que je suis vieux et décrépité, au point que ma vie ne peut se prolonger beaucoup. Je garde le lit depuis huit jours avec la fièvre et un catarrhe, et la nuit passée j'ai été plus mal. Du reste, écrivez-moi en attendant que vous trouviez un autre directeur, parce que je vous ré-

pondrai autant qu'il en sera besoin , mais brièvement et seulement le pur nécessaire.

Vous m'avez déjà fait connaître votre plan de vie. Pour le moment je vous ordonne de ne plus vous confesser du tout absolument des fautes passées. Et pour l'avenir, toutes les fois que vous douterez si vous avez donné votre consentement en quelque matière que ce soit , vous ne vous en confesserez point si vous ne voyez évidemment , et même si vous ne pouvez jurer que vous avez commis un péché mortel. N'abandonnez jamais la communion pour ces doutes, soit passés, soit futurs. Soyez attentive à obéir en ce point, parce qu'en matière d'obéissance je suis extrêmement rigide ; si vous veniez à désobéir, il pourrait bien arriver que je vous retranchasse la communion pour un ou deux mois.

Quant aux mortifications, pour le présent donnez-vous la discipline à *sec* pendant environ un quart d'heure. Pour les autres mortifications nous en parlerons quand vous serez entièrement rétablie.

Je ne veux pas que vous vous plaigniez davantage de la perte du P. N. ; se plaindre de cela, c'est se plaindre de la volonté de Dieu. Jésus-Christ est notre véritable consolation, notre véritable frère, notre véritable directeur, le véritable et l'unique amour de nos âmes. Il n'aime pas que nous cherchions des consolations hors de lui. Je vous bénis, et je suis.

LXXXVII.

Vive Jésus, Joseph et Marie.

Quand vous m'écrivez, ne dites plus : *Compatissez*. Toutes les fois qu'il est nécessaire, écrivez-moi librement ; quelquefois cependant je vous répondrai en peu de mots , et quelquefois plus au long selon le besoin. Je compatissais à cette autre tribulation qui vous vient du nouveau confesseur. Que puis-je dire ? faites-en l'offrande à Dieu, et allez en avant ; vous avez mené jusqu'ici ce genre de vie avec la bénédiction du cardinal, du P. N. et de moi-même, puisqu'à défaut de lui je vous tiens lieu maintenant de directeur. Laissez dire et parler tant qu'on voudra, il suffit que vous fassiez la volonté de Dieu ; et certainement vous la faites, et le mieux est de la faire au milieu des contradictions et des mépris. Je me réjouis de ce que vous souffrez encore à présent dans la pauvreté ; ce sont toutes choses qui contribuent à vous unir plus étroitement à Dieu. Que vous soyez encore sensible à de pareilles choses, je ne m'en étonne pas, parce que cette sensibilité est dans la nature humaine et que vous êtes encore sur la terre. S'il vous arrive de commettre une faute, faites un acte d'amour et de douleur , et allez en avant, poursuivant votre chemin. Non, Madame, vous n'êtes pas induite en erreur, et je réponds devant Dieu de votre salut. Ma crainte est que pour ces contradictions vous n'alliez abandonner votre Dieu et perdre votre cou-

ronne. Après cela je répète toujours : Si la supérieure vous confie quelque emploi dans le couvent, embrassez-le, bien qu'il soit de nature à distraire. Ensuite si elle vous donne la porte ou le *Tour*, écrivez-en au cardinal; et si le cardinal vous dit de faire ce qu'ordonne la supérieure, ou s'il ne vous donne pas audience, vous serez portière, tourière, et tout ce que voudra la supérieure; et si la supérieure vous ordonnait par obéissance d'aller quelquefois à la grille, vous n'hésiteriez pas non plus à y aller; il suffit que vous fassiez ce que Dieu veut de vous. C'est-là le meilleur conseil qu'on ait à vous donner, et que ce soit dit une fois pour toutes. Or, voyez que déjà le bon Dieu vous est en aide auprès de la supérieure, qui en a préposé d'autres à la grille et vous veut dans la retraite. Que désirez-vous de plus? vous ne remerciez pas Dieu? mais venons-en à ce qui nous touche. Pourquoi vous éloigner de la communion? de cette manière comment voulez-vous aller en avant? De grâce ne le faites plus. Quand bien même vous auriez commis mille fautes, pourvu que vous ne puissiez jurer qu'il y ait faute grave, communiquez toujours, toujours, ne vous en abstenez jamais, jamais. Je vous prie de nouveau à cet égard d'être obéissante, autrement (prenez patience) je vous dirai que je vous ai un autre directeur.

Ensuite, quant aux mortifications corporelles, maintenant que vous avez tant d'occupations, et que vous devez courir tantôt-ci, tantôt-là, laissez chaînettes et cilices; il suffit que vous vous donniez la discipline chaque jour; et que dans les neuvaines vous vous la donniez matin et soir.

Quant aux oraisons, sainte Marie-Madeleine de Pazzi disait : « Tout ce qui se fait pour le service du couvent

est oraison ». Quand vous avez un peu de temps de reste, retranchez alors les discours inutiles et donnez tout ce temps à Dieu ; or il n'importe pas que vous soyez dissipée, froide, en proie aux aridités, aux ennuis ; il suffit que vous ayez intention de plaire à Dieu. Vous ne voyez pas les grâces que Dieu vous fait ? et vous, au lieu d'être dans la joie, vous êtes toujours à gémir. Je vous veux méprisée, malade, désolée, abandonnée de tous ; mais je vous veux contente, et pleine de confiance en Jésus-Christ et en Marie.

Quant au confesseur, je veux que vous alliez une fois la semaine ou au moins tous les quinze jours recevoir l'absolution. S'il vient à répéter que vous êtes dans l'illusion, ne dites mot, ne répondez pas, il suffit que vous lui disiez que vous êtes prête à obéir entièrement à la supérieure, quand elle vous commande, et que vous le priez seulement de vous donner l'absolution, s'il veut. Ainsi parlez-lui seulement des fautes commises, et rien de plus. S'il vous interdit la communion, vous n'êtes pas obligée de lui obéir en cela, si ce n'est lorsque parfois il vous l'interdit expressément comme pénitence de la confession ; je dis, *comme pénitence* ; mais il n'en fera rien. N'oubliez pas d'ailleurs de me recommander à Jésus-Christ après la communion. Et dites à votre confesseur que pour le présent c'est moi qui vous dirige. Que sait-on ? Il peut se faire qu'ainsi il se calme.

Je vous recommande une autre chose : allez visiter les malades, toutes les fois que vous en avez le temps ; assistez-les quand il est nécessaire, particulièrement les servantes ; et ne vous inquiétez pas alors d'omettre vos dévotions.

LXXXVIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

J'espérais pour votre bien et votre consolation que vous auriez trouvé un père spirituel ; or, je vous le répète : quand vous pourrez le trouver prenez-le, parce que les discours de vive voix opèrent toujours mieux. Je voudrais au moins que vous allassiez de temps en temps auprès du confesseur ordinaire ; mais vous dites que vous y avez tant de répugnance. Voyez si vous pouvez vaincre cette répugnance, et y aller au moins tous les quinze jours, non pour recevoir des avis, mais pour recevoir seulement l'absolution. Du moins voyez de vous accorder avec quelque autre religieuse qui a un directeur et qu'elle trouve bon que vous y alliez au moins tous les quinze jours. Il est très-difficile de venir à Naples. L'hiver je demeure toujours renfermé : et tout renfermé que je suis, j'ai toujours mal à la poitrine, et ce matin je me suis levé. L'été ensuite je vais en tournée pour visiter le diocèse, et l'année passée je manquai la visite pour venir à Naples. Du reste, je veux vous être utile autant que je le puis, et je le fais de cœur, parce que Dieu m'inspire de prendre un grand intérêt à votre ame ; mais ce qui me déplaît, c'est que vous obéissez peu. Vous m'écrivez beaucoup de belles choses, mais vous ne m'écrivez pas que vous ayez fait la communion chaque jour. De tout ce que vous me dites de vos blasphèmes, haine de Dieu, ferveur

perdue, désespoir, rien de tout cela ne me fait impression. Ce qui me déplaît, c'est que vous laissez de côté la communion souvent, bien souvent. La supérieure ensuite a bien raison de vous reprimander, en disant que vous ne fréquentez pas les sacremens, ce qui ne s'accorde pas avec le désir d'arriver à la perfection.

Obéissez à la supérieure dans tout ce qui est extérieur; et il n'importe pas qu'il faille pour cela quitter oraisons, lectures, et tout; ni que vous soyez obligée continuellement de parler, d'aller et venir. Je bénis et vos pas et vos paroles, mais je ne veux pas que vous laissiez de côté la communion pour quelque embarras que ce soit. *Dès que vous ne pourrez pas jurer au premier coup-d'œil que vous êtes en péché mortel, quoique non confessée, vous communiez chaque jour.* Vous excepterez le mardi seulement, pourvu que ce ne soit pas une fête, et que ce ne soit pas le jour d'une neuvaine ou de quelque saint patron.

Pour les mortifications, la discipline suffit; je veux que vous laissiez de côté absolument toute chaînette, ou cilice, maintenant que vous avez à courir de çà, de là et à travailler. Ensuite nous en parlerons quand Dieu me l'inspirera. Vous ne remerciez pas Dieu de ce que la supérieure vous délivre de la grille et de la porte.

De grâce, un peu plus de confiance en Jésus-Christ, qui est mort pour vous sanctifier. Or, je vous assure, moi, qu'il vous veut du bien, et qu'il vous en veut beaucoup. Je vous donne ma bénédiction, et recommandez-moi à Jésus-Christ. Écrivez-moi le plus tôt possible; et que ce soit pour m'apprendre que vous obéissez pour la communion, parce que c'est là le plus grand soutien que vous puissiez avoir quand viennent les tempêtes.

LXXXIX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Maintenant que je suis en état de répondre, je réponds. Les jours passés j'ai été mal ; j'ai reçu plusieurs fois le saint viatique, et certain jour j'ai été plus près de la mort : maintenant je vais un peu mieux, et je n'ai pas de fièvre. Je suis hors du lit, mais sur une chaise jour et nuit et assiégé de douleurs. Je dis ceci afin que votre révérence chaque jour prie Jésus-Christ qu'il me donne la grâce de lui offrir mon mal comme je dois : non, pour aucun autre motif.

Obéissez en tout à la supérieure, et ne vous arrêtez pas à cette pensée qu'elle vous empêche de mener la vie érémitique ; Jésus-Christ veut de vous cet autre genre de vie, ainsi obéissez de grand cœur. Laissez votre ame se plaindre des sécheresses tant qu'elle voudra : il vous suffit que vous fassiez la volonté de Dieu.

Que j'ai été consolé d'apprendre que vous continuez vos communions ! à présent il me semble que vous êtes entrée dans le droit chemin. Continuez de même, et certainement vous deviendrez une sainte.

Bannissez la défiance. Pour moi je ne sais d'où naît cette défiance. De votre part elle est nécessaire, mais de la part de Dieu je ne sais comment vous pouvez avoir des motifs de défiance, ayant tant de preuves de l'amour qu'il vous porte. Vous lui faites injure en lui témoignant peu de confiance.

Quant aux mortifications, dès que vous vous sentez rétablie, vous pouvez reprendre la discipline simple tous les jours, et la discipline jusqu'au sang tous les vingt jours. Pour les chaînettes, laissez-les de côté, puisque pour le moment vous avez encore tant d'autres exercices corporels à faire par obéissance. Le samedi, du pain et un potage; et si un ne suffit pas, prenez-en deux.

Il ne m'importe nullement ensuite que vous laissiez quelque dévotion particulière pour donner vos soins à ces jeunes personnes que je vous recommandai, et particulièrement à votre petite nièce, qui comme nièce doit intéresser de plus près votre charité; d'autant plus qu'elle a un bon naturel. Il n'importe pas qu'elle ne soit pas sous votre surveillance: vous trouverez bien de temps en temps l'occasion de lui insinuer quelque bon sentiment, quelque acte d'amour à Jésus-Christ, le désir de se faire sainte, etc. Ce sont là des choses que nul ne peut vous interdire.

Quant aux messages de vos parens, écoutez-les comme les cloches de Sainte-Claire. Oui, Madame, répondez-leur: « Qu'ils prient Dieu pour moi, comme je le prie pour eux », et poursuivez votre chemin. Je suis sur ma chaise occupé à prier aussi pour vous, et n'oubliez pas de m'obtenir la parfaite résignation. Que Jésus possède votre cœur tout entier. Vive Jésus et Marie.

XC.

Vive Jésus, Joseph et Marie.

A présent, avancez du mieux que vous pourrez. Ne vous écartez pas des règles que vous a tracées le P. N. : continuez à lui écrire, parce que, d'après ce que j'apprends, il n'y a pas de défense à cet égard. Réconciliez-vous auprès du confesseur ordinaire, et je suis bien aise que vous confériez avec monsieur N. et avec le P. N., quand vous pouvez les avoir.

Si vous n'avez pas le saint sacrement de Gésu Vecchio, vous avez celui de votre église, et de plus celui de S. Giovanni Maggiore, qui est peu éloigné. Les soldats font leur devoir, ainsi vous n'avez rien à craindre. Encore moins avez-vous à craindre de la part des religieuses qui vous combattent : elles vous aident ainsi à vous unir plus étroitement à Dieu.

Si cette toux convulsive ne cesse pas, il n'est pas temps de reprendre les mortifications ; au contraire, tant qu'elle dure, il faut que vous laissiez de côté la discipline. Il vous suffit pour le moment de la discipline extérieure de vos désolations ; et là-dessus, lisez quelques-unes de mes lettres, non pour y trouver de la consolation, mais pour prendre courage. Sans combat, point de victoire, et sans victoire, point de couronne. Les grands sujets de joie pour les saints, sont les mépris, les contradictions, les sécheresses, les répugnances dans les choses les plus

saintes. N'abandonnez jamais la communion ; et n'ayez aucune inquiétude. Après la nuit vient le jour. Mais le jour que seul nous devons désirer en cette vie, est le jour où nous verrons et aimerons Dieu face à face. Priez Jésus-Christ pour moi, qui suis dans ce lit comme une pièce de bois. Disons toujours : « Mon cher maître, Jésus méprisé, qu'il est doux à mon cœur de souffrir pour vous ! »

XCI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Vous avez bien fait d'obéir à la supérieure en communiant ; mais vous avez mal fait de vous éloigner de la communion les autres jours. Je suis fort aise que vous soyez devenue hérésiarque. Le confesseur ne vous avait pas défendu la communion, et vous, pourquoi vous en êtes-vous abstenue ? Le confesseur avait voulu, par les paroles qu'il vous adressa, blâmer votre peu de confiance en Jésus-Christ, et cette crainte excessive qui ferait juger que vous avez affaire à un tyran. Or, ce peu de confiance combien de fois vous l'ai-je reproché moi-même ? De grâce, de grâce, confiez-vous en Dieu, qui a donné la vie pour vous sauver, et veut le salut des pécheurs les plus coupables et les plus obstinés. Pourquoi craindre tant ? Je vous l'ai dit, et je vous le répète : Jésus-Christ vous veut du bien, et beaucoup de bien. Il veut vous tenir ainsi dans l'obscurité ; résignez-vous : mais de grâce,

obéissez-moi ainsi qu'à la supérieure, ne vous éloignez jamais de la communion, jamais. De temps en temps, il vous arrive de faire une échappée en vous éloignant plusieurs jours de suite, et c'est là ce qui peut vous perdre. Faites acte d'obéissance.

Pour les mauvais procédés des servantes, quoique vous en ayez ressenti quelque trouble intérieur, il n'importe pas. Vous êtes de chair, et non de pierre. Il suffit que vous ne le laissiez pas paraître à l'extérieur, ni à présent, ni à l'avenir. Pour moi, sur mon lit après la communion, je vous recommande à Jésus-Christ d'une manière toute spéciale, et vous, ne vous éloignez pas de la communion, et recommandez-moi à Jésus-Christ, afin qu'il me donne la résignation. Avec ces douleurs, je pourrais devenir un grand saint, mais je ne sais guères en profiter ; ainsi, priez pour moi, et je vous bénis.

XCH.

Vive Jésus, Joseph et Marie.

Vous êtes affligé, et moi je suis fort content de vos tempêtes. Toutes ces tempêtes conduisent au port. Ce qui me déplaît, c'est que vous vous soyez éloignée de la communion. Puisque le P. N. est à N., je vous commande par manière d'obéissance, de faire la communion sans être réconciliée. Que si vous ne voulez pas m'obéir à moi, écrivez à ce père, et il vous donnera la même obéissance. Mais vous pouvez m'obéir en toute sûreté, parce que cer-

tainement le P. N. dit ce que je vous dis là. Pour le moment, je ne puis pas venir, mais je viendrai avant mon départ. Je vous dis de la part de Dieu, que vous êtes en état de grâce, et que tout va bien; et ne prononcez plus ce mot : « J'ai manqué mon but. » Je vous dis de plus que la volonté de Dieu est que vous viviez et mouriez dans ce couvent. Ainsi, il faut vous résigner; et je le répète : tout va bien. Offrez-le tout à Jésus-Christ; recommandez-moi et à lui et à Marie, et recommandez la congrégation pour l'affaire dont il est question. Que Jésus soit l'unique maître de votre cœur.

P. S. Tout ce que vous souffrez, je vous l'ai prédit, et tout cela est bon. Reprenez sur-le-champ la communion sur ma conscience, etc.

XIII:

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Je suis consolé de ce que vous avez fait la communion, et de ce que vous voulez continuer de la faire, sans qu'il soit nécessaire de vous confesser. Communiez par obéissance, et sur ma responsabilité; j'en rendrai compte à Dieu. Je suis également consolé de ce que vous faites tout par force et sans goût, même avec ennui et avec peine. C'est le feu qui enlève la rouille. Ce trait de lumière intérieure que vous avez eu l'autre jour, fut réellement, je vous l'assure, un trait de lumière divine. Vous voudriez que cette clarté durât toujours; mais si elle du-

rait, vous auriez peu de chose à offrir à Dieu. Oh ! combien il vous est plus avantageux de marcher ainsi dans l'obscurité et au milieu de tant d'angoisses et de terreurs, que de marcher au grand jour et avec une joie sensible ! Je vous dis que le Seigneur vous veut toute entière à lui, et veut vous conduire par sa miséricorde à l'état le plus sublime. Pour vous, soyez attentive à faire l'obéissance, et laissez-vous diriger par vos pères spirituels, sans savoir le pourquoi, ni mettre empêchement à l'opération de la grâce. Oh ! combien ces peines que vous endurez vous consoleront un jour ! Soutenez-vous toujours par les prières au crucifix, au saint sacrement et à la bienheureuse vierge Marie ; mais ne cherchez jamais des consolations sensibles sur cette terre. Tout ce qu'on souffre pour un Dieu mort pour nous, est bien peu de chose.

Je vous remercie pour les *Melagnane*. Vous savez bien que je mange peu de ces douceurs qui nuisent également et au corps et à l'ame.

Je viendrai vous trouver, mais peu de temps avant mon départ. En attendant, ne vous éloignez pas de la communion, et faites que je vous trouve contente et résignée en tout aux dispositions de la divine volonté. Je vous bénis et suis, etc.

XCIV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

J'ai lu votre lettre. Mon départ est le départ d'une créature. Nous devons craindre une seule chose, c'est

que Dieu ne s'éloigne de nous. Le Seigneur veut que je vous assiste par l'oraison, comme je le ferai, et non par ma présence.

A Dieu ne plaise que jamais vous montriez assez de légèreté pour admettre une converse ou toute autre compagnie, par la crainte des morts. Les morts demeurent là où ils sont et n'ont que faire de venir nous apparaître. De grâce, ne pensez plus à ces vaines imaginations. Je vous assure, moi, que dans votre cellule vous n'aurez ni morts, ni démons. Jouissez de votre solitude, que tant de religieuses désireraient bien, sans pouvoir l'obtenir. Dieu vous veut seule, afin que vous ne pensiez et ne vous attachiez à aucun autre qu'à lui.

Tout ce que vous m'écrivez après cela sur les sécheresses spirituelles; vous me l'aviez déjà dit, et j'avais répondu à tout. Si cette aridité augmente en vous, faites que la résignation augmente aussi; et il suffit que cela se fasse de la pointe de la volonté sans le sentir. Je vous remercie des petits cadeaux: mais vous voulez toujours vous donner de la peine pour moi; je veux que vous me recommandiez à Jésus-Christ, afin qu'il me fasse faire sa volonté, et c'est le plus magnifique présent que je veux recevoir de vous.

Jésus-Christ est pour vous frère, sœur, père, époux, et tout enfin: mais vous savez bien que plus cet époux est aimant, plus il est jaloux. *Pulchræ sunt genæ tuæ sicut turturis.* Il vous veut solitaire, comme la tourterelle, qui fuit toute compagnie, hormis celle de l'époux qu'elle s'est donné. Tourterelle! tourterelle! seule! seule! pour être toute à Jésus-Christ, qui a droit de posséder en entier et l'amour et le cœur de tous, mais particulièrement le vôtre, pour l'affection singulière qu'il vous témoigne;

que si vous vous réservez quelque chose et que vous ne lui donniez pas le tout, il n'est pas content.

*Già t'intendo, o mio Signore,
Tu mi vuoi tutta per te.
Non è vero amor l'amore,
Che in amar diviso egli è.*

« Je t'entends, ô mon maître, tu me veux toute à toi; l'amour n'est plus un véritable amour, dès lors que le cœur est partagé. »

Oh! qu'il est beau de souffrir! qu'il est beau d'aimer! aimer en souffrant, et souffrir en aimant! Que l'Esprit saint remplisse votre cœur tout entier de son saint amour.

XCIV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Mais savez-vous qu'avec tous vos présens vous me faites naître la pensée ou de ne plus vous répondre, ou de commettre l'impolitesse de vous les renvoyer.

Je réponds à la lettre. Tout va bien, bien, bien. Premièrement, le cardinal ne vous tient pas pour folle, d'après ce qu'il m'a dit: mais il estime que vivant dans l'état où vous vivez maintenant, vous pouvez vous sanctifier mieux encore que dans l'ermitage. S'il dit quelques mots au couvent, il ne le dit que pour complaire aux religieuses, qui ne peuvent guères vous voir dans

cet état. Du reste, je vous dis de persévérer dans l'état présent, vous abandonnant à Dieu et ne pensant à autre chose. L'aridité, la confusion en présence des religieuses, les reproches, les injures, sont autant de grâces de Dieu qui vous aident à vous attacher plus étroitement à Jésus-Christ. J'apprends avec plaisir que vous êtes calme au milieu des humiliations. Je prie Dieu qu'il vous donne la persévérance, et vous deviendrez certainement une sainte : or, je vous assure en mon ame et conscience, que votre vie actuelle est agréable à Dieu. Recommandez-moi à Jésus-Christ, et de grâce, plus de présens. Que Jésus et Marie fassent de vous une sainte.

XCVI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

1^{er} décembre 1774.

J'ai pris connaissance de toutes vos infirmités ; et je dois dire que j'en ai de la consolation, parce que c'est une preuve que Dieu vous veut du bien. Ainsi abandonnez-vous à la divine volonté, pour la vie comme pour la mort. Ensuite pour tous les cas qui peuvent se présenter, soumettez-vous en tout à l'obéissance, et c'est là le plus sûr moyen de plaire à Dieu. Je ne manquerai jamais de vous recommander à Dieu ; je supplie aussi votre révérence de prier pour moi, parce que je me trouve arrivé à l'âge de soixante et dix-sept ans ; et que je me vois maintenant étendu sur un lit, malade, et n'attendant plus de jour en jour que la mort : aussi l'ai-je toujours devant les

yeux. Je bénis Maria-Antonia , et je me réjouis de sa douleur d'entrailles, qui est une faveur de l'Epoux : je la supplie de prier Dieu pour moi ; comme aussi je lui offre par l'entremise de votre révérence la promesse de prier pour elle. Voilà tout ce que j'avais à dire. Je vous bénis.

XCVII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

15 décembre 1774.

J'attendais depuis long-temps des nouvelles de votre révérence, et de l'état dans lequel vous vous trouvez : c'est que je m'intéresse toujours à votre avancement, parce que je sais que Dieu vous aime d'une manière spéciale, et veut vous élever à un degré sublime de sainteté et d'amour.

Je vois avec plaisir votre retraite : c'est à cela que Dieu vous appelle. Dans cette vie retirée cependant n'attendez ni douceur, ni ferveur sensible, ni assurance parfaite de la bonté de vos œuvres. Il suffit que vous appreniez de votre directeur que tout va bien, et que vous alliez en avant conduisant votre charge, quoique par force et presque de mauvaise volonté, au milieu des contradictions qui sont inévitables. Je verrais avec beaucoup de peine que vous fussiez applaudie, et louée comme sainte. Ne vous inquiétez pas non plus pour tout ce que la supérieure peut dire ou penser ; respectez-la, remerciez-la, faites tout ce que vous dit votre directeur, soit pour votre charge de portière, soit pour toute autre chose :

et laissez parler ceux qui le voudront. Pour vous, priez Dieu qu'il vous fasse faire ce qu'il vous commande, et tremblez de manquer à ce qu'il vous dit.

Je pense que votre directeur vous aura défendu absolument de parler de vos confessions passées, ou même d'y penser. Pour moi, je vous le défends sévèrement, et si vous en parliez je vous priverais de la communion. N'oubliez pas chaque jour de me recommander à Jésus-Christ pour une bonne mort. Je vous dirai encore de lire de temps en temps les réflexions que j'ai distribuées en plusieurs paragraphes à part, dans la seconde partie du livre que je vous envoyai *sur la passion de Jésus-Christ*. Je pense qu'elles sont parfaitement adaptées à votre état. Aimons Jésus-Christ, parce que aujourd'hui ceux qui l'aiment sont en si petit nombre. Priez chaque jour pour le bien de l'Eglise; car c'est compassion de voir comme elle est dévastée.

XCVIII.

Vive Jésus, Joseph et Marie.

Arienzo, 29 juin 1773.

Je suis sur le point de partir, et je vous laisse ma mère, en vous priant de lui recommander ma mort que je sens approcher. Je vous prie de faire dire, les jours de samedi, un *Salve regina* par la communauté pour m'obtenir une bonne mort; et quand vous saurez que je suis passé à l'autre vie, je vous prie de réciter pour moi les Litanies de la sainte Vierge pendant trois jours, et de m'ap-

pliquer une communion. A présent je n'ai plus le pouvoir de vous bénir, parce que je ne suis plus votre supérieur ; ainsi je présente mes respects à votre révérence , et à toutes les autres ; je vous remercie en même temps de tout ce que votre charité a fait pour moi ; et je prie Jésus-Christ qu'il vous en récompense ; agréez donc la parfaite soumission avec laquelle je suis et serai toujours.

XCIX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

....., 7 mai 1776.

J'ai reçu votre autre longue épître ; et il me semble que vous vous donnez volontairement de l'inquiétude, faute de vous conformer à ce que Dieu veut. C'est Dieu qui vous sauvera et non vos confesseurs. Touchant l'obéissance, quant aux choses qui vous ont été imposées à ce titre, comme sont l'oraison, les communions, et le reste, continuez d'en faire de même. Ensuite, quant aux choses nouvelles qui peuvent se présenter, il est bon que vous preniez avis de quelque directeur, ou même du confesseur ordinaire : et ainsi vous pouvez vous sanctifier sans le P. N. et sans le P. N., autrement vous serez toujours inquiète, et vous reculerez au lieu d'avancer. Dieu n'abandonne jamais une ame qui veut être toute à lui.

Il est inutile de me prendre pour votre directeur, parce que j'ai la tête perdue, et ne puis lire que fort peu : mais puisque vous voulez un règlement général, je vous dirai brièvement ; Après l'oraison générale, faites-en une

autre heure, ou au moins une demi-heure à part. Faites une demi-heure ou au moins un quart d'heure de lecture spirituelle. Continuez les communions qui vous ont été fixées par le P. N., au moins communiquez trois fois la semaine, et plus souvent dans les neuvaines. Je vous envoie ce livret, à l'aide duquel vous vous dirigerez dans tout le reste. Enfin priez Jésus-Christ qu'il me donne une bonne mort, puisque ma dernière heure approche. Je vous bénis, et je suis, etc.

C.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

14 juillet 1776.

Gloria Patri! pour avoir vu enfin après mille ans une lettre de vous, mais une lettre toute de désastres, de maladies, de morts subites. J'ai recommandé à Dieu l'ame de votre frère, et demain je le ferai mieux encore à la messe. Je me suis après cela singulièrement réjoui de ce que le fils est tout changé à l'occasion de la mort du père. Prions Dieu qu'il nous donne la persévérance.

Je veux savoir ensuite où vous en êtes. Du vivant de D. Michele, vous m'écriviez tant de choses de votre conscience, et à présent depuis tant de temps vous ne m'écrivez plus rien. Je veux savoir si vous voyez votre directeur, et si vous fréquentez la communion. Pour des douceurs je n'en veux point, parce que je suis réduit à ne pouvoir même goûter un petit biscuit : à peine prends-je quelquefois un peu de chocolat, mais sans cannelle.

Ainsi je ne veux savoir autre chose si ce n'est comment vous vous gouvernez à présent , pour m'en réjouir, et afin que vous puissiez prier Dieu pour moi , qui suis près de ma dernière heure; or, votre révérence n'en est pas éloignée, et je veux que vous alliez à sa rencontre avec un visage gai, mais non en grondant comme vous aviez coutume de faire. Nous avons affaire à un homme-Dieu ; qu'avons-nous peur ?.. Je vous bénis.

CI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

20 juillet 1777.

Pour ce qui est de N. N. je ne suis pas fâché d'apprendre la nouvelle de sa maladie. Je voudrais que mes pénitentes quittassent bientôt la terre, pour aller embrasser Jésus-Christ. Je sais fort bien quelles persécutions elle a essuyées. Faites-moi le plaisir de lui dire de ma part, qu'elle ne fasse autre chose si ce n'est de s'unir à la volonté de Dieu pour tout ce qu'elle souffre, qu'elle se confie beaucoup dans le sang de Jésus-Christ, et qu'elle n'ait pas peur, parce que je lui assure que Jésus-Christ lui veut du bien. Je dis que cette maladie a été un petit présent de Jésus-Christ, et qu'elle unisse toutes ses peines à celles de Jésus-Christ; enfin qu'elle me recommande à lui, parce que ce matin je me suis senti bien mal.

CII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

28 juillet 1777.

Saluez de ma part N. N., dites-lui qu'elle ne se laisse pas séduire par le monde, et qu'elle n'abandonne pas Jésus-Christ, parce qu'elle mènerait une vie malheureuse, et aurait une fin plus malheureuse encore. A présent il y a peu de dames qui, vivant dans le monde, fassent leur salut. Ne manquez ni de communier, ni de faire l'oraison : lisez du moins souvent quelque petit livre spirituel. Je crains qu'elle n'ait fait connaissance dans le couvent avec quelque jeune personne qui a le monde en tête. Je remercie votre révérence de ce que vous y veillez. Je croyais qu'à présent elle aurait demandé à se faire religieuse ; mais je crains que cette idée ne lui passe de la tête. Soyez à jamais bénie pour avoir préféré Jésus-Christ au monde ; remerciez toujours Dieu de cette grâce qui vous a été faite : c'est une grâce bien singulière, puisque vous aviez la tentation de trente mille ducats de dot. Remerciez-en toujours Jésus-Christ ; et recommandez-moi à lui pour une bonne mort.

CIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

25 décembre 1777.

Votre lettre m'a consolé doublement, parce qu'il y a long-temps que j'avais appris votre grave indisposition, et depuis je n'avais pas eu de vos nouvelles; ainsi je ne doutais pas que Dieu ne vous eût délivrée de ce monde; ainsi je me réjouis de ce que Dieu vous a encore laissée sur cette terre pour compléter la couronne, que certainement il vous a préparée dans l'autre monde; comme je l'espère d'après toutes les vicissitudes auxquelles votre vie a été exposée.

Quant à votre nièce, je vois bien que ce sera pour vous une nouvelle croix, et de nouvelles persécutions de la part de votre sœur, qui critiquera tout ce que vous ferez pour votre nièce; mais il n'y a pas de remède. Je partage le sentiment de votre directeur; si vous refusez cette croix il peut arriver facilement que votre nièce perde la vocation. Offrez dès ce moment à Jésus-Christ toutes les épines que vous aurez à souffrir pour cela; et continuez toujours de les offrir à Dieu, qui le veut ainsi : ne cessez aucun jour de prier pour votre sœur, qui vous tourmentera continuellement avec ses critiques. Le Seigneur vous a laissée en vie, non pas pour vous tenir en repos, mais pour que vous soyez persécutée et souffriez jusqu'à la mort. Soyez toujours gaie et contente, et toutes les fois que les épines se feront sentir, répliquez toujours : « *Que Dieu soit béni! que*

Dieu soit béni! » Et sur-le-champ mettez-vous en repos. Je le répète : soyez toujours contente, Dieu vous veut pour lui et vous veut toute à lui. Je vous envoie ce petit livre que je viens de terminer ; vous pouvez en lire quelques passages de temps en temps : parce qu'il y a certains beaux sentimens propres à unir l'ame avec Dieu. Qu'avons-nous à faire en ce monde, si ce n'est d'aimer Jésus-Christ et de souffrir pour lui ?

J'ai bien des remerciemens à vous faire pour les sucreries : mais ce que je désire le plus de votre révérence c'est que vous ne manquiez pas chaque jour de me recommander à Jésus-Christ, afin qu'il m'assiste de sa grâce dans toutes les croix que je souffre pour les désastres et les procès de la congrégation, et pour les infirmités qui m'assiègent. Je n'ai pas manqué cependant de vous recommander chaque jour à Jésus-Christ ; faites-le vous aussi pour moi : je ne veux pas de longues prières ; il suffit que vous disiez devant le saint sacrement : « Seigneur, ayez pitié de lui, et donnez-lui votre amour. » Je vous bénis dans le cœur de Jésus-Christ, et je suis, etc.

CIV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

11 avril 1778.

J'avais appris que vous étiez malade ; et puis je n'avais eu de vous aucune nouvelle ; je me suis réjoui de voir reparaître votre écriture, et je suis réjoui encore davantage en apprenant par votre lettre que vous continuez d'avoir

pour directeur N. Allez toujours de même, et n'ayez pas peur, vos appréhensions vous font trembler : que puis-je vous dire? que ma mort n'est pas éloignée? Les nombreuses infirmités qui me restent me disent que ma fin viendra bientôt. La fin de ma quatre-vingt-deuxième année approche ; peut-être n'arriverai-je pas au commencement de la quatre-vingt-troisième. Je continue chaque matin de vous recommander à Jésus-Christ : j'espère que vous continuez d'en faire autant. N'oubliez pas de me recommander à Jésus-Christ quand vous faites la visite, parce que la mort est à mes trousses.

Je vous envoie mon dernier opusculé *dell'Amor divino* ; et je termine en vous bénissant dans le cœur de Jésus-Christ.

Ne manquez pas dans l'oraison de faire souvent des actes d'amour, et particulièrement toutes les fois que vous faites l'oraison, répétez neuf fois : « Mon Jésus, je me donne toute à vous sans réserve, faites de moi tout ce qu'il vous plaira. » Jésus-Christ a promis que Dieu nous donnera tout ce que nous lui demanderons en son nom ; ainsi cinq fois le jour dites : « Mon Dieu, au nom de Jésus-Christ donnez-moi votre amour. » Ayez grande confiance en ces paroles, et ne manquez jamais dans l'oraison de prier pour les pécheurs.

CV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Pagani, 21 avril 1778.

VÉNÉRABLES MÈRES ET SŒURS EN JÉSUS-CHRIST,

J'écris à une heure de nuit, aujourd'hui mardi, après le repas, parce que le courrier est arrivé peu auparavant. Je reçois la funeste nouvelle de la mort de sœur *Maria Raffaële*, et Dieu sait combien elle est accablante pour moi; mais il faut nous conformer à la volonté divine. Si Dieu le veut, pensez à élire pour supérieure celle qui est la meilleure selon Dieu, et consultez monsieur l'archidiacre. Ayez confiance en Jésus-Christ, il pensera à vous assurer la paix. Notre P. D. Andréa ne peut venir, il est malade; confiez vous en Jésus-Christ et en Marie; recommandez-moi à elle, puisque vous apprendrez bientôt mon départ pour l'autre monde. Je vous bénis en Jésus-Christ, et je finis en me déclarant, etc.

CVI.

Vive Jésus et Marie.

Pagani, 24 mai 1778.

J'ai reçu votre bien longue lettre, et je n'en ai pas reçu d'autre avant celle-ci; mais je vous prie, toutes les fois

que vous aurez à m'écrire, de me dire brièvement tout ce que vous aurez à me dire, parce que je souffre beaucoup de la tête. J'ai appris que vous étiez choisie pour supérieure de cette communauté. Ne craignez rien, mais ayez confiance en Dieu; lui qui vous a choisie, vous donnera la force et le talent nécessaires pour gouverner. J'ai été bien consolé de la belle mort de *Maria Raffaële*, et j'ai été bien aise qu'on en eût tiré le portrait. Priez Dieu pour moi, afin qu'il me fasse faire une bonne mort. Je m'abstiens de répondre à toutes les religieuses qui m'ont écrit, parce que je ne puis compter sur ma tête; mais je ne manquerai pas cependant de prier pour chacune d'elles, afin que Dieu leur accorde d'être tout entières à lui. Je les bénis toutes, ainsi que votre révérence, et je vous prie d'agréer l'assurance, etc.

CVII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

5 juin 1778.

J'ai reçu précisément ce matin le petit livre que vous trouverez ci-inclus. Ce petit livre je l'ai fait pour tous les couvens de religieuses, où l'on suit l'observance, mais je l'ai fait particulièrement pour votre couvent de Santa-Agata, depuis la mort de *Maria Raffaëlla*. J'en envoie dix exemplaires; gardez-en cinq pour vous autres, et envoyez-en trois de ma part au couvent d'Airola, et deux au couvent d'Arienzo. Donnez-moi avis ensuite si vous en voulez plusieurs copies, parce que je vous les enverrai. En atten-

dant je veux le faire distribuer à Naples dans plusieurs couvens. Recommandez-moi à Jésus-Christ, parce que ma santé a décliné sensiblement, et écrivez-moi de temps en temps au sujet de vos affaires; mais brièvement, parce que je ne puis lire que fort peu, et je suis comme un cadavre. Je recommande à tout le monde de ne pas m'oublier auprès de Jésus-Christ quand on fait la visite au saint sacrement.

Je vous prie ensuite de relire ce livre plusieurs fois l'an, au moins quand chacune fera les exercices spirituels en particulier.

Je recommande à tous d'une manière toute spéciale, de mettre en pratique l'avis qui est à la page 12 au numéro 41, dans lequel on est invité à prier pour les pécheurs, et particulièrement pour les infidèles et autres qui vivent séparés de l'Eglise. La religieuse qui ne prie pas pour les pécheurs montre qu'elle aime peu Jésus-Christ : celles qui l'aiment voudraient le voir aimé de tous. Je vous recommande donc les pécheurs, et les ames du purgatoire. Priez aussi pour moi, afin que Jésus-Christ me donne une bonne mort, parce que je me sens l'esprit bien tourmenté, et je tremble en pensant à l'apparition que dans peu je devrai faire au tribunal de Jésus-Christ.

Quand vous adressez quelque petit discours aux sœurs, recommandez-leur toujours la fidèle observance de la règle. Je gémis, en voyant tant de couvens qui ont commencé avec beaucoup de ferveur, et sont ensuite tombés dans le relâchement. Soyez attentives à retrancher les abus. C'est ainsi que peu à peu ils se sont relâchés, et sont ensuite devenus le rebut de tous les couvens, sans ferveur et sans amour de Dieu. C'est pour cela qu'au jugement de Dieu nous verrons beaucoup de religieuses damnées,

particulièrement celles qui ont introduit les abus , et qui pouvant y remédier ont négligé de le faire. Je bénis votre révérence et toutes vos sœurs l'une après l'autre.

CVIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Pagani, 18 juin 1778.

TRÈS-RÉVÉRENDE MÈRE,

La supérieure de Scala m'a également écrit, mais je lui ai répondu que votre élection a été faite sous la direction, et avec l'assistance de monsieur l'archidiacre, qui est un homme docte et zélé. Ainsi je vous tiens le même langage que monsieur le vicaire capitulaire, que votre révérence continue de s'acquitter de cet emploi que Dieu vous a confié; et si quelqu'un s'élève contre cette élection, répondez qu'on s'adresse à monsieur l'archidiacre, qui dissipera tous les doutes. En conséquence, je ne puis que vous louer de vous être montrée toute disposée à renoncer, s'il était nécessaire; du reste, dorénavant tranquillisez-vous; et quoique vous entendiez dire aux autres, ne leur prêtez pas l'oreille, et dites : j'ai accepté cette charge d'après l'ordre de mon supérieur, qui est le vicaire capitulaire; après cela ne pensez plus à autre chose. J'envoie dix autres feuilles touchant l'observance; et pendant trois jours faites-moi dire une litanie, parce que je suis dans la tribulation. Je vous bénis, vous et toutes vos sœurs.

CIX.*Vive Jésus, Marie et Joseph.*

Nocera, 8 juillet 1778.

TRÈS-RÉVÉRENDE MÈRE ,

J'ai été consolé, de ce que finalement après quelque bruit la paix s'est faite. Puisque Maria Célestina est choisie pour vice-gérente, j'en réjouis et je supplie votre révérence de faire en sorte le plus possible de vous ranger à son sentiment dans les choses douteuses , afin d'être toujours en parfaite harmonie. J'envoie ce livre des martyrs, afin que vous le fassiez lire au réfectoire. Je vous prie de me recommander et de me faire recommander à Jésus-Christ. Je bénis votre révérence d'une manière spéciale, et toutes les autres une à une.

CX.

TRÈS-RÉVÉRENDE MÈRE, ET HONORABLE DAME,

Je suis de plus en plus consolé de la docilité et de la résignation de votre révérence. Laissons faire Dieu, parce qu'il éclairera ces religieuses. Dites à ces religieuses si zélées que je sais bien ce qu'elles peuvent ou ne peuvent pas faire. Elles n'ont pas étudié les livres comme moi. Je n'ajoute

ni ne retranche aux points de la règle; et ceci appartient à la substance que je ne puis altérer. Mais quand il s'agit d'une simple circonstance, c'est-à-dire seulement de changer les heures, et que le supérieur voit l'ancien système contraire au bien de la communauté il peut bien le changer. Au grand couvent de Saint-Severino, à Naples, on disait d'abord l'office vers minuit; mais parce que peu de monde y venait, et pour plusieurs autres motifs légitimes, l'abbé changea l'heure, il n'y a que quelques années, et voulut qu'on le dit vers une heure de nuit.

Les religieuses ont bien dit qu'elles seraient contentes pourvu que ce fût à l'entrée de la nuit. Mais je vois que c'est trop tard, d'autant plus que l'office doit être précédé de demi-heure d'oraison. Du reste, à la fin je dirais que votre révérence leur accorde l'office le soir à l'heure qu'elles veulent, parce qu'elles mêmes voyant ensuite qu'en été elles sont obligées de se lever si tard le matin, elles s'accorderont pour avancer les heures. En attendant ce qui me tourmente, c'est que je ne sais comment vont les communions de celles qui ne veulent pas obéir, et je les attends au jour du jugement. Je suis obligé de procurer le plus grand bien de la communauté. Celles qui veulent se jeter dans des embarras de conscience s'arrangent avec Dieu; autrement c'en serait fait de l'obéissance, s'il fallait faire ce que veulent celles qui doivent obéir. Je bénis votre révérence et je prie Dieu qu'il vous donne la force, etc. A présent je compatiss plus que jamais à vos peines, voyant que vous avez affaire à des religieuses de ce genre, ce n'est pas peu de chose! Les religieuses prennent tout au pied de la lettre et ont les choses à cœur.

CXI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

18 septembre 1778.

J'ai reçu votre lettre dans laquelle j'apprends que vous êtes environnée d'obscurités. Ne laissez pas de mettre votre confiance dans le sang de Jésus-Christ et dans la piété de la vierge Marie, quand bien même toutes les oraisons que vous faites vous paraîtraient perdues. Dites toujours : « Mon Jésus, toutes mes espérances sont dans votre » sang : ô mère de Dieu, je me confie en votre miséri- » corde pour mon salut éternel. » Et ainsi continuez à faire vos oraisons, encore qu'il vous semble que Jésus-Christ et la vierge Marie ne vous écoutent pas. Ne manquez pas de me recommander à l'un et à l'autre ; et j'en ferai autant pour votre révérence. Soyez toujours contente ; nous avons affaire à un bon maître, qui est mort pour nous sauver. Ne manquez pas non plus de lui recommander les pauvres pécheurs, qui vivent dans la disgrâce de Dieu. Je vous bénis, et finis en saluant la mère de la maison dont vous m'avez parlé ; dites-lui qu'elle me recommande à Jésus-Christ pour la bonne mort.

CXII.*Vive Jésus et Marie.*

7 octobre 1778.

J'ai parcouru votre lettre un mot après l'autre. La règle de la conférence que vous savez est une des plus importantes : comme également il est nécessaire que la supérieure écoute toutes celles qui viennent pour conférer avec elle. Ainsi dorénavant ne vous arrêtez plus à écouter quiconque vous dirait le contraire : continuez de faire comme vous avez fait. En matière de tentations, n'allez pas questionner ; mais quand elles vous les déclarent écoutez-les, indiquez-leur le remède, et laissez dire les autres. En somme, ne faites pas scrupule (comme disent les confesseurs) d'écouter tout ce que vous disent vos filles : écoutez-les, et donnez-leur la réponse. Recommandez-moi à Jésus-Christ chaque jour, et faites dire chaque jour par vos filles un *Ave Maria* pour moi : je vous bénis avec toutes les dignitaires, etc.

CXIII.*Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.*

Villa, 15 octobre

J'écris à la hâte parce que le porteur de la lettre veut partir. Je reçus votre lettre à Cajazzo, où je me trouvais

alors occupé à donner les exercices aux religieuses. J'apprends avec quelle ferveur vous avez repris le service de Jésus votre époux : priez-le maintenant toujours pour la persévérance , et tremblez de retomber dans la tiédeur , à laquelle succéderait peut-être un grand châtiment de Jésus-Christ, qui, quand il appelle, veut qu'on lui réponde. Continuez toujours l'oraison comme moi ; ne l'abandonnez jamais , jamais , pour quelque refroidissement que ce puisse être : et sachez que de l'oraison dépend tout progrès dans le bien. Si vous désirez ma présence , envoyez-moi dès le soir du jour précédent une monture avec un conducteur , et je viendrai pour un jour vous offrir mes services ! Procurez-vous la permission pour confesser , et aussi pour adresser quatre mots à la communauté, si elles en ont le désir : mais ne parlez pas de confession générale parce que à certaines ames la confession générale, quand elle est faite une fois , fait plus de mal que de bien. Ce sera une occasion pour leur donner quelque instruction. Mais l'instruction je la leur ai déjà donnée par lettres, et je ne sais ce que je pourrais ajouter d'essentiel de vive voix. Si donc vous pouviez m'épargner ce voyage , et le réserver pour une autre fois qu'il se présenterait un besoin plus urgent , vous me feriez plaisir : du reste, si vous m'envoyez la monture, et que vous ayez les permissions, je viens : mais ni un jour de fête , ni un mardi, ni un jeudi. Recommandez-moi toujours à Jésus et Marie. Il serait mieux que vous prissiez des mesures avec monseigneur pour la mission, et alors nous ferions aussi les exercices en règle pour la communauté, et ce serait bien le mieux. Vive Jésus , Joseph , Marie et Thérèse.

CXIV.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

16 octobre

Je réponds à votre lettre. Touchant la direction, je vous ai déjà indiqué un bon père ; ainsi obéissez-lui , et vous serez sainte. Ensuite quant aux mortifications, demandez-les souvent , et puis soyez obéissante. Je suis bien aise que vous vous soyez détachée de vos parens , mais je n'aime point la peine que vous ressentez de mon absence : je veux que vous mettiez toute votre affection dans ce bien immense , qui mérite votre entier et votre unique amour. D'autant plus que lorsque je viens à Naples, j'y viens tout occupé d'affaires, et je fais en sorte de fuir le plus promptement possible sans voir ni parens , ni amis. Il serait mieux de prier pour moi , comme je prie pour vous, afin que Jésus possède votre cœur tout entier , tout entier , tout entier. *Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.*

CXV.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

23 octobre

Puisque D. Gio.-Battista est absent , pourvu qu'il ne soit pas de retour , vous pouvez commencer à faire ce

que je vous ai écrit : et lorsque ensuite il viendra , vous lui en demanderez la permission. Priez Jésus et Marie pour moi. Vive Jésus , Marie , Joseph et Thérèse.

CXVI.

Vive Jésus , Marie , Joseph et Thérèse.

Je me réjouis des fiançailles de votre sœur avec Jésus-Christ; et vous qui êtes déjà son épouse, aimez-lo en épouse; c'est-à dire par affection, sans intérêt de consolations ni temporelles, ni spirituelles : et recommandez-moi dans vos communions, parce que j'en fais autant pour vous. Vive Jésus , Marie , Joseph et Thérèse.

CXVII.

Vive Jésus et Marie.

26 décembre 1787.

Je vous remercie beaucoup pour vos souhaits de bonne fête. Que le Seigneur vous récompense de votre charité en vous bénissant dans l'ame et dans le corps. Pour moi, depuis plusieurs jours je suis au lit avec un rude catarrhe, attendant la mort dans peu : ainsi je ne suis pas en état de lire même les lettres des sujets de la congrégation. Pour ce que vous m'avez écrit, suivez l'avis de votre

confesseur, et vous ne sauriez vous égarer. Il tient la place de Dieu, et par lui vous pourrez connaître la divine volonté.

Je crois qu'il est nécessaire d'avoir pour le confesseur une affection non désordonnée; parce que ainsi vous ferez mieux son obéissance, et vous ne lui causerez pas de déplaisir. Du reste, regardez-le seulement comme celui qui vous aide dans l'affaire de votre salut éternel, et vivez avec une telle indifférence, qu'en le perdant vous serez disposée à vouloir ce que le Seigneur voudrait. Priez Jésus-Christ pour moi; je suis, etc.

CXVIII.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

8 avril

Je reçois votre lettre avec le présent dont je vous remercie : de grâce, ne vous donnez pas de la peine pour moi. Je n'ai pas occasion pour le moment de venir à Naples. Quand je viendrai, j'irai vous trouver, mais vous avez déjà votre directeur : en quoi pourrais-je vous être utile ? D. Gio.-Battista est passé ici ce matin, et m'a dit que vous vous portez bien. Je m'en console. Touchant l'oraison, celle qui se fait sans goût est la meilleure ; parce que moins elle nous plaît à nous, plus elle plaît à Jésus-Christ. Recommandez-moi toujours à Jésus-Christ ; j'en fais autant pour vous. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Ne tenez aucun compte de ces représentations sensibles dans l'oraison : méprisez-les et allez en avant, offrant à

Dieu cette peine. Le démon voudrait que vous abandonnassiez l'oraison ; et vous, faites-le crever de dépit. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

CXIX.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Je réponds à votre autre lettre. Puisque D. Gio.-Battista ne vous dirige pas touchant le règlement spirituel et ne vous le donne pas, demandez-le lui. Par exemple, consultez-le sur la longueur de votre oraison, le choix de vos mortifications, le nombre de vos communions, etc. Insistez toujours pour les communions et les mortifications, et puis faites l'obéissance. Pour moi il m'est impossible de vous diriger de si loin : et d'ailleurs je n'ai pas un moment de temps. Priez Jésus pour moi. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

CXX.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

5 janvier 1781.

L'heureuse annonce que vous m'aviez portée des saintes fêtes de Noël m'a causé le plus sensible plaisir : je vous en remercie donc bien vivement. Je vous souhaite encore

un heureux commencement de nouvelle année, avec une longue suite de beaucoup d'autres, afin que vous puissiez en profiter uniquement pour servir et aimer Dieu, qui le mérite si bien. En attendant recommandez-vous au Seigneur, et le priez de vous faire connaître sa divine volonté, pour discerner l'état dans lequel Dieu vous veut. Consultez encore votre confesseur sur cette affaire, et dépendez entièrement de lui. En vous conduisant ainsi, vous ferez sans aucun doute une chose selon le cœur de Dieu. Je me recommande à vos oraisons, je vous bénis dans le Seigneur, et je suis, etc.

CXXI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

23 avril 1781.

J'ai reçu votre lettre. Oui, Madame, je continuerai à prier pour votre vocation comme vous m'écrivez; du reste, je me souviens qu'il y a peu d'années, du vivant de votre père, vous aviez, ce me semble, le désir d'épouser Jésus-Christ; ainsi il a été un temps que vous étiez bien éloignée de vous livrer au monde. Je prie Jésus-Christ qu'il vous affermisse dans ce désir de ne pas vous donner au monde; car si vous vous abandonniez à lui, difficilement vous persévéreriez dans l'état de grâce; ce que je vous dis, je le dis à toutes les personnes non mariées qui sont venues me trouver ici. Je leur ai fait entendre que si elles allaient dans le monde, difficilement elles obtiendraient le salut éternel, parce que le monde est aujourd'hui en-

tièrement corrompu. Pour ce que j'en sais, les dames qui fréquentent la société perdent ordinairement la grâce de Dieu. Ainsi soyez attentive à ne pas quitter Jésus-Christ pour le monde, parce que vous perdrez Jésus-Christ et votre ame. Par la grâce de Dieu tous mes parens qui sont morts de mon temps ont fait une bonne mort, et j'espère me trouver avec eux en paradis, comme aussi j'espère m'y trouver aussi avec vous. Priez Dieu qu'il me donne une bonne mort; car ma fin approche. Adressez pour moi des prières à Marie, et de mon côté je ne manque pas d'en faire autant pour vous. Recommandez-moi continuellement à la très-sainte Vierge, et elle vous accordera toutes les grâces que vous lui demanderez. Je vous donne ma bénédiction, et je suis, etc.

CXXII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

50 juillet 1781.

J'ai été bien consolé de cette résolution de vous donner à Jésus-Christ que vous voulez maintenant exécuter après l'avoir si long-temps mûrie. Que le Seigneur vous affermisse dans cette bonne volonté; puisque, d'après ce que j'apprends, on estime nécessaire que vous sortiez du couvent avant de mettre à exécution ce dessein, j'y consens volontiers; et en conséquence, lorsque vous aurez trouvé une maison convenable pour votre résidence, j'écrirai à monsieur N. et à monsieur N., afin qu'ils agréent votre sortie, votre détermination pour la vie religieuse,

et votre séjour dans cette maison-là, en vous fournissant tous les secours dont vous avez besoin. Dans l'intervalle recommandez-vous à Jésus-Christ, ne manquez pas de faire l'oraison, et soyez assurée que vous ne pouviez faire un meilleur choix. Je le sais par expérience, moi qui me trouve dans un âge si décrépit. Voilà tout ce que j'avais à dire. Recommandez-moi à Jésus-Christ, et je vous bénis.

CXXIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

19 août 1731.

J'ai été bien consolé de ce qu'il a été décidé qu'à votre sortie vous passeriez dans la maison de madame la duchesse N., mon ancienne Patrone; aussi lui ai-je écrit sur-le-champ une grande lettre, la remerciant beaucoup pour la charité qu'elle exerce envers moi, pauvre perclus, qui suis étendu sur un siège en attendant la mort que je vois approcher. Que cependant votre révérence ait soin de se préparer à épouser Jésus-Christ parmi des transports de joie. J'aurais grand désir d'assister à votre profession, mais Dieu m'a privé de cet avantage à cause de ma vieillesse; ainsi je ne manquerai pas de vous recommander à Jésus-Christ, afin que toutes choses vous procurent paix et consolation: de votre côté vous me recommanderez à Marie afin qu'elle me fasse faire une bonne mort. Je termine en présentant mes hommages à madame N. N., qui voudra bien adresser pour moi des prières à Jésus-Christ.

CXXIV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

16 septembre 1781.

Lorsque j'ai reçu votre dernière lettre, ma consolation a été si grande que je n'ai pu retenir mes larmes. Seulement j'éprouve de la peine de ne pouvoir venir assister à votre profession religieuse. Si Dieu m'eût accordé de pouvoir venir au couvent ce jour-là, je n'aurais certainement fait autre chose que pleurer : mais Dieu n'a pas voulu me donner cette consolation. En attendant je ne cesse de vous recommander à Jésus-Christ, afin qu'il vous enflamme toute de son saint amour, pour aller un jour le voir face à face dans le paradis. Je prie votre révérence de me recommander souvent à Jésus crucifié, afin qu'il me donne une bonne mort : car je suis en grande appréhension pour mon salut éternel à cause des péchés que j'ai commis. En attendant je vous bénis, et je ne manquerai plus, chaque matin que je communierai, de prier pour vous afin que Jésus-Christ vous fasse être toute entière à lui.

Je vous envoie cette petite image de Marie toute sainte, afin que vous puissiez la remercier, et ne jamais cesser de vous recommander à elle.

CXXV.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

20 septembre 1781.

Vous avez bien voulu partager l'intérêt que je prenais à la position de N. lorsqu'elle s'est déterminée à sortir du couvent pour ensuite y revenir faire sa profession ; en cela j'ai vu un effet de la bonté de votre cœur ; aussi ne puis-je m'empêcher de vous en faire mes remerciemens. Je suis assuré que, grâce à vos insinuations et à vos sages avis, elle voudra non-seulement persévérer, mais encore croître dans le désir de prendre Jésus-Christ pour époux.

C'est avec peine ensuite que j'ai appris la mort de monsieur votre unique frère. Vous n'avez pas besoin de mes avertissemens pour vous résigner à la volonté divine. Je vois trop bien que Dieu vous veut purifier en ce monde ; et croyez-m'en, il n'est pas de voie plus sûre que celle de la croix pour assurer l'accomplissement des desseins de Dieu sur vous. Lorsqu'on est attaqué de maladies corporelles, la meilleure mortification est celle que Dieu envoie, toutes les fois qu'on la supporte avec patience et avec joie. Touchant la vocation de votre nièce, il faut que votre révérence traite cette affaire avec Dieu ; et si nonobstant cela, elle demeure ferme dans sa résolution, vous ne devez faire autre chose que de l'exhorter à se bien conduire, et à marcher avec la crainte de Dieu dans l'état que vous voulez embrasser. Enfin, je vous offre aussi mes services en tout ce dont vous pourrez me croire capable,

et me recommandant à vos prières, je vous réitère avec une sincère estime, etc.

CXXVI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

29 novembre 1781.

La première chose que j'aie à vous dire est que je vous remercie du souvenir que vous avez conservé de moi. J'ai ensuite appris avec peine qu'on veuille introduire le chant figuré dans cette maison : à cet égard, outre l'honneur qu'il faudra payer chaque mois au maître, il peut en résulter plusieurs dommages pour les âmes, que je m'abstiens de détailler, pour ne pas vous troubler l'esprit. Ce chant plaît au démon, mais non à Dieu. Oui, Madame, parmi nous il y a eu quelque sujet de déplaisir, parce que quelques-uns ont voulu se séparer de nous : du reste, nous prions Dieu pour eux, et ils ne manqueront pas de prier Dieu pour nous : ainsi, nous espérons eux et nous, de plaire à Dieu et de devenir des saints. N'oubliez pas de me recommander à Marie, et je ne manquerai pas de le faire pour votre vénération. Pour tous les désordres dont vous m'avez parlé, adressez d'instantes prières à Marie ; elle y remédiera. Je prie Jésus-Christ qu'il vous donne son véritable amour ; et cet amour demandez-le toujours si vous voulez avancer. Que Jésus-Christ nous bénisse, vous et moi ; et quand vous faites la communion, n'oubliez pas de me recommander à lui ; là-dessus je vous bénis au nom de Jésus-Christ. Du reste,

nous sommes en paix avec les autres frères , et nous nous écrivons les uns aux autres en paix.

CXXVII:

Vive Jésus.

3 janvier 1782.

Je vous remercie de l'intérêt que vous prenez à mon bien-être temporel et spirituel : de la même manière aussi je dois vous souhaiter, à vous, la même chose, comme à une ame rachetée du sang de Jésus-Christ.

Je suis fort content de votre résolution d'embrasser l'état religieux : tâchez de faire de vous-même au Seigneur un sacrifice entier et parfait. En vérité, les choses de ce monde ne sont toutes que vanité. Heureux qui veut se sauver. Recommandez-moi à Jésus-Christ et à sa sainte mère. Je vous bénis de cœur et suis tout à vous.

CXXVIII.

Vive Jésus et Marie.

30 janvier

Je réponds à votre lettre. Pour ce qui est du chant, vous n'êtes pas obligée d'obéir ; parce que si la sainte congrégation savait tout, elle interdirait certainement ce chant maudit. Mais puisque l'enfer fait tout pour obtenir

de nouveau ce chant, pourquoi vous, ne feriez-vous pas quelque chose pour Jésus-Christ? Je vous conseillerais d'écrire secrètement une autre lettre à la sainte congrégation, vous et N., ou bien vous seule, dans laquelle vous exposeriez que le chant figuré ayant été supprimé dans votre couvent, à cause des désordres infinis qui en résultaient dans ces couvens de N., à l'occasion des maîtres, des repas donnés aux séculiers, des rafraîchissemens qu'on leur offrait, particulièrement dans la semaine sainte, outre la dissipation des religieuses, la vanité, les dépenses, les infractions de la règle, et autres désordres; vous avez appris qu'on a écrit à la sainte congrégation, afin d'obtenir de nouveau la permission d'introduire ce chant, mais peut-être sans exposer tous ces désordres dont il était accompagné. En conséquence, vous, pour décharger votre conscience, et pour l'honneur de Jésus-Christ, vous êtes déterminée à représenter les désordres en question, qui sont connus dans N. et hors de N., et excitent des murmures universels; vous suppliez donc leurs excellences (parce qu'on écrit à plusieurs) non-seulement de ne pas permettre ce chant, selon la demande faite, mais de le défendre expressément et pour toujours. Vous terminerez le mémoire par ces mots : *E l'avranno a grazia, ut Deus.*

Vous rencontrerez des difficultés dans cette affaire; mais ne craignez rien; agissez; et si jamais vous devez souffrir à ce sujet, souffrez pour Jésus-Christ. Autrement, quand la réponse sera venue de Rome, et que le désordre et l'abus auront été de nouveau introduits, alors peut-être vous ne pourrez plus y remédier, et il vous restera un remords perpétuel de conscience.

Quant à la direction, continuez de vous ouvrir librement à votre confesseur, et allez en avant, refroidie, ou

non. Une sainte crainte de Dieu, c'est-à-dire la crainte de lui déplaire, est bonne; mais la confiance doit toujours l'emporter sur la crainte. Élargissez toujours votre cœur dans la bonté infinie de Dieu et dans les mérites de Jésus-Christ, avec la noble ambition de devenir la première sainte du paradis, s'il plaît à Dieu : non pour votre propre avantage, mais pour procurer la plus grande gloire de Dieu, et pour témoigner plus d'amour à Jésus-Christ. Priez toujours Jésus et Marie pour moi. Je suis, etc. Vive Jésus et Marie!

CXXIX.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Je vois que Dieu vous appelle à être sainte. Mais il est une chose qui n'est pas bien : c'est la grande affection que vous entretenez pour moi, et l'excessive inquiétude que je ne sois malade. Toute affection pour les créatures, quand elle est superflue, encore qu'elle soit honnête, s'oppose à l'amour de Jésus-Christ. Ainsi, il faut se détacher de toute affection, autrement vous ne serez jamais toute à Dieu. Et par conséquent, si vous voulez être toute à Dieu, il ne faut pas que vous pensiez si je suis bien portant ou malade : il suffit que Jésus-Christ aille bien, lui qui mérite tout l'amour. De plus, je vous dis qu'il faut vous détacher de l'affection pour vos parens, de tout autre père spirituel, et de toutes les créatures. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse!

CXXX.*Vive Jésus et Marie.*

TRÈS-RÉVÉRENDE MÈRE SUPÉRIEURE, ET DAMES RELIGIEUSES
DU COUVENT DE N.

Ayant eu l'honneur, quoique sans l'avoir aucunement mérité, de donner à votre sainte communauté les exercices spirituels, nous avons eu connaissance que quelques-unes de nos propositions ont été interprétées d'une manière sinistre, et en confondant les choses : ainsi, pour l'honneur de la vérité et la décharge de nos consciences, nous avons jugé à propos de noter sur cette feuille ce que nous avons dit touchant le chant figuré, comme aussi touchant les dépenses que font les officières.

Quant au chant, nous disons que le *chant figuré* ne convient nullement aux personnes religieuses, et encore moins aux vierges consacrées à Dieu, ainsi qu'il est constant d'après les institutions de toutes les saintes religions : et si une telle pratique est en vigueur dans un couvent, elle est communément condamnée comme un abus. Si ensuite on considère les circonstances, il est moralement impossible que cela puisse être mis en pratique sans quelque péché, à raison des sollicitudes, de la vanité, des distractions, des dépenses, des infractions de la règle, outre les autres désordres qui en dérivent inévitablement au dedans ou au dehors du couvent. Or, une semblable

faute peut être ou plus grave ou plus légère, selon les désordres qui en naissent ; et d'après ce qui se dit communément dans cette ville et au dehors, les abus qui avaient lieu à cette occasion, n'étaient pas en petit nombre.

Ensuite, quant aux dépenses des religieuses de chœur, nous avons dit que la lettre de la sainte congrégation du 26 janvier 1742, écrite par ordonnance de sa sainteté N. S., et adressée aux ordinaires, renferme et exprime un précepte positif pour toutes les religieuses de chœur, de ne pas faire la moindre dépense, ou cadeau, dans les fêtes ou dans leurs offices, ni dans l'intérieur ni au dehors du couvent, et les paroles de la lettre sont les suivantes : *Déclarant, que sa sainteté N. S. entend que le tout soit inviolablement observé par tout monastère, quoique exempt, etc., sous peine, en cas de contravention, de la privation d'office, et de voix active et passive à encourir ipso facto. Et en conséquence, sa sainteté charge les évêques d'imposer par un précepte formel de sainte obédience à toutes les officières l'observance de la dite ordonnance, qu'ils en assurent l'exact accomplissement, et qu'ils donnent avis du résultat.*

Et en effet, *Monseigneur*****, le 27 d'avril 1742, comme délégué apostolique, en exécution de l'ordonnance de sa sainteté, et pour en suivre les saintes et paternelles dispositions, ainsi que porte la lettre même, intima l'obligation de s'y conformer avec précepte formel d'obéissance ; et il ajouta par manière d'explication que les peines ci-dessus exprimées (au cas qu'elles fussent encourues pour infraction de l'ordonnance) dureraient non pas à son gré, lui n'étant que l'exécuteur, mais au gré de la sainte congrégation, ainsi que l'ordonne positivement le souverain pontife.

De sorte qu'à la seule inspection de choses aussi claires,

nous avons dit que mesdames les choristes étaient obligées *sub gravi* de se soumettre aux ordonnances de sa sainteté. Or, parce qu'on objectait que la communauté ne pouvait faire toutes les dépenses nécessaires, et qu'il n'y avait pas de provisions assez considérables pour y suffire, ainsi que l'ordonnait encore sa sainteté, en conséquence dans la séance en question il fut dit par nous que, vu les circonstances susdites, il en serait fait rapport à la congrégation, et qu'en attendant, supposé que les susdites dépenses ne souffrissent pas de retard à raison des besoins occurrens du monastère, on pouvait à peine permettre (puisqu'il s'agissait ici d'une *interprétation*, qui doit toujours se faire de la manière la plus stricte possible) que les choristes fissent les seules dépenses nécessaires, comme en effet on avait remarqué plusieurs dépenses superflues que faisaient les choristes dans ce couvent. Et à tout cela on n'opposa autre chose que l'usage : à quoi on répliqua que par le passé la bonne foi avait pu excuser, mais que présentement les choses étant mieux éclaircies, l'usage en question ne pouvait plus être toléré sans faute, et sans faute grave.

C'est là ce que nous avons dit uniformément : du reste, nous n'avons pas la présomption de porter des sentences ni de faire le maître ; mais nous avons seulement parlé pour décharger notre conscience, en pratiquant l'obéissance due aux ordonnances du vicaire du Jésus-Christ.

CXXXI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

18 février 1782.

Comme je me souviens que déjà est arrivé le temps où vous deviez sortir du couvent pour y rentrer ensuite dans le dessein de faire profession, et qu'en attendant vous devez résider dans la maison de madame la duchesse N., je vous recommande la sainte crainte de Dieu, la modestie, et le détachement des choses de la terre. La chose cependant à quoi je tiens le plus, c'est de ne pas aller dans les festins et semblables divertissemens par trop dangereux, et je vous prie en particulier de ne pas aller à l'académie. Bien certainement madame la duchesse n'est pas d'un sentiment contraire au mien. Vous le lui communiquerez donc, et vous saturez combien elle est éloignée de vous faire divertir avec un si grand péril pour votre âme. En attendant, je prie Jésus-Christ qu'il veuille vous faire rentrer au couvent plus circonspecte que vous n'en êtes sortie. Mes respects à madame la duchesse, et je vous donne ma bénédiction.

CXXXII.*Vive Jésus, Marie et Joseph.*

9 mars 1782.

Je suis devenu comme un cadavre ; ainsi je ne suis plus en état ni de donner des avis ni de répondre aux lettres. Aujourd'hui , parce que je vous vois singulièrement affligée , je vous écris ce peu de lignes.

Vous n'avez jamais été autant en sûreté qu'à présent, parce que le chemin de la croix est le plus sûr , et le plus court pour le salut éternel. C'est ce chemin que les saints ont suivi : et le chef des prédestinés , qui est Jésus-Christ, y entra dès le premier instant de sa vie. Sa très-sainte mère mena une vie toujours crucifiée. Regardez le Calvaire , le ciel , et l'enfer , pour souffrir avec patience. Ne craignez rien. Jésus-Christ à présent vous aime plus qu'autrefois , et quand vous le croyez bien éloigné , il est auprès de vous. Il est vrai que vous ne sentez pas sa présence ; mais que fait cela ? Il vous assiste par des moyens cachés. Seulement je vous prie d'aller en avant , et de ne pas omettre vos dévotions accoutumées , encore que vous ne les fassiez qu'avec la pointe de la volonté. Ne vous découragez pas, vous vous sauverez, et vous vous sauverez comme une grande ame. Les pillules que vous prenez à chaque instant, sont amères au goût, je le vois bien ; mais elles font grand bien à votre estomac ; il faut les avaler avec courage. Or sus , de la gaieté et du contentement, et ne perdez plus le temps à vous inquiéter sans fruits. Recom-

mandez-moi à Jésus-Christ , comme je le fais pour vous ; et en vous bénissant je me dis votre, etc.

CXXXIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

13 mars 1782.

Je vous ai déjà écrit que je ne suis plus en état ni de lire, ni de répondre aux lettres. Je voudrais ensuite que vous demeurassiez tranquille, alors qu'on vous dit quelque chose : vous me parlez toujours de votre nièce, et vous me dites que vous êtes dans l'inquiétude à ce sujet. Je vous prie de vous tenir sur l'indifférence, et de la recommander seulement à Jésus-Christ, et à la très-sainte Vierge, afin qu'ils lui fassent connaître la divine volonté pour l'accomplir.

Quant à votre intérieur, il n'est pas nécessaire que vous ayez l'intention de marcher dans la bonne voie, mais d'avancer malgré l'obscurité. Prenez courage, et ne craignez pas. Ne perdez pas de vue Jésus-Christ, dont la vie fut un martyre continuel : et unissez vos souffrances aux siennes. Souvenez-vous de moi. Je vous bénis, et suis, etc.

CXXXIV.*Vive Jésus.*

15 mai 1782.

Je m'en suis entièrement remis à monsieur N. pour le temps de votre profession , considérant que cela était dans les convenances , soit parce qu'il est votre tuteur , soit parce que les motifs allégués sont graves : mais persuadez-vous que je n'ai nullement dit que vous ayez mauvaise volonté ; j'ai dit tout le contraire. Offrez à Dieu votre désir ; vous y gagnerez beaucoup. Demeurez donc en repos , et recommandez-vous à Jésus-Christ , à sa très-sainte mère. Mes hommages respectueux à madame la duchesse. Je vous bénis , et je suis , etc.

CXXXV.*Vive Jésus.*

25 mai 1782.

J'apprends avec plaisir que votre profession ne peut tarder. Songez à faire ce sacrifice , comme vous le devez , c'est-à-dire de le rendre semblable à celui que Jésus-Christ fit de lui-même au Père éternel , c'est-à-dire , que ce soit un sacrifice de cœur , universel , et permanent. Je prierai Dieu instamment , et je le ferai prier aussi par les autres ,

afin que vous puissiez gagner ce point, duquel on peut dire que dépend votre éternité bienheureuse. Vous saurez que je continue de vivre avec mille infirmités, et je vous bénis en me disant votre, etc.

CXXXVI.

Vive Jésus et Marie.

23 septembre

Ce dont je vous prie, c'est que, si quelque personne vous conseille de quitter le couvent, et d'aller vous précipiter dans le monde, vous ne vous amusez pas à l'écouter, parce que certainement le second jour vous vous en repentiriez ; ainsi je vous renvoie de nouveau cette petite feuille que je vous ai peut-être envoyée une autre fois, afin que vous pensiez à sauver votre ame, qui est la chose du monde la plus importante pour vous. Consultez un bon confesseur, et quelque religieuse d'une conduite édifiante dans le couvent où vous êtes. Je vous recommanderai à Jésus-Christ afin qu'il vous fasse prendre le chemin le plus sûr pour vous sauver, et vous encore recommandez-moi à la vierge Marie pour le moment de la mort que je sens approcher. Dans l'oraison dites toujours : « Mon Jésus, je ne veux que vous seul, et rien de plus. » voilà tout ce que j'avais à vous dire. Je vous bénis pour toujours.

CXXXVII.*Vive Jésus.*

8 novembre 1782.

Je suis bien aise que vous ayez fait les exercices spirituels. Quant au confesseur que vous voulez prendre, je ne le connais pas. Mais pourvu qu'il soit vertueux, sage, prudent, que vous trouviez auprès de lui le repos de votre conscience, et que vous ayez toute liberté de lui ouvrir votre intérieur avec confiance, après avoir fait plusieurs prières à Jésus-Christ et à la très-sainte Vierge, car c'est ici un point aussi sérieux que l'affaire du salut, puisque de la direction d'un bon confesseur dépend en très-grande partie le salut éternel, vous pourrez vous adresser à lui. Je vous recommande au Seigneur avec toutes les autres religieuses, mais vous, de votre côté, faites-en de même. Continuez toujours la prière : « Mon Jésus, donnez-moi votre amour, et rien de plus. » Et je vous donne ma bénédiction.

CXXXVIII.*Vive Jésus.*

22 décembre 1782.

Je remercie votre bonté tant pour avoir daigné me faire d'heureux souhaits à l'occasion des fêtes de Noël qui ap-

prochent, que pour les petits cadeaux de sucreries dont vous m'avez honoré. Vous pouvez être persuadée que je vous souhaite toute espèce de bien spirituel et temporel.

Quant à votre voix ; ne vous chagrinez pas. Vous gagnerez plus à faire la divine volonté, que si vous chantiez du matin au soir. Priez le Seigneur, et sa très-sainte Mère avec indifférence, comme je le fais aussi pour vous, et allez en avant.

Mettez de la circonspection dans le choix d'un confesseur, car de là dépend en très-grande partie le salut éternel. Que Jésus-Christ et sa très-sainte mère vous bénissent. Je suis, etc.

CXXXIX.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

6 janvier 1785.

Hier je reçus votre lettre, et aujourd'hui je vous réponds brièvement. J'apprends vos embarras : mettez-vous sur le pied de l'indifférence, disposée à porter la croix que vous enverra le Seigneur. S. François de Sales devint un saint en pratiquant cette maxime : « ne rien prétendre, et ne rien refuser. » Mettez-la vous aussi en pratique. Répétez souvent : « Seigneur, hors de votre volonté, je ne demande ni ne veux rien. Je prierai pour vous, mais ayez bon courage. Je vous bénis et suis toujours, etc.

CXL.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

30 janvier 1783.

J'apprends quelles sont vos inquiétudes à l'occasion de la nouvelle charge qu'on vous a imposée; courbez volontiers la tête sous le joug, et que toujours vos regards soient fixés sur Dieu. D'un côté j'ai compassion de vous, en réfléchissant qu'on vous a détachée des doux embrassemens de la belle Rachel en vous unissant à la chassieuse Lia, je veux dire qu'on vous a tirée de votre longue retraite où depuis tant d'années vous goûtiez le repos, pour vous placer au milieu des affaires; mais d'un autre côté j'ai un motif de consolation, et je prétends que par là vous devenez plus semblable à Jésus-Christ, qui vécut également et dans le désert et parmi la multitude. Pour l'imiter il ne vous reste plus, à son exemple, que de ne pas répugner à traiter avec la foule, de même que vous demeuriez volontiers dans la solitude. Allez en avant, et recommandez-vous d'une façon toute spéciale à Jésus-Christ et à sa très-sainte mère, parce que maintenant vous avez besoin d'un double esprit. Priez aussi pour moi, et je suis, etc.

CXLI.*Vive Jésus.*

3 mars 1783.

Je me trouve tant bien que mal. Finalement je suis un pauvre vieillard, et c'est merveille qu'à cet âge il me soit encore possible d'aller.

Puisque vous trouvez la paix de votre conscience auprès du confesseur de la communauté, continuez de vous adresser à lui; et dans trois ans nous verrons ce que le Seigneur veut de nous. Depuis tant de temps vous m'écrivez à ce sujet, et vous n'êtes pas encore décidée. Je suis bien aise que l'élection ne se fasse pas à l'aveugle; mais d'un autre côté voulez-vous positivement que Dieu vous dise: « Prenez celui-ci, et non un autre? » Le trop est trop.

Je ferai la prière que vous avez dite. Vous de votre côté recommandez-moi instamment à Jésus-Christ. Que Jésus-Christ et sa très-sainte mère vous bénissent toujours; et moi je suis pour toujours votre, etc.

CXLII.*Vive Jésus.*

11 juillet 1783.

La nouvelle de votre profession m'a procuré une consolation immense, parce que maintenant vous pouvez dire à

Jésus-Christ : « Seigneur , je suis toute à vous. » Il reste seulement une chose, c'est que vous devez veiller avec une extrême jalousie sur les affections de votre cœur , et sur l'observance des vœux que vous avez formés. Le chemin de la cellule au ciel est un chemin bien sûr , et cependant on peut passer de la cellule en enfer. Ce n'est pas d'habiter dans Jérusalem qui est louable , mais c'est d'y bien vivre. Pour moi je ne puis faire autre chose que de vous recommander à Jésus-Christ , comme je promets de le faire de tout mon cœur. Et en vous bénissant au nom de Jésus-Christ et de sa très-sainte mère , je me dis votre , etc.

CXLIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

5 décembre 1785.

J'ai reçu votre lettre , et j'apprends vos inquiétudes dans la crainte que Dieu ne vous ait abandonnée. Ce bon maître n'abandonne jamais personne ; ainsi plus vous vous sentez affligée , plus vous devez vous abandonner entre ses mains. Le Seigneur a dit : *Bonus est Dominus animæ quærenti illum.* Plus vous vous sentez découragée , plus vous avez besoin de vous abandonner entre ses mains , et par là vous obligerez le Seigneur à vous aider d'une manière toute spéciale ; ainsi répétez souvent : « Mon Jésus , je veux toujours me confier en vous jusqu'au dernier soupir. Mon Jésus , mon doux Jésus , je veux vous aimer toujours , et je veux toujours espérer que vous ne manquerez pas de me sauver pour venir vous aimer dans le ciel pendant toute l'éter-

nité. » Cette prière , vous la ferez pour vous et pour moi , qui vous recommande de cœur à Jésus-Christ , et vous bénis. Élargissez votre cœur ; nous avons affaire à un Dieu tout plein d'amour , et c'est être fou que de vouloir de propos délibéré perdre la confiance en Dieu. Recommandez-vous à Marie , et tenez pour certain que Marie veut vous sauver. « O Marie , ma mère , je veux toujours vous aimer , et toujours me confier en vous , et c'est à vous d'obtenir mon salut éternel. » J'apprends que votre confesseur se porte mal. Ne manquez pas pour le moment de vous adresser à quelque autre confesseur en qui vous ayez eu confiance ; et par-dessus tout recommandez-vous à la vierge Marie , et priez-la qu'elle vous donne un grand amour pour Jésus-Christ ; de mon côté j'en ferai autant pour votre révérence. Ayez grande confiance en Jésus-Christ , et ne manquez pas chaque jour de faire trois actes d'amour envers Jésus-Christ. Chaque jour saluez d'une manière spéciale le très-saint sacrement , afin qu'il vous donne son amour. Là-dessus je vous bénis de nouveau , et je finis en vous renouvelant l'assurance , etc.

CXLIV.

Vive Jésus et Marie.

23 décembre 1785.

Je vous remercie beaucoup de ce que dans cette solennité de la naissance du Sauveur vous m'avez souhaité toute espèce de félicité spirituelle. Moi aussi j'ai formé les mêmes souhaits pour vous , c'est-à-dire , que le divin

enfant avec ses petites mains toutes-puissantes retranche de votre cœur toute affection terrestre, et vous fasse être désormais toute, toute, toute à lui. C'est là l'unique félicité digne d'être désirée et achetée à tout prix. Je vous remercie encore pour les sucreries; et je prie Jésus enfant d'adoucir par son amour toutes les croix qu'il vous enverra. Priez pour moi; car à tous momens j'attends la mort. Et je suis, etc.

CXLV.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

Nocera, 25 février

Je réponds à vos deux lettres. Je suis consolé de ce que vous travaillez à rétablir l'observance. Faites-le, et tenez bon. Quant à vos doutes, recommandez-vous à Jésus-Christ, et allez en avant. Quant à la demande que vous me faites de vous accorder le P. N. pour confesseur extraordinaire deux ou trois fois l'an, comment puis-je vous l'accorder, si cela est expressément contraire à la règle? Quoi! vous voulez me faire sortir de la congrégation? Si les consultants apprennent que j'introduis un tel abus contre la règle, je puis bien m'enfuir. J'estime beaucoup votre couvent et votre règle: mais je n'ai ni le pouvoir, ni la permission de faire rien contre notre règle. Votre révérence sait bien que lorsqu'on introduit un abus, il est difficile de le faire disparaître; j'espère mourir sans avoir permis aucun abus. Si je le permets pour votre couvent, je ne puis pas le refuser aux autres, ou du moins

les autres supérieurs ensuite le permettront sur mon exemple; et voila que les pères abandonneront les missions, et iront donner des retraites extraordinaires et des exercices aux religieuses. Je serais bien aise que vous fisses part de ceci à monseigneur, pour qui j'ai tant d'estime, et que je suis bien fâché de ne pouvoir obliger quand il me le demande. Je pense que ma réponse vous paraîtra trop dure, mais je voudrais bien que vous pussiez vous revêtir de mes habits. Si vous étiez recteur majeur, vous aussi vous parleriez de la sorte. Je sais bien quelles belles choses je me suis entendu dire par mes confrères, quand j'ai donné quelque permission (mais non en des points aussi importants que celui-ci) contre la règle. Votre révérence peut en écrire également au P. N. et vous verrez ce qu'il vous répondra; il vous dira absolument la même chose. Malgré cela cependant je ne veux pas que vous négligiez de me recommander à Jésus-Christ, comme aussi je ne manque pas de le faire pour vous, et pour toutes vos sœurs.

Sœur Maria Cherubina m'écrit: et je ne lui réponds pas séparément; mais je lui dis, puisque ce ne sont pas des choses secrètes entre vous deux, que votre révérence et elle, comme aussi toutes les autres religieuses zélées, vous ferez bien de vous roidir ainsi et de tenir bon: dites résolument à monseigneur, au supérieur des Thérésiennes, et à tous, que vous avez fait profession de suivre la règle de sainte Thérèse; et que vous voulez l'observer ponctuellement *ad litteram*, et que nul ne peut vous en dispenser. Le supérieur des Thérésiennes parlera peut-être, parce qu'on s'est relâché de la règle pour leurs religieuses; mais vous, vous ne voulez pas suivre la règle des religieuses, mais bien celle de sainte Thérèse. Tenez bon; car Jésus

et Marie vous seront en aide. C'est votre affaire à vous ; parce que le P. N. ne peut pas se mettre en opposition avec monseigneur ; mais vous le pouvez bien, vous, pour défendre l'observance. Vous ne faites que de commencer, et déjà vous voulez vous relâcher de la règle ? Et si vous vous en relâchez dès à présent, que sera-ce de la règle dans cinquante ans ? Pauvres religieuses que celles qui demandent des adoucissements à la règle ! Je les plains. Elles auront à en rendre compte non-seulement pour elles, mais pour toutes les autres. De grâce tenez bon, faites part de mon sentiment à toutes les autres. Or, si vous m'apprenez qu'on ait mis des adoucissements à la règle, vous me ferez perdre l'affection que je porte à ce couvent pour lequel j'ai à présent une si grande estime. Dites à sœur Cherubina, qu'elle crie toujours contre le supérieur des Thérésiennes qui a cherché à introduire le relâchement et qu'elle ne s'en fasse pas scrupule. Qu'avez vous affaire d'aller chercher des directeurs et le P. N ? La règle est votre directrice : observez-la, et vous deviendrez toutes des saintes. Pour moi ensuite, je veux voir ce que je puis faire. Mais ôtez-vous de la tête cette idée, d'avoir deux ou trois fois l'an pour des exercices extraordinaires le P. N. c'est chose impossible. A nous, il nous est défendu d'en donner même une seule fois quand il n'y a pas de mission, etc. Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

CXLVI.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

17 août 1784.

J'ai reçu votre lettre, et j'ai appris avec plaisir que votre révérence est en grande partie remise de sa toux. Je prie Jésus-Christ et Marie qu'ils vous fassent vous rétablir entièrement, afin que vous puissiez mieux vaquer aux devoirs de la vie religieuse. Il faut néanmoins que vous vous abandonniez entre les mains du Seigneur, et que vous ne désiriez, ni ne demandiez la santé ni la maladie, mais seulement le parfait accomplissement de sa très-sainte volonté en vous. Cette grâce demandez-la aussi à Marie; demandez-la lui souvent, et ne doutez pas que Marie ne vous l'obtienne. Tant que vous ne vous verrez pas parfaitement rétablie, vous dépendrez entièrement de la mère supérieure, soit pour le chœur, soit pour le réfectoire, et pour toutes choses; or, vous devez être assurée qu'en faisant comme vous dira la mère supérieure, vous plairez à Dieu. Ne vous mettez pas à la gêne, mais ayez soin de conserver toujours la paix du cœur. N'oubliez pas de prier toujours pour moi, afin de m'obtenir une bonne mort; car je suis averti de ma fin prochaine, et par mes quatre-vingt-huit ans, et par toutes mes infirmités. Je prie aussi toujours pour votre révérence. Je vous donne ma bénédiction, et je suis, etc.

CXLVII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

30 août 1784.

J'ai reçu de vos chères nouvelles, et j'ai vu dans votre lettre les plaintes que vous articulez contre la converse, etc. Je prierai Jésus-Christ afin qu'il vous donne la patience, et qu'il donne aussi sa lumière à la converse en question pour qu'elle rentre en elle-même, et devienne une sainte. Que faire? Il faut souffrir quelque petite chose pour l'amour de Jésus-Christ. S. Philippe Néri disait que « le paradis n'est pas un morceau pour les lâches. » A cet effet adressez une prière au glorieux patriarche S. Joseph, et dites trois *Ave Maria* à la Vierge; après cela tenez-vous contente et gaie, fuyant l'humeur triste comme la peste. Voilà tout ce que j'avais à dire. Recommandez-moi à Jésus-Christ, comme aussi je le fais de mon côté pour votre révérence; et en même-temps que je vous bénis, je vous offre l'assurance, etc.

CXLVIII.

Vive Jésus, Marie et Joseph.

Je suis toujours indisposé, mais par la grâce de Dieu je n'ai pas de fièvre; je veux savoir comment se porte

votre révérence, et je vous prie de me recommander à la bienheureuse Marie. A présent je vais bien : mais les jours passés je fus assailli par des douleurs dont je suis maintenant délivré. N'oubliez pas de dire trois *Ave Maria* à Marie, afin qu'elle me donne la paix de la conscience au milieu de tant de scrupules, dont le démon me tourmente continuellement. Je vous bénis, et je prie Marie la toute sainte, qu'elle vous donne la sainte paix. Chaque jour dites un *Salve* à Marie, afin qu'elle me fasse jouir de sa paix : et lorsque quelquefois vous vous sentez troublée, dites un *Ave Maria*, pour qu'elle vous délivre de vos troubles ; car c'est ensuite un obstacle à pouvoir demeurer unie à Dieu.

CXLIX.

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse.

20 septembre 1784.

J'ai lu votre lettre, et j'ai été consolé d'apprendre qu'au même-temps que vous avez été élue pour supérieure de cette communauté, on a vu cesser les troubles qui commençaient à s'élever dans son sein, et j'en ai béni le Seigneur. Je prie, et prierai toujours Dieu, afin qu'il maintienne cette famille dans la paix qu'elle a retrouvée ; parce que sans la paix que peut-on faire de bon ? Et comme la paix dans une famille résulte de l'accomplissement de tous les devoirs particuliers à chacun des membres, je vous prie pour cette raison de déployer votre zèle, afin que toutes les religieuses observent les règles et constitutions

qu'elles ont embrassées dans leur profession, car c'est par ce moyen qu'elles s'assureront toutes la paix dont elles jouissent maintenant. Par-dessus tout je vous prie, ainsi que toute votre communauté, de me recommander au Seigneur pour une bonne mort; car je ne puis douter que ma fin ne soit proche, puisque j'ai quatre-vingt-huit ans et que je suis rempli d'infirmités. Après cela, si les constitutions et les usages de l'institut ne s'y opposent pas, je prierai votre révérence de faire donner l'habit de religion à la fille de mon serviteur Alessio, parce que je n'ai pas le cœur de le voir affligé. Je voudrais le voir content à tous égards avant de mourir; et j'espère obtenir cette consolation de votre révérence et de la communauté. Je vous bénis avec toutes les autres, et suis, etc.

REMONTRANCES AUX RELIGIEUX,

POUR LES PRESSER

D'ASPIRER A LA PERFECTION DE LEUR ÉTAT.

Les religieux sont l'élite que Dieu s'est réservée parmi les hommes, sur cette terre, pour étendre sa gloire; et aussi pour se voir aimé par eux d'un amour plus spécial et plus pur que l'amour dont il est aimé par ceux qui vivent au milieu du monde et appliqués aux sollicitudes du siècle; à cette fin, le Seigneur par une vocation particulière les a retirés des ténèbres de l'Égypte, et les a délivrés de l'amour du siècle; de sorte qu'eux ensuite, mus par la grâce divine, se sont consacrés à Dieu par des vœux sacrés, renonçant à tous les biens que le monde promet et dispense à ses sectateurs. Et par conséquent tout couvent religieux, qui se trouve sur la terre, devrait se considérer comme une réunion d'hommes qui, détachés de toute pensée terrestre, ne pensent à autre chose qu'à vivre seulement pour Dieu, en sorte qu'il puisse trouver sa gloire en eux et dire: « Ceux-ci sont tous à moi, ils font mes délices. »

Mais, je le demande, le Seigneur peut-il dire de tous les religieux qui vivent aujourd'hui: « Ceux-ci sont mes délices? » Hélas! l'Église se désole, parce qu'elle voit dans les religieux un commun relâchement de l'esprit primitif, uni à une grande froideur dans le service divin. On ne nie point que sur un si grand nombre il y en ait de bons, qui vivent en vrais religieux, détachés de toute affection mondaine, et qui aspirent à devenir des saints et à gagner des âmes à Dieu. Il y a ceux-là, et je les appelle juges parce

qu'un jour ils serviront pour juger leurs compagnons dans la vallée de Josaphat ; mais ces bons religieux , ces juges , combien sont-ils ? oh Dieu ! ils sont en trop petit nombre , comme il se voit ; et c'est pour cela que l'Eglise s'afflige avec tous ceux qui aiment la gloire de Dieu.

Il ne convient pas à ma médiocrité de parler ici en censeur , et de noter les fautes dans lesquelles tombent communément les religieux , et par lesquelles ensuite au lieu de donner de l'édification par leurs exemples , ils deviennent un sujet d'étonnement et de scandale aux autres. Quelqu'un me dira : « Dites-nous , monsieur le réformateur , quels sont ces défauts communs ? et enseignez-nous ce que nous avons à faire pour être de bons religieux. » Non , monsieur , je ne prétends pas réformer le monde ; et c'est pour cela que je ne veux pas entreprendre d'indiquer les fautes particulières , qui sont devenues usuelles aujourd'hui. Je vous dis seulement à vous , qui m'adressez cette interrogation , que vous savez bien ce qu'il faut faire pour être un bon religieux ; dans votre noviciat vous eûtes des maîtres pour vous instruire sur la pratique des vertus que vous deviez ensuite mettre en exercice dans la religion ; savoir , l'obéissance , le détachement des affections terrestres , l'amour de la pauvreté , l'abnégation de vous-même , le désir d'être humilié , et tout ce qui est encore nécessaire pour vivre en bon religieux . Mais parce que dans le temps présent rien n'est aussi commun que le relâchement et la tiédeur , et qu'on ne pense plus guère aux obligations de l'état religieux , de là vient qu'on ne pense pas non plus à se corriger de ses défauts.

Oh ! plutôt à Dieu que les religieux conservassent au moins la moitié des bonnes habitudes contractées dans le noviciat ! Le plus souvent les novices qui persévèrent jusqu'à l'émis-

sion des vœux , vivent dans un état de ferveur spirituelle , donnent de l'édification ; mais le mal est qu'après avoir fait les vœux , s'appliquant aux études ils commencent tout d'un coup à devenir tièdes , et négligent de conserver la ferveur acquise , et de pratiquer les résolutions prises dans le noviciat , en sorte que dès-lors au lieu d'avancer dans la vertu , ils vont en déclinant de jour en jour , et n'avancent que dans le vice. Ensuite quand ils sont préposés pour enseigner aux autres , le relâchement va croissant ; parce que dès-lors on ne pense plus guère à travailler pour la gloire de Dieu , mais à ménager ses intérêts personnels , en s'élevant aux grades supérieurs , et en arrivant ainsi à un genre de vie moins dépendante et plus commode.

On a eu de légitimes motifs d'établir en religion des degrés , par lesquels doivent s'avancer les religieux , pour qu'ensuite ils aient plus de moyens de contribuer au bien des âmes , d'instruire les ignorans , et de donner de la ferveur aux tièdes. Mais le malheur est que dans beaucoup de religieux le moyen devient la fin ; parce que avec le temps on ne fait plus autant d'attention au bien de la religion et des âmes , qu'à ses propres avantages temporels. Je proteste de nouveau que je ne prétends pas faire le réformateur , mais je considère que ces degrés fomentent dans les communautés religieuses toutes les ambitions , et par suite toutes les causes qui font décheoir la ferveur. Ainsi je conclus qu'il serait beaucoup mieux , que les maîtres , après avoir fourni toute la carrière de leur doctorat , demeurassent dans le même degré inférieur où ils étaient en sortant du noviciat ; parce que ainsi chacun serait attentif à remplir son devoir , non pas dans des vues personnelles , mais seulement pour accomplir la volonté divine , et pour obéir aux supérieurs. Mais parce que en-

suite du professorat on passe à de plus grands avantages de logement, de domestiques et de prééminences; voilà la cause pourquoi peu de religieux font des progrès dans la spiritualité, et dans l'édification qu'ils devraient donner aux autres. Et de là il arrive que tous les bons gémissent en voyant un relâchement universel dans les religions, comme il n'est que trop visible pour tous aujourd'hui. Où est aujourd'hui, généralement parlant, dans les religieux l'esprit d'obéissance, l'esprit de pauvreté, de mortification, d'abnégation intérieure? Où est l'amour de la solitude, de la vie cachée, le désir d'être méprisé, comme l'ont désiré les saints? Ces sortes de vertus sont devenues quelque chose de tout-à-fait étrange, et il semble que le nom même s'en soit perdu.

Mais quel remède y aurait-il à un mal aussi grand et aussi universel? que puis-je dire? Le remède doit venir du ciel; et pour cela nous devons prier le Seigneur qu'il y remédie par sa puissance et par sa piété; vu que de même que le bon esprit des religieux se communique même aux gens du monde, ainsi d'un autre côté ils font partager aux autres leur relâchement. Pour moi j'estime que ce refroidissement de l'esprit religieux dépend en très-grande partie de ce que l'oraison est laissée de côté et négligée; et on laisse de côté l'oraison parce qu'on laisse aussi de côté la vie retirée et le recueillement. L'expérience n'apprend que trop que plus certains religieux s'engagent dans le commerce des hommes, moins ils aiment à traiter avec Dieu, et plus ils traitent avec le monde, plus le Seigneur se retire d'eux. « Je parlerais volontiers à certaines ames, dit un jour le Seigneur à sainte Thérèse; mais le monde fait tant de tapage dans leur cœur, que ma voix ne peut se faire entendre. » Il arrive donc que beaucoup de reli-

gieux plongés dans les affaires de la terre, ne pensent guère à s'unir à Dieu. Ils voudraient sortir de la fange de leur tiédeur, et se dégager des affections terrestres dans lesquelles ils se trouvent pris; mais les passions, dont ils n'ont pas la force de se détacher, les tirent toujours en bas, et c'est ainsi qu'ils perdent l'amour de l'oraison.

Les anciens moines donnaient beaucoup de soins à l'oraison; voilà pourquoi ils devenaient des saints, et par l'édification qu'ils donnaient, ils sanctifiaient encore les autres. Mais aujourd'hui tout manque, parce qu'on manque de l'esprit d'oraison; et par suite on manque d'humilité, de détachement du monde, et d'amour de Dieu; or l'absence de l'amour de Dieu entraîne l'absence de toutes les vertus.

Prions donc Jésus-Christ, qui peut seul remédier à tant de mal; prions-le qu'il inspire aux religieux son saint amour, et le désir de devenir des saints; parce qu'il semble que les religieux aient perdu jusqu'à ce désir. Chacun sent la nécessité qu'il y aurait d'une réforme générale dans les religieux, les prêtres, et les séculiers, en voyant répandue ainsi partout la corruption des mœurs. Ainsi, il faut répéter chaque jour la prière de David, qui est bien appropriée à ces temps-ci : *Deus virtutum, convertere; respice de caelo et vide; et visita vineam istam; et perfice eam, quam plantavit dextera tua, et super filium hominis quem confirmasti tibi.* Seigneur, votre vigne, l'Église, plantée par votre fils et arrosée de son sang, est dévastée de toute part; venez, visitez-la, et restaurez-la, vous qui seul en avez le pouvoir.

LETTRE

A UN JEUNE HOMME STUDIEUX QUI DÉLIBÉRAIT SUR LE CHOIX
D'UN ÉTAT, ET DANS LAQUELLE ON PARLE DES FRUITS
ABONDANS QU'ON RETIRE DES EXERCICES SPIRITUELS FAITS
DANS LA SOLITUDE.

I. J'ai reçu de vos chères nouvelles par l'autre lettre, dans laquelle vous me faites savoir que vous êtes encore irrésolu quant à l'état de vie que vous devez choisir. Vous me dites aussi qu'ayant communiqué à votre curé le conseil que je vous donnais d'aller à cette intention faire les exercices spirituels dans la maison de campagne de monsieur votre père, ce même curé vous a répondu qu'il n'était pas nécessaire d'aller vous dessécher le cerveau pendant huit jours dans cette solitude ; mais qu'il vous suffisait d'assister aux exercices que sous peu il devait donner à son peuple dans son église. Puis donc que vous me consultez de nouveau sur ce dernier point des exercices , il est nécessaire que je vous réponde tout au long , et que je vous fasse connaître premièrement , quel plus grand fruit on retire des exercices spirituels quand ils sont faits en silence dans quelque lieu solitaire , que de ceux qui se font en public , en retournant chaque fois à la maison , où la personne continue comme auparavant à discourir et à converser avec ses parens et ses amis ; d'autant plus que chez vous , comme vous me mandez , vous n'aurez pas une chambre pour vous retirer à l'écart ; du reste, j'ai une affection extrême pour ces exercices faits dans la solitude , parce que c'est à eux que je reconnais devoir ma conversion et la résolution de quitter le monde. Secondai-

rement ensuite je vous suggérerai les moyens et les précautions avec lesquelles vous devrez faire ces exercices, pour en retirer le fruit que vous désirez. Je vous prie après avoir lu ma lettre de la faire lire encore à monsieur votre curé.

II. Parlons donc d'abord des grands avantages que procurent les exercices faits dans la solitude où l'on n'a de rapports qu'avec Dieu ; et avant tout d'abord voyons-en la raison. Les vérités éternelles, comme sont la grande affaire de notre salut, le prix du temps que Dieu nous donne, afin que nous accumulions des mérites pour l'éternité bienheureuse, l'obligation que nous avons d'aimer Dieu pour son infinie bonté, et pour l'amour immense qu'il nous porte ; ces choses et autres semblables ne se voient pas avec les yeux de la chair, mais avec les yeux de l'esprit. Au contraire, il est certain que si notre intelligence ne retrace pas à la volonté le prix de quelque bien, ou la difformité de quelque mal, jamais la volonté n'embrassera ce bien, ni ne fuira ce mal. Or c'est là ce qui perd les hommes attachés au monde ; ils vivent parmi les ténèbres ; d'où il arrive ensuite que ne connaissant pas la grandeur des biens et des maux éternels, attirés par les sens, ils s'abandonnent aux plaisirs défendus, et se perdent ainsi misérablement. C'est pour cela que le saint Esprit, afin que nous évitions le péché, nous avertit d'avoir toujours sous les yeux nos fins dernières, c'est-à-dire la mort, avec laquelle finiront pour nous tous les biens de la terre, et le jugement de Dieu, où nous devons rendre compte de notre vie entière. *Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis.* (Eccli. VII. 40). Et en un autre endroit il dit : *Utinam saperent et intelligerent, ac novissima providerent.* (Deut. XXXII. 29). Par ces paroles l'Esprit saint veut nous faire

entendre que si les hommes contemplaient les choses de l'autre vie, certainement ils songeraient tous à devenir des saints, et ne s'exposeraient pas au risque de prolonger une vie malheureuse pendant toute l'éternité. Ils ferment les yeux à la lumière, et ainsi, demeurant aveugles, ils se précipitent dans mille maux. C'est pour cela que les saints priaient le Seigneur qu'il leur donnât ses lumières : *Illumina oculos meos, ne unquam obdormiam in morte.* (Psalm. XII. 4.) *Deus illuminet vultum suum super nos.* (Ps. LXVI. 2.) *Notam fac mihi viam, in qua ambulem.* (Ps. CXLII, 8.) *Da mihi intellectum et discam mandata tua.* (Ps. CXVII. 73.)

III. Or, pour obtenir cette lumière divine, il faut s'approcher de Dieu : *accedite ad eum et illuminamini.* (Ps. XXXIII. 6.) Aussi S. Augustin dit-il que, de même qu'on ne peut voir le soleil sans la lumière de ce même soleil, de même aussi l'intelligence ne peut voir le Dieu de lumière, que dans sa lumière même : *sicut solem non videt oculus, nisi in lumine solis, sic Dominum luminis non poterit videre intelligentia, nisi in ipsius lumine.* C'est dans les exercices qu'on obtient cette lumière ; c'est par ce moyen que nous nous approchons de Dieu et que Dieu fait briller sur nous sa lumière. Les exercices spirituels ne font autre chose que nous détacher dans cet intervalle du commerce du monde, et nous retirer à l'écart pour converser seul à seul avec Dieu. Là, Dieu nous parle par ses inspirations ; et nous parlons à Dieu, en méditant, en aimant, en gémissant de tous les déplaisirs que nous lui avons donnés, en nous offrant à le servir désormais avec tout l'amour possible, et en le priant qu'il nous fasse connaître sa volonté et qu'il nous donne la force de l'exécuter. Job disait : *Nunc enim requiescerem cum regibus et consulibus terræ, qui ædificant sibi solitudines.* (Job. III. 13 et 14.) Qui sont des rois qui se

bâtissent des solitudes? Ce sont, comme dit S. Grégoire, les contempteurs du monde, qui se détachent du tumulte du monde, pour se rendre dignes de parler seul à seul avec Dieu : *Ædificant solitudines, id est, seipsos a tumultu mundi quantum possunt elongant, ut soli sint, et idonei loqui cum Deo.* (S. Greg. in Job. loc. cit.) Comme S. Arsène était occupé à examiner les moyens qu'il devait prendre pour devenir un saint, Dieu lui fit entendre ces paroles : *Fuge, tace, quiesce.* Fuyez le monde; cessez de parler avec les hommes, pour ne parler qu'avec moi; et cherchez ainsi le repos et la paix de l'âme dans la solitude. Conformément à ces paroles, S. Anselme écrivit en ces termes à un personnage qui se trouvait accablé d'occupations dans le siècle, et se plaignait de n'avoir pas un moment de repos : *Fuge paululum occupationes tuas, absconde te modicum a tumultuosis cogitationibus, vaca aliquantulum Deo et requiesce in eo; dic Deo: Eia nunc doce cor meum, ubi et quomodo te quæram, ubi et quomodo te inveniam.* Paroles qui toutes vous conviennent à vous-même; fuyez, lui disait-il, pour quelque temps ces occupations terrestres, qui vous tiennent dans le trouble et l'inquiétude, et reposez-vous retiré en Dieu. Dites-lui : Seigneur, enseignez-moi où et comment je puis vous trouver, afin que je vous parle seul à seul, et que j'écoute en même temps vos paroles.

IV. Oui, Dieu parle bien à ceux qui le cherchent, mais il ne parle pas au milieu des agitations du monde. *Non in commotione Dominus*, fut-il dit à Elie (III. Reg. XIX. 11.), alors qu'il fut appelé de Dieu dans la solitude. La voix de Dieu (comme il est dit dans le même endroit), est comme le murmure d'un vent léger qu'on entend à peine; *sibilus auræ tenuis.* (Ib. 12.) Or, ce n'est point des oreilles du corps, mais des oreilles de l'esprit qu'on l'entend, sans bruit et

au sein d'un doux repos. C'est là précisément ce que dit le Seigneur par Osée : *Ducam eam in solitudinem et loquar ad cor ejus.* (Os. II. 14.) Quand Dieu veut attirer à soi une ame, il la conduit dans la solitude, loin des intrigues du monde, et du commerce des hommes, et là il lui parle avec ses paroles de feu : *ignitum eloquium tuum.* (Ps. cxviii. 140.) Les paroles de Dieu sont appelées des paroles de feu, parce qu'elles liquéfient l'ame, comme dit l'épouse sacrée : *Anima mea liquefacta est, ut (Dilectus meus) locutus est.* (Cant. v. 6.) En sorte qu'elles la disposent à se laisser gouverner par le Seigneur, et à se plier à la forme de vie que Dieu exige d'elle; ce sont en un mot des paroles efficaces et opératives, qui en même temps qu'elles se font entendre, opèrent dans les ames ce que Dieu exige d'elles.

V. Un jour le Seigneur dit à sainte Thérèse : « Oh ! combien volontiers je parlerais à un grand nombre d'ames ! mais le monde fait tant de bruit dans leurs cœurs, que ma voix ne peut s'y faire entendre. Oh ! si elles se séparaient un peu du monde ! » De sorte, mon cher D. N., que Dieu veut vous parler, mais il veut vous parler seul à seul dans la solitude; parce que s'il vous parlait dans votre maison, les parens, les amis et les affaires domestiques continueraient de faire du bruit dans votre cœur, et vous ne pourriez pas entendre sa voix. C'est pour cela que les saints ont quitté leur pays, et leur maison, et sont allés se confiner dans une grotte, ou un désert, ou même dans la cellule de quelque maison religieuse, pour y trouver Dieu, et écouter sa voix. S. Eucher raconte (Epit. S. Hilar.) qu'une personne s'en allait cherchant un lieu où elle pourrait trouver Dieu; elle alla dans ce dessein consulter un maître de la vie spirituelle; celui-ci la conduisit dans un lieu solitaire, et lui dit : *Voilà où l'on trouve Dieu, sans*

ajouter autre chose ; et par là il voulait lui donner à entendre que Dieu ne se trouve pas parmi le tumulte du monde, mais dans la solitude. S. Bernard disait qu'il avait mieux connu Dieu parmi les hêtres et les chênes, que dans tous les livres de science qu'il avait étudiés. Le plaisir des gens du monde est de s'entourer d'amis avec lesquels ils puissent converser librement et se divertir ; mais le désir des saints est de se tenir dans les lieux solitaires au milieu des bois, ou dans les cavernes, pour ne s'y entretenir qu'avec Dieu, qui dans la solitude traite et parle familièrement avec les âmes, comme un ami avec un autre ami. *Oh solitudo!* s'écrie S. Jérôme, *in qua Deus cum suis familiariter loquitur ac conversatur!* Le vénérable P. Vincent Carafa disait que s'il avait eu quelque chose à désirer au monde, il n'aurait demandé autre chose qu'une petite grotte, avec un morceau de pain et un livre spirituel, pour y vivre toujours loin des hommes, et n'avoir affaire qu'à Dieu. L'époux des Cantiques loue la beauté de l'âme solitaire, et l'assimile à la beauté de la tourterelle : *Pulchræ sunt genæ tuæ sicut turturis.* (Cant. I. 9.) Précisément parce que la tourterelle fuit la compagnie des autres oiseaux, et se tient toujours dans les lieux les plus solitaires. De là vient que les saints anges admirent avec joie la beauté et l'éclat dont est ornée une âme qui monte au ciel après avoir vécu dans ce monde cachée et solitaire comme en un désert : *Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens?* (Cant. VIII. 5.)

J'ai voulu vous écrire toutes ces choses pour vous inspirer le goût de la sainte solitude ; parce que j'espère que dans les exercices que vous ferez, vous ne vous dessécherez pas le cerveau, comme dit monsieur votre curé, mais que Dieu vous fera éprouver tant de délices spirituelles,

que vous en sortirez passionné par les exercices au point de ne plus manquer de le faire tous les ans. Or ce sera là pour votre ame un avantage immense, quel que soit l'état dont vous ferez choix ; parce qu'au milieu du monde, les affaires, les dérangemens et les distractions dessèchent toujours le cœur ; et pour cela il faut de temps en temps l'abreuver, le renouveler, comme y exhorte S. Paul : *Renovamini autem spiritu mentis vestræ.* (Eph. iv. 23.) Le roi David, en proie aux soucis inséparables des choses de la terre, désirait pouvoir s'envoler et fuir du milieu du monde, pour retrouver le repos : *Quis dabit mihi pennas, et volabo et requiescam.* (Ps. LIV. 7.) Mais ne pouvant de corps, et en réalité quitter le monde, il cherchait au moins de temps en temps à se dégager des embarras de la royauté, pour se tenir dans la solitude, et y converser avec Dieu ; et c'est ainsi qu'il trouvait la paix du cœur. *Ecce elongavi fugiens, et mansi in solitudine.* (Ibid. vers. 8.) Jésus-Christ lui-même, qui n'avait pas besoin de solitude, pour être recueilli en Dieu, ne laissait pas, pour nous donner l'exemple, que de se séparer du commerce des hommes, et allait sur les montagnes, ou dans les déserts, pour faire l'oraison. *Dimissa turba, ascendit in montem solus orare.* (Matth. xiv. 23.) *Ipse autem secedebat in desertum et orabat.* (Luc. v. 16.) Et il voulait que ses disciples, après les fatigues de leurs missions, se retirassent dans quelque lieu solitaire pour goûter le repos de l'esprit : *Venite seorsum in desertum locum, et requiescite pusillum.* (Marc. vi. 31.) Par là il donnait à entendre que même au milieu des occupations spirituelles, comme on est obligé de traiter avec les hommes, l'esprit tombe tant soit peu dans le relâchement, ce qui fait qu'on a besoin de le restaurer dans la solitude.

VII. Les mondains qui sont accoutumés à se divertir dans les conversations, dans les festins, et dans les jeux, croient, que dans la solitude où l'on n'a point ces récréations, on souffre un ennui insupportable; et c'est là véritablement ce qui arrive à ceux qui ont la conscience souillée par le péché, parce que tant qu'ils sont occupés des affaires du monde, ils ne pensent pas à leur ame; mais quand ils se trouvent désœuvrés au milieu de la solitude, où ils ne cherchent point Dieu, tout-à-coup les remords de la conscience se présentent à eux; et ainsi dans la solitude ils ne trouvent pas le repos, mais ils n'y trouvent que peine et ennui. Mais donnez-moi une personne qui s'occupe de chercher Dieu; celle-là dans la solitude ne trouvera pas l'ennui, mais le contentement et la joie; c'est ce que le sage nous assure: *Non enim habet amaritudinem conversatio illius, nec tædium convictus illius, sed lætitiâ et gaudium.* (Sap. VIII. 16.) Non, non: converser avec Dieu n'est pas une source d'amertume, ni d'ennui, mais bien plutôt de joie et de paix. Le vénérable cardinal Bellarmin, dans la saison des *villeggiature*, époque à laquelle les cardinaux allaient se divertir dans leurs maisons de campagne, pour lui il se retirait dans une maison solitaire pour faire les exercices pendant un mois, et il disait que c'était la sa *villeggiatura*; et certainement il y trouvait plus de délices dans le secret de son cœur, que les autres dans tous leurs divertissemens. S. Charles Borromée faisait les exercices deux fois l'an, et il y trouvait son paradis; et une année pendant qu'il faisait ces exercices sur le mont Varallo, il fut pris de sa dernière maladie, qui le conduisit au tombeau. C'est dans ce sens aussi que S. Jérôme disait que la solitude était pour lui un paradis sur la terre: *Solitudo mihi paradus est.* (Ep. IV. *ad Rust.*)

VIII. Mais quel contentement, dira quelqu'un, peut trouver une personne à être seule, et à n'avoir personne avec qui elle puisse discourir. Non, répondit S. Bernard, celui-là n'est pas seul dans la solitude qui va cherchant Dieu; parce que là Dieu lui-même l'accompagne, et le rend plus content que s'il avait la compagnie des premiers princes de la terre. Pour moi, écrit le saint abbé, je n'étais jamais moins seul que lorsque j'étais seul : *Nunquam minus solus quam cum solus.* (Ep. ad frat. de M., etc.) Le prophète Isaïe décrit ainsi les douceurs que Dieu fait éprouver à quiconque va le chercher dans la solitude : *Consolabitur Dominus Sion, et consolabitur omnes ruinas ejus; et ponet desertum ejus quasi delicias, et solitudinem ejus quasi hortum Domini. Caudium et lætitia invenitur in ea gratiarum actio et vox laudis.* (Is. LI. 3.) Le Seigneur sait bien consoler l'ame retirée du monde; il compense au centuple tous les sacrifices qu'elle fait des plaisirs du monde; il change pour elle la solitude en un jardin de délices, où elle trouve une paix qui rassasie, parce que là ne règne point le tumulte du monde; là ce ne sont que remerciemens et louanges à ce Dieu qui lui prodigue ainsi ses caresses. N'y eût-il dans la solitude d'autre contentement que celui de connaître les vérités éternelles, ce serait assez pour la faire désirer par-dessus tout. Ce sont les vérités divines qui, étant connues, rassasient l'ame; mais non les vanités mondaines qui ne sont que mensonge et tromperie. Or c'est là précisément le grand plaisir que l'on trouve dans les exercices faits en silence; là on voit au grand jour les maximes chrétiennes, le poids de l'éternité, la laideur du péché, le prix de la grâce, l'amour que Dieu nous porte, la vanité des biens terrestres, la folie de ceux qui, pour les acquérir, perdent les biens éter-

nels, et n'acquièrent en définitive que des peines éternelles.

IX. Quand ensuite il arrive que cette personne, à la vue de ces vérités, prend les moyens les plus efficaces pour assurer son salut éternel, et se soulève sur elle-même comme dit le prophète Jérémie : *Sedebit solitarius, et tacebit quia levavit super se.* (Thren. III. 28.) Alors se détachant des affections terrestres, elle s'unit étroitement à Dieu par la prière, par les désirs d'être toute à lui, par les offrandes multipliées d'elle-même, et par les actes répétés de repentir, d'amour, de résignation ; et c'est ainsi qu'elle se trouve élevée au-dessus des créatures ; en sorte qu'elle se rira de ceux qui estiment tant les biens de ce siècle, tandis qu'elle les méprise, les reconnaissant trop petits et indignes de l'amour d'un cœur créé pour aimer le bien infini qui est Dieu. Il est certain que celui qui sort des exercices en sort tout autre, et bien meilleur qu'il n'y était entré. C'était le sentiment de S. Jean Chrysostôme, que pour arriver à la perfection, la retraite était d'un grand secours : *Ad adipiscendam perfectionem magnum in secessu subsidium.* C'est pour cela, qu'un savant auteur (*Presso Com. pag. 215*) parlant des exercices a dit : *Felix homo quem Christus e mundi strepitu in spiritualia exercitia, et solitudinem cœlesti amœnitate florentem inducit!* Heureux celui qui se séparant du tumulte du monde, se laisse conduire par J.-C. au lieu des exercices, ou dans la solitude, qui participe des délices du ciel. Tous les sermons qui se font dans les églises sont bons, mais si les auditeurs ne s'appliquent pas à réfléchir sur ce qu'ils ont entendu, le fruit qu'ils en retireront sera bien peu de chose ; ce sont les réflexions qui enfantent ensuite les saintes résolutions ; mais ces réflexions ne se feront jamais

comme elles doivent être faites, si elles ne se font pas dans la solitude. La mère-perle quand elle a reçu la rosée du ciel, se ferme aussitôt, et descend au fond de la mer; et c'est ainsi que se forme la perle. C'est chose indubitable que ce qui perfectionne le fruit des exercices, c'est de réfléchir en silence, seul à seul avec Dieu, sur les vérités entendues dans le sermon, ou lues dans le livre. C'est pour cela que S. Vincent de Paul, dans les missions qu'il faisait, invitait toujours ses auditeurs à faire les exercices enfermés dans quelque lieu solitaire. Une maxime sainte bien méditée suffit pour faire un saint. S. François-Xavier quitta le monde d'après l'impression que fit sur lui cette maxime de l'Évangile : *Quid prodest homini, si mundum universum lucretur, animæ vero suæ detrimentum patiatur?* (Math. xvi. 26.) Un jeune étudiant, d'après une sentence sur la mort qui lui fut suggérée par un bon religieux, changea sa mauvaise vie en une vie sainte. S. Clément d'Ancire, d'après une autre sentence sur l'éternité qui lui fut suggérée par sa mère, *negotium pro quo contendimus, vita æterna est*, souffrit gaîment pour Jésus-Christ les nombreux tourmens auxquels le tyran voulut le soumettre.

X. Pour avoir ensuite une juste idée du bien que produisent les exercices faits dans la solitude, lisez quelque livre sur cette matière, si vous en avez, et voyez-y les conversions étonnantes obtenues par le moyen des exercices. Je veux en indiquer ici quelques-unes. Le P. Maffei raconte qu'à Sienne il y avait un prêtre qui donnait un scandale public; ce même prêtre ayant assisté aux exercices que donna un missionnaire, qui se trouvait alors par hasard en cette ville, non-seulement rentra en lui-même, et se confessa; mais un jour, comme il y avait

dans une église un grand concours de peuple, il monta en chaire, la corde au cou ; et fondant en larmes, il demanda pardon pour tous les scandales qu'il avait donnés ; après cela il alla se faire capucin , et fit une sainte mort ; et à son dernier moment il disait qu'il devait son bonheur à ces exercices. Le P. Bartoli raconte encore qu'un cavalier allemand qui s'était abandonné à tous les vices au point de donner son ame au démon par un écrit signé de son sang ; faisant ensuite les exercices, il conçut un si grand regret de ses fautes, qu'il s'évanouit plusieurs fois par l'excès de sa douleur, et continua depuis à mener une vie pénitente jusqu'à sa mort. En outre le P. Rosignoli raconte (*Notit. mem. d. Es. T. 3.*) qu'en Sicile il y eut autrefois le fils d'un baron, qui était devenu tellement dissolu que son père, après avoir pris pour le corriger plusieurs moyens qui tous furent inutiles , se vit obligé de le mettre dans une galère parmi des esclaves à la chaîne ; mais un bon religieux, en ayant eu compassion , alla le trouver, et par ses bonnes manières l'amena à méditer certaines maximes sur l'éternité dans la galère même ; ces méditations terminées le jeune homme voulut faire une confession générale , et changea tellement de vie que le père l'accueillit ensuite avec plaisir dans sa maison , et continua de l'aimer.

XI. Un autre jeune homme, Flamand de nation, ayant fait les exercices, et par suite ayant renoncé à une vie tout-à-fait criminelle, dit ensuite à ses amis qui en étaient tout étonnés : « Vous êtes surpris de ma conversion ; mais je vous assure que si le démon était capable de faire les exercices il n'en faudrait pas davantage pour l'amener à pénitence. » Un autre, qui était un religieux, mais de si mauvaises mœurs, qu'il était devenu insupportable, fut

envoyé par ses supérieurs faire les exercices. Tout en y allant, il s'en moquait et disait à ses amis : « Tenez les couronnes prêtes, pour m'en couronner à mon retour. » Mais il n'eut pas plus tôt fait les exercices qu'il changea de manière à devenir l'exemple des autres religieux ; et ceux-ci témoins du changement, voulurent tous faire les exercices. D'autres jeunes gens, voyant leurs amis qui allaient faire les exercices, voulurent les accompagner, non pas pour en retirer du fruit, mais pour faire ensuite dans leurs entretiens un sujet de risée de toutes ces dévotions ; mais tout le contraire arriva ; parce que dans les exercices ils conçurent de tels sentimens de componction qu'ils se mirent à soupirer et à fondre en larmes ; ils se confessèrent tous, et changèrent de vie. Je pourrais citer ici mille autres faits semblables ; mais je ne veux pas omettre le trait d'une religieuse du couvent de Torre di Specchi à Rome, laquelle faisait la savante, mais menait une vie pleine d'imperfections. Elle commença d'assez mauvaise grâce à faire les exercices qui se faisaient dans le couvent ; mais la première méditation qu'elle fit sur les fins de l'homme, lui fit une telle impression qu'elle se mit à pleurer, et alla trouver son père spirituel en lui disant : « Mon père, je veux devenir une sainte, et cela tout de suite. » Elle voulait en dire davantage, mais les larmes l'empêchèrent de parler. Ensuite retirée dans sa cellule, elle fit un écrit dans lequel elle se donnait toute entière à Jésus-Christ ; elle se mit dès-lors à mener une vie pénitente et retirée, et vécut ainsi jusqu'à sa mort. N'y eût-il autre chose, il suffirait pour faire grand cas des exercices, de voir l'estime qu'en ont fait tant de saints personnages. S. Charles Borromée, dès la première fois qu'il fit les exercices à Rome, se mit à mener une vie

parfaite. S. François de Sales reconnut qu'il devait aux exercices le principe de sa vie sainte. Le P. Luigi Graneta, qui était un saint homme, disait que la vie ne lui aurait pas suffi pour expliquer les nouvelles connaissances des choses éternelles qu'il avait découvertes en faisant les exercices. Le P. Ludovico Blosio, bénédictin, disait qu'il fallait rendre de particulières actions de grâces à Dieu, pour avoir dans ces derniers temps manifesté à son Eglise ce trésor des exercices.

XII. Mais si les exercices conviennent à toute espèce de personne, ils sont particulièrement utiles à quiconque veut faire choix d'un état de vie. On lit en effet que la première fin pour laquelle furent établis les exercices, fut le choix d'un état de vie, parce que de ce choix dépend le salut éternel de chacun. Nous n'avons pas à attendre qu'un ange du ciel vienne pour nous assurer de l'état que nous devons choisir pour vivre selon la volonté de Dieu; il suffit de se mettre devant les yeux l'état que nous pensons choisir; nous devons ensuite considérer la fin que nous nous proposons dans cette élection, et peser les circonstances.

XIII. C'est là le point principal, pour lequel nous désirons que vous fassiez les exercices en silence, c'est-à-dire pour décider quel est l'état que vous devez choisir. Ainsi quand vous aurez commencé les exercices, comme je l'espère, je vous prie de mettre en pratique les choses que je fais connaître ici. En premier lieu, l'unique intention que vous devez avoir dans ces exercices, est de connaître ce que Dieu veut de vous; parce qu'en allant dans cette maison solitaire, vous devez dire en vous-même : *Audiam quid loquatur in me Dominus Deus.* (Ps. LXXXIV. 9.) Je vais apprendre ce que me dira le Seigneur; et ce qu'il

veut de moi. En outre il est nécessaire que vous ayez une volonté résolue d'obéir à Dieu, et de suivre la vocation que Dieu vous manifestera sans réserve. De plus il est nécessaire de prier instamment le Seigneur qu'il vous fasse connaître sa volonté en quelque état que ce soit. Mais remarquez bien que pour avoir cette lumière, il faut le prier avec indifférence. Quiconque prie Dieu sans indifférence, et au lieu de se tenir soumis à la volonté divine, veut plutôt que Dieu se soumette à la sienne, est semblable à un pilote qui feint de vouloir, mais en effet ne veut pas que le vaisseau avance; tandis que d'un côté il jette l'ancre, et que de l'autre il déploie les voiles; le Seigneur ni ne donne sa lumière ni ne parle à de semblables personnes. Mais si vous le suppliez avec indifférence et résolution d'exécuter sa volonté, il vous fera connaître clairement l'état qui est le meilleur pour vous. Et si jamais vous y aviez répugnance, mettez-vous devant les yeux le moment de la mort; pensez au choix que vous voudriez avoir fait à ce moment, et tenez-vous en à ce choix.

XIV. Portez avec vous, dans cette maison, un livre contenant les méditations qu'on a coutume de faire dans les exercices, et les méditations que vous lirez tiendront lieu de sermon; en faisant là-dessus matin et soir une demi-heure de réflexion chaque fois. Portez aussi quelque vie de saint, ou autre livre spirituel, pour y faire la lecture; et ce seront vos seuls compagnons dans la solitude pendant ces huit jours. Il est nécessaire ensuite pour avoir cette lumière et entendre ce que le Seigneur vous dit d'éloigner de vous les distractions : *Vacate et videte quoniam ego sum Deus.* (Ps. XLV. 11.) Pour connaître les invitations divines, il faut se dégager du commerce du monde.

Les remèdes ne servent de rien à un malade, s'il ne les prend avec les précautions nécessaires, comme d'éviter le grand air, les alimens nuisibles, une trop grande application d'esprit; et semblablement pour que les exercices spirituels soient utiles à l'ame, il faut écarter les distractions nuisibles, comme sont de recevoir les visites des amis, ou les messages du dehors, ou les lettres qui vous sont adressées. S. François de Sales, quand il était aux exercices, mettait de côté les lettres qu'il recevait, et ne les lisait que les exercices terminés. Il faut encore s'abstenir de lire les livres curieux, et aussi les livres d'étude; il faut alors étudier seulement le crucifix. Ainsi n'ayez dans votre chambre d'autre livre que des livres spirituels; et en les lisant ne les lisez pas par curiosité, mais toujours dans l'unique intention de connaître l'état de vie que Dieu voudra de vous.

XV. De plus il ne suffit pas de retrancher les distractions extérieures, il faut encore éloigner les intérieures; car si de propos délibéré vous vous appliquez à penser aux choses du monde, ou aux objets d'étude, et semblables, vous ne tirerez que peu de fruit des exercices et de la solitude. S. Grégoire dit : *Quid prodest solitudo corporis, si defuerit solitudo cordis?* (Mor. L. xxx. c. 12.) Pierre Ortiz, agent de Charles-Quint, voulut aller au monastère du Mont-Cassin pour faire les exercices : or, comme il était à la porte du couvent, il dit à ses pensées ce que dit le Sauveur à ses disciples : *Sedete hic, donec vadam illuc et orem.* (Matth. xxvi. 36.) Pensées du monde, tenez-vous ici dehors, ensuite les exercices finis, nous nous reverrons et nous parlerons. Tandis qu'on est aux exercices, il faut employer ce temps uniquement pour le bien de son ame, sans en perdre un seul moment. Je vous prie

enfin, quand vous ferez ces exercices, de lire cette courte prière que je transcris ici :

« Mon Dieu, je suis ce misérable qui par le passé vous ai méprisé; mais maintenant je vous estime et vous aime par-dessus toute chose, et je ne veux aimer autre chose que vous. Vous me voulez tout pour vous, et je veux être tout à vous. *Loquere, Domine, quia audit servus tuus.* Faites-moi savoir ce que vous voulez de moi, car je veux le faire en entier; et faites-moi particulièrement connaître dans quel état vous voulez que je vous serve. *Notam fac mihi viam, in qua ambulem.* »

Recommandez-vous encore dans les exercices d'une manière spéciale à Marie, la divine mère, la priant qu'elle vous obtienne la grâce d'accomplir parfaitement la volonté de son fils. Et n'oubliez pas, quand vous ferez les exercices, de me recommander à Jésus-Christ; car je ne manquerai pas de le faire d'une manière toute spéciale pour vous, afin que le Seigneur vous fasse la grâce de devenir un saint, comme je le désire, et là-dessus je me déclare,

Monsieur,

Votre très-dévoué et très-attaché serviteur,

ALPHONSE-MARIE,

Évêque de Santa-Agata.

RÉPONSE

A UN JEUNE HOMME QUI DEMANDAIT CONSEIL SUR L'ÉTAT
DE VIE QU'IL DEVAIT CHOISIR,

Je lis dans votre lettre que depuis long-temps vous vous sentez inspiré de Dieu pour vous faire religieux, mais qu'ensuite se sont élevés dans votre esprit plusieurs doutes, et notamment celui-ci, savoir, que sans vous faire religieux vous pouvez bien vous sanctifier dans le monde. Je répondrai brièvement, parce que si vous désiriez un écrit plus long, vous pourriez lire un de mes opuscules déjà livré à l'impression, (voy. page 23 et suiv.) intitulé : *Avis concernant la vocation religieuse*, où j'ai traité au long de cette matière. Je dis donc seulement ici en peu de mots, que ce point du choix d'un état est de la dernière importance, parce que de là dépend le salut éternel. Quiconque choisit l'état auquel Dieu l'appelle, se sauvera facilement, et pour quiconque n'obéit pas à la vocation divine il sera difficile, même moralement impossible qu'il se sauve. La plus grande partie de ceux qui se sont damnés, se sont damnés pour n'avoir pas répondu aux invitations de Dieu.

Ainsi, afin de pouvoir choisir l'état qui sera le plus sûr pour obtenir la vie éternelle, qui est pour nous tout ce qui importe, considérez que votre ame est éternelle, et que l'unique fin pour laquelle Dieu vous a mis dans ce monde, n'a pas été certainement qu'on acquière des biens et des honneurs sur cette terre et qu'on mène ainsi une vie commode et délicieuse; mais a été que par de

saintes vertus on mérite la vie éternelle : *Finem vero vitam æternam*. Au jour du jugement, il ne vous servira de rien d'avoir avancé votre maison, et d'avoir fait figure dans le monde ; mais il vous sera utile seulement d'avoir servi et aimé Jésus-Christ qui doit vous juger.

Vous êtes dans cette idée que vous pourrez vous sanctifier même en demeurant dans le monde. Oui, Monsieur, vous le pourrez, mais difficilement ; mais si vous avez été vraiment appelé de Dieu à l'état religieux, et que vous vouliez demeurer dans le monde, c'est chose moralement impossible ; parce que vous manquerez des grâces que Dieu vous avait préparées dans la religion, et en étant privé vous ne vous sauverez pas. Pour se sanctifier, il faut en prendre les moyens, qui sont l'éloignement des occasions dangereuses, le détachement des biens de la terre, la vie recueillie en Dieu ; et pour se soutenir il faut ensuite la fréquentation des sacremens, et l'usage quotidien de l'oraison mentale, de la lecture spirituelle, et des autres exercices de piété, sans lesquels on ne peut conserver la ferveur. Or, toutes ces choses il est bien difficile, pour ne pas dire impossible, de les pratiquer au milieu du tumulte et des embarras du monde. Les affaires de famille, les besoins de la maison, les plaintes des parens, les procès, les persécutions fréquentes dans le monde, vous préoccuperont l'esprit de tant de pensées et de craintes, qu'à grand'peine et avec beaucoup de distractions vous pourrez le soir vous recommander à Dieu. Vous voudriez faire oraison, lire un livre spirituel, communier souvent, visiter tous les jours le saint-sacrement ; mais vous en serez empêché par les affaires du monde et le peu que vous ferez sera plein d'imperfections parce que ce sera fait au milieu des distractions et avec un

œur froid. Ainsi votre vie sera toujours inquiète, et votre mort plus inquiète encore.

D'une part les amis du monde ne manqueront pas de vous faire redouter la vie religieuse comme une vie dure et pleine de tourmens. D'un autre côté le monde vous offrira des divertissemens, des biens, et une vie contente; prenez y bien garde et ne vous laissez pas tromper; soyez persuadé que le monde est un traître qui promet et ne tient pas. Il vous offre tous ces biens terrestres; mais quand bien même il pourrait vous les donner, pourra-t-il vous donner la paix de l'ame? Non : Dieu seul peut vous donner la véritable paix. L'ame est créée uniquement pour Dieu, pour le connaître, pour l'aimer en cette vie et le posséder en l'autre; et ce n'est que par ce moyen que Dieu peut la contenter. Toutes les délices et toutes les richesses de la terre ne peuvent donner la véritable paix; au contraire, quiconque a une plus grande abondance de pareils biens en cette vie, n'en éprouve que plus de peines et d'afflictions, ainsi que le confessait Salomon au sein d'une pareille abondance : *Universa vanitas et afflictio spiritus*. (Eccl. 1. 24.) Si le monde pouvait avec les biens terrestres donner le contentement, les riches, les potentats et les monarques, à qui ne manque ni l'argent, ni les honneurs, ni les divertissemens, seraient contents au souverain degré; mais l'expérience fait voir, que pour ces grands de la terre, plus ils sont élevés par leur grandeur, plus ils sont en proie aux embarras, aux craintes, et aux afflictions. Un pauvre frère capucin qui porte une corde pour ceinture, par-dessus un sac, qui se nourrit de quatre fèves, et dort dans une petite cellule sur la paille, vivra bien plus content que ne fait un prince avec tous ses habits dorés et les richesses qu'il possède;

chaque jour il aura table ouverte, le soir il trouvera un lit où il sera couché mollement sous un riche pavillon, mais il ne pourra dormir, à cause des soucis qui lui déroberont le sommeil. « Fou qui aime le monde, et n'aime pas Dieu ! » disait S. Philippe de Néri, et si ces mondains mènent une vie malheureuse, combien plus malheureuse sera leur mort quand la séparation d'avec ce monde leur sera annoncée par le prêtre qui les assistera, et leur adressera ces paroles : *Proficiscere, anima christiana, de hoc mundo*. Embrassez le crucifix, parce que le monde n'est plus pour vous. Le mal est que dans le monde on ne pense guère à Dieu, et on ne pense guère non plus à l'autre vie, où nous devons être pour une éternité. Toutes les pensées, ou presque toutes, s'appliquent aux choses de la terre, et de là vient que la vie est malheureuse, et plus malheureuse encore la mort.

Ainsi pour ne pas laisser au hasard le choix de votre état, mettez-vous devant les yeux le moment de la mort, et choisissez l'état que vous voudriez alors avoir choisi. Alors il ne sera plus temps de remédier à l'erreur, s'il vous est arrivé de vous tromper, en ne mettant pas la vocation divine au-dessus du penchant qui vous portait à vivre avec plus de liberté. Considérez que toutes les choses d'ici-bas finissent : *Præterit figura hujus mundi*; voilà ce qui terminera pour chacun de nous la scène des choses de ce monde. Tout passe, et la mort approche; et nous, à chaque pas que nous faisons, nous avançons vers la mort, et de la mort vers l'éternité. C'est pour cela que nous sommes nés; *ibit homo in domum æternitatis suæ*. Au moment que nous y penserons le moins, la mort sera sur nous. Hélas! nous trouvant alors voisins de la mort, que nous paraîtront tous les biens de la terre, si ce n'est

des biens de théâtre , des vanités , des mensonges et des folies ? Que servira-t-il donc alors , nous dit Jésus-Christ , d'avoir gagné le monde entier , si nous avons perdu notre ame ? *Quid prodest homini si mundum universum lucretur , animæ vero suæ detrimentum patiatur ?* Cela ne nous servira qu'à faire une fin malheureuse , après avoir mené une malheureuse vie.

Au contraire , un jeune homme qui a quitté le monde , pour se donner tout entier à Jésus-Christ , combien se verra-t-il content , tout en coulant ses jours dans une cellule solitaire , loin du tumulte et des nombreux dangers de perdre Dieu qu'on rencontre dans le monde. Dans le couvent il n'aura pas les divertissemens de la musique , des comédies et des bals ; mais il aura Dieu qui le console , et lui fait goûter la paix ; je veux dire la paix qu'on peut trouver dans cette vallée de larmes , où chacun est placé pour souffrir , et pour gagner par la sainte patience cette pleine paix qui lui est réservée dans le paradis. Mais au milieu de sa vie éloignée des divertissemens du monde , une œillade amoureuse qu'il jettera de temps en temps sur le crucifix , un *Deus meus et omnia* prononcé affectueusement , un *mon Dieu !* prononcé avec un soupir d'amour , le consolera plus que tous les passe-temps et les festins du siècle , qui tous ensuite laissent la bouche amère.

Et s'il vit content dans cette vie , à la mort il sera bien plus content d'avoir choisi l'état religieux. Combien il sera consolé alors d'avoir employé ses années en oraisons , en lectures spirituelles , en mortifications et autres exercices de piété , et particulièrement si dans la religion il s'est employé à sauver les ames par la prédication , et en entendant les confessions ; toutes choses qui , à l'article de

la mort, augmenteront sa confiance en Jésus-Christ, qui se montre si reconnaissant et généreux à récompenser ceux qui ont travaillé pour sa gloire.

Venons à la conclusion de votre choix. Puisque le Seigneur vous appelle à quitter le monde, et à être tout à lui en religion, je vous dirai : Réjouissez-vous à la fois, et tremblez. D'un côté réjouissez-vous, remerciez-en toujours le Seigneur parce qu'être appelé de Dieu à une vie parfaite, est une grâce que Dieu ne dispense pas à tous : *Non fecit taliter omni nationi*. Au contraire tremblez, parce que si vous n'obéissez pas à la voix divine, vous mettez en grand péril votre salut éternel. Je n'ai pas le temps de vous raconter ici un grand nombre d'exemples de jeunes gens, qui pour n'avoir pas tenu compte de la vocation, ont mené une vie malheureuse, et ont eu une fin déplorable. Tenez pour certain que si vous restez dans le monde, après que votre vocation s'est ainsi manifestée, vous ne trouverez plus la paix ; et votre mort sera extrêmement agitée, poursuivie que vous serez alors par le remords d'avoir désobéi au Seigneur, qui vous avait appelé à l'état religieux.

A la fin de votre lettre vous voulez savoir de moi, si dans le cas où vous n'auriez pas le courage d'entrer en religion, il serait mieux de vous marier, comme le veulent vos parens, ou bien vous faire prêtre séculier. Je réponds : quant à l'état conjugal je ne puis vous le conseiller, parce que S. Paul ne le conseille à personne, à moins qu'il n'y eût nécessité par suite d'une *incontinence habituelle*, et cette nécessité je tiens pour certain qu'elle n'existe pas pour vous. Ensuite quant à l'état de prêtre séculier, faites attention que le prêtre séculier a tout-à-la-fois et les obligations du sacerdoce, et les distractions avec les dangers

des gens du monde ; parce que vivant au milieu de la société, il ne peut éviter les dérangemens qui lui surviennent de la part de sa propre famille, et ne peut être à l'abri de grands dangers pour son salut. Il aura des tentations dans sa propre maison, ne pouvant empêcher qu'il n'ait des femmes, ou des parens, ou des servantes, et que des étrangères n'y entrent. Il faudrait que vous y demeurassiez tout-à-fait retiré dans une chambre à part, et ne faire attention à autre chose qu'aux choses divines. Mais c'est là une chose bien difficile à mettre en pratique ; et c'est pour cette raison qu'ils sont bien rares les prêtres qui dans leur propre maison travaillent à devenir parfaits. Au contraire en entrant dans un couvent d'étroite observance, vous n'aurez pas l'inconvénient d'être obligé de penser au vêtement et à la nourriture, puisque vous y serez pourvu de tout ; là vous n'aurez pas vos parens qui vous importunent par mille dérangemens comme à la maison ; là non plus n'entrent pas des femmes pour venir troubler l'esprit ; et ainsi loin du tumulte du monde vous n'aurez personne qui vous empêche de vaquer à l'oraison et au recueillement. J'ai dit dans un couvent d'étroite observance, parce que si vous entriez dans quelque autre couvent où l'on vit largement, il vaut mieux rester dans votre maison ; et là vous occuper à sauver votre ame du mieux que vous pourrez ; parce qu'en entrant dans une communauté dont l'esprit est relâché, vous vous mettriez en danger de vous perdre. Vous auriez beau y entrer avec la résolution de vaquer à l'oraison, et de n'y penser qu'à Dieu, néanmoins, entraîné ensuite par les mauvais exemples de vos confrères, et de plus vous voyant tourné en dérision, et même persécuté, supposé que vous ne voulussiez pas vivre comme eux, vous abandonneriez tous

vos exercices de piété, et vous feriez comme font les autres, ainsi que l'expérience nous l'apprend. Si ensuite Dieu daigne vous accorder la grâce de la vocation, soyez attentif à la conserver en vous recommandant souvent à Jésus et à Marie par de saintes prières ; et sachez que si vous vous décidez à vous donner tout à Dieu, le démon à l'avenir redoublera d'efforts pour vous tenter, pour vous faire tomber dans le péché, et particulièrement pour vous faire perdre la vocation. Je finis en vous présentant mes hommages, et je prie le Seigneur qu'il vous fasse être tout entier à lui.

TABLE.

LETTRES ET INSTRUCTIONS DU BIENHEUREUX ALPHONSE-MARIE DE
LIGUORI AUX RELIGIEUX DE SA CONGRÉGATION DU SAINT RÉDEMPTEUR.

PREMIÈRE PARTIE.

Lettres à divers religieux.	Page 3
Circulaire adressée aux membres de la congrégation.	54
Circulaire.	79
Lettres à divers religieux.	84
Circulaire.	90
Aux recteurs, ministres, préfets et supérieurs des missions.	97
Lettres à divers religieux.	100
Aux frères de la congrégation du saint rédempteur.	108
Lettres à divers religieux.	111
A ses frères en Jésus-Christ.	142
Lettres à divers religieux.	144
Circulaire.	151
Lettres à divers religieux.	152
Circulaire.	160
Lettres à divers religieux.	163
A ses bien-aimés frères en Jésus-Christ.	165
Circulaire.	167
Idem.	171
Avertissement à tous les recteurs des maisons pour la par- faite obéissance.	174
Lettres à divers religieux.	177
Circulaire.	183
A ses bien-aimés frères en Jésus-Christ.	185
Lettres à divers religieux.	190
A ses bien-aimés frères en Jésus-Christ.	195
Aux pères et aux frères de la congrégation.	201
Lettres à divers religieux.	203

Circulaire.	Page 218
Lettres à divers religieux.	220
A ses bien-aimés frères en Jésus-Christ.	235
Lettres à divers religieux.	238
Avertissemens aux supérieurs des missions. — Circulaire.	251
Méthodes pour les missions et leurs exercices propres.	257
Règles qui doivent être observées par les pères en mission.	267

SECONDE PARTIE.

LETTRES DIVERSES DU BIENHEUREUX ALPHONSE DE LIGUORI SUR DIFFÉRENTES MATIÈRES, SPÉCIALEMENT DE SPIRITUALITÉ.

Lettres à diverses personnes.	273
Au cardinal, archevêque de Naples.	277
Circulaire aux évêques sur le sacrifice de la messe.	279
Idem sur la manière de prêcher.	280
Lettres à diverses personnes.	281
Lettre à l'abbé Nonnotte.	295
Au roi de Naples.	298
Instruction pour l'oraison mentale des jeunes gens, le matin, pendant la messe.	301

LETTRES SPIRITUELLES DU BIENHEUREUX LIGUORI.

Lettres spirituelles du bienheureux Liguori à des religieuses et à des élèves.	307
Remontrances aux religieux pour les presser d'aspirer à la perfection de leur état.	489
Lettre à un jeune homme studieux qui délibérait sur le choix d'un état ; et dans laquelle il est parlé des fruits abondans qu'on retire des exercices spirituels faits dans la solitude.	495
Réponse à un jeune homme qui demandait conseil sur l'état de vie qu'il devait choisir.	513

